LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

X355.0944
B49i

# INSTITUTIONS MILITAIRES POUR LA FRANCE OU LE VEGECE FRANÇOIS.

PAR MR. ANDREU DE BILISTEIN.

*PREMIERE PARTIE.*

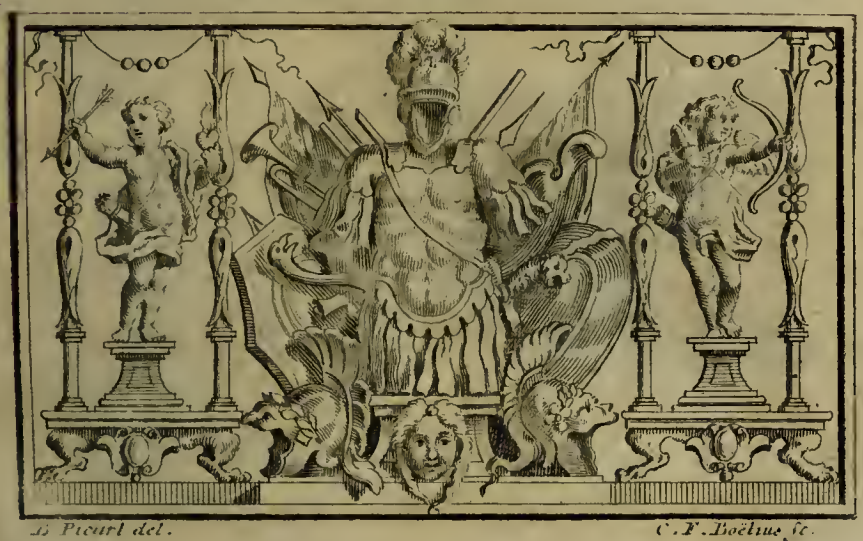

*B. Picart del.* *C. F. Boëtius sc.*

Aux dépens de l'Auteur & se trouve

*A AMSTERDAM,*

Chez E. VAN HARREVELT,

MDCCLXII.

355.094 Fth
B49i

# A MESSIEURS
## LES
# SOLDATS.

MESSIEURS,

*Cet ouvrage vous appartient, il a pour but de vous procurer les distinctions & le bien-être qui vous sont dûs, dont vous êtes privés depuis si longtems.*

*Que votre nom est beau, qu'il est honorable! Il faisoit autrefois l'éloge des plus grands Capitaines; vous êtes l'honneur & la gloire du Trône & de la Nation; ils ne brillent que de votre éclat, ils ne se soutiennent que par votre existence. Que font ils cependant pour vous?*

*Je cherche à dessiller les yeux, je sonde les cœurs de tous ceux auxquels mon travail parviendra; je vous ai jugés d'après moi-même, je suis bien assuré que vous ne desavouerez aucun des sentimens que je vous prête; serai-je assés heureux pour vous procurer quelque avantage? Votre malheur est, Messieurs, que trop de Personnes vous jugent ainsi d'après elles-mêmes. Vous resterez donc Soldats, & Soldats malheureux; mais quel-*



1090742

*que traitement dont l'on uſe envers vous, n'oubliez jamais la dignité d'homme, l'honneur de votre état, vos devoirs envers le Roi, envers la Patrie, envers vous même: vous êtes vos premiers juges, vous ne devez point vous faire grace.*

*Mes expreſſions ne rendront que très imparfaitement mon zele pour vous, c'eſt dans vos cœurs que je dois trouver tout ce que le mien me fait éprouver.*

*Daignez, Meſſieurs, me ſavoir quelque gré du deſir que j'aurois de contribuer à vous faire honorer, à vous procurer une ſubſiſtance convenable; daignez m'aſſocier à votre état, aucun titre ne peut me flatter davantage; mes actions, ſi j'en étois à même, ne m'en rendroient pas indigne.*

*J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens d'un attachement inviolable.*

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

ANDREU DE BILISTEIN.

IDE'E

# IDÉE ET PLAN DE L'OUVRAGE.

Je ne ſuis point homme de Guerre, lorſque j'ai conçu l'idée, formé le plan, & rédigé ce Mémoire preſque dans l'état où je le donne aujourd'hui, (les Notes non compriſes,) je n'avois lu aucun Livre qui traitât particuliérement des manœuvres de la Guerre, de la diſcipline, & de l'état du Soldat; je n'avois vu ni Camp, ni Armée; j'avois lu, comme on lit ordinairement, des Hiſtoriens, pour apprendre des faits, preſque auſſitôt oubliés. Mais ſentir, penſer, & juger, eſt de tous les tems, & de tous les hommes; cet ouvrage eſt uniquement l'effet du ſentiment, & le ſentiment n'exige que lui-même. Cette ingénuité de ma part ne doit point du tout prévenir contre ce qu'on va lire; les connoiſſances ne ſont affectées à aucun état, ou à aucun ordre de Perſonnes excluſivement aux autres. *Elien* n'avoit pas ſervi, cependant il a donné *la Milice des Grecs*, ouvrage généralement eſtimé, qui lui a mérité le ſurnom d'*Elien le Tacticien.*

Un Moine a inventé la poudre à canon.

Un Soldat l'art de l'imprimerie.

Ce contraſte eſt frappant.

L'on doute ſi les traités de l'Attaque, & de la Défenſe des Places ſont l'ouvrage de Mr. le Maréchal de *Vauban*, mais il s'eſt avoué l'Auteur du traité de *la Dîme Royale*, qui renferme les plus grandes connoiſſances ſur les finances & ſur l'adminiſtration, & ce Militaire a laiſſé ſur ces deux objects des Mémoires immenſes.

Le projet que le Maréchal de *Villars* exécuta dans la Campagne de 1712, lequel produiſit l'affaire de Denain & ſauva la France, eſt du à un Conſeiller du Parlement de Douai. Ces découvertes, ces traités faits par des Perſonnes dont l'état n'y avoit aucune analogie, ont-ils été moins reçus ? Lorſqu'un projet aſſure un bien, il faut s'attacher au bien, ſans faire attention par qui il eſt préſenté.

J'avois ſouvent examiné ce probleme moral, *les Souverains doivent-il rendre les peuples autant utiles & autant heureux, qu'il eſt poſſible* ? La circonſtance de la Guerre (*), me détermina à faire l'eſſai de mes idées ſur l'*Etat du Soldat*, tant pour lui perſonnellement, que pour ce qu'il eſt à l'égard du Roi, & de la Nation ; je me perſuadai qu'il étoit juſte, même indiſpenſable, de le rendre *autant honorable & autant utile, qu'il étoit poſſible*. Les Soldats, me diſois-je, ſont des Hommes, & jugeant l'Homme d'après moi-même, je ne faiſois aucun doute qu'il n'y eut des moiens pour conduire ſûrement au but que je me propoſois. J'avois l'avantage d'être ſous la protection d'un Militaire pour qui j'avois un attachement ſans exemple, il étoit du moins ſans bornes, je ne lui étois encore connu que par les titres de recom-

(*) Ce Mémoire a été commencé au mois d'Août 1757, & fini le 10 Octobre, les notes non compriſes.

recommandation, je voulois juſtifier ceux-ci, & me faire un mérite perſonnel qui annonçât en même tems mes ſentimens de reconnoiſſance. Je me propoſai de mettre mes idées dans un certain ordre, je l'exécutai d'abord ſur deux feuilles de papier, je voulois être très court. Les Perſonnes qui ont écrit ont éprouvé que c'eſt un article ſur lequel l'homme manque beaucoup à ſes réſolutions, on ſe le permet, & par l'uſage l'on ſe perſuade ne pas ceſſer d'être honnête-homme. Je me livrai donc à l'écriture, je développai mes penſées, & formai mon Mémoire. Un loiſir auquel je n'avois pas lieu de m'attendre, & qui devant finir à chaque inſtant, ne laiſſa pas de durer cinq mois, me donna tout entier à moi-même. J'avois à ma diſpoſition une Bibliotheque très nombreuſe, & très bien compoſée, j'employai mes premiers momens à dévorer les Livres que je penſai être les meilleurs pour pouvoir me mettre en état de devenir juge du fonds de mon travail. Les Perſonnes du métier qui auront la patience de le lire avec *les Notes* dans l'ordre qu'elles ſe préſentent, jugeront de l'uſage ou de l'abus que j'ai fait de mes Lectures, du choix des Livres, & de l'application des paſſages, n'aiant pu ni du rendre compte de tous. Je les ſupplie de recevoir avec bonté un ouvrage, qui, (dans l'état tout informe dans lequel je le préſente,) m'a couté quelque travail; c'eſt tout ce qu'il dépendoit de moi d'y apporter, je n'y aurois rien négligé, s'il avoit été en mon pouvoir de faire plus.

Quant au ſtile, un ouvrage fait d'abondance de cœur, avec précipitation, pour une ſeule Perſonne, & ſans aucune intention de le faire paroître, n'a pu reſpirer

que la ſimplicité. Je m'attachois bien plus aux choſes, qu'aux mots. Des voyages continuels, & quantité d'autres ſujets, au travail deſquels je me ſuis livré, ont abſorbé mon tems, & ne m'ont pas permis de le refondre, comme je me l'étois propoſé, j'ai ſeulement retouché quelques endroits, & peut-être lui ai-je fait tort? Je n'ignore pas combien les avantages du ſtile déterminent les jugemens ſur le fonds d'un ouvrage; mais j'aurai ſuffiſamment à m'applaudir ſi en faveur du ſecond, l'on daigne me pardonner les fautes du premier : je ne cherche point la gloire d'être *Auteur*, je deſire ſeulement de me rendre utile. Il peut arriver que l'on croie quelquefois trouver des phraſes équivoques ou peu concluantes, j'ai ſouvent ſuppoſé les Perſonnes plus inſtruites qu'elles ne le ſont peut-être; d'autrefois j'ai penſé devoir laiſſer agir le ſentiment; le doute ſubſiſtera donc toujours chez un certain nombre de Perſonnes, car comme le dit un Auteur, „ du récit d'une belle action, „ chacun n'en croit que ce qu'il eſt capable de faire „ lui-même".

A mes premieres lectures je reconnus que tout ce que j'avois penſé & écrit, avoit été penſé & écrit pluſieurs milliers d'années auparavant. Je n'en fus que plus ſatisfait & n'en devins que plus avide de les continuer. Ma premiere idée fut de fondre tout mon travail, & de m'approprier ce que j'avois extrait de meilleur. Ce plan demandoit de la patience & du tems pour ſon exécution, ce n'eſt point ce qui m'empêcha alors de le ſuivre; mais je jugeai par l'expérience des meilleurs écrivains que leurs raiſons en avoient ſi peu impoſé, que l'on avoit préféré de laiſſer ſubſiſter les abus leſquels

avoient

avoient à la fin anéanti les Etats qui les avoient ſouffert. Mr. le Maréchal de *Puyſegur* déclare lui-même qu'il auroit pu donner *ſon art de la Guerre* dès 1694, mais qu'il avoit reconnu que pour faire revenir des préjugés il faut un nom qui en impoſe ?

Réuniſſant tout ces motifs en moi-même, & ne pouvant avoir à cet égard d'autre guide ni conſeil, je me déterminai à laiſſer ſubſiſter mon premier ouvrage & à y joindre les *Notes*, ainſi que le tout paroît aujourd'hui. Ces *Notes* n'étoient point encore rédigées lorſque pour l'abſence de mon Protecteur, j'envoiai à Mr. ſon pere (*) une copie de mon Mémoire que je remis enſuite avec les *Notes* à mon Protecteur lui-même (†). Les circonſtances *générales & particulieres* n'étoient aucunement favorables aux vues que je m'étois formé, j'étois, par ma ſituation à même d'en être perſuadé; je devois attendre d'autres momens, ils étoient ſubordonnés à la vie de mon Protecteur. A peine arrivé à l'Armée, il fut bleſſé à la Bataille d'*Anrad* du 23 Juin (‡). Ses qualités du cœur & de l'eſprit lui avoient acquis les ſuffrages univerſels: la Nation avoit les yeux ouverts ſur lui, il auroit juſtifié toute l'idée qu'elle en avoit. Pour le bien juger, il faut l'avoir vu immédiatement après ſa bleſſure, il faut l'avoir vu ſur un lit étendu dans le milieu d'une Chambre, ſouffrant tout ce qu'il eſt poſſible d'imaginer; dans cet état il reçoit l'Officier député de

(*) Le 8 Décembre 1757.

(†) Le 1 Mars 1758.

(‡) C'eſt Mr. le Comte de *Giſors* fils unique de Mr. le Maréchal Duc de *Belle-Iſle*. Il commandoit en Chef le Corps des Carabiniers Royaux; l'attaque & la défenſe qu'il fit à leur tête feront à jamais mémorables.

de ſon Corps pour lui témoigner ſon regret, & ſa douleur. De quoi s'occupe cette victime infortunée? Parle-t-il de ſes bleſſures? Se plaint-il? Non; il s'informe des Chefs des différentes Brigades de ſon Corps, de quelques Officiers en particulier, du Corps en général, il ajoute, „ *En tout cas j'ai la ſatisfaction d'avoir percé* „ *la ligne de l'Ennemi à la tête de mon Corps*"; & finit par parler des manœuvres à faire une autre fois.

Que demande-t-il aux perſonnes qui ſont auprès de lui? Quelles ont été les Diſpoſitions? Quels Corps ont donné? Quelle eſt la perte? Ce que l'on ſe propoſe de faire?

Tels étoient les ſoins & les inquiétudes de ce jeune Héros. Les douleurs lui laiſſoient à peine le loiſir de reſpirer, il les ſoutenoit avec une conſtance qui paroiſſoit bien ſupérieure à ſes forces; on lui ouvre le côté pour en tirer la balle, opération cruelle, à peine lui échape-t-il quelques ſoupirs? Le Seigneur qu'il ſervoit ſi fidélement lui donnoit des forces, il l'appella à lui le quatrieme jour, ſon paſſage fut doux & tranquille, il mourut de la mort des juſtes.

Je l'avois joint deux heures après ſa bleſſure, je ne le quittai plus d'un inſtant. Les Perſonnes qui ont éprouvé la douleur pourront ſe faire une idée de la mienne, quelle étendue elles puiſſent lui donner, je doute qu'elle approche de la réalité. S. A. S. le Prince *Ferdinand* ordonnna qu'il fût enterré avec toute la pompe d'un Officier-Général, pour qui S. A. avoit perſonnellement des ſentimens diſtingués (*).

Les

(*) *Dans des tems plus heureux Son Alteſſe m'honoroit de ſes bontés*, me diſoit Mr. de Giſors, lorſque dans la nuit qui ſuivit la bataille je le déterminai à ne point ſortir de *Neuſs*: & il répéta la même choſe à l'Officier

Les Officiers *Hanovriens*, les Soldats, témoignerent beaucoup de regret de cette mort. A l'Armée de *France*, à la Cour, dans tout le Roiaume on lui donna des larmes ſinceres; & c'eſt ſur ſon tombeau qu'il eſt permis d'écrire ce que *Tacite* dit d'*Agricola*, *finis vitæ ejus nobis luctuoſus, Patriæ triſtis, extraneis etiam, ignotiſque non ſine curâ fuit.*

Après cette digreſſion que l'on ne doit pas regarder comme un Eloge, n'y en aiant aucun au-deſſus duquel cet illuſtre défunt n'ait été, je reviens au fonds de mon ſiſtême, & c'eſt avec la plus grande ſatisfaction que je vais rendre compte de mes principes.

J'aurois pu donner ce Mémoire dès 1757 ou 1758; des motifs particuliers m'ont engagé de tarder, & quoiqu'ils n'aient pas réuſſi, je ne crois pas devoir en avoir de regret; j'ai toujours eu pour maxime celle de *Periclès*, qu'il ne *faut pas ſe repentir d'avoir ſuivi un Projet, quand même il n'auroit pas réuſſi, les événemens étant auſſi incertains que les penſées des Hommes.* Le premier état de l'homme eſt d'*Etre*; l'*Etre* ſuppoſe des beſoins, par conſéquent ſes premieres diſpoſitions tendent naturellement à cet objet, d'où il ſuit que l'*Intérêt* eſt le premier mobile de toutes ſes actions (*). Tel eſt le premier principe que j'ai jugé devoir établir; comme il agit également ſur les Princes & ſur les Rois, qu'il eſt lié à l'exiſtence de l'homme, il ne demande ni définition, ni un plus grand développement; dans le ſens que

cier de Huſſars Hanovriens qui lui amena la premiere garde à l'inſtant du départ du Quartier Général François.

(*) Le Juriſconſulte dit, *l'intérêt eſt la meſure des actions des Hommes.*

que je lui donne, & l'application que j'en fais, il n'eſt ſujet à aucune mauvaiſe interprétation; quiconque voudroit le condamner s'éleveroit contre la nature même, il auroit contre lui le témoignage de ſa conſcience, ſes actions, ſes démarches.

L'amour de la gloire, l'honneur, ne ſont dans l'ordre des choſes que le ſecond mobile. Ils ſont l'effet de l'éducation, de l'inſtitution & de la réflexion, réflexion qui doit toujours être agiſſante, toujours ſe renouveller, ſans quoi elle eſt ſujette à faillir, même à s'éteindre. Ces deux qualités ſont cependant capables des plus grands effets. Les Hiſtoires de tous les tems & de tous les Peuples en fourniſſent les plus beaux exemples. J'en rapporte pluſieurs dans les Notes.

„ Les deux objets les plus généraux du deſir des „ hommes, (dit un Auteur) ſont les *Richeſſes* & les „ *Honneurs;* entre ces deux objets, c'eſt des *Honneurs* „ dont ils ſont le plus avides, lorſque ces *Honneurs* „ ſont diſpenſés d'une maniere flatteuſe pour l'Amour-„ propre. Le deſir de les obtenir rend alors capables „ des plus grands efforts, & c'eſt alors qu'ils operent „ des prodiges".

Les *Richeſſes* ſont ce qu'on appelle *Intérêt;* me voilà d'accord avec cet Auteur.

*La diſpenſation des honneurs* rend mieux que tout ce qu'il ſeroit poſſible d'ajouter, qu'ils ne ſont que l'effet de l'Education, de l'Inſtitution, & de la Réflexion; & enfin qu'ils ſont liés à *l'intérêt* qui eſt toujours leur cauſe; „ en effet l'homme ſenſible pour lui ſeul, indiffé-„ rent pour les autres, n'eſt ne ni bon, ni méchant,

(*) mais

„ (*) mais prêt à être l'un ou l'autre, ſelon qu'un in-
„ térêt commun le réunit ou le diviſe (†)". Le grand art du Légiſlateur eſt donc de trouver les moiens, qui, aiant pour but l'intérêt & le bien être général, ſatisfaſſent chaque être en particulier dans les choſes les plus capables de le ſéduire, & de l'amener aux vues du Légiſlateur. Mr. de *Monteſquieu* qui connoiſſoit bien le cœur de l'homme s'explique ainſi, „ l'homme, cet ê-
„ tre flexible, ſe pliant dans la Société aux penſées, &
„ aux impreſſions des autres, eſt également capable de
„ connoître *ſa propre nature*, lorſqu'on la lui montre,
„ & d'en perdre *juſqu'au ſentiment*, lorſqu'on la lui dé-
„ robe". Ces deux ſentimens renferment le développement du cœur humain, ils prouvent ſeuls la poſſibilité de mon ſiſtême, la néceſſité qu'il y a de l'admettre, & les avantages qu'il produira. J'y ajouterai la concluſion tirée du premier de ces Auteurs, „ *il eſt donc*
„ *abſurde de vouloir cacher aux hommes le Principe qui les*
„ *meut ; Monteſquieu* avoit dit, *il n'eſt pas indifférent que*
„ *le Peuple ſoit inſtruit* "; ce qui a beaucoup d'analogie. L'homme eſt donc capable de tout; mais il a beſoin de guides; ces guides ſont les perſonnes chargées de ſa conduite, ce ſont les Rois eux-mêmes, & les Miniſtres auxquels ils confient une portion de leur autorité, pour en uſer à leur décharge ſuivant le contract primitif fait entre les Princes & les Nations. Or, ſi l'on demande, à quoi les Rois, & les Miniſtres doivent guider les Peuples?

(*) *Végece* diſoit déja de lui qu'il ne naît pas brave, que beaucoup le deviennent par la force de l'Inſtitution.

(†) *De l'Eſprit Diſcours* 2 *Chap.* 24.

ples? C'eſt, répondra-t-on naturellement, à ce qui eſt de mieux pour l'un & pour l'autre; & c'eſt préciſément ce double objet que j'ai eu en vue. Quoi de plus glorieux à un Prince, quoi de plus avantageux, que d'avoir une grande Population? Quoi de plus glorieux pour lui, que de montrer des forces redoutables avec un petit nombre de Troupes? Quoi de plus honorable, que d'avoir ces Troupes bien compoſées, bien formées, & bien entretenues, ſans ſurcharger l'Etat, ſans le dépeupler? Quoi de plus glorieux à une Nation, que d'être capable de ſe ſoutenir par ſes propres forces, par ſes membres? Mais quoi de plus juſte, ne dois-je pas ajouter, quoi de plus néceſſaire, que de rendre participant de l'aiſance, du bonheur, & de la gloire publics, ceux qui procurent & ſoutiennent tous ces avantages, aux dépens de leurs jours? Le Soldat conduit ſelon tous les principes dont il eſt ſuſceptible, aſſûrera tous les avantages que j'en promets; tous ceux qui ont étudié les Hommes conviennent qu'il eſt un art de les néceſſiter aux actions héroïques. Cet art conſiſte à unir les ſentimens du premier & du ſecond ordre, *intérêt perſonnel*, *amour de la gloire*, *honneur*, *eſpoir*. Le Prince qui parviendra à cette heureuſe réunion, réunion auſſi poſſible que deſirable, atteindra le *non plus ultra*.

Le projet que j'ai l'honneur de préſenter eſt établi ſur ces principes, il tend à aſſurer au Soldat *l'être*, & un être aiſé & honorable (*). Les moiens que j'emploie ſont

(*) *Grotius* diſoit du Peuple, „ il ne ſuffit pas qu'il ſoit pourvû des „ choſes abſolument néceſſaires à ſa conſervation, & à ſa vie, il faut en„ core qu'il l'ait agréable". Ce qui a déja beaucoup de rapport à l'état du Soldat.

ſont tout à fait ſimples, ils ſont naturels, ils répondent aux génies de toutes les Nations inſtruites, ils ſont fondés ſur des ſentimens dont tous les hommes ont le Principe en eux-mêmes; tous ne les éprouvent pas, parce qu'ils ſont étouffés par des cauſes étrangeres. Ce ſont ces ſentimens que j'ai tâché de développer, & de réunir ſous un ſeul point d'intérêt, dans la vue de leur donner toute l'activité, & toute la force dont ils ſont ſuſceptibles; ſentimens que j'éprouve continuellement, & qui ſont attachés à mon exiſtence; mon langage n'eſt que le langage du cœur, il n'a pas beſoin de raiſonnement, ni de diſcuſſion, que l'on conſulte tous les hommes, l'on apprendra de quel côté eſt l'opinion la plus nombreuſe.

„ Bien des vérités ne ſe feront cependant ſentir „ qu'aprés qu'on aura vû la chaine qui les lie à d'autres, „ plus on réfléchira ſur les détails, plus on appercevra „ la certitude des Principes; ces détails mêmes, je ne „ les ai pas tous donnés, car qui pourroit tout dire ſans „ un mortel ennui (*)?"

Un Docteur de l'Egliſe avoit coutume de dire, „ ſi „ je parle à des indifférens, ils ne ſavent ce que je „ dis; il deſiroit dans ſes auditeurs l'amour, le goût, „ le deſir (†); il regardoit impoſſible de communiquer „ à quelqu'un une ardeur dont l'on n'étoit pas ſoi-même „ pénétré". *Horace* diſoit déjà dans ce ſens, *ſi vis me flere, incipe flere.* Comment prêcher aux Soldats l'amour de

(*) Maxime de *Montesquieu* que j'oſe appliquer à mon Mémoire.

(†) *Si frigido loquor, neſcit quod loquor. Da amantem, da anhelantem, da ſitientem, & ſcit quod loquor.* St, Auguſtin.

de la gloire, l'honneur, & les ſentimens qui les font agir lorſqu'ils ne peuvent leur être d'aucun avantage? Comment leur prêcher le desintéreſſement par des perſonnes qui n'ont d'autre objet que l'intérêt, d'autres vues que d'avoir des places, des appointemens, des émolumens? C'eſt certainement vouloir allier les contraires, choſe impoſſible en Morale, comme en Phiſique. „ L'homme capable de tout peut perdre juſqu'au „ ſentiment de ſa nature, *lorſqu'on la lui dérobe*".

Tel eſt exactement l'état du Soldat, l'on voudroit preſque lui faire méconnoître ſon origine, lui faire oublier que s'il eſt homme, il eſt d'une eſpece totalement différente de tous les autres, l'on peut même dire que ſi le Soldat n'avoit de lui & de ſon état que les idées qu'on tâche de lui inſpirer, il ne ſeroit qu'une vraie machine; un Officier-Général emploié à l'Armée voulant peindre l'état des Troupes, & les remedes qu'il convenoit d'y apporter, écrivoit „ *il faut de l'argent aux Officiers, & des coups de bâton aux Soldats*".

J'ai ſuivi un plan diamétralement oppoſé, regardant tous les hommes égaux dans la naiſſance, ne trouvant de différence entre eux que celle que l'éducation, l'intérêt, & les préjugés y apportent; j'ai été perſuadé qu'ils étoient tous, ou presque tous, également capables, & ſusceptibles des mêmes impreſſions, ſentimens dont je cherche à inſpirer la perſuaſion. Pour mettre le Soldat en état d'en faire la preuve, j'établis une *Election*, au moien de laquelle tous les Soldats deviendront également intéreſſés à acquerir d'abord toutes les connoiſſances de leur état; enſuite à montrer dans toutes les occaſions les plus grandes qualités, la plus grande bravoure aſſurés qu'au-

qu'aucune de leurs actions ne peut jamais rester inconnue, que les mauvaises seront punies, & les bonnes récompensées ; puisque chacun sera toujours avec ses juges, qu'il jugera lui-même. Mais il ne parviendra au Grade d'Officier qu'après avoir fait plusieurs preuves semblables qui le tiendront dans la nécessité d'en donner tous les jours de nouvelles.

Ce projet, très simple en lui-même, renferme cependant un changement assés considerable, dans la constitution présente du *Militaire*. Mais lorsque *Lycurgue*, *Solon*, & autres Législateurs voulurent faire des Républiques de Heros, les vit-on par des marches lentes & incertaines, procéder par des changemens insensibles ? Ces grands Hommes échaufés de la passion de la Vertu, animés de la gloire, ne douterent pas qu'en les faisant agir suivant le génie des Nations qu'ils vouloient enflammer, ils ne fussent assûrés d'un succès entier. Le grand point pour la réussite de mon Projet est donc de savoir, si l'Infanterie Françoise est un objet assés important pour que le Roi qui doit procurer le mieux-être du Roiaume, en soit déterminé à faire le changement qui assûre ce mieux-être, ou, si cette Infanterie a acquis toute la perfection dont elle est susceptible ? Si l'Infanterie est un objet trop peu important, ou, si elle dans le meilleur état possible, je conviens que mon Mémoire est sans objet. Hobbes avoit coutume de dire que le présent étoit assés gros du passé, pour pouvoir juger de l'avenir. Si, par ce qui se passe maintenant, & par ce qui s'est passé depuis le commencement de cette Guerre, nous jugeons de l'avenir, quel espoir ? L'on ne peut sans douleur rappeller des circonstances aussi

peu ſatisfaiſantes, elles doivent ouvrir les yeux; c'eſt déja une partie de mon objet.

Il eſt un changement néceſſaire dans la Conſtitution du Militaire. Est-ce uniquement à l'égard du Soldat, ou de l'Officier? Est-ce à l'égard de l'un & de l'autre? M. le *Maréchal* de *Belle-Iſle* paroît maintenant (*) très occupé de ces objets, l'on ſait les ordonnances à l'égard de l'Infanterie Allemande, des Corps connus ſous le nom de Volontaires &c. Ailleurs je prendrai la liberté de dire quelque choſe de mes ſentimens ſur ces operations, je me contenterai de dire ici que de petits moiens produiſent toujours de petits effets; & comme en morale, ainſi qu'en phiſique & en mécanique, les effets ſont toujours proportionnés aux cauſes, l'on voit ques les avantages d'un pareil changement ne peuvent être que foibles.

*L'honneur*, dit l'illuſtre Montesquieu, *eſt le principe des Monarchies.* C'eſt le ſentiment particulier, & le caractere diſtinctif de la Nation Françoiſe. Dans tous les Etats les loix doivent être relatives *à leur nature*. c'eſt-à-dire à ce qui les conſtitue, & *à leur principe*, c'eſt-à-dire à ce qui les ſoutient & les fait agir. Plus ces principes ſont en vigueur, plus le Gouvernement eſt ſtable. Plus ils s'alterent & ſe corrompent, plus le Gouvernement incline à ſa deſtruction. La *France* eſt un Etat Monarchique: le Militaire tient à ſa Conſtitution; comment cependant eſt-il compoſé, formé, ſubſtanté & adminiſtré? Le Principe de la Monarchie, & de l'exiſtence Militaire, eſt donc violé; quelle en eſt la conſéquence? La décadence du Militaire, laquelle entraîneroit

(*) (Mars 1760)

roit la deſtruction de la Monarchie. J'en appelle à l'Hiſtoire, principalement des Carthaginois, & des Romains. Les mêmes cauſes ont toujours eu, & auront toujours les mêmes effets. Oui, un bon Militaire eſt l'ame & le ſoutien des Etats. Et les Princes, ſemblables à ce ſculpteur qui, aiant entre les mains un Bois, peut ſelon l'expreſſion du poëte, en faire un banc, ou un Dieu, (*) peuvent à leur volonté faire des Soldats, & ceux-ci ſont ſusceptibles de tous les ſentimens qu'on voudra leur inſpirer. *Alexandre* étoit bien perſuadé de ces deux importantes vérités, ſources de toute ſa gloire; j'en trouve la preuve dans un ſeul exemple. Les Macédoniens las des fatigues de la Guerre, le prient de les licentier. *Alexandre* s'épuiſe-t-il à établir des loix pour les retenir, pour empêcher la déſertion, ou punir les deſerteurs? Non. *Allez ingrats*, leur dit ſimplement ce Prince, *fuiez lâches, je dompterai l'Univers ſans vous, Alexandre trouvera des ſujets, & des Soldats, par-tout où il y aura des Hommes.* *Philippe* ſon Pere pour inſpirer à ſes Phalangiſtes plus d'émulation, & de magnanimité, les honoroit du nom de *Camarades.* *Philippe* & *Alexandre* parloient ainſi, parce que pleins de la paſſion de la gloire ils étoient perſuadés que leurs Soldats en étoient également animés. Le grnad Condé n'en jugeoit-il pas de même; il avoit regardé comme un germe d'émulation pour les Soldats le projet de faire enregiſtrer dans chaque Regiment le nom de ceux qui ſe ſeroient diſtingués par quelques faits, ou quelques dits mémorables. Je peux auſſi placer dans ce genre le compliment que

S.

(*) *Incertus ſcamnum faceret, an Priapum? maluit eſſe Deum.*

S. A. S. le Duc *Ferdinand de Brunswick* a fait faire à toute ſon Armée le lendemain de la Bataille de *Minden*. Ces Princes, ces Généraux avoient ſans contredit des ſentimens d'honneur & de gloire; mais à quoi auroient ils abouti, & tout ce qu'ils leur faiſoient dire, s'ils n'avoient trouvé les mêmes diſpoſitions chez les Soldats qu'ils commandoient? Pouvons nous jamais être frappés, que des ſentimens qui nous affectent nous-mêmes? Mais quels que ſoient ces ſentimens, il eſt de leur nature, ainſi que de celle de tout deſir, de s'éteindre s'ils ne ſont pas nourris par l'eſpérance; encore lorſque de nouveaux perils qui ſe ſuccedent continuellement mettent à de nouvelles épreuves, combien de momens critiques, combien de momens de tentation, s'ils ne vont point juſqu'à ſe manquer? J'en appelle à tous les grands Hommes. Un homme livré à lui-même, expoſé à des ſoufrances, à des perils continuels, ſans eſpoir de gloire, d'honneur, ni de mieux-être, (ainſi qu'on tient le Soldat) n'eſt il pas dans le cas du découragement, du déſeſpoir, ou, pour tout dire en deux mots, *hors de l'état de l'homme*? C'eſt *à cet Etat que je veux ramener le Soldat*, il en a été banni trop longtems, c'eſt par-là que je veux mettre un Prince en état d'exécuter de grandes choſes avec peu de monde.

Puisqu'une Paix perpétuelle pour l'Europe, telle que la deſiroit le grand Roi *Henry IV*, & qu'il l'auroit procurée, n'eſt plus qu'une belle ſpéculation malgré tout ce qu'en a écrit l'Abbé de *St. Pierre*; & qu'au contraire la Guerre eſt indiſpenſable, ne doit-on pas au moins y emploier le moins de monde poſſible? Tous les Princes ſemblent aujourd'hui avoir fait les derniers efforts

pour

pout mettre, & tenir ſur pied des Armées beaucoup ſupérieures en nombre, à ce que leurs Etats le comportent; de-là la décadence de l'Agriculture, du Commerce; de-là enfin la miſere de leurs Peuples. „ *Il y eut un* „ *tems*, dit *Montesquieu*, *où Rome ne pouvoit plus ſe ſou-* „ *tenir avec ſes Soldats, ni ſans Soldats; c'eſt le moment* „ *de ſa chute*". Lorſque la *France* avec moins de territoire, avoit une Population beaucoup plus nombreuſe qu'aujourd'hui, ſon Militaire n'étoit que moitié en nombre: maintenant que ſa Population eſt conſidérablement diminuée, ſon Militaire eſt doublé. Est-ce l'effet d'un ſentiment de faibleſſe & d'inſuffiſance perſonnelle, qui nous faiſant mal juger de nos ſemblables, compte peu ſur chacun d'eux? Je perſiſte cependant dans mes ſentimens, *l'homme eſt capable de tout*; mais il faut ſavoir le juger, il faut ſavoir l'emploier. *Turenne* jugea *Marlborough* dans le jeune *Curchill*, parce qu'il étoit *Turenne*. Le Prince *Eugene* ne fut point jugé à la Cour de *Louis XIV*, ou il le fut mal; étoit-ce ſa faute (*)? Si *Alexandre* n'avoit pas eu à exécuter par lui-même ſon Projet de la Conquête de l'*Aſie*, jamais il ne ſeroit parvenu à perſuader aucun Prince de ſa poſſibilité; & ſon Projet auroit été regardé au plus comme une belle viſion. Heureuſement pour *Alexandre*, il n'étoit comptable qu'à lui-même, il ſe jugea, & il exécuta. Combien de ſortes de connoiſſances ne réuniſſoit pas ce Prince? Quelle étendue de génie? Sa réponſe à *Par-*

*menion*

(*) Mais *Louis* dans ſa Cour méconnut un jeune Aigle,
Fils tendrement cheri de Bellone & de Mars,
*Eugene*, le ſoutien du Trône des Ceſars.

*Grand & bel Eloge donné par un Grand Maître. Art de la guerre du Philoſophe de Sans Souci. Chant. I.*

*menion* étoit l'effet de toutes ſes combinaiſons (*). Les devoit-il à l'âge, & à l'expérience? Il n'avoit que 20 ans quand *Philippe* mourut, & à 26, il avoit *avec une petite Armée* gagné trois Batailles contre *Darius*, & conquis l'*Aſie*. *Alexandre* pour s'engager à cette conquête, avoit autant jugé ſes Ennemis ſur *leur adminiſtration intérieure*, que ſur leurs forces Militaires; c'eſt que ce Prince étoit un grand homme, & aucune connoiſſance n'eſt étrangere à un grand homme. Ainſi chez les *Romains* floriſſans le même homme étoit de Robe, d'Epée, de Politique & de Finance; *les Généraux des Armées* étoient tirés de l'*ordre Conſulaire*, auquel ils revenoient après avoir fini leurs expéditions. Combien d'hommes l'on emploie aujourd'hui dans les Etats pour faire ce qu'un ſeul *Romain* étoit capable de faire? Ne voïons nous pas des Places qui ne ſont faites que pour une Perſonne, partagées entre deux, & trois, en faire des eſpeces de Triumvirats? Eſt-ce par ce que l'homme ſe connoit, ou parce qu'il ne ſe connoit point? *Végece* diſoit à l'*Empereur*, „ le courage n'a point dégénéré „ chez les Hommes, les Terres qui ont produit les „ Lacédémoniens, les Athéniens, les Marſes, les Sam- „ nites, les Pelignes, & *nos peres mêmes*, *ne ſont pas* „ *épui-*

(*) Darius fait propoſer des conditions de paix à Alexandre: ce Prince demande à Parmenion ſon Confident, ſon ami, quel eſt ſon ſentiment: *je les accepterais*, dit celui-ci, *ſi j'étois Alexandre. Et moi auſſi*, répondit Alexandre, *ſi j'étois Parmenion.* Cet exemple eſt une belle preuve que l'on juge tout d'après ſoi-même. Avant l'événement Parmenion paſſa pour avoir raiſon, parce que partout il y a peu d'Alexandres capables de juger d'un coup d'œil leur ſituation, leurs forces & celles de leurs ennemis. „ Pour juger, dit Montaigne, des choſes grandes & hautes, il „ faut une ame de même; autrement nous leur attribuons la vue qui „ eſt le nôtre".

„ *épuiſées*". L'intérêt & les motifs ſont aujourd'hui la différence du tout.

Les *êtres phiſiques* ſont originairement produits par la *création*: les *êtres moraux* ſe forment par l'*inſtitution*; les qualités morales n'étant point de la nature des êtres qui les poſſedent, elles leur viennent par des principes extérieurs qui les engagent & les déterminent à les acquérir par l'utilité dont elles ſont, par l'honneur, par le bien, par les autres avantages qu'elles peuvent procurer: ce ſont elles qui gouvernent les ſociétés particulieres, le monde entier. La valeur, la bravoure, les connoiſſances militaires, les actions qu'elles produiſent, ne ſont point attachées par le Créateur à la nature de l'homme, ce ſont des *modes* qui lui ſont libres, il eſt maître de les acquérir ou non; mais il ne le peut que par l'étude conſtante de ſoi-même, par l'application à combiner ſes forces, par les exemples, par les ſentimens d'honneur, par les motifs d'intérêt, par tous autres avantages qui peuvent & doivent lui revenir, par la crainte des peines & des châtimens, ſi l'on veut; enfin par les loix & par la direction des ſupérieurs à qui les ſociétés ont tranſmis le droit de commander & de preſcrire des devoirs & des obligations, à ceux qui leur ſont ſoumis. Le terme d'*Inſtitutions* ſemblant rendre parfaitement toute l'idée que l'on peut ſe former à ce ſujet; & ces Mémoires aiant pour objet de donner à l'homme Soldat les qualités & les vertus morales qui conſtituent ſon état particulier, qui lui en rendent les connoiſſances précieuſes & cheres, qui le portent aux belles actions, qui lui font regarder comme un devoir le ſacrifice généreux de ſes jours pour la gloire de ſon

Roi, pour l'honneur, pour le bien de ſa Patrie, qui l'élevent au-deſſus de ſes égaux, qui le diſtinguent de la foule, ou qui développent en lui les talens & les qualités qui en font un homme tout autre de ce qu'il étoit auparavant; j'ai pu donner à cet ouvrage, tout informe il ſoit encore, le titre d'*Inſtitutions Militaires*. „ Si la „ vertu, le courage, & par conſéquent les paſſions „ dont les Soldats ſont animés, ne contribuent pas „ moins au gain des Batailles, que l'ordre dans lequel „ ils ſont rangés, *un traité ſur l'art d'inſpirer ces paſ-* „ *ſions* ne ſeroit pas moins utile, que l'*excellent traité* „ *de l'illuſtre Chevalier Folard ſur la Tactique* (*)", or je demande ſi aucun ſiſtême peut mieux contribuer à un pareil avantage, que celui propoſé dans cet ouvrage? Le Lecteur en décidera. „ *Caton l'ancien* qui avoit „ ſouvent été Conſul, & toujours victorieux à la tête „ de nos armées, penſa qu'il deviendroit plus utile à „ ſa Patrie en écrivant ſur la diſcipline militaire, qu'il „ ne l'avoit été par ſes victoires. Le fruit des belles „ actions eſt paſſager, mais ce qu'on écrit pour le bien „ public eſt d'une utilité durable". *Vég. l. 2. ch. 1. §. 3.* *Xantippe* prêtant ſa ſcience pour tout ſecours aux Carthaginois épuiſés par la défaite de leurs armées, battit *Attilius Regulus*, le mit aux fers avec les débris d'une Armée Romaine toujours victorieuſe auparavant, & termina ainſi la guerre par une ſeule journée. *Annibal* ſe préparant à porter la guerre en Italie prit d'un Lacédémonien des leçons qui furent funeſtes à tant de Conſuls & à tant de Légions, quoique ce Général fût toujours inférieur en nombre & en force aux Romains. De tous tems

(*) De l'Eſprit Diſcours 3. Ch. 25. ſur la fin.

tems les livres ont fait des Héros, *Alexandre* s'étoit formé ſur l'Iliade d'*Homere*, il la portoit toujours ſur lui, & la nuit, il la tenoit ſous le chevet de ſon lit. *Scipion l'Africain* portoit toujours avec lui les œuvres de *Xenophon*, ce fut ſur *Cyrus* ſon Héros, que ſe forma ce grand Capitaine. *Lucullus* partit de *Rome* preſque ſans aucune connoiſſance de l'Art Militaire, en arrivant en *Aſie*, il ſe trouva un Général tout formé. Rien ne le rendit capable de s'oppoſer à ce redoutable Ennemi (*Mithridate*) que la lecture de *Xenophon*, l'Hiſtoire de *Cyrus* eſt le principal de ſes œuvres, *Lucullus* en fit un tel profit étant ſur Mer, qu'il en ſut aſſez après cela pour remporter les célebres Victoires que chacun ſait, & rendre tributaires les plus conſidérables Provinces de l'*Aſie*. Mr. le Maréchal Comte de Saxe qui, malgré tous ſes ennemis, avoit la tête vraiement militaire, comme l'on doit en juger par ſes opérations & par ce qu'il a écrit de la guerre, en avoit appris les arts dans la paix; l'on ſait combien il s'étoit attaché à Mr. le Chevalier Folard qu'il a mené avec lui en Saxe & en Pologne; aimant les leçons vivantes de l'auteur, il ne négligeoit pas d'en prendre dans ſon ouvrage: il l'a fait avec ſuccès, ſes Campagnes ont été glorieuſes, les écrits de ce Général ſont une belle démonſtration qu'il ordonnoit, diſpoſoit & combattoit par principes, non au hazard: qui veut devenir Général doit ſuivre ces exemples.

Le ſiſtême que j'ai l'honneur de préſenter formera nombre de grands Militaires, il en formera de parfaits dans chacun des différens grades. Pour le bien juger, je voudrois qu'il fut lu à la tête de tous les Régimens, je voudrois qu'un jour d'affaire quelques articles en fuſſent lus à la tête des Troupes diſpoſées à combattre;

battre; on pourroit alors les mener à la charge, l'on éprouveroit quels peuvent être les effets des ſentimens? Le projet adopté, chaque Militaire s'empreſſeroit de ſe rendre familiers des principes qui peuvent lui être d'un auſſi grand avantage, il les auroit toujours préſens, particuliérement dans un jour d'affaire, & tout ce que je promets arriveroit réellement.

L'homme, ceux qui écrivent ſur-tout, ſont ſuſceptibles de s'abuſer; Mr. le Maréchal de *Vauban* n'a pas été exemt de cette foibleſſe, (foibleſſe cependant ſi utile, à qui l'on doit peut-être tous les ouvrages, foibleſſe que l'on doit entretenir, elle coûte aſſez cher à ceux qui s'y livrent;) après avoir prouvé la bonté de ſon *ſiſtême de la Dîme Royale*, cet homme vraiment Politique comme Militaire, conclud avec des expreſſions qui annoncent ſa perſuaſion, „ il n'y a donc qu'à prier „ Dieu qu'il béniſſe cet Ouvrage, & qu'il lui plaiſe „ d'inſpirer au Roi d'en faire l'expérience, pour être „ aſſuré d'un ſuccès très heureux pour lui, & pour ſes „ Peuples"; 2 *Partie. Ch.* 2. *ſur la fin.* Il y a peut-être trop de témérité d'approprier à mon ſiſtême une concluſion ſemblable, c'eſt cependant par-là que je finirai cette eſpece de Préface (*).

(*) J'avois donné ces Mémoires ſous le titre de *Moiens pour la plus grande perfection poſſible de l'Infanterie Françoiſe*: j'oſe les préſenter ſous celui d'*Inſtitutions Militaires pour la France ou Végece François*: l'on m'a flatté qu'ils pouvoient le ſupporter; l'on n'a que trop de penchant à croire ce qui intéreſſe ſi fort l'amour propre: je connois ma très grande infériorité. Si cet Eſſai eſt accueilli, j'eſpere cependant que dans peu il ne ſera pas indigne du nouveau titre que je lui donne.

TA-

# TABLE
## DES
# ARTICLES.
## *PREMIERE PARTIE.*


DEDICACE. Page. III

*Idée & Plan de l'ouvrage.* V

*Diviſion de l'ouvrage.* I

PREMIERE PROPOSITION.

*Dans la Conſtitution préſente du Militaire l'on ne fait pas avec* 100,000 *Hommes, ce qu'il eſt poſſible de faire dans la nouvelle avec* 30,000. *Pour opérer cet effet, il faut rendre le Soldat ſusceptible des Grades Militaires par la voie d'Election.* 2

SECONDE PROPOSITION.

*Les maladies détruiſent près d'un tiers des Armées dans chaque année de Guerre. Les Recrues ne les rétabliſſent pas. Le remede eſt d'aſſûrer au Soldat une nourriture ſuffiſante.* 31

TROISIEME PROPOSITION.

*La Déſertion eſt une troiſieme cauſe qui affoiblit conſiderablement les Armées. Le remede eſt de rendre le Soldat ſusceptible des Grades & des Diſtinctions Militaires, & de lui aſſûrer une ſubſiſtance ſuffiſante.* 50

CONCLUSION. 57

ADDITION. *Réponſe à l'objection que ce ſiſtéme demande une pleine Paix pour ſon exécution.* 76

AUGMENTATION *& traitement à faire aux Lieutenans, & Enſeignes,* No. I. 81

DETAIL *des choſes que l'on peut procurer au Soldat au moien d'un ſol d'augmentation par jour; & Augmentation à faire aux Sergens* No. II. 85

COMPOSITION *& Forme à donner au Nouveau Régiment* N°. III. 86


ETAT

ETAT *de l'augmentation de traitement fait aux Officiers de l'Infanterie Françoise par Ordonnance du... Fevrier* 1758. Page. 98

MEMOIRE *sur les Lettres d'Etat.* 108

## *SECONDE PARTIE.*

AVERTISSEMENT *de l'Auteur.* 115

MEMOIRE *pour établir la réunion des quatre parties principales des subsistances de l'Armée.* 117

ETABLISSEMENT *d'une Régie.* 121

PREMIER MOIEN.

*La Régie est plus glorieuse pour le Roi, & plus honorable au Soldat que tous traités.* idem.

SECOND MOIEN.

*La Régie seule peut procurer au Soldat la subsistance qui lui est due.* 122

TROISIEME MOIEN.

*La Régie est moins dispendieuse que les traités.* 123

QUATRIEME MOIEN.

*Réponse aux Objections contre la Régie & la Réunion.* 125

DIRECTION *Et Caisse des Contributions.* 128

ETABLISSEMENT *de Charettes en place de Caissons.* 133

CONCLUSION *des 4 Mémoires précédens.* 137

MEMOIRE *du* 10 *Mai* 1757 *pour fournir à l'Armée du Bas-Rhin les subsistances en fourages & avoines.* 142

# LE VEGECE FRANCOIS.

5

LE Roi entretient pendant la Paix un très grand nombre de Troupes; lorſque la Guerre ſe déclare, Sa Majeſté peut incontinent faire agir des Corps conſidérables; la Campagne de cette Année 1757 en fournit la preuve; plus de 100,000 Hommes de Troupes reglées ſont partis d'abord, celles que l'on a enſuite envoiées tant pour être jointes à l'Armée du *Bas-Rhin*, que pour compoſer l'*Armée de Soubiſe*, & les Bataillons de Milice envoiés à portée de l'Armée pour ſervir aux recrues, leſquels ont déjà été emploiés aux communications, le tout réuni va à près de 150,000 Hommes. Cependant quoiqu'on ne ſoit qu'à la premiere Campagne, qu'il n'y ait eû aucun ſiege, & qu'une ſeule affaire, (celle d'*Haſtenbeek* qui n'a point du tout été meurtriere) on remarque un très-grand affaibliſſement dans les Armées, on eſt dans l'embarras pour les recrues.

Les raiſons en ſont:

1mt. Que l'on ne tire pas du Soldat tout le ſervice qu'il pourroit rendre, s'il étoit conduit par des principes différens; d'où l'on ne fait pas avec 100,000 Hommes, ce qu'on devroit faire avec 30,000.

*Le ſeul remede eſt de rendre le Soldat ſuſceptible des Grades Militaires par la voie d'Election.*

2mt. Que les maladies détruiſent près d'un tiers des Armées dans chaque Campagne, que les Recrues ne peuvent rétablir.

*Le remede eſt d'aſſigner au Soldat une nourriture ſuffiſante.*

3mt. Que la déſertion affaiblit auſſi beaucoup les Armées.

*Chacun des deux remedes précédens tend à la détruire: s'ils ſont réunis, elle ceſſera d'être.*

# PREMIERE PROPOSITION.

Dans la conſtitution préſente du Militaire l'on ne fait pas avec 100,000 Hommes ce qu'il eſt poſſible de faire dans la nouvelle avec 30,000.

*Pour operer cet effet, il faut rendre le Soldat ſuſceptible des Grades Militaires par la voie d'Election.*

Les Hommes ſont conſtitués de telle ſorte qu'il faut un motif à leurs actions (*a*): le retour de tout ce qu'ils font eſt toujours ſur eux. Le Soldat eſt le ſeul que l'on faſſe agir ſans motif, ſans retour ſur lui : il n'eſt regardé que comme un inſtrument qu'on met en œuvre ſuivant le beſoin, que comme une machine à laquelle on imprime tel dégré de mouvement & de viteſſe qu'on juge à propos: de-là il va à une action parce qu'on l'y mene, parce qu'il y eſt forcé (1). Si quelquefois il témoigne une certaine ardeur, ce n'eſt que l'effet d'un premier mouvement que l'on peut dire autant involontaire que volontaire; (les loix de toutes les Nations policées ſe ſont accordées à déclarer involontaires les premiers mouvemens:) celui du Soldat n'eſt point de nature à être entretenu, il ſe rallentit bien vîte, on ne trouve plus la même ardeur, ce ne ſont plus les

(*a*) L'on agite en Philoſophie la queſtion, s'il y a des Actes indifférens.

---

(1) *Cyrus*, près avoir gagné la bataille contre les *Aſſyriens* aſſemble ſes Soldats, & leur dit, „ mes Compagnons, je rends „ graces aux Dieux de tout mon cœur, & je crois que vous en „ faites de même, après avoir obtenu une ſi notable Victoire, „ ſans avoir perdu aucun des nôtres &c. Au reſte je vous avertis que vous ſongiez continuellement à ce que vous venez de „ voir, afin que vous jugiez vous-mêmes ſi on aſſûre plûtôt „ ſa vie par la *valeur*, que par la *fuite*; ſi ceux qui ſe portent „ *généreuſement* dans un combat en ſortent avec un plus heureux ſuccès, que ceux qui n'y vont *que par contrainte*, *Cyrop. Liv.* 4.

les mêmes Hommes (2). Le Cardinal de *Richelieu* qui ſe connoiſſoit en Hommes, & qui avoit bien étudié le génie de la Nation, diſoit, „ il n'y a pas de Nation „ au monde ſi peu propre à la Guerre que la nôtre; la „ légéreté, l'impatience qu'elle a dans les moindres „ travaux, ſont deux principes qui ne ſe verifient que „ trop, ils courent de 100 lieues chercher une Batail- „ le, & n'en voudroient pas attendre l'occaſion huit „ jours" (3).

Nonobſtant ces défauts, & quantité d'autres encore reprochés à la Nation, ſon Militaire a joui dans les ſiecles paſſés d'une très-grande réputation : *au moins a-t-elle eû des effets heureux* ? Il ſemble qu'il ſoit aujourd'hui tombé dans une ſorte de décadence, & comme ce mal conſiſte moins dans le Phyſique de la Nation, que dans le moral, il faut lui chercher un remede de même eſpece. „ L'homme eſt de tous les animaux le plus vivace, „ le plus courageux, le plus fort, le plus adroit, le „ plus abſtinent, celui de tous qui fait le plus aiſément „ pâture de tout" (*b*), ſi on lui donne un motif perſonnel de déploier toutes les qualités, toutes les reſſources qu'il a dans lui, rien ne lui ſera impoſſible, il ſubjuguera les quatre Elémens. Le premier motif qu'on doit lui donner, c'eſt l'*eſpoir* (4); ce n'eſt que lui laiſſer ce

(*b*) Traité de la Population, *Ch.* 1.
*Pherulas* diſoit auſſi, qu'il ne trouvoit point d'animal ſi bon, ni ſi reconnoiſſant. *Cyrop. Liv.* 8.

---

(2) Ne faites cependant pas trop de fonds ſur l'ardeur impatiente des jeunes gens. *Végece Liv.* 3. *Ch.* 2.
Mr. le Maréchal de *Puyſegur* dit, „ qu'il eſt difficile de „ ſoutenir la premiere charge des *François*, mais qu'ils ne „ ſont pas les mêmes à la ſeconde, défaut qui n'eſt pas au- „ tant dans la Nation, que dans la diſpoſition". *Art de la Guerre*, *Tom.* 1. *pag.* 75.

(3) *Céſar* diſoit déja, „ car ſi les *Gaulois* ſont prompts à „ prendre les armes, auſſi perdent-ils aiſément courage, „ quand ils trouvent de la réſiſtance, & qu'il leur arrive des „ diſgraces". *Comment. Liv.* 3.

(4) Dans l'entrétien de *Cambiſe* & de *Cyrus*, où il eſt parlé des devoirs d'un Général d'Armée, *Cyrus* dit qu'il ne trouve rien de plus efficace pour donner courage à des perſonnes que

ce qu'il apporte en naiſſant; l'en priver comme on fait à l'égard du Soldat, c'eſt perdre tous les ſervices qu'on pourroit s'en promettre, c'eſt dégrader l'humanité. Sa condition eſt la plus dure, la plus à plaindre qu'il y ait, expoſé à tous les maux de la vie, ſans participer en rien à ce que la Nature produit pour l'adoucir, obligé de ſacrifier ſes jours pour des agrémens & des plaiſirs qu'il ne connoit point, il gagne les Victoires, & il n'en jouit pas, tout le péril eſt pour lui, & il ne partage ni la gloire, ni la récompenſe; s'il eſt naturel d'omettre une Action quand aucun motif n'y détermine, le Soldat ſeroit-il coupable de ne ſe porter à aucune? A la Guerre, le danger perſonnel fait naître dans tous les Hommes une bravoure à peu près égale, & l'Amour-propre qui cherche à ſe diſtinguer fait le reſte. Si donc il étoit poſſible qu'une Armée fût entiérement compoſée de gens d'élite, comme Officiers, Mouſquetaires, Chevaux Légers, Gendarmes, &c. quels prodiges de valeur ne pourroit-on pas en attendre? Que l'on introduiſe l'*émulation* parmi les Soldats (5), qu'on leur rende

---

*de les remplir de bonnes eſpérances. Cambiſe* l'exhorte à ne point en donner de trompeuſes. *Liv.* 1.

*Et ailleurs*, *Cambiſe* faiſant le partage de ſes vaſtes Etats entre ſes deux fils, dit à l'ainé dont la portion étoit la plus conſidérable, „ ſçache auſſi, *Cambiſe*, que ce n'eſt point ce ſcep„ tre d'or qui conſervera ton Empire, les amis fideles ſont „ aux Rois les véritables ſceptres, & les plus aſſurés apuis de „ leur Puiſſance. Mais ne penſes pas que les hommes naiſſent „ *fideles*, la *fidelité* n'eſt point de leur nature, autrement tous „ les hommes ſeroient tels; il faut que chacun acquiere *ces* „ *fideles amis*, & cette acquiſition ne ſe fait point *par la vio*„ *lence*, *mais par les bienfaits*". *Cyrop. Liv.* 8.

Les *vrais amis des Rois*, ſont *de bonnes Troupes*, & comme ſuivant *Végece*, peu de gens naiſſent braves, mais beaucoup le deviennent par la force d'une bonne Inſtitution; il faut que le *Soldat* ſoit déterminé par l'honneur & par les récompenſes à acquérir la valeur, & les autres qualités militaires.

(5) Les Grecs & les Romains ont toujours eû la plus grande attention d'entretenir parmi leurs Troupes l'*émulation*, qui a produit ces grandes Actions qui paſſeront à la poſtérité la plus reculée. Peut-on lire ſans admiration ce que *Céſar* raconte de deux

de l'*eſpoir*, qu'on admette mon Siſtême, le Roi n'aura plus dans ſes Armées que des Officiers, Mouſquetaires, &c. c'eſt-à-dire, que tous ceux qui compoſeront ſes Armées ſeront véritablement des *Soldats*, nom autrefois ſacré pour déſigner un grand Militaire. Les Officiers, Mouſquetaires, &c. ſont des hommes, & entre un homme & un homme, il n'eſt de différence que celle que les ſentimens, ou les motifs y apportent. L'Officier, le Mouſquetaire, &c. combattent pour eux-mêmes; la gloire ou la récompenſe, ſouvent toutes les deux en même tems accompagnent & ſuivent toutes leurs Actions. Que ſont-ils cependant que chacun des Soldats ne faſſe? pourquoi donc celui-ci eſt-il ſeul privé de la gloire, de la récompenſe, & même du mérite d'une belle Action? Si ce n'eſt que la récompenſe d'une belle Action eſt la gloire de l'avoir faite, & à cet égard il faudroit regarder le Soldat comme le ſeul vraiment grand, vraiment heureux; mais on ne doit pas ſe promettre dans l'homme, une perfection auſſi grande (*c*). La gloire du Général a quelque choſe de commun avec celle du Soldat pris en Corps: elles ont entre elles une mutuelle relation, elles ſe prêtent un ſecours réciproque. Le Général projette, ordonne, le Soldat exécute; mais

(*c*) *Ultra quam ſatis eſt virtutem ne petat ipſam.*

---

deux Centurions de la troiſieme Légion nommés *Q. Pulfio* & *L. Varenus*. Ils étoient perpétuellement en conteſtation ſur celui des deux qui l'emporteroit. Dans le tems qu'on ſe battoit le plus vivement aux retranchemens, *Pulfio* dit à *Varenus*, que tardez-vous, & quel lieu plus propre attendez-vous pour faire connoître votre valeur? Ce jour décidera de nos différens. A ces mots, il ſort du camp, s'élance dans le plus épais des Ennemis, & un inſtant après, *Varenus* ſe trouve engagé d'honneur à le ſuivre. *Pulfio* lance ſon javelot ſur les Ennemis, & en perce un qui s'avançoit; les Ennemis font une décharge ſur lui, ſon bouclier eſt percé d'un dard, *Varenus* accourt à ſon ſecours, les Ennemis croiant *Pulfio* mort, ſe tournerent tous contre *Varenus*, il ſe défend, en tue un, écarte un peu le reſte; mais emporté par ſon ardeur, il tombe dans un endroit creux, & eſt auſſitôt enveloppé. *Pulfio* vient à ſon tour le ſecourir, & tous deux après avoir tué pluſieurs Ennemis ſe retirent couverts de gloire; chacun d'eux dut la vie à ſon rival

mais elles different en ce que le Général confond celle du Soldat avec la ſienne, & qu'il en jouit (6), tandis que le Soldat après avoir mérité, eſt ſans jouiſſance: il reſte toujours Soldat, & Soldat malheureux, après la Bataille gagnée, comme après la Bataille perdue (7).

*L'eſpoir, l'émulation, l'amour de la gloire* établis (8), chaque Soldat ſe portera avec empreſſement à ſon devoir, il s'en acquitera avec zele, il ſentira qu'il travaille pour lui, toutes les difficultés s'applaniront, rien ne lui paroîtra impoſſible, il ne diſtinguera plus dans les combats la gloire du Roi, de la Nation, de ſon Corps, du Général, de la ſienne propre, il en fera un mélange heureux pour ne les rendre plus qu'une, qui par cette réunion prendra un nouvel accroiſſement: la gloire environnera donc le Soldat, & la récompenſe, ou l'intérêt (9), premier mobile de toutes les Actions, que l'on peut

---

(6) Dans cet entrétien de *Cambiſe* & de *Cyrus*, dont j'ai déja parlé, *Cyrus* répond à ſon pere, „ il faut donc qu'un *Chef* „ ſçache mieux ſupporter la fatigue, que ceux qui ſont ſous „ lui? Cela eſt vrai, reprend *Cambiſe*, mais mon fils, ſçachez „ que les mêmes travaux n'incommodent pas également *le Capitaine & le ſimple Soldat*; car le Général d'Armée trouve „ un grand ſoulagement à ſes peines dans la gloire de ſon emploi, & dans la connoiſſance qu'il a, que pas une de ſes „ Actions ne ſera étouffée dans le ſilence".

*Céſar* avouoit que les lauriers de la Victoire ſont toujours partagés entre le Général, le Soldat & le Hazard.

(7) Chez les Romains, on accordoit des prix après le combat, à ceux qui avoient bien fait; on décimoit quelquefois ceux qui avoient lâché le pied, & on tuoit à coups de bâton ceux ſur qui le ſort tomboit.

Chez nous, comme il n'eſt point de récompenſes à eſpérer, il ſeroit peu juſte d'établir des peines.

(8) *Cyrus* termine ſon diſcours aux 200 Gentilhommes, que *Cambiſe* ſon pere avoit nommés pour Chefs des Troupes, qu'il deſtinoit pour le ſecours du Roi *Cyaxare* ſon beau frere, par ces mots: „ enfin vous avez l'ame pleine de cette *belle Paſſion* qui fait les grands guerriers, je veux dire „ *de l'Amour de la gloire*". *Liv.* I.

(9) *Végece* dit que les anciens avoient ſagement établi que la moitié des gratifications qu'on fait aux Troupes fût miſe en dépôt aux *Enſeignes*: entretenus aux dépens de l'Etat, ils ſe font

peut dans ce moment confondre avec la récompenſe, lui fera embraſſer toutes celles qui ſe préſenteront, puiſqu'il y aura toujours un retour ſur lui-même. Combien de fois n'a-t-on pas vû des Soldats las, recrus, mourans de laſſitude & ſans ſubſiſtance, ſe réveiller ſur une eſpérance de gloire, ou de butin, & doubler la doſe de fatigue comme s'ils avoient été frais? Encourageons donc le Soldat par les motifs qui lui conviennent le mieux, & nous aurons droit de tout attendre de ſon courage. Il n'eſt pas toujours poſſible de mettre ſur pied de grandes Armées, elles ont d'ailleurs des inconvéniens qui les rendent ſouvent inutiles (10); avec elles il eſt difficile de faire de grandes entrepriſes, & de les ſoutenir; les préparatifs qui précedent leurs marches ſont longs & ruineux, on ne peut les faire mouvoir, il faut des ſubſiſtances, & on n'en trouve pas par-tout en quantité ſuffiſante (*d*); quelqu'heureux que ſoient d'abord les premiers ſuccès, ils deviennent preſque inutiles,

(*d*) Je donne à la ſuite des Mémoires ſur toutes les parties des *ſubſiſtances de l'Armée*, ſur les moiens de les procurer & de les adminiſtrer.

---

ſont peu à peu de la moitié de ces gratifications un fonds pour leur beſoin, ils ne ſongent point à *déſerter*, ils s'attachent davantage aux *Enſeignes*, & combattent avec plus d'ardeur pour les défendre, *animés par l'intérêt, motif le plus puiſſant ſur le cœur de tous les hommes. Liv.* 2. *Ch.* 5. Les Soldats *François* défendent leurs Drapeaux avec beaucoup de courage, uniquement par honneur, que ne feroient-ils pas ſi on y ajoutoit un peu d'intérêt?

(10) *Végece* dit, on appelle *Armée* un certain nombre de *Légions*, de Troupes auxiliaires, Cavalerie & Infanterie, aſſemblées en Corps pour faire la Guerre; & les gens du métier veulent que ce *nombre ſoit borné*. En refléchiſſant ſur les défaites de *Xercès*, de *Darius* de *Mithridate*, & d'autres Rois qui avoient armé des Peuples entiers, on voit évidemment que ces prodigieuſes Armées ont moins ſuccombé ſous la valeur de leurs Ennemis, que ſous leur propre multitude; en effet une Armée trop nombreuſe eſt expoſée à bien des inconvéniens. *Liv.* 3. *Ch.* 1. Il avoit déja dit *ailleurs*, ce n'eſt ni du *nombre*, ni *d'une valeur aveugle* qu'il faut attendre *la Victoire*, elle ſuit ordinairement dans les combats la *capacité & la ſcience des armes.*

les, parce que tout manque pour en profiter en continuant de faire la Guerre avec vigueur. Ces Hommes inutiles, même à charge dans les Armées, seroient employés si utilement dans le Roiaume, à faire valoir l'Agriculture, le Commerce, les Arts, &c. enfin à soutenir la population à laquelle la Guerre est si meurtriere. Dans un gros Corps d'Armée il est impossible qu'il n'y ait du relâchement; la Discipline ne peut y être également bien observée; de-là le jeu, les excès, les jalousies, les plaintes, les murmures parmi les Officiers; parmi les Soldats, les émeutes, la maraude, le libertinage, la desertion, & les maladies. Les Armées du Roi ont éprouvé pendant toute la Campagne les inconvéniens des Armées nombreuses: il est à craindre que l'Hiver elles n'aient encore beaucoup de sujets de s'en ressentir, la difficulté seule de conduire les subsistances embarrasse à un point qui devient dangereux; cependant les denrées ne manquent point en certaines contrées, que seroit-ce si elles étoient rares?

Qu'avec des Armées supérieures en nombre nous attaquions nos ennemis, ou que nous nous défendions contre eux, que la Victoire se déclare pour nous, je ne la trouve pas bien glorieuse; de si formidables préparatifs ôtent tout l'honneur de la réussite, & augmentent la honte du mauvais succès. Mais qu'avec des Troupes inférieures, ou seulement égales par le nombre, nous attaquions nos Ennemis, ou que nous nous défendions contre eux, que la Victoire soit de notre côté; alors c'est une Victoire, elle est glorieuse: c'est ce qu'on peut appeller le fruit de la bravoure Militaire (11); & c'est ce

(11) Avant la Bataille de *Mantinée*, le Roi Agis reçut cet ordre du Peuple de *Lacédemone*, ne profitez point de l'avantage du nombre, renvoiez une partie de vos Troupes, ne combattez l'Ennemi qu'à forces égales. A la journée des *Argineuses*, *Hermon* conseilloit à *Callicratidas* Général de la Flotte *Lacédémonienne* de ne point combattre avec des forces trop inégales l'Armée navale des *Athéniens*. „ ô *Hermon*, répond *Callicratidas*, à Dieu ne plaise que je suive un conseil dont les „ suites seroient si funestes à ma Patrie. *Sparte* ne sera point „ déshonorée par son Général, c'est ici qu'avec mon Armée „ je

ce qui arriveroit toujours aux Armées du Roi après l'établiſſement du ſiſtême propoſé. Nous ne penſons à accabler nos Ennemis que par le nombre; on ſait que la réſiſtance ſeule contre des forces extrêmement ſupérieures, encourage plus une Nation que ne feroit la Victoire avec ces mêmes forces; *je crains que cette maxime ne trouve ſon application contre nous* dans la Guerre avec les *Pruſſiens* & *Hanovriens* (*e*): Un Général avec un petit Corps de Troupes deſquelles il eſt ſûr, peut faire des entrepriſes par-tout, les ſoutenir & les conſerver, tandis que dans la conſtitution préſente de nos Troupes, & de nos Armées, ſouvent il ne peut livrer ou recevoir Bataille, tantôt parce qu'il croit n'avoir

(*e*) Je penſois & écrivois ceci dans un tems où les *Hanovriens* n'avoient encore rien fait; mais j'ai pronoſtiqué bien à l'avance tout ce qui eſt arrivé depuis.

---

„ je dois vaincre, ou périr: eſt-ce à *Callicratidas* d'apprendre „ l'art de la retraite à des Hommes qui juſques aujourd'hui ne „ ſe ſont jamais informés du nombre, mais ſeulement du lieu „ où campoient leurs Ennemis".

*Végece* raconte comment les anciens en uſoient à cet égard; inſtruits, dit-il, par l'expérience de ces inconvéniens, (ce ſont ceux des Armées nombreuſes) ils ſe ſoucioient moins de mettre *de grandes Armées ſur pied que de les avoir bonnes, & bien dreſſées*; ils comptoient qu'une Légion avec quelques Troupes auxiliaires, c'eſt à-dire 10,000 Hommes de pied, & 2,000 Chevaux pouvoient ſuffire pour une Guerre légere. Quand il falloit combattre un Ennemi puiſſant, on faiſoit marcher 20,000 Hommes de pied, & 4,000 Chevaux. Et ſi dans les cas de ſoulevemens extraordinaires on avoit ſur les bras des Nations redoutables avec toutes leurs forces, on mettoit en Campagne deux Armées. Enfin quoique les *Romains* euſſent à faire preſque tous les ans à de nouveaux Ennemis, & dans différens Païs, ils avoient cependant toujours des Troupes à oppoſer par-tout, par la *méthode judicieuſe d'avoir des Armées moins nombreuſes que bonnes, & rompues aux pratiques de Guerre. Liv. 3. Ch. 1.*

Et ailleurs il dit encore, tous les Auteurs font foi que *chaque Conſul* ne menoit contre les Ennemis les plus redoutables que deux Légions renforcées des Troupes alliées. Ces Conſuls étoient tous gens de Robe, ils ne ſervoient que pour commander les Armées, & s'en ſont preſque toujours bien acquité.

voir pas assés de Troupes rapprochées ; tantôt parce qu'il en a trop, le terrein lui manque pour faire manœuvrer son volume immense, ou il manque de subsistances pour les porter en avant (*f*) & dans tous les cas c'est comme s'il n'avoit point d'Armée. Cet amas de Troupes, ces Nations ambulantes, sont elles devenues chez les Souverains, ou chez les peuples d'aujourd'hui l'effet d'une opinion de vanité, ou de foiblesse ? Qu'ils ouvrent les Histoires, ils trouveront de quoi confondre leur vanité, ou rassurer leur foiblesse (12). Le Cardinal de *Richelieu* croioit qu'il suffisoit à la *France* d'entretenir sur pied 40,000 Hommes d'Infanterie, 4,000 Chevaux, & d'avoir un Corps de Milice de 60,000 Hommes toujours prêt à marcher au premier ordre. Le Duc de *Rohan* pensoit que la plus grande Armée ne devoit pas passer 40,000 Hommes. Mr. de *Turenne* avouoit que le commandement de 30,000 commençoit à l'embarasser. 30,000 Hommes de pied, & 12,000 chevaux, jamais plus, avec cela on bat 100,000 Hommes. *Reveries Tom. I. pag.* 216. Les talens de nos Généraux qui ont sous eux au de-là de 100,000 Hommes sont-ils donc si étendus ? Ou les Troupes sont-elles devenues si foi-

(*f*) Maintenant que des hazards singuliers ont procuré les Mémoires de Mr. le Maréchal d'*Estrées* & les Lettres de Mr. le Maréchal de *Belle-Isle*, les Militaires du second ordre, & peut-être ceux du premier, peuvent apprendre combien la subsistance, (objet de leur mépris) influe sur les opérations d'une Armée, combien le Ministre, combien le Général en sont occupés : ils le sont d'autant plus qu'ils ne les connoissent pas.

---

(12) Au combat de *Bottelen* 1,300 *Suisses* soutinrent l'effort de l'Armée du *Dauphin* composée de 14,000 *François* & de 8,000 *Anglois*. A la Bataille de *Morgarten* 1,800 *Suisses* mirent en déroute l'Armée de l'Archiduc *Léopold* composée de 20,000 Hommes. Près de *Wésen* dans le Canton de *Glaris* 350 *Suisses* défirent 8,000 *Autrichiens*. Au combat de *St. Jaques* de l'Hôpital 1,200 *Suisses* soutinrent l'effort d'une Armée de 60,000 Hommes. Je me suis attaché à ces faits comme très-frappans ; pourquoi ce qui est arrivé ne pourroit-il plus arriver ? Tout consiste dans les sentimens des Troupes ; or ceux que j'indique renferment tout ce qu'il est possible d'imaginer, *gloire*, *honneur*, *amour de son Roi*, *amour de la Patrie*, *amour de Soi-même*, *enfin amour de l'Intérêt*.

foibles? En dernier lieu n'a-t-on pas vu le Corps du Prince *Ferdinand de Brunswick* de 20 à 21,000 Hommes au plus roder, aller, venir, & ſe retirer ſans être entamé; tout cela preſque à la vue d'une Armée de 80,000 Hommes (g). *Louis XIV.* commença la Guerre de 1672 avec les forces les plus ſupérieures que l'on eût jamais vues; ce Prince faillit cependant à paier cher ſa priſe d'Armes; cette Guerre coûta à la *France* plus de quinze cens Millions, & de 300,000 Hommes. Depuis ce tems on a toujours vu des Armées très nombreuſes; *Machiavel* effaçoit de la Liſte des grands Généraux tous ceux qui avec de petites Armées n'exécutoient pas de grandes choſes; s'il vivoit aujoud'hui, la Liſte des grands Généraux ſeroit peu nombreuſe.

Des petits Corps d'Armée compoſés comme je les voudrois, & comme le ſeroient ceux des Soldats formés ſur les principes que je donne, ſeroient plus capables de grandes entrepriſes, & l'on n'auroit pas à craindre les mêmes inconvéniens. La diſcipline ſi néceſſaire s'y ſoutient mieux (13), il y a plus d'attachement pour le Chef, parce qu'il y a plus d'occaſions d'en approcher, de s'en faire remarquer, autre ſource d'émulation, & de grandes Actions (14). L'Officier & le Soldat

(g) Toutes ces manœuvres ſe ſont paſſé entre *Halberſtadt*, *Achersleben* & *Oſterwick* dans le Mois d'Octobre. Quelle étoit l'Armée de ce même Prince lorſqu'il a paſſé le *Rhin* en 1758, & à la Bataille de *Créveld*?

---

(13) Chez les Grecs, la moindre faute contre la diſcipline étoit punie très-ſévérement. *Philippe*, ce Roi de *Macedoine*, qui, pour inſpirer à ſes Phalangiſtes plus d'émulation & de magnanimité, les honoroit du *nom de Camarades*, en exigeoit auſſi la plus grande exactitude dans toutes les parties du ſervice, & ſéviſſoit ſans miſéricorde contre ceux qui déſobéiſſoient, ou ſe laiſſoient aller au relâchement. L'hiſtoire en cite deux exemples remarquables, cette ſévérité s'étendoit juſques ſur les Chefs; mais les récompenſes & les marques d'honneur étoient toujours proportionnées aux ſervices.

(14) Les anciens Généraux connoiſſoient bien la vérité & la force de cette penſée; entre tous les exemples je ne citerai que celui de *Labinus* que *Céſar* avoit établi ſon Lieutenant pour tenir en reſpect les *Gaulois*, pendant qu'il iroit contre ceux de *Trèves*. Ce Général ſe voiant au point d'être attaqué par

dat ſe plaiſent dans ce ſentiment: que s'il y a moins de ſujets avec leſquels on partage les perils de la Guerre, il y en aura moins auſſi pour prendre part à la gloire, aux récompenſes & aux places.

Les grandes Armées une fois ébranlées la déroute eſt générale, il n'eſt plus poſſible de les rallier, la perte alors eſt immenſe, & décide ſouvent du ſort de toute la Guerre (15). Dans une petite Armée il n'y a jamais de confuſion, jamais de déſordre, tout le monde eſt à ſon Poſte, tout le monde combat. En tout les petites Armées ont donc infiniment plus d'avantages que les grandes. Mais pour mettre le Soldat en état d'exécuter avec un moindre nombre tout ce que l'on peut s'en promettre, il lui faut des qualités qui le diſtinguent de ce qu'il eſt maintenant, & il faut l'intéreſſer perſonnellement à la gloire du ſuccès. Les qualités à déſirer dans les Soldats ſont *les bonnes Mœurs*, & *les Connoiſſances de l'Art Militaire*, leſquelles produiſent la vraie valeur, & renferment tout ce que l'on peut deſirer pour porter le Soldat à la perfection.

J'ai

---

par les *Gaulois*, *encouragés de n'avoir contre eux qu'une poignée de monde*, après avoir pris ſes arrangemens pour leur faire face, parle ainſi aux Soldats: *Camarades, vous avez enfin ce que vous avez ſoubaité. Montrez ſous nos ordres cette même valeur qui s'eſt ſi ſouvent ſignalée ſous ceux de notre Général, figurez vous qu'il vous voit & que vous combattez en ſa préſence.* Ce diſcours fit bien ſon effet.

(15) *Végece* dit encore, „ enfin ſi par malheur votre Ar- „ mée vient à être miſe en fuite, il faut néceſſairement qu'on „ vous tue bien du monde, & ce que vous ſauverez de Trou- „ pes en rapportera une impreſſion de frayeur qui les épou- „ vantera pour une ſeconde Action". *Liv. 3. Ch. 1.* Ainſi a-t-on vu les Batailles d'*Hochſtet*, de *Malplaquet*, & la déroute de *Ramilies*; telle a été enfin celle de *Rosback*. *Juſtinien* ne put équipper contre les *Vandales* que 50 Vaiſſeaux, & quand *Béliſaire* débarqua, il n'avoit que 5,000 Soldats; c'étoit une entrepriſe bien hardie; *Léon*, qui avoit autrefois envoié contre eux une Flotte compoſée de tous les Vaiſſeaux de l'*Orient*, ſur laquelle il avoit 100,000 Hommes, n'avoit pas conquis l'*Afrique*, & avoit-penſé perdre l'*Empire*. Ces grandes Flottes non-plus *que les grandes Armées de Terre n'ont jamais gueres réuſſi &c. Grandeur & Décad. des Rom. Ch. 20.*

J'ai mis les *bonnes Mœurs* (16) comme la premiere qualité néceſſaire au Soldat que je veux former, parce que la premiere régle chez tous les hommes & dans tous les Gouvernemens, eſt la ſoumiſſion aux Loix, l'obéiſſance parfaite. Or il eſt un principe avoué de tous les Politiques, que les *bonnes Mœurs* contribuent plus à l'exécution des Loix. que les Loix mêmes, les Mœurs embraſſent l'accompliſſement de tous les devoirs. „ Les mauvais exemples ſont pires que les crimes, & „ plus d'Etats ont péri parce qu'on a *violé les Mœurs*, „ que parce qu'on a violé les *Loix*. *Grandeur & Décad. des Rom. Ch.* 8. Il ſeroit infinement à deſirer de voir toutes ces qualités réunies chez toutes les Soldats; s'il y a des moiens aſſurés pour les y conduire, ne doit-on pas les emploier? J'oſe aſſurer qu'ils conſiſtent à rendre tous les Soldats ſuſceptibles des Grades, & des Diſtinctions Militaires *par la voie d'Election*. (17). Je ne pré-

---

(16) *Végece* parlant des ſoins que l'on doit apporter pour la levée & le choix des Soldats, ajoute „on doit chercher, au- „ tant qu'on peut, *la naiſſance*, *& les bonnes mœurs*; on *fait* „ *ordinairement un brave Soldat d'un homme bien né.* L'honneur „ l'oblige de vaincre; *mais ni les Exercices*, *ni les Camps ne* „ *donnent des ſentimens à celui qui en manque*". *Liv* 1. *Ch.* 1. Il dit encore ailleurs, „ chaque Légion doit être de dix Co- „ hortes, la premiere eſt au-deſſus des autres & par *le nombre*; „ *& par la qualité de ſes Soldats*, *qui doivent être tous des gens* „ *bien nés*, *& élevés daus les Lettres*". *Liv.* 2. *Ch.* 1. Je ne peux m'empêcher de faire ici une réfléxion. Comment toutes les Puiſſances d'aujourd'hui compoſent-elles leur Militaire? Quels Sujets choiſiſſent-elles? Les libertins, les gens ſans aveu, les vagabonds, les mandians, les gens détenus dans des priſons, condamnés pour crimes, les Déſerteurs des autres Nations, des Etrangers, enfin tous gens par force, &c. La différence des ſuccès des Armées d'aujourd'hui d'avec celles des anciens *Romains* doit être dans la différence des Sujets qui compoſoient l'ancien Militaire *Romain*, avec ceux qu'emploient les Puiſſances modernes. Différence qui préſente tout d'un coup les avantages que l'exécution de mon ſiſtême aſſurera au Prince qui le premier ſçaura le mettre en uſage.

(17) *Végece* dit à ce ſujet; „ Il ſemble qu'un conſeil ſupé- „ rieur à celui des hommes ait préſide à l'établiſſement de la „ *Legion Romaine*, lorſqu'on conſidere que les Cohortes qui

„ la

prétends pas que tous les Soldats deviennent des *Officiers Généraux*, (le nombre n'en eſt déjà que trop grand;) je ne veux pas même qu'ils parviennent au *Grade de Colonels*. Mais mon intention eſt que dans *l'Infanterie* tous les Soldats ſoient ſuſceptibles de venir juſqu'à *la Lieutenance-Colonelle*. L'art de la Guerre demande une étude profonde, la Théorie en eſt immenſe, les détails infinis; les Principes n'y acquierent quelque dégré de certitude, qu'à force de les adapter aux circonſtances par des ſuppoſitions ſouvent réiterées, & pas des combinai-

„ la compoſent de la maniere dont elles ſont ordonnées entre „ elles paroiſſent ne faire qu'un ſeul Corps, qu'un même tout. „ Par l'ordre de la *Promotion* tous les Soldats roulent de Cohor- „ te en Cohorte deſorte que de la premiere, *un Soldat qu'on* „ *avance* paſſe tout d'un coup à la dixieme, où il prend un „ meilleur *grade*; avec le tems il remonte par toutes les au- „ tres, *augmentant* toujours de *grade & d'appointemens*; c'eſt „ ainſi que le Centurion du Primipile, après avoir commandé „ de Claſſe en Claſſe dans toutes les autres Cohortes parvient „ *dans la premiere à cette haute Dignité* qui lui procure les *avan-* „ *tages infinis de toute la Legion.* Le premier de tous les Pré- „ fets du Prétoire arrive de même à ce Poſte ſi honorable & ſi „ lucratif." *Liv.* 2. *Ch.* 4. Cette *Promotion* établie pour la *Légion Romaine* renferme exactement tout le ſecret de mon ſiſtême, j'y ajouterai encore quelques diſpoſitions des *Légions Romaines*, & de celles faites par *Cyrus* Note 18. Je rappellerois inutilement les Actions de nombre de ces braves Centurions que *Céſar* ſe plait à détailler, nos Militaires doivent les lire dans leurs ſources. Cette méthode des *Romains*, pour la *Promotion* paroît avoir été ſuivie ſous la premiere race de nos Rios, puiſque les Hiſtoriens font mention de Soldats de fortune parvenus à la dignité de Comtes & de Ducs. Mr. *de Montecuculli* étoit bien de ce ſentiment. „ Mais puiſque le Soldat, dit-il, a à „ ſouffrir, & qu'il eſt ſujet à des peines vigoureuſes, il eſt „ juſte qu'il ait des récompenſes à eſpérer. Partout „ où l'on n'a point de conſidération pour le *Soldat* la Milice „ tombe; elle étoit bien dans une autre eſtime lorſque les Mo- „ narques ſe faiſoient gloire de ſe faire armer *Chevaliers* à la „ tête de leurs Armées. *La volonté déterminée du Prince connue* „ *de ſes Sujets* d'honorer & de favoriſer la Milice, de ne diſ- „ tribuer *les honneurs* & les récompenſes aux gens de Guerre, que „ *ſelon leur mérite*, & non *pas à la faveur*, *ſeroit un moien ſûr* „ *pour retablir la Milice dans ſon premier Etre*". *Mém. p.* 244. Si, pour apuier le ſiſtême des *Elections*, j'avois beſoin de loix

naiſons ſans nombre (18). S'il eſt poſſible qu'un homme parvienne à la connoiſſance de toutes ces choſes, il ſemble qu'on doive l'attendre de celui qui s'y ſera exercé continuellement, qui s'en ſera ſervi comme de degrés pour monter à un plus haut point (*b*).

Mais

(*b*) L'on ſçait qu'il y a des genies heureux qui dans peu d'années deviennent capables des plus grandes choſes: ce qui eſt dit ici n'eſt point pour eux, mais pour le plus grand nombre des hommes qui ont beſoin d'un certain tems pour ſe perfectionner.

---

loix de comparaiſon, je les chercherois dans les Républiques anciennes, dont celles qui ſubſiſtent aujourd'hui, par des raiſons que je ne dois point ici approfondir, ne ſont que l'ombre. Le Droit de *Suffrage ou d'Election* tant pour les Emplois *Civils* que pour les *Militaires*, y a toujours été admis, comme baze de leurs Conſtitutions. Dans quelques-unes on a fixé le nombre des Citoiens qui devoient les donner, en d'autres tous les Citoiens ont été admis. Mr. *de Montesquieu* dit à ce ſujet. „ Le „ Peuple eſt admirable pour choiſir ceux à qui il doit confier „ une portion de ſon Autorité, il n'a à ſe déterminer que par „ des choſes qu'il ne peut ignorer, & des faits qui tombent „ ſous les ſens, il ſçait très bien qu'un homme a éte ſouvent à „ la Guerre, qu'il y a eu tels ou tels ſuccès, il eſt donc très- „ capable d'élire un Général. Il ſçait *qu'un Juge* eſt aſſidu, que „ beaucoup de gens ſe retirent de ſon Tribunal contens de lui, „ qu'on ne l'a pas convaincu de corruption; en voilà aſſez pour „ qu'il éliſe un *Préteur*". *Eſprit des Loix Liv.* 2. *Ch.* 8. Il remarque à cet endroit, que jamais le Peuple n'a abuſé de ſon pouvoir à cet égard. *Solon* avoit établi à *Athenes* que l'on nommeroit par choix à tous les Emplois Militaires. Le Soldat eſt bien auſſi capable de connoître ceux qui doivent lui commander. Les Elections avoient auſſi lieu chez les *Romains* pour les Emplois, Dignités Eccléſiaſtiques &c. L'uſage s'en eſt maintenu longtems en *France*; qu'on compare l'Etat, les qualités & la vie de nos Eccléſiaſtiques modernes, avec ceux de ces anciens qui ne parvenoient à aucun Poſte que par l'Election des Peuples. *La vénalité & la faveur* ont tout corrompu en *France*.

(18) *Végece* après avoir parlé de tous les *Exercices* par leſquels on tenoit le Soldat continuellement en haleine, ajoute, „ car enfin ſi le *Soldat* bien dreſſé ſouhaite le combat, autant „ celui qui ne ſçait pas ſon métier craint d'y marcher". On ſçait bien auſſi qu'à la Guerre *la ſcience* fait plus que *la force*. *Liv.* 2. *Ch.* 4. *Les Grecs* s'étoient formés ſur ces Principes. *Cambiſe* diſoit à *Cyrus*: „ S'il faut quelque fois combattre en

„ ra-

Mais comme le Roi, le Miniſtre, le Général, les Colonels mêmes ſe trompent tous les jours dans le choix qu'ils font des ſujets, il faut chercher des Perſonnes plus à portée de les connoître & d'en juger; & où trouver l'un & l'autre ſi-non dans leur propre eſpece? C'eſt *du Corps des Soldats* qu'il faut *tirer les Officiers juſqu'à la Lieutenance-Colonelle incluſivement par la voie d'Election.*

Pour cela que le Roi, ou ſon Miniſtre faſſe annoncer par les Colonels à tous les Régimens *d'Infanterie Françoiſe*, (*i*) que dorenavant les *Places vacantes* ſe donneront *aux plus dignes*, & uniquement à des *Soldats tirés de chaque Régiment*; c'eſt-à-dire

Que le Lieutenant-Colonel ſera remplacé par un Commandant de Bataillon.

Le Commandant, par un Capitaine.

Le Capitaine, par un Lieutenant.

Le Lieutenant, par un Enſeigne.

L'Enſeigne, par un Sergent.

Le Sergent, par un Soldat, Caporal, ou Anſpeſſade; ces deux derniers ne feront pas *Grades*, ils ſe conſerveront cependant comme néceſſaires pour le détail, & la Police des Compagnies. De cette ſorte il n'y auroit plus de préjugés ſur la place & le nom de *Sergent*; Les noms ne ſignifient que l'idée qu'on attache aux choſes; l'hom-

(*i*) Le Soldat auroit plus de confiance dans une ordonnance qui fit Loi d'Etat, que dans une ſimple Inſtruction ſujette à interpretations toujours contraires à l'eſprit de la Loi. A la ſuite cette Loi devra être portée, mais dans les circonſtances préſentes, on doit ſe borner à une Inſtruction en l'exécutant invariablement.

---

„ raſe Campagne, & en plein jour, c'eſt alors que les „ avantages qu'on a menagés de longue main ſervent beau„ coup, & ces *avantages* ſont, quand les *Soldats* ont le Corps „ bien *exercé*, qu'ils ont *l'ame imbue des belles maximes*, qu'ils en„ tendent fort bien *l'art Militaire*". *Scipion* étoit de ſentiment que rien n'étoit plus néceſſaire à l'heureux ſuccès des entrepriſes, que l'habileté des Officiers particuliers. *Folard ſur Polybe.* Le Roi dans l'Edit d'établiſſement de l'*Ecole Roiale Militaire* a été conduit par les mêmes vues, „ Enſorte, dit Sa Majeſté, que l'ancien préjugé qui a fait croire que la *valeur ſeule fait l'homme de Guerre*, cede inſenſiblement au *goût des études Militaires que nous aurons introduit.* Pourquoi ne pas étendre juſqu'aux Soldats ce goût des études, cette ſcience ſi néceſſaire?

l'homme de condition ne rougiroit plus de paſſer par la place de *Sergent*, puisque ce ſeroit un degré néceſſaire pour aller plus loin, que ce ſeroit là où il apprendroit véritablement à connoître ſon métier. (19). Je regarep les *Sergens* comme l'ame des Compagnies, partant comme l'ame des Troupes, & enfin de toute l'Armée. Quel ſiſtême on puiſſe admettre pour *l'Infanterie*, ſi on veut l'avoir bonne, on doit *honorer la Place de Sergent*, on ne doit faire parvenir aux Lieutenances ou Compagnies, aucun ſujet qui ne l'ait été 2 à 3 ans. Il faut en outre leur aſſurer un traitement honnête, & proportionné. Beaucoup de Capitaines regardent les Sergens de leurs Compagnies uniquement comme des Receveurs, ou Régiſſeurs; ce n'eſt point là du tout l'objet de leur établiſſement.

*L'Election* ainſi établie aſſure tous les avantages que l'on peut ſe promettre. (20). Pour y procéder, il faudroit *que les Régimens* s'aſſemblaſſent tous les ſix mois,

---

(19) L'auteur de l'Eſſai ſur la ſcience de la Guerre *tom.* 3. *p.* 193. dit „ que dans l'ancienne milice Françoiſe à la queue „ de chaque Escoüade étoit un *Bas-Officier* appellé *Sergent*, „ nom qui ne venoit pas du mot Latin *ſerviens*. Le Sergent „ étoit un *Gentilhomme*, qui, pendant que les Milices des fiefés furent en vigueur, étoit tenu par la Nature de ſon fief „ dit de *Sergenterie* à un ſervice Militaire envers ſon ſuzerain, „ & ſon emploi avoit du rapport aux fonctions *d'un Adjudant.*

(20) *Cyrus* aiant pris garde que les Hommes ſe plaiſent particulierement aux choſes qui donnent de *l'émulation*, propoſa des prix pour les *Exercices* où il jugea que les Soldats devoient exceller; pour donner plus de force à ſes exhortations, il propoſoit des récompenſes à tous ceux qui feroient leurs devoirs: *aux Capitaines*, de leur donner *un Regiment*; *aux Caporaux*, de leur donner *une Compagnie*; aux *Dizeniers*, de leur donner une place de *Caporal*; & ainſi jusques aux ſimples Soldats. Les récompenſes étoient fidelement données ſelon le mérite *Liv.* 2. Et de fait, ſi l'on étoit aſſuré que les belles actions ne duſſent jamais être priſées, ni récompenſeés, il ne ſe trouveroit plus de gens qui s'y prêtaſſeut avec tant d'ardeur. Mais quand on voit que les plus dignes ſont les plus conſiderés, c'eſt alors que l'émulation s'échaute, & que chacun s'efforce ouvertement de ſurpaſſer ſes pareils. Le merite faiſoit monter un homme d'un Lieu inferieur à un plus relevé. *Cyrop. Liv.* 8

mois (*k*), que *les Soldats éluſſent* à la pluralité des voix les ſix de tout le Régiment qu'ils *croiroient* avoir le mieux rempli *tous leurs devoirs*, & avoir le plus *des qualités* requiſes, en un mot, *les plus dignes* d'entre eux.

De ce ſix Soldats préſentés, les Officiers du Régiment en choſiroint deux à la pluralité des voix, lesquels reſteroient dans leurs Compagnies, portant quelque marque diſtinctive; ce ſeroit de leur nombre que les *Sergens* ſe tireroient à la pluralité des voix des Officiers.

Dans le nombre des Soldats, ſe trouvent des ouvriers, lesquels peuvent réunir le plus de mérite requis, & être élus: il eſt néceſſaire d'établir que celui qui ſera élû ceſſera tout travail de ſa profeſſion mécanique, à moins qu'il ne déclare renoncer de parvenir au grade d'Officier, auquel cas il continuera ſa profeſſion, conſervera la marque diſtinctive, & concourera aux Elections pour donner ſa voix. (*l*)

Si l'on croit qu'il n'y a pas 4 places vacantes par année dans chaque Régiment, cela ne doit apporter aucun changement au nombre des Soldats à élire, ils reſtent Soldats en attendant une Place, & travaillent à mieux la mériter.

Du Corps des *Sergens*, ſe tireront les *Enſeignes* à la pluralité des voix de tous les Officiers, *les trois* qui en auront le plus grand nombre ſeront propoſés à la Cour, qui admettra celui qu'elle jugera à propos.

Du Corps des *Enſeignes*, ſe tireront les *Lieutenans*; les Officiers en propoſeront *deux* à la Cour, qui admettra celui qu'elle jugera à propos. Dans les Régimens d'un Bataillon, où il n'y a que *deux Enſeignes*, l'Election paroît inutile, mais comme il eſt néceſſaire d'entretenir l'émulation dans chaque grade, on pourroit propoſer quelques Sergens; ou bien toujours faire *l'Election* qui ſera envoiée à la Cour, laquelle en ſe décidant tan-

(*k*) On juge aiſément que ce terme de ſix mois n'eſt qu'en tems de Paix; dans celui de Guerre, il eſt trop dangereux de laiſſer les corps ſans Officiers; ainſi il faudra faire les Elections auſſitôt qu'il y aura des places vacantes.

(*l*) Chez les Romains on n'emploioit pas les Soldats à des ſervices domeſtiques, ni au ſoin des affaires privées, car il ne paroiſſoit pas convenable que les Soldats de l'Emperur vetus & nourris aux depens de l'Etat fiſſent d'autre métier. *Vegece Liv.* 2.

tantôt pour celui qui a réuni le plus grand nombre de voix, tantôt par des vues particulieres en faveur de ſon competiteur qui en a moins, entretiendra néceſſairement l'émulation, germe de toutes les vertus: ſans cette précaution, il pourroit arriver dans les Régimens d'un Bataillon qu'un *Soldat* parvenu au Grade *d'Enſeigne*, presque aſſuré de devenir Lieutenant, ſe refroidiroit, s'amoliroit; il eſt bon de lui en ôter l'occaſion, il faut élever l'homme, le ſoutenir par l'eſpoir, mais il faut des préſervatifs contre ſa faibleſſe, quelquefois la crainte doit être de la partie.

Parmi les *Lieutenans*, ſe choiſiroient les *Capitaines*; les trois qui auroient le plus grand nombre de voix ſeroient propoſés à la Cour.

Parmi les *Capitaines*, ſeroient choiſis les *Commandans de Bataillons*; les trois qui auroient le plus de voix ſeroient propoſés à la Cour.

Enfin, parmi les *Commandans de Bataillons*, ſeroient choiſis *les Lieutenans-Colonels*. Dans les Régimens de 3 & de 4 Bataillons, les deux qui auroient le plus de voix ſeroient propoſés à la Cour.

Dans les Régimens de 2 Bataillons, le Lieutenant-Colonel eſt Commandant du premier Bataillon, il n'y a qu'un Commandant pour le ſecond. La Lieutenance-Colonelle paſſe de droit au Commandant du ſecond Bataillon, & *l'Election* devient inutile; le projet n'eſt donc point pour ce Grade dans les Régimens de deux Bataillons; mais cet Officier n'eſt devenu Commandant de Bataillon, que par le ſuffrage & *l'Election* de ceux qui, en l'élevant à ce Grade, ſçavoient qu'il paſſeroit à la Lieutenance-Colonelle lorsqu'elle vacqueroit, ils l'en ont donc trouvé digne.

Dans les Régimens d'un Bataillon, le *Lieutenant-Colonel* eſt en même tems Commandant, il y ſera choiſi parmi les *Capitaines*, les deux qui auront le plus de voix ſeront propoſés à la Cour. Beaucoup de raiſons feroient deſirer que tous les Régimens de l'Infanterie Françoiſe fuſſent mis ſur un pied uniforme, & tous à 4 Bataillons.

*Le Major* étant l'Homme du Régiment, & étant un poſte pour lequel tous les ſujets n'ont pas les mêmes diſpoſitions, il doit également être au *choix du Régi-*

*ment*, il fera rang avec les Capitaines pour pouvoir être élû à un commandement de Bataillon.

Si l'on objecte qu'il eſt nombre de Soldats gens groſſiers, de mauvaiſe éducation, incapables de ſentimens, & d'acquerir aucunes connoiſſances ; ſi l'on dit plus, je conviendrai de tout ce que l'on voudra. Mais il ne devroit pas s'en trouver de cette ſorte, (*m*) & ceux-là, s'il y en a, ne ſeront pas élûs. Voilà ma réponſe. Cependant s'ils ne ſont pas d'un eſprit, & d'un cœur totalement dépravés, les beaux exemples dans tous les genres qu'ils auront continuellement devant les yeux, ne ſeront-ils pas capables de leur inſpirer des ſentimens? L'idée *d'avancement* ne peut elle pas les tenir dans une circonſpection continuelle? ne peut elle pas operer des changemens avantageux? à quoi enfin l'eſpoir ne peut il pas les engager? Quand ces gens ne parviendroient pas à ſe ſurmonter, la volonté qu'ils en auront eſt toujours un très grand point qui operera le bien. Enfin je reviens à ma réponſe, tous ne ſeront pas dans le même cas, & ceux-là ne ſeront pas élûs. Bien plus, c'eſt que mon intention & le but de mon ſiſtême ſont que pareils ſujets ſoient renvoiés, & qu'à la ſuite on n'y en admette aucuns de cette ſorte. Je ferai voir dans la concluſion de ce Mémoire que le ſiſtême admis, dans peu les Régimens ſe trouveront remplis par *des gens de condition*, & *de familles diſtinguées*.

Tous ceux qui concoureront aux *Elections* ſeront prevenus des qualités requiſes pour être élûs, & tous s'engageront d'honneur immédiatement avant *l'Election* de ne donner leur ſuffrage qu'à celui qu'ils croiront avoir le plus des qualités requiſes, qu'ils eſtimeront enfin le plus digne. Le Colonel aura deux voix dans chaque *Election*, il en ſera toujours le Préſident lorſqu'il ſera au Régiment, s'il eſt abſent, il ſera attendu pendant un tems limité; s'il ne peut s'y rendre, il ne perdra pas ſes voix, il pourra les faire donner par un Officier du Régiment, à celui qu'il déſignera. Dans le cas d'abſence du Colonel, le Lieutenant-Colonel, & ſucceſſivement les Commandans de Bataillons ſeront Préſidens

(*m*) Voiez Note 16.

dens *de l'Election*. Les voix ſeront toujours données dans le plus grand ſecret, mais de ſuite elles ſeront annoncées en préſence de l'aſſemblée.

Par *cette Election*, j'ai ſupprimé les égards que l'erreur a accordé juſqu'ici à l'ancienneté; (21) peu de perſonnes le trouveront mauvais, cette façon d'avancer eſt ſujette à trop d'inconvéniens, & pour les réduire tous au point qui fait l'eſſentiel de mon ſiſtême, elle éteint *l'émulation* qui fait la paſſion des belles ames, le germe des grandes actions. On ſçait d'ailleurs que cette ancienneté a quelquefois été reclamée inutilement, ce qui fait crier les Corps. D'autrefois ceux qui devoient avancer pas l'ancienneté ont reconnu leur defaut de capacité, les places ont paſſé à de moins anciens, & pour indemniſer les premiers, on leur a fait des Penſions, charge pour les finances (*n*). De la façon que je propoſe, il eſt impoſſible que chaque homme dans ſon Grade, ne ſoit néceſſairement le plus parfait dans toutes les qualités que j'ai établies; mais tous approcheront de la perfection, le Soldat ſera continuellement ſous les yeux de celui qui doit être ſon Juge, il l'aura pour le témoin & compagnon de toutes ſes actions; de là quelle attention à ne rien faire qui ne puiſſe lui inſpirer le ſentiment de ſon merite? l'Officier vivra, agira, combattra ſous les yeux de ceux qui doivent lui diſtribuer les honneurs, & les récompenſes, quel effort, quelle émulation dans les combats? quel eſpoir même pour

(*n*) M. le Maréchal de *Belle-Iſle* dans la lettre qu'il fit en May ou Juin 1758 à tous les Colonels d'Infanterie concernant divers objets du ſervice, s'explique ainſi. „ Les retraites ſe ſont multiplié depuis quelques années „ dans l'Infanterie à la faveur de certains arrangemens clandeſtins qui y „ ſont connus ſous le nom de *Concordat*. Il ſe peut que ces arrangemens „ aient eû dans leur origine un motif d'utilité, qui pourroit même trou- „ ver ſon application dans les cas où il s'agiroit d'engager à la retraite „ d'anciens & braves Officiers, qui, jouiſſant de toute l'eſtime de leurs „ camarades manqueroient cependant des qualités requises dans les places „ de commandement auxquelles ils ſont prêts d'arriver par leur rang."

(21) Le ſervice & l'âge ne ſont point un titre pour ſçavoir le métier de la Guerre, *Végece Liv.* 2. *Ch.* 4.

pour les vertus civiles ſi néceſſaires, du moins ſi utiles aux hommes ?

J'étois trop coinvaincu des grandes qualités qui doivent ſe réunir pour former un Officier, pour en avoir laiſſé les Soldats ſeuls arbitres ; je leur ai donné *ſix* d'entre eux à nommer *comme les plus dignes ;* mais j'ai établi les Officiers juges de ce merite, *arbitres de leur choix.* Je crois avoir par là procuré au Soldat tout ce qu'il peut deſirer & au Roi des Officiers accomplis dans leur Grade ; il eſt impoſſible entre *ſix Soldats* qui ſeront choiſis dans tout un Régiment, qu'il n'y en ait pas *deux* qui aient les qualités requiſes, encore *ces deux* avant d'être faits Officiers, paſſent-ils par pluſieurs *Elections*, même avant d'être faits *Sergens* ; cette premiere *Election* ne leur donne qu'une lueur d'eſpoir, elle ne fait que leur impoſer une plus grande néceſſité de juſtifier le premier choix qui a été fait d'eux, & de ſe rendre dignes d'en meriter un ſecond, & ſucceſſivement un troiſieme ; & comme chaque Grade a ſes devoirs, on eſt aſſuré qu'ils ſeront remplis dans chacun, autant qu'humainement il eſt poſſible de l'eſperer.

Pour remplir les places vacantes depuis le Grade *d'Enſeigne* juſqu'à celui de Lieutenant-Colonel inclus, j'ai accordé aux Officiers d'en propoſer *deux ou trois ;* mais j'ai donné à la Cour le choix des ſujets. Cet expedient ne ſera pas trouvé étrange dans les Corps ; on ſçait l'influence que la Cour ſur la recommandation des Colonels, ou par autre voie de protection, conſerve dans la diſpoſition de toutes les places : le temperament que j'ai pris m'a paru néceſſaire, par là je crois entretenir chez tous les Officiers la ſubordination, & l'attachement qu'ils doivent au Roi & aux Miniſtres, puiſque c'eſt comme s'ils tenoient leurs places de ſa Majeſté, ou de ſes Miniſtres. Et de l'autre coté, pour les engager à ſe montrer en tout dans leurs Corps tels qu'ils doivent être par l'accompliſſement parfait de tous leurs devoirs, puiſqu'ils n'ignoreront pas que ce ſont là les ſeuls moiens pour parvenir, & qu'ils ne peuvent y prétendre que ſur la propoſition de leurs confreres, autant diſpoſés à leur rendre juſtice, qu'à ne point leur faire grace. De là encore un avantage bien précieux, la concorde, & l'union regneront dans les Corps, un même ſen-

ſentiment, une même voix, une même tendreſſe, un beſoin mutuel les animera, tout tendra, tout ſe réunira pour le bien; quel eſpoir pour les opérations? *L'Election*, ainſi que je la propoſe réunit donc le double avantage de conſerver à la Cour tous ſes droits ſur la diſpoſition de toutes les places, il eſt juſte qu'elle connoiſſe les ſujets qu'elle emploie, c'eſt par là qu'elle ſe les attache plus particulierement, on ſçait l'Empire des graces ſur les Cœurs. En même tems elle procure l'exactitude dans tous les devoirs, & l'émulation à laquelle je reviens toujours, l'ame de toutes les grandes actions, ſource féconde pour produire de grands hommes, pour développer les génies. Elle détruit tous les Pactes, ou accords conſervés dans les Régimens contre la deffenſe des ordonnances, & malgré l'attention des Miniſtres (*o*). *L'Admiſſion* des Soldats aux places d'Officiers *avec l'Election* eſt un moien ſûr pour faire taire les plaintes au ſujet du mal être des Capitaines. Les appointemens actuels leur ſont à la verité inſuffiſans; mais la plus grande raiſon eſt que ſuivant le malheureux torrent, ils ſont parvenus à ſe faire nombre de beſoins de choſes qui les incommodent dans les Garniſons, & qui leur ſont très à charge dans les Armées. Autrefois ils ne connoiſſoient point la delicateſſe, & l'aiſance, un très grand nombre joignoit ſon Corps à pied, faiſoit la Campagne de même, mengeant la pain de munition, le Roi étoit bien ſervi & jamais un Officier ne demandoit ſa retraite. *Xenophon* s'engageant avec 6000 *Grecs* au ſervice d'un Prince de *Thrace* (*Seuthe*) ſtipule que chaque Soldat recevra un *Cizicenique* par mois, les Capitaines deux, & les Colonels quatre (22). Le Capitaine n'avoit que le double du Soldat. En *France*, le Soldat d'Infanterie a pour tout 8 liv. 5. ſols par mois; le Capitaine a 100. liv. c'eſt-à-dire que le Soldat n'a pas tout à fait la douzieme partie de ce que le Capitaine touche

(*o*) Il y a eû depuis des ordonnances très ſeveres à ce ſujet.

(22) Retraite des Dix mille. *Liv.* 7. *Cyrus* ne donnoit aux Grecs que la même païe. *Ibid Liv.* 1. Enfin à l'Armée tous les Perſes étoient ſervis également. *Voiez Note* 36.

touche; cependant il faut que le Soldat vive, & l'on ne veut pas que le Capitaine puiſſe vivre avec douze fois autant & plus; où eſt la proportion (*p*)? C'eſt le moien le plus aſſuré pour retenir au ſervice les Soldats, comme les Officiers, empêcher les retraites de nombre de jeunes gens ſi préjudiciables au ſervice.

L'*Election* dans mon ſiſtême ne détruit point les vues que le Roi a eues dans l'établiſſement de l'*Ecole Royale Militaire*, ſi elle ſubſiſte. Les Eleves qui en ſortiront pour entrer dans les Régimens, ainſi que les Pages, & autres jeunes gens auxquels le Roi au ſortir des Académies accorde des Brevets d'Enſeignes, ou de Lieutenans, continueront de remplir la premiere place vacante dans les Régimens auxquels ſa Majeſté jugera à propos de les attacher, ſans être tenus de paſſer par la formalité *de l'Election*, mais une fois placés, ils ſeront aſſujettis aux Elections, & il n'y aura plus de différence entre eux & ceux qui ſeront parvenus par les Elections, *que le merite*. Il n'y a pas de places à l'*Ecole Militaire*, ou *aux Académies*, pour tous les gens de condition; c'eſt une raiſon de plus pour que tous ceux qui en manquent s'empreſſent de mettre leurs Enfans dans les Régimens, pour leur faire acquerir promptement le merite qui leur procurera une place. Si l'on dit qu'ils ſeront confondus avec les ſoldats; la réponſe eſt qu'ils le ſont, ou qu'ils doivent l'être, le nom en eſt beau & honorable; mais ils auront un moyen de ſe diſtinguer, *le merite*. En ſecond lieu, tous les Officiers d'Infanterie ne ſont point gens de condition, & ils viennent Capitaines par l'ancienneté; encore ſouvent ſeroit-il à déſirer que ce fût la ſeule voye qui les eût placé (23). Que

(*p*) Ceci a été écrit avant l'augmentation de traitement faite aux Officiers dont je parle ci-après.

---

(23) On conſerve encore aujourd'hui dans les Armées, dit *Vegece*, le nom de *Legions*; mais elles ſe ſont abatardies depuis que par un rélâchement qui eſt aſſez ancien la *Brigue* a ſurpris les récompenſes dues *au merite*, & que *par la faveur* on eſt monté aux grades que le ſervice ſeul obtenoit auparavant. *Liv.* 2. *Ch.* 1. Mr. le Maréchal de *Belle-Iſle* dans ſa Lettre citée ci-deſſus ſe plaint également que les anciens Lieutenans quoique

Que les gens de condition ſe conduiſent bien dans les Régimens, il n'eſt pas douteux qu'à merite égal la pluralité des voix ſera pour eux, par le préjugé attaché à leur naiſſance, & une certaine conſidération qu'elle procure, lorſque l'homme de condition la ſoutient par les ſentimens convenables. Le choix appartient aux Officiers ſeuls juges du mérite, & comme l'on doit nommer ſix ſoldats, il eſt très difficile que l'homme de condition ne ſoit du nombre, pour peu qu'on lui connoiſſe des qualités requiſes, l'on ſe promettra qu'il ne ceſſera de les cultiver pour les augmenter. Si cependant il n'eſt pas du nombre des préſentés, ce ſera une preuve de ſon peu de mérite acquis, & en ce cas ce ſera un bien qu'il ne ſoit pas nommé, loin d'être un mal. Enfin les places ſeront données au merite réuni des différentes qualités que j'ai établies, non à des conſidérations particulieres. Que l'on ne croye pas que des Soldats parvenus au grade de Capitaines étant ſans reſſource du côté de la fortune, ſeront hors d'état d'entretenir leurs Compagnies. Ces Officiers les ayant pour tout bien, les regarderont comme leur patrimoine, ils s'y attacheront, reſteront toujours à leurs Corps, veilleront par eux-mêmes à leur entretien, accoutumés à vivre de peu, ils ſe priveront perſonnellement, s'il le faut, de beaucoup de choſes, pour d'autant mieux ſoutenir leurs Compagnies. Les appointemens des Lieutenans & des Enſeignes, ſont ſi modiques, qu'il eſt impoſſible qu'ils en vivent; cependant comme il eſt infiniment à déſirer qu'ils leur ſuffiſent, il y a lieu d'eſperer que le Roi ſe portera à les augmenter; *j'en joins l'Etat* à la fin ſous le N°. I.

Les Capitaines avec de l'œconomie ont ſuffiſamment des appointemens actuels en tems de paix, je donne à la

---

que bons Sujets ne peuvent eſpérer de parvenir aux Compagnies, s'ils ne ſont en état de les acheter, & que la Nobleſſe, cette portion ſi précieuſe de l'Etat, dont elle doit être la force & le ſoutien, ſe trouve exclue des Emplois auxquels elle eſt appellée par ſa naiſſance, ſi le défaut de fortune l'empêche d'acheter à prix d'argent les occaſions qu'elle recherche de témoigner ſon zele.

la ſuite un moyen de les augmenter conſidérablement en tems de guerre, ſans ſurcharger les Finances. Mais comme dans le ſiſtême propoſé, l'entretien des Compagnies deviendra moins diſpendieux aux Capitaines, qu'il n'y aura plus de déſertion, que les recrues ne leur couteront rien, nombre de peres de famille qui n'ont pas la reſſource des Ecoles royales, ou qui ne voudront pas en uſer, s'empreſſeront d'envoyer leurs fils dans les Régimens, ſans engagemens, les habilleront à leurs dépens, beaucoup ne voudront pas de paye, tout cela fera une diminution de dépenſe aux Capitaines, & tournera à l'avantage du ſervice; il en arrivera qu'au-lieu d'avoir beſoin de Recrues toutes les années, l'on trouvera des ſurnumeraires dans tous les Régimens, avantage ſi conſidérable, que dans tous les tems le Roi en paye 5 par Compagnie dans ſon Régiment d'Infanterie, afin qu'il ſoit toujours à même de ſe ſoutenir dans ſon état de diſtinction. Le Roi de Pruſſe paye 10 ſurnumeraires à chaque Compagnie de Grenadiers, & 8 à chaque Compagnie de Fuſiliers; mais comme les unes & les autres ſont beaucoup plus fortes qu'en France, le nombre de 5 fixé dans le Régiment du Roi eſt encore plus avantageux.

J'ai dit que je ne prétendois pas que le Soldat dût aſpirer au grade de Colonel, ou autre grade ſupérieur. Je penſe cependant qu'il ſeroit du plus grand bien que de tems à autre, le Roi décorât quelque Lieutenant-Colonel du titre de Colonel, de Brigadier &c., mais ces grades ſeroient la récompenſe des actions d'éclat, il faut laiſſer à l'Officier l'eſpérance d'y parvenir, afin qu'il ſache que ſes actions ne reſteront jamais ſans récompenſe, l'homme ſi borné dans ſon être ne veut pas l'être dans ſes eſpoirs.

L'on ne peut oppoſer contre mon ſiſtême l'intérêt des Officiers qui compoſent actuellement les Corps. L'Officier qui s'éleveroit contre, annonceroit ſon peu de mérite qu'il n'oſeroit ſoumettre au jugement de ſes Confreres. Les hommes de l'Etat appartiennent au Souverain, ce ſont-là véritablement ſes fonds, c'eſt à lui de les faire valoir pour ſa gloire, pour l'honneur & pour la ſureté de la Nation; en eſt-il un meilleur moyen que celui que je propoſe? Nous cherchons à conquérir; eſt-

ce

ce pour avoir des Provinces? que ſont-elles ſans des hommes (24)? Les Exemples ont quelquefois plus de poids que les raiſonnemens; j'oſe encore propoſer celui du Roi de Pruſſe; ce Prince avec un petit Païs relativement à ſes Ennemis, a des hommes pour faire tête à toutes les Puiſſances qui armeront contre lui, parce que par les differens ſiſtêmes qu'il a ſçu réunir, tous ſes hommes ſont des ſoldats (25), & tous ſes ſoldats ſont

---

(24) *Cyrus* diſoit aux Capitaines des *Perſes*, je ſçais bien qu'il y a beaucoup d'argent dans le Camp, & que nous pourrions nous ſaiſir de la meilleure partie, pendant que ceux qui nous ont aidé à le prendre n'y ſont pas. Mais il vaut mieux paroître de bonne foi à leur endroit, par ce moien nous acheterons de nouveau leur affection. J'eſtime auſſi qu'il faut laiſſer faire le partage du butin aux *Medes*, aux *Licaniens*, & à *Tigrane*, & s'ils font notre part moins avantageuſe que la leur, il ne s'en faut point fâcher, & croire qu'ils demeureront plus attachés à notre ſervice, plus ils y trouveront leur compte. Notre avarice perdroit nos affaires. Mais ſi nous négligeons ces petits intérêts, & que nous ayons ſimplement pour objet de nous rendre *Maîtres de choſes qui acquierent les Richeſſes*, ce ſera le moyen de jouir longtems des nôtres. *Cyrop. Liv.* 4.

(25) Dans les beaux Siecles de la *Grece* tout citoien étoit ſoldat. L'on ſçait la merveilleuſe facilité avec laquelle on y a raſſemblé une Armée dans des preſſans beſoins, je n'en citerai que cet Exemple. *L'Attique* ſe trouvant inondée des Troupes de *Mardonius*, les *Atheniens* contraints de repaſſer dans l'Iſle de *Salamine* envoyerent leurs Ambaſſadeurs à *Sparte* ſe plaindre de ce que les *Lacédémoniens* abandonnoient une ſeconde fois Athenes à la fureur des *Barbares*. Les *Ephores* parurent touchés de ces raiſons; mais prétextant pour ce jour la ſolemnité d'une fête, ils ne rendirent aucune réponſe & affecterent de le paſſer dans les jeux & les feſtins. Cependant 40,000 hommes furent aſſemblés, & ſe mirent en marche dès la nuit ſuivante ſans que les Ambaſſadeurs en euſſent la moindre connoiſſance, deſorte qu'ayant renouvellé leurs plaintes, ils apprirent avec beaucoup d'étonnement le départ de cette Armée. *La Milice* que l'on tire en *France* pratiquée différemment pourroit avoir le même effet. Mais on a attaché à l'idée de *Milice* & au *Soldat Milicien* une ſorte d'infériorité qui va juſques au mépris, & ſe porte juſques ſur l'Officier. Abus que l'on devroit bien corriger.

ſont véritablement des combattans. A-t-on remarqué dans la guerre de 1741, non plus que dans celle-ci, que ce Prince fit attention au nombre pour en courir les différens théatres, pour livrer Bataille? combien en a-t-il préſenté qui ont été refuſées? J'ai déja dit qu'il faut intéreſſer le ſoldat perſonnellement au ſuccès de l'exécution, il faut lui faire du ſervice un Etat qui lui donne aſſez de quoi pour n'en pas déſirer un autre. *Veniſe* a des ſoldats ramaſſés, ſans émulation, ſans affection, commandés par des Généraux dont leur méfiance captive les talens, Généraux mercénaires, ſans intérêt; de quoi ſont capables de pareils Soldats? Que l'on y réfléchiſſe bien, la force des armées conſiſte dans les ſentimens des Troupes, ce ſont eux qui produiſent le courage, & la valeur, l'un & l'autre ſont indépendans du nombre, & des circonſtances (26).

Il eſt d'autant plus néceſſaire d'admettre un changement dans la Conſtitution de l'*Infanterie*, que dans les Campagnes de *Boheme* les Troupes ont beaucoup perdu de leur réputation, les Campagnes de *Flandres* ne l'ont point rétablie en entier, la Campagne de 1757 ne la ſoutient pas. Les Dragons & la Cavalerie ne peuvent agir dans nombre d'occaſions, & ils ont auſſi quelques défauts (27); le ſort de la guerre eſt donc entierement ſur

---

(26) *Xenophon* parlant aux Officiers qu'il avoit aſſemblés dans un moment aſſez critique, dit des *Soldats*, „ ſi on pouvoit les „ picquer *d'un déſir de vengeance*, & faire qu'ils ne ſongeaſ„ ſent pas ſeulement à ſe défendre, mais à attaquer, je crois „ que cela ſeroit bien avantageux, car vous ſçavez que ce „ n'eſt *ni la force, ni le nombre qui gagne les batailles, mais „ le courage & la réſolution. Retraite de dix mille Liv.* 3.

(27) *Vegece* dit que l'un des grandes avantages des *Légions* étoit, que les peſament armés, l'Infanterie & la Cavalerie étant propres chacune à une ſorte de manœuvre, ſe réuniſſoient dans les combats, & ſe prêtoient des forces mutuelles. Par ces diſpoſitions la *Légion* étoit victorieuſe ſans danger, ou, ſi elle avoit du deſavantage, elle ſe conſervoit en bon état. Mr. le Maréchal de *Belle-Iſle* dans ſa Lettre à Mr. le Maréchal de *Contades* du 16 Octobre 1758. dit, „ les Ennemis qui ont „ multiplié les eſpeces *de Troupes légeres* nous ont en quelque „ maniere forcé à en avoir de même, ce qui fait beaucoup de „ tort

ſur l'*Infanterie*, elle le ſçait, elle en tremble, c'eſt déja la perte de la moitié de ſes forces; ſa réputation eſt donc la choſe la plus intéreſſante à la gloire des armes du Roi, à l'honneur, & à la ſureté de l'Etat (28); tous les Souverains ont toujours reconnu la néceſſité d'établir l'*émulation* parmi leurs Troupes ſuivant le différent génie des Nations auxquelles ils commandoient. *Louis XIV.* a établi l'*Ordre de Saint Louis*; mais il n'eſt que pour les Officiers; il peut bien être la récompenſe du mérite, mais ſouvent n'en eſt-il pas le terme? combien ſe retirent lorſqu'ils ont acquis cette décoration? combien d'ailleurs n'eſt-elle pas déchue chez l'étranger, & ſur-tout chez le Peuple dont les ſentimens ne ſont pas toujours à mépriſer? L'Impératrice Reine de *Hongrie* vient de fonder *L'ordre de Marie-Thereſe*, mais il n'eſt auſſi que pour les *Officiers*, & quoiqu'ils ayent une très grande part aux ſuccès, il n'eſt pas juſte qu'ils en ayent

---

„ tort à notre *Cavalerie*, dont les Officiers n'apprennent point „ leur métier, *la Cavalerie* ne voyant pour ainſi dire l'ennemi „ qu'un jour de bataille.

(28) *Vegece* parlant de l'ancienne *Milice*, & de l'avantage des Livres ſur la diſcipline Militaire, dit à l'*Empereur*, „ mais „ il n'appartient qu'à votre Majeſté de corriger les abus que „ les tems ont introduit dans *la Milice*, & de la remettre ſur „ l'ancien pied". *Et ailleurs*, parlant encore des *Légions* ſi bien ordonnées: Qu'avoit elle à craindre des ſurpriſes de l'ennemi? ſi l'on veut défaire les Barbares en bataille rangée, il faut faire des vœux au Ciel qu'il inſpire à l'*Empereur* de recruter les *Légions* ſelon l'ancien uſage; dans fort peu de tems de jeunes gens *bien choiſis* & dreſſés avec ſoin à tous les exercices de la guerre égaleront facilement ces anciens ſoldats qui ont ſubjugué le monde entier. *Enſuite s'adreſſant à l'Empereur*: qu'importe, Empereur invincible, que le militaire ait ſouffert de ſi grandes altérations, s'il eſt attaché au bonheur, & aux vues ſublimes de votre Majeſté de rétablir les *anciens Reglemens*, & d'en faire même de nouveaux *pour le bien de l'Etat*. Avant l'eſſai tout paroît difficile, cependant ſi l'on prépoſoit *aux Levées* des Gens capables de bien faire cet Emploi, on pourroit raſſembler bientôt *une Jeuneſſe propre à la guerre*, & en former *de bonnes Troupes*. *Avec des ſoins bien entendus* on *vient à bout de tout*; lorſqu'on ne ménage pas les dépenſes convenables. *Liv. 2. Ch. 3.*

ayent ſeuls l'honneur, & les récompenſes. Quand un Officier a obtenu une Croix, il a ſa récompenſe, il n'en a pas deux pour une ſeconde ou troiſieme action. L'Etabliſſement que je propoſe a des avantages bien ſupérieurs à tous ceux qui le précédent, il preſente toujours une perſpective d'honneur & de fortune, une émulation toujours active, un déſir renaiſſant d'acquerir de nouvelles diſtinctions, de ſe porter à d'autres actions, parce que l'honneur qui en eſt le principe ſera toujours ſuivi d'une nouvelle récompenſe, ce ſont-là les deux motifs les plus ſéduiſans pour l'homme, les ai-je bien ſaiſis? Mes vues ſont droites & juſtes, je pourrois les avoir mal rendues, mais je croirai toujours avoir fait beaucoup, ſi je puis engager à examiner la matiere, je l'ai trouvée digne d'attention (29). Quand le mal eſt à un certain point, il n'eſt plus poſſible d'y apporter des remedes palliatifs, il faut aller juſques à la ſource.

SECON-

---

(29) *Vegece* rend comte des motifs pui avoient déterminé *Caton l'ancien* à écrire ſur la diſcipline militaire, il annonce pluſieurs auteurs qui ont traité le même ſujet, & il nomme *Frontin* dont les talens trouverent un approbateur dans l'*Empereur Trajan*. Il vient enſuite aux motifs qui l'ont déterminé lui-même à entreprendre *ſes Inſtitutions*, & s'adreſſant à l'Empereur, „ cette réforme, dit-il, Auguſte Empereur, dont les „ Siecles à venir jouiroient comme notre âge, ſeroit d'autant „ plus avantageuſe, *que de bonnes Troupes, bien diſciplinées ne „ coutent pas davantage à entretenir, que de mauvaiſes. Liv. 2. „ Ch. 1.* L'Hiſtoire nous apprend que *Vegece* n'eut point la ſatisfaction que la bonté de ſon travail lui promettoit; parce que comme le dit avec bien du jugement ſon Traducteur dans ſon Epitre à M. le Duc de Châtillon, " *Vegece* propoſa le rétabliſſe- „ ment de l'ancienne diſcipline militaire dans des tems deſeſ- „ perés, où les Romains accoutumés au ſentiment de leurs „ maux, les trouvoient plus ſupportables, que les remedes. „ Il voulut travailler pour ſon Siecle, & n'écrivit en effet que „ pour une poſterité plus raiſonnable, ou plus heureuſe, *pour „ nous, ſi nous voulons.* Il en arrive ainſi de beaucoup de *Projets*, l'Auteur n'a pas le bonheur de les voir couronnés; c'eſt le malheur des circonſtances qui ne doit pas rebuter les ſujets bien intentionnés.

# SECONDE PROPOSITION.

## Les maladies détruiſent près d'un tiers des Armées dans chaque année de guerre. Les Recrues ne les rétabliſſent pas.

*Le remede eſt d'aſſurer au Soldat une nourriture ſuffiſante.*

Les Armées ſe détruiſent, non par le fer, mais par les maladies, qui proviennent preſque uniquement de ce qu'il n'a pas ſuffiſamment de quoi ſe nourrir (*q*): dans ſa garniſon, il n'a préciſément que de quoi ne pas mourir de faim, ſon temperament ſe mine tous les jours, obligé de faire une longue route pour ſe rendre à l'Armée, il ſe trouve tout d'un coup épuiſé par la fatigue, il faut le mettre à l'Hôpital, il y eſt mal traité, il y meurt d'ennui, de dégout, & même de faim, il en ſort ſans être rétabli, rentre dans ſa Compagnie, la premiere garde, la premiere marche le remet dans le même état de maladie; il s'eſt trouvé ſi mal à l'Hôpital qu'il tremble d'y retourner, il eſt déja malade de cette peur, il lutte contre la maladie, & contre ſa répugnance pour l'Hôpital, la maladie l'emporte, il retourne à l'Hôpital, mais ſans eſpoir, même ſans envie de guérir, il y meurt dans peu de jours. Près d'un quart des Soldats de l'Infanterie d'une Armée ſe trouve ſouvent dans les Hôpitaux, ou malade dans les Villes à portée de l'Armée; un autre quart en eſt ſorti, & eſt rentré dans les Corps, où il eſt languiſſant, & ne fait preſque aucun ſervice. La moitié qui ſe ſoutient, eſt ſurchargée par les grands gardes, gardes particulieres (*r*), eſcortes, détachemens, &c. L'Homme n'eſt capable de force que juſqu'à un certain point; cette partie des Soldats ſur qui le ſervice a roulé, ſe trouve également épuiſée, ils

(*q*) La diſette eſt la premiere ſource des maladies; & la faim eſt plus cruelle que le fer. *Végece Liv.* 3. *Ch.* 1.

(*r*) Qu'il ſeroit à deſirer qu'on les abolit preſque toutes; ou du moins qu'elles fuſſent tirées d'une ſeule grand garde commune à tous les Officiers-Généraux; s'il eſt juſte qu'ils ſoient gardés, il le ſeroit bien autant qu'ils oubliaſſent, ou qu'ils ſuſpendiſſent certains étiquets.

ils vont dans les Hôpitaux, le ſervice retombe ſur la plus petite partie des Soldats, il ne ſe fait alors que fort nonchalament, & comme les maladies uſent le temperament, principalement dans les Armées, où il eſt impoſſible au Soldat de ſe rétablir parfaitement, il arrive que ſi la Guerre eſt de durée, il meurt des Soldats beaucoup au-delà de ceux qui faiſoient le fonds des Régimens. Il eſt au moins certain, pour peu que la Guerre dure, qu'il ne revient pas plus du quart de tous ceux qui ont été envoiés, encore ce quart eſt-il languiſſant, après la Paix; on le voit diminuer tous les jours, tous meurent d'impatience de quitter le ſervice; les uns retournent chez eux à l'expiration de leurs congés, les autres vont aux Invalides, & d'une façon comme d'une autre, l'on ne voit preſque plus de vieux Soldats dans les Troupes.

Les Recrues, quelque conſidérables qu'elles ſoient, & dans quelque état qu'on les ſuppoſe, ne procurent pas à l'Armée le même ſervice que des Soldats diſciplinés, formés, aguerris, (je le ferai voir dans le moment;) mais indépendamment de cette différence dans le ſervice, quel tort ne font-elles pas un Roiaume? Elles dépeuplent les Provinces qui s'en reſſentent à jamais, les terres ceſſent d'y être cultivées, le Commerce y eſt preſque éteint, le paiement des Impôts y devient impoſſible, & les Provinces ſe trouvent écraſées ſous la miſere (*s*). Mais quelle perte que celle de l'eſpece? La perte des hommes eſt la plus grande de toutes, la ſeule irréparable; un Soldat eſt un jeune homme, utile dans le tems préſent par le ſervice qu'il rend actuellement; utile par la ſuite, il peut continuer l'eſpece. L'humanité, l'Intérêt de l'Etat, & la gloire du Roi, ſe réuniſſent donc pour détruire un pareil malheur. Je crois pouvoir aſſurer que l'on y parviendroit, en augmentant tant ſoit peu le traitement du pauvre Soldat, pour lui faire au moins de quoi ſe nourrir; obligé de vivre de ſa paie actuelle, ſur laquelle on lui fait encore des retenues, il ne peut ſatisfaire ſon appetit néceſſaire

(*s*) L'Expérience de tous ces malheurs eſt maintenant portée en France à un très haut point: qu'on parte de 1757, de 1760 & 1762.

faire, à la longue le plus fort tempérament ſe mine, & tous les jours le mal augmente. Si ce Soldat avoit eu dans ſa Garniſon de quoi ſe nourrir, il auroit conſervé ſon tempérament robuſte, il ſeroit capable de réſiſter à la fatigue, l'on ne ſeroit pas obligé de le mettre à l'Hôpital. Ce Soldat malade couche avec pluſieurs de ſes camarades, il leur communique le principe de ſa maladie, ceux-ci à d'autres, & ſucceſſivement; ſi ces malheurs ne s'apperçoivent pas dans un jour, dans un mois, ils n'en ſont pas moins réels, & ne manquent jamais de ſe faire ſentir dans le cours de la Campagne. Tout le monde dit ſans ceſſe que l'état du Soldat doit être adouci, c'eſt une marque générale du vœu de la Nation, qui loin de paroître indifférent, devroit décider; c'eſt la Nation qui fait le ſervice, c'eſt encore elle qui paie; quel obſtacle peut-on donc imaginer à une augmentation de traitement? Celle que je propoſe ne doit pas rebuter, ce n'eſt pas un objet bien conſidérable, un ſol par jour à chacun, voilà l'objet (*t*). Le Roi a actuellement ſur pied 80 Régimens d'Infanterie Françoiſe, leſquels ſont 168 Bataillons, à 685 hommes l'un dans l'autre, font 115,420 hommes, compris les 5 ſurnumeraires par chaque Compagnie dans le Régiment du Roi; un ſol d'augmentation fait par jour 5,771. liv. & pour l'année entiere de 365 jours, 2,106,415 liv. Cette dépenſe peut-elle entrer en comparaiſon avec celle que le Roi eſt obligé de faire pour l'entretien des Hôpitaux, & pour les Recrues? Ces deux objets coutent au Roi annuellement en tems de paix au-delà de 4 millions. En tems de Guerre la dépenſe triple & quadruple (*v*), ou pour mieux dire, l'on ne ſçait où elle ſe porte, ſoit par celle effective qui ſe paie dans un

(*t*) Elle devra être aſſurée par une ordonnance perpetuelle, pour durer en tems de Paix, comme en tems de Guerre. Depuis que j'ai ſuivi les Armées, & vu les choſes par moi-même, j'eſtime que l'augmentation doit être de 2 ſols 6 derniers, même de 3 ſols.

(*v*) Un Soldat à l'Hôpital coute au Roi depuis 22 à 25 ſols par jour, prix fait avec les Entrepreneurs au-delà des choſes qui reſtent au Compte du Roi; qu'on réuniſſe le tout, chaque place va au-delà de 3 liv. par jour; c'eſt la paie de 12 Soldats. Dans la Campagne de Hanovre, l'on a vu dans les Hôpitaux juſqu'à 26 & 27 mille malades ſur 80 à 90 mille Hommes qui reſtoient à l'Armée. Doit-on donc faire tout ce qui eſt poſſible pour éviter les maladies?

un tems, ou dans un autre; ſoit par le préjudice irréparable qui en réſulte à l'Etat; il eſt trop connu pour qu'il ſoit beſoin d'entrer à cet égard dans quelque détail, le peu que j'en ait dit ſemble devoir ſuffire. Les dépenſes des Hôpitaux à l'Armée ſont par année de guerre un objet de plus de 12 ou 15 millions, ſans comprendre ceux de l'intérieur du Roiaume & des Places frontieres.

La diſproportion du prix des denrées dans ce tems eſt déja une très grande raiſon pour augmenter la paie du Soldat; ſi le prix des Vivres a augmenté, comment le Soldat peut-il ſe ſoutenir, à moins d'aſſurer qu'auparavant il avoit trop. Les droits du Roi, les revenus des particuliers, tout a profité de cette augmentation des denrées, je ne vois de changement à l'égard du Soldat, que ſa décadence.

Il me ſemble entendre la finance jetter les hauts cris au ſeul mot d'*augmentation*. Ces cris ne lui ſont pas honorables; mais elle n'eſt point habituée d'entrer dans les beſoins, ni de faire des combinaiſons, elle ſe fixe ſervilement au nom d'augmentation, & elle crie ſi fort qu'elle l'emporte. Cet inconvénient eſt très peu conſidérable. Le Roi peut d'un ſeul mot faire taire ces cris injuſtes & inhumains, & la bonté de ſon cœur porteroit ſa Majeſté à dire ce mot, ſi les vérites que je démontre parvenoient juſqu'à lui. La moindre avance de deniers eſt la pierre d'achopement pour les Projets les plus utiles; une chimere qui ne coutera que des milliers d'hommes ſera adoptée plutôt qu'une réalité, à laquelle il faut emploier le moindre argent. Ici, loin qu'il y ait aucune avance de déniers à faire, la diminution de la dépenſe ſe remarquera tous les jours, les Troupes & les Armées devant être bien moins nombreuſes en guerre comme en paix; la dépenſe ſur les objets qui en ſont dépendans diminuera en proportion; & j'oſerois preſque dire que cette dépenſe totale ſeroit moindre de moitié de celle qui ſe fait aujourd'hui. L'on ne verroit plus des Retraites ſi fréquentes de jeunes gens qui chargent les finances pendant longtems, en traînant des vies languiſſantes & inutiles.

Ce projet met le Roi en état de réformer un abus très

très conſidérable; certains Officiers ont-ils fait la moindre action ſouvent ignorée de ceux qui étoient à leurs côtés ? ont-ils fait le moindre ſervice extraordinaire auprès d'un Officier Général, ou à l'Etat-Major de l'Armée? ou plutôt ont-ils des protections en faveur? Voilà la ſeule ſource des graces; & vîte, comme s'ils ne ſervoient qu'en mercénaires que l'on paie au jour la journée, ils viennent à la Cour, demandent des grades, de Penſions, des gratifications; ils obtiennent quelque choſe, mais comme le voiage, & le ſéjour leur ont abſorbé d'avance les gratifications, ou cinq à ſix années de la Penſion, ils ſe trouvent plus oberés qu'auparavant, on les entend crier, ſe plaindre que le ſervice les a ruiné, ils cedent la Penſion à leurs créanciers, ils en touchent peu de choſe, & les finances n'en ſont pas moins ſurchargées (*x*). Leurs ſervices ſont cependant ſans exiſtence: 100,000 hommes de cette trempe n'en valent pas 5,000 à l'armée, ou pour mieux dire, ils y ſont plus à charge qu'ils ne veulent & ne peuvent y être utiles, ils n'y vont pas pour ſervir, c'eſt pour avoir des rangs. Mais ſervir le Roi à la tête des Compagnies, y faire les actions les plus diſtinguées, cela s'appelle *faire ſon devoir*, & n'eſt rien pour la fortune, pour les grades, Penſions, & gratifications. Des Officiers, tels que ſeroient ceux formés ſuivant mon ſiſtême, ne viendroient point crier aux Penſions, & gratifications, ils ne demanderoient que de nouvelles occaſions pour encore mieux faire; voilà les récompenſes qui ſeroient de leur goût.

Quand la dépenſe propoſée ſeroit toute d'augmentation, elle n'eſt pas un objet bien conſidérable; & quand, contre toute évidence, l'on voudroit conſerver ſur pied la même quantité d'hommes; à la paix le nombre en diminuera, les Compagnies de fuſiliers ſeront rétablies à 30 hommes, celles de granadiers à 35, la diminuation ſera de 170 hommes par Bataillon, & pour les 168 de 28,560 hommes, la dépenſe ſera moindre par jour de 1,428 liv. & pour les 365 jours de 521,220 liv. leſquelles ſous-

(*x*) Un Auteur dit, qu'une Nation qui ne paie les récompenſes qu'avec de l'argent, eſt bientôt épuiſée.

ſouſtraites de 2,106,415. liv. il n'y aura plus de dépenſe effective que 1,585,195. liv. Les 24 Bataillons qui ſont hors du Roiaume recoivent un traitement extraordinaire, autre diminution de dépenſe ſur ceux qui restent dans le Roiaume. Tous ces Calculs ne ſont faits que pour la plus grande exactitude, & pour préſenter les avantages ſous toutes les faces, puiſque l'on doit être aſſuré que le nombre des Troupes ſera conſidérablement diminué.

L'Infanterie étrangere au ſervice du Roi n'aura pas à ſe plaindre d'une augmentation de paie faite à l'Infanterie nationale; comme la premiere ne ſert que volontairement, ſa paie eſt une paie de convention, elle doit toujours être contente, lorſqu'on exécute les concordats de chaque Régiment. Si l'on craint que par-là les Etrangers ſe rendent plus difficiles au ſervice du Roi; je réponds en deux mots, que ce ne ſeroit peut-être pas un grand mal de n'en pas avoir du tout (30), ils

(30) *Cyrus* dans un diſcours à ſes Officiers aſſemblés fait le détail des forces de ſes Ennemis, & pour les rendre moins redoutables, „ davantage, dit-il, il faut bien qu'ils ne s'eſti„ ment pas ſuffiſans pour nous réſiſter, puiſqu'ils ſoudoient „ *des Etrangers* afin de faire pour eux, ce qu'ils ne ſçauroient „ faire eux mêmes". *Cyrop. Liv. 6. Vegece* dit, „ il en „ coute beaucoup moins de former ſes Troupes, que de pren„ dre des *Etrangers à ſa ſolde*". Et ailleurs, après avoir parlé de l'ordre des Troupes des Macédoniens, des Grecs, Dardadaniens, Gaulois, Celtiberiens, & autres peuples qu'il appelle *Barbares*, qui ſervoient comme auxiliaires aux Romains, il s'explique ainſi: „ voions la différence qu'il y a entre ces *Lé„ gions* & les *Troupes auxiliaires*, celles-ci ſont formées d'é„ trangers ſoudoiés qui viennent de differens païs, & en corps „ inégaux, rien ne les lie entre eux, la plupart ne ſe connois„ ſent point: chaque Nation a ſon langage propre, ſa diſci„ pline, ſa façon de vivre; il eſt impoſſible que des Troupes „ ainſi mal aſſorties puiſſent bien agir de concert dans une af„ faire, où il eſt ſi eſſentiel que tous les Soldats ſe meuvent „ au même commandement". Seroit-il permis d'ajouter ce qui s'eſt paſſé à la Bataille d'*Haſtenbeeck* de la part de Régimens Etrangers: quoiqu'il en ſoit des motifs & des raiſons, il eſt certain qu'il en eſt réſulté un mal. Les Carthaginois ſe ſer-

ils ont plus beſoin d'être au ſervice du Roi, que le Roi de leur ſervice, ainſi ils ne manqueront jamais.

L'on a cru juſques à préſent rendre le ſervice des Troupes plus intéreſſant en augmentant le traitement du Capitaine; dans la Guerre derniere il fut augmenté en *Boheme*, en *Italie* en *Flandres*. On l'a augmenté à Mahon. On l'augmente pour les Quartiers d'hiver des deux Armées au-delà des précédens; cette dépenſe eſt bien immenſe, je la crois très néceſſaire pour les Capitaines perſonnellement. Dans mon ſiſtême elle deviendroit inutile, le Capitaine ſeroit en état d'entretenir ſa Compagnie, & de ſe ſoutenir, ce qu'il ne trouvera pas dans l'augmentation qui va lui être faite, par les défauts de la conſtitution préſente.

L'on doit donner au Soldat une demie livre de viande d'augmentation par jour, on ne peut rien de mieux, c'eſt reconnoître qu'il n'a pas aſſez, mais cela ne ſuffit pas, il faut donner au Soldat une perſpective, il faut lui faire un ſort aſſuré; la Guerre finie, que deviendra ce Soldat habitué à un traitement qu'on lui dit extraordinaire, mais qu'il ſent bien lui être d'un néceſſaire phiſique indiſpenſable? Dans la Guerre derniere les Armées de *Boheme*, de *Bavierre*, & d'*Italie* étoient conſidérablement diminuées par les maladies; cependant les Compagnies étoient paiées comme completes, tandis que le Roi paioit en même tems dans les Hôpitaux pour des Soldats qui n'y étoient jamais entrés, ou qui

y

---

ſervoient de Troupes Etrangeres, les Romains emploioient les leurs. Les Soldats d'Annibal à Capoue perdirent tout leur courage, Annibal s'en apperçut, & ne put y remédier; parce qu'il n'avoit que des mercenaires. *Alexandre* qui commandoit à ſes propres ſujets prit dans une occaſion pareille, un expédient qu'Annibal n'avoit pas pu prendre. *Grandeur & décad. des Rom. Ch.* 4. L'on voit donc qu'un Général n'a pas le même pouvoir ſur des Troupes étrangeres, que ſur les nationales; dans le commencement de cette Campagne, l'on a vu un Régiment refuſer de paſſer le *Rhin*, le Colonel a ſouffert la priſon, plutôt que d'obéir, il alléguoit le concordat en ſa faveur: c'étoit cependant perſonnellement un très brave Militaire; il en a donné plus d'une preuve.

y étoient morts depuis longtems. A la fin de cette Guerre, le Roi avoit 252 Bataillons François qui faiſoient le fond de 172,620 hommes, il n'y avoit pas 100,000 d'effectifs, qui ne font pas 146 Bataillons; cependant le Roi en paioit 252, & le tout à proportion; faut-il s'étonner que les guerres ſoient auſſi ruineuſes?

Mon ſiſtême admis, les Hôpitaux ne ſeroient preſque plus néceſſaires que pour les bleſſés; alors ceux-ci qui méritent des attentions très particulieres, étant en petit nombre ſeront ſoignés avec plus d'exactitude; ce défaut qui vient de l'impoſſibilité d'avoir des Chirurgiens & Infirmiers &c. en proportion du nombre des Soldats, en fait perir beaucoup; tel qui entre à l'Hôpital bleſſé très légérement, auroit gueri en peu de jours, s'il avoit été panſé, & s'il n'avoit pas contracté le mauvais air qui regne dans les Hôpitaux ſurchargés de malades; le mauvais air lui donne la fievre, il faut alors ſonger à guerir le Corps & la bleſſure, double embarras pour le Chirurgien, il néglige l'un & l'autre; la bleſſure augmente, la fievre auſſi, le temperament s'affaiblit, le pauvre Soldat meurt au bout d'un, ou de deux mois; ſa bleſſure cependant n'étoit rien moins que mortelle; logé, & panſé différemment, il auroit gueri avant un mois; mais il eſt mort au bout de deux, le Roi les paie, ce n'eſt rien, l'homme eſt perdu pour le Roi, & pour l'Etat. Les hommes ſont la plus grande richeſſe des Etats, la ſanté eſt le bien le plus prétieux de l'homme, peut-on prendre trop de précaution pour la conſerver (31). Que l'on y faſſe attention, l'hiver

(31) Dans l'entretien de *Cambiſe* & de *Cyrus* ſur les devoirs d'un Général d'armée, *Cyrus* dit qu'il a appris des plus grands Capitaines que pour ce qui regardoit la *conſervation de la ſanté*, il falloit qu'un Capitaine menât avec lui des Médecins, & des Chirurgiens; c'eſt pour quoi dès que j'ai été élu, j'ai ſongé à me pouvoir de ces gens-là, & je puis dire que j'en ai avec moi des plus habiles que l'on puiſſe trouver. Mais les *Médecins*, reprit *Cambiſe*, ne ſont que comme *des Ravaudeurs qui rajuſtent de vieux habits*: car ils n'exercent leur induſtrie qu'autour des corps malfaits, & incommodés: vous auriez

l'hiver va enlever un nombre prodigieux de Soldats, ſi on les fatigue en les faiſant marcher par des tems de pluyes, & de neiges continuelles dans les Provinces où ils ſont, pour le printems prochain plus d'un quart de l'armée ſe trouvera attaqué de maladies; l'ouverture de la Campagne doit cependant être vigoureuſe, le ſiege de *Magdebourg* eſt un objet intéreſſant (y), il faudra des hommes, & des hommes qui ayent des forces avec de la bonne volonté, qui ſouvent les donne, ou les fait trouver; les travaux pour un ſiege de cette conſéquence ſont incalculables. Il faudra amener des ſubſiſtances de ſi loin à des gens qui ſeront inutiles; combien d'hommes pour les ſervir, pour les garder? Il faut peu de Soldats; mais il faut que tous ſoient combattans, que tous ſoient travailleurs. Quelle gloire pour le Roi de remédier à des malheurs auſſi grands que ceux que j'ai tracés? Le Miniſtre qui perſuadera au Roi d'adopter un ſiſtême auſſi glorieux, auſſi utile au Royaume, auſſi honorable à l'humanité, partagera avec Sa Majeſté la gloire due à un pareil Etabliſſement, l'amour, l'attachement du Soldat, & la reconnoiſſance de toute la Nation, tant qu'elle ſubſiſtera. Dès aujourd'hui les terres manquent de cultivateurs, ſi on leve des milices, ou qu'on faſſe des Recrues, l'on en diminuera encore le nombre, c'eſt une perte qui ſe ſent dans l'inſtant; combien de propriétaires obligés de faire valoir par leurs mains? combien de terres incultes? pour éviter tout détail, & ſans exagérer, la perte ſeroit au-deſſus de tout ce que l'on peut en dire.

Que

(y) Il eſt conſtant que le ſiege de *Magdebourg* avoit été réſolu pour l'ouverture de la Campagne de 1758, tous les préparatifs, & toutes les diſpoſitions ſe faiſoient dès 1757: La Bataille de *Rosback*, la retraite de *Hanovre*, le paſſage du *Rhin* par le Prince Ferdinand, & la Bataille de *Crevelt* furent des Evénemens que l'on n'avoit pas prévus dans le Cabinet qui formoit le projet de ce ſiege.

---

auriez *un bien plus noble ſoin de la ſanté*, ſi vous tâchiez de *prévenir les maladies*, & ſi vous empêchiez qu'elles ſe répandiſſent dans vos Troupes. *Cyrop. Liv.* 1. Envain on aura de bonnes armées, ſi on ne ſçait pas y maintenir la ſanté. *Végece.*

Que l'on procure ſans aucun retard un adouciſſement aux Troupes qui ſont aux armées, qu'on leur donne une perſpective, elles ſe rétabliront dans leurs Quartiers, le déſir qu'elles en auront y contribuera beaucoup, & pour l'entrée de la Campagne, elles ſeront en état de ſervir, d'autant plus qu'elles s'y porteront avec empreſſement, & alors elles ſeront en nombre ſuffiſant pour toutes les vues du Roi. Je ne reſtrains point l'augmentation aux ſeules Troupes qui ſont aux armées, il faut la procurer à toutes, & ſans perdre de tems, c'eſt le ſeul moyen pour mettre celles qui ſont dans le Royaume en état de faire la Campagne avec avantage, ſi elles deviennent néceſſaires; un Soldat malade, extenué profite peu d'une augmentation qu'on ne lui fait que pour un tems, & dans celui préciſément où il ne peut pas en jouir, il faut la lui procurer long-tems auparavant, afin qu'il faſſe proviſion de forces, voilà ce qu'il eſt néceſſaire de faire, mais au par-de-là on doit donner aux Soldats qui ſont aux armées la démie-livre de viande qui leur a été promiſe par jour, & l'once de ris (32).

Si l'on prétend ne donner de la force, & de la conſiſtance aux armées, que par les Recrues, l'on ſe trompe, le remede eſt pis que le mal; ſi l'on dépeuple l'Etat, il n'y aura plus de reſſources pour peu que la guerre dure. Tous les militaires conviennent que les armées en cettte Campagne ſe reſſentent de la dévaſtation de la derniere guerre, neuf années de paix, avec toutes les précautions ſuppoſées priſes par le Miniſtere n'ont pu les rétablir; il n'en faut pas demander d'autre raiſon, l'eſpece détruite, on abolit l'eſpoir, l'homme ne

(32) *Céſar* avoit fait prendre des quartiers d'hiver à ſes Troupes, mais pluſieurs nations de la Gaule ayant complotté de ſe révolter, il marcha à elles, & les ayant vaincu, il promit à chaque Soldat 200 Seſterces à titre de butin pour les récompenſer de la fatigue qu'il leur avoit fait eſſuier au cœur de l'hiver, par des chemins horribles, & par un froid inſurportable, ſans qu'ils ſe fuſſent rebutés. Il en promit 2000 aux Centurions, & renvoya ces Légions dans leur Quartiers. *Comment. Liv.* 8. *Céſar* promit, mais il tint auſſi ſa parole.

ne ſe forme pas dans un moment, il faut pluſieurs années pour faire un Soldat, l'idée, ou la peur de la Milice hâte quelques établiſſemens, mais combien n'en empêche-t-elle pas? grande ſource de dépopulation? Les *Perſes*, les *Macédoniens*, les *Romains* qui portoient la guerre ſi au loin, faiſoient-ils toutes leurs recrues dans leur propre Nation? Quand *Guſtave Adolphe* commença ſes Campagnes en *Allemagne*, il n'avoit pas 10,000 hommes; il ſe trouva dans peu à la tête de 30,000 il augmentoit ſes Troupes dans le Pays même à meſure qu'il y faiſoit des progrès. Les Armées du Roi ont conquis une ſi grande étendue de Pays, n'y auroient-elles pas trouvé d'hommes? Les Recrues faites depuis deux ans, avec les Milices, ont enlevé toute la jeuneſſe des Provinces, l'on n'y trouvera gueres de Soldats par la voye des Engagemens; le peu qui ſe préſenteront, ſeront quelques libertins qu'il vaudroit mieux laiſſer, ou ſeront ſi chers, que les Capitaines ne ſeront point en état de les recevoir; ſi l'on uſe de la moindre violence, l'on jette l'épouvante & l'allarme par-tout, il y a donc peu d'eſpoir ſur les Recrues. A l'égard des *Milices*, l'on prendra des jeunes gens ſans forces, quel eſpoir? combien en reſtera-t-il à la fin de la Campagne? mais l'année ſuivante l'on ne trouvera plus ni Recrues, ni Milices. Si l'on ne parvient pas à faire décider le ſort des armes dans la Campagne prochaine, que les Ennemis ſoient en état d'en ſoutenir une troiſieme, il eſt de fait que les armées du Roi ſeront alors au plus égales en nombre à celles de l'Ennemi, & ſi dans la premiere Campagne, où les Troupes devoient être en pleine vigueur, les Généraux ne les ont jamais meſurées avec l'Ennemi que par la grande ſupériorité du nombre, que feront elles à nombre égal, peut-être inférieur (z), & avec des Troupes ſans vigueur,

(z) Les événemens ont trop juſtifié mes conjectures; je ne dois point les détailler, la concluſion qu'il m'eſt permis d'en tirer eſt, que mon mémoire mérite véritablement attention. Mr. le Maréchal de *Belle-Iſle* dans ſa Lettre à Mr. de Contades du 15 Juillet 1758. engage ce nouveau Général à faire tout ce qu'il trouvera de plus convenable pour rétablir l'honneur des armes du Roi, & reprendre une ſupériorité qu'elles n'auroient jamais du perdre, *ayant à faire à un Ennemi inférieur en nombre, & dont la qualité des Troupes ne peut aſſurément jamais être*

gueur, ſans activité, je dis plus, découragées, & ſans confiance les unes envers les autres? comment les Troupes de l'armée de Richelieu penſoient-elles ſur le compte de celles de l'armée de Soubiſe? Quels étoient les murmures des détachemens envoyés de cette premiere à la ſeconde (*aa*)? ce ſont cependant des faits, & des faits qui méritent de ſérieuſes réflexions, car telle ſera la ſituation où ſe trouveront les armées du Roi, ſi on n'y apporte remede; il eſt encore tems, mais je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup à perdre (33). J'ajouterai que, ſi l'Ennemi moins avantageux, & moins téméraire qu'il ne l'eſt ſe donnoit la patience de tenir les armées du Roi en haleine pendant tout

*comparée à celles du Roi.* Suivant le détail que ce Miniſtre fait des Troupes Ennemies dans ſa Lettre du 8, elles auroient été de 40,000 hommes au plus. Cependant l'affaire du 23 Juin où l'armée du Roi étoit de plus de 80,000 hommes étoit encore bien récente. Lorſque cette armée a pris ſes quartiers, en ſuppoſant les Corps complets, elle auroit paſſé alors 90,000 hommes, outre ce qui en avoit été envoyé à l'armée de Soubiſe, & le Corps des Saxons. Je n'ai point ſçu qu'elle a été la force de l'armée Hanovrienne, ſi l'on en juge par ſon avant-garde, & par ſon Quartier-Général établi à *Neuſs* le 25 Juin, elle devoit être très foible. Je n'oublierai jamais que le 28 retournant de *Neuſs* à *Cologne* diſtance de ſept grandes lieues ſous eſcorte Hanovrienne, nous ne vimes, ni entendimes parler d'aucun Corps Hanovrien, nous rencontrames ſeulement des déſerteurs François. Malgré la ſupériorité ſi déſirée par le Miniſtre, laquelle il croyoit ſi conſtamment repriſe, Mr. le Prince Ferdinand repaſſa le *Rhin*, & loin d'avoir été battu, les opérations en deçà ſe terminerent par l'affaire du Pont de *Meer* du 5 Août. Que fit-on le reſte de la Campagne, malgré toutes les grandes diverſions que l'armée de Soubiſe devoit opérer?

(*aa*) Le fruit du tout fut la Bataille de *Rosback.*

---

(33) *Notre luxe*, & *nos treſors*, n'en impoſeront point à nos Ennemis; ce n'eſt que par la *terreur de nos armes* que nous leur ferons la loi, & que nous les obligerons à nous reſpecter, ou à rechercher notre amitié. Dans le cours des affaires ordinaires, dit *Caton*, ſi l'on a manqué, on peut ſe corriger; mais dans la guerre, les fautes ne ſe réparent point, l'on en eſt promptement puni. Une partie de ceux qui ont manqué de courage, ou qui n'ont pas ſçû ſe battre, demeurent ſur le champ de Bataille, & les autres une fois épouvantés, ne ſe croient plus dignes de diſputer la Victoire à leurs Vainqueurs. *Veg. Liv.* 1. *Ch.* 2.

tout le cour de Campagne prochaine, les harcelant & fatiguant par des marches, il les mettroit, ſans les combattre, hors d'êtat de tenir la troiſieme Campagne qu'avec grande infériorité, les maladies détruiront ſuffiſament (34). Je fais des vœux bien contraires à tout ce que je viens d'aſſurer, je ne peux en donner de meilleure preuve que la liberté que je prens d'annoncer aux Miniſtres des verités auſſi deſagréables, je ſçais qu'elles n'ont pas toujours le droit de plaire, & je n'ignore pas l'exemple de *Dom Eſtevan de Gamarre* Ambaſſadeur d'*Eſpagne* en *Hollande*, lequel avertiſſoit fidelement ſon maitre de tout ce qui ſe paſſoit, & n'en obtint jamais de graces que lorſqu'il l'eut trompé; mais les Miniſtres du Roi ont des intentions pour le bien, un Citoyen peut donc leur faire parvenir la verité, & c'eſt parce que j'en ſuis bien perſuadé, que je ne crains pas de me faire entendre (*bb*).

Les

(*bb*) Ainſi parlois-je en 1757; M. le Maréchal de *Belle-Iſle* a eû mon Memoire dès le mois de Décembre, dont il daigna alors me dire des choſes qui ſembloient m'avoir donné quelque droit de compter ſur ſes bontés. Je n'en dis pas d'avantage, quoi que ce Miniſtre n'ait rien fait pour moi, & qu'il eût écrit à mon ſujet des choſes peu compatibles avec ſes procedés, je n'ai point manqué de lui envoier en 1760 les premiers feuilles de ce Memoire au fur & meſure qu'elles s'imprimoient: je dois croire qu'elles ne lui ſont pas parvenues n'aiant reçu de lui aucune réponſe. Il eſt mort, je l'ai regretté ſincerement, & ne me plains point de ſes refus, j'en ai ſouffert; mais je ſuis incapable d'oublier qu'il fut le Pere de M. de Giſors, nom precieux & toujours préſent à mon cœur.

---

(34) Surtout il faut déliberer mûrement s'il eſt plus à propos de temporiſer, ou d'en venir vîte à une affaire; l'Ennemi a quelques fois compté de finir bientôt une expedition, & ſi on le traine en longueur, ou la diſette le conſume, ou l'impatience de revoir ſon Pays l'y rappele, ou le dépit de ne rien faire de conſiderable le rebute, & l'oblige de s'en aller, c'eſt alors que ſes Soldats épuiſés de travail, & rebutés de ſon ſervice déſertent en foule, une partie ſe diſſipe, d'autres ſe rendent à vous, parce que la fidelité des Troupes tient rarement contre la mauvaiſe fortune, & une armée qui étoit nombreuſe en entrant en Campagne, commence à fondre d'elle-même. *Vég. Liv.* 3. *ch.* 3.

Lorſque Philippe étoit à Cheronée, il fit réflexion que les Soldats des Atheniens avoient beaucoup d'ardeur & fort peu d'expérience, au lieu que les Troupes Macedoniennes étoient en-

Les Régimens Etrangers au ſervice du Roi ont une paye un peu plus forte que les Nationaux; je ſuis bien éloigné de la trouver trop forte; mais ces gens rendent ils plus de ſervice au Roi? Est-ce pour les attirer? Est-ce pour conſerver les ſujets de l'Etat? c'eſt ſuppoſer qu'il n'y en a pas trop, & établir la néceſſité de les conſerver par tous les moyens poſſibles. Est-ce pour empêcher que ces Etrangers ne paſſent au ſervice des Ennemis? Mais ils en trouveront toujours plus pour les ſervir, qu'ils n'auront d'argent à leur donner. Les Troupes du Roi de *Pruſſe* ſont ordinairement compoſées de plus de moitié d'étrangers, mais repartis dans les Régimens avec les Nationaux, ce qui fait une différence avantageuſe dans le ſervice en tems de paix, comme en tems de guerre. Quand les Soldats des Régimens Etrangers ne touchent pas l'augmentation de paye en argent, ils l'ont employé en Linges, Gillets, Chauſſures, &c.; les ſouliers ſont l'article le plus eſſentiel; combien de Soldats font les routes pieds nuds, parce qu'ils n'ont qu'une montre de ſouliers qu'ils ſoutiennent avec des cordes (*cc*), de là combien de maladies? Combien de Soldats tombent malades en faction, ou très peu de tems après? parce que faute de ſouliers ils n'ont pû ſe promener, ils ſe renferment dans leurs guerites, le froid les y ſurprend, l'humidité ſaiſit leurs pieds, leur rend le corps immobile, les maladies deviennent inévitables, les Hôpitaux, enſuite la mort; affoibliſſement des armées, diminution de l'eſpece. Par la petite augmentation que je propoſe, le Soldat toucheroit ſa paye en entier, & l'augmentation ſeroit ememploiée à lui acheter du Linge, un Gillet, des Bas, des Souliers &c. ce qui remédieroit déja à beaucoup d'inconvéniens; *je joins l'Etat* à la fin ſous le No. II.

Les Hôpitaux ſont néceſſaires, mais pour les rendre plus utiles, il ne faudroit jamais les ſurcharger; & de même que la charité éclairée cherche moins à ſecourir les

(*cc*) On a lû dans les papiers publics qu'une Puiſſance ennemie reprochoit à la France de tenir ſes Soldats ſans bas, ſouliers, & preſque nuds

---

endurcies au travail, & exercées de longue main. Il differa le plus qu'il put de combatrre, & ce delai ayant amorti le feu des Atheniens, il les vainquit plus facilement.

les pauvres, qu'à empêcher ſes ſemblables de le devenir, auſſi eſt-il plus de l'humanité & de la gloire du Roi, d'empêcher les Soldats de devenir malades, que de les ſecourir, quand ils le ſont, il y a plus à gagner à tous égards (35).

Il n'eſt pas à craindre que l'augmentation propoſée occaſionne du relâchement dans les Troupes, la frugalité leur eſt néceſſaire, la vraie valeur eſt à ſa ſuite: mais il faut au Soldat de quoi vivre, de quoi ſe ſoutenir, il trouvera l'un & l'autre au moyen de cette petite augmentation; & comme par la premiere Partie du ſiſtême que je propoſe, les appointemens actuels ſuffiront à l'Officier, (car je ne doute point que le Roi n'ait la bonté d'accorder l'augmentation aux Lieutenans, Enſeignes, & Sergens, l'on n'aura plus à craindre cette différence choquante dans les Corps, d'où ſuit d'un côté la moleſſe, de l'autre le découragement (36), & de tous les deux, le relâchement dans la diſcipline. Un homme accoutumé à une nourriture ſuffiſante paſſera 48 heures avec un morceau de pain, il ſera en état de réſiſter à la fatigue pendant tout ce tems, tandis que celui qui eſt mal nourri ne peut attendre l'inſtant de prendre quelque choſe, ſon eſtomac affamé lui demande continuellement, s'il ne lui donne pas il s'affoiblit beaucoup, ce qu'il lui donne, le ſoutient peu, & d'une façon, comme d'une autre, il ne peut réſiſter longtems (37). tout ce que je dis eſt prouvé par le phiſique de l'homme: celui du ſoldat n'eſt pas différent de ce-

(35) Voiez Note 31 ce que *Cambiſe* dit à *Cyrus* ſur ce ſujet.

(36) *Cyrus* aiant amené Gobryas à ſon Camp pour ſouper avec lui, lui donna le plaiſir d'en voir tout l'ordre, & la façon dont chacun s'y comportoit; ce que Gobryas trouva le plus conſiderable, *fut cette égalité avec laquelle tous les Perſes étoient ſervis*; car comme ils étoient tous dans une même Armée, & qu'ils couroient tous une même fortune pas un d'eux n'étoit ſervi plus délicatement que les autres, afin de ne décourager perſonne. *Cyrop. Liv.* 5.

(37) A ceci revient aſſés le langage qu'*Homere* fait tenir à *Uliſſe*: „ Le ſage *Uliſſe* prenant la parole lui dit, divin „ fils de *Pelée*, quelqu'impatience qne vous aiez d'aller au „ combat, ne menez pas vos troupes à jeûn, car l'affaire „ ne

celui de ſes Officiers, de ſes Généraux: chacun peut faire par ſoi même ces épreuves, il ſeroit fort à ſouhaiter que ſur cet article les Généraux ne s'en tinſſent pas à la Théorie, ils y gagneroient, & le traitement du pauvre Soldat ſeroit bientôt changé. Il eſt telle Expedition qu'un Général entreprendroit & qui réuſſiroit, ſi elle pouvoit être exécutée dans très peu de tems, avec peu de monde & très ſécretement (38); mais il faut beaucoup de ſoldats, il faut des Vivres, il faut une ſuite nombreuſe au moindre corps, le Géneral ne peut être aſſuré d'aucun ſecret, ſes démarches ſont d'abord découvertes. Mon ſiſtême admis, le Général maitre de ſon ſecret & de ceux qui doivent cooperer à la réuſſite de ſes deſſeins, maitre de tout s'il l'eſt de lui-même, fait préparer du pain, aſſemble ſes ſoldats, leur en fait diſtribuer pour deux jours que chacun met dans ſa poche, il les fait partir leſtement, les tient trois jours, tous ſont en état, aucun ne murmure, l'ennemi nous voit ſur lui lorsqu'il nous croioit encore bien loin (39); l'Ex-

---

„ ne ſera pas ſitôt décidée, c'eſt pourquoi ordonnez aux Grecs
„ d'aller repaître. *Le pain & le vin* ſont la force du Soldat,
„ il eſt impoſſible qu'un homme qui n'a pas mangé combatte
„ toute une journée, car ſi ſon courage ne l'abandonne pas;
„ ſes forces l'abandonnent, la foif & la faim l'épuiſent; au
„ lieu que celui qui a pris de la nourriture combat tout le jour,
„ & ſes forces répondent à ſon courage. *Iliade liv.* 19.

(38) La premiere & la plus importante de toutes les précautions, c'eſt que perſonne ne ſçache de quel côté, ni par quels chemins l'armée doit marcher: Le ſecret fait la ſureté des expeditions. Les anciens ont eû parmi leurs enſeignes la figure du Minotaure pour déſigner, qu'ainſi que ce Monſtre ſelon la fable, étoit enfermé dans les détours profonds du labirinthe, de même les deſſeins du Géneral doivent toujours être impenetrables. *Végece Liv.* 3. *Ch.* 2.

(39) L'infatigable Romain, dit *Virgile* (*Georg. Liv.* 3.) tout ſurchargé qu'il eſt d'armes & de bagages, force des marches, enferme ſon camp, & ſe préſente en Bataille devant l'ennemi qui ne l'attendoit pas. Les Soldats Romains, dit *Ciceron*, portent *leur nourriture* pour plus de 15 jours, tout ce qui eſt à leur uſage, tout ce qu'il faut pour ſe fortifier; & à l'égard de leurs armes, ils n'en ſont par plus embaraſſés que de leurs mains. *Tuſcul.* Lib. 3. *Et Joſeph de Bello Judaico* dit, qu'il y a peu de dif-

l'Expedition s'exécute, & les armes du Roi ſont toujours comblées de gloire.

J'ai dit qu'indépendament de l'humanité qui ſouffre de voir détruire l'eſpece, du tort irréparable qui en réſulte aux interêts du Roi & de l'Etat, & de la dépenſe quatre fois plus conſiderable que les Recrues & les Hôpitaux occaſionnent, les Recrues ne rétabliſſent point les armées. C'eſt une Verité fatale ſoutenue par trop d'experiences, je me bornerai à deux mots. Les Recrues ſont compoſées de jeunes gens, qui tous, ſans être nourris de choſes dilicieuſes, avoient au moins le néceſſaire phiſique, ils ne ſont pas plutôt enrolés qu'ils ſont obligés de ſe retrancher ſur le vivre, ils ſe ſoutiennent dans les commencemens, mais après 5 ou 6 jours de marche ils diminuent, & enfin ils ſuccombent à la maladie; une partie reſte dans la route, ou dans les Hôpitaux; ceux qui arrivent dans les Corps ſont languiſſans, ils ne peuvent faire aucun ſervice, la Campagne s'ouvre, ces gens n'y ſont pas ſeulement inutiles, mais à charge. Réſiſtent ils aux fatigues de la Campagne? Ce ſont gens ſans discipline, ils ne ſont gueres propres qu'à cauſer du desordre, ne pouvant acquerir dans une Campagne, même dans 4 à 5 toutes les Qualités néceſſaires pour faire un bon Soldat(40); & comme la force conſiſte moins

---

différence entre les chevaux chargés, & les *Romains*. Ainſi *Antiochus* après voir donné le change avec ſa vigilance ordinaire à *Dinon* Général de *Ptolemée*, ordonna qu'on prît du pain pour 4 jours & menant ſon armée par les deſerts, & des ſentiers écartés & bordés de précipices, ſe montra lorſqu'on l'attendoit le moins. *Dinon* ne put lui réſiſter & *Damas* tomba au pouvoir d'*Antiochus*. *Polien*.

(40) *Ceſar* avoit avec lui 3 Légions de vieilles troupes ſur leſquelles il faiſoit fonds, ſçavoir la 7e, la 8e, & la 9e, & outre cela la 11e. toute compoſée de jeuneſſe choiſie & de grande eſpérance, & qui avoit déjà 8 ans de ſervice, mais qui ne paroiſſoit pas comparable aux autres, parcequ'elle n'avoit pas eû le tems de donner autant de preuves de valeur. *Comment. Liv.* 8. Il eſt auſſi fort différent d'avoir des vieilles troupes, ou des milices, des Soldats qui viennent de faire la guerre, ou des gens qui ſont depuis quelques années ſans rien faire; car il faut compter pour nouveaux Soldats tous ceux qui n'ont pas fait la guerre depuis longtems. *Végece Liv.* 3. *Ch.* 3.

moins dans le nombre, *que dans l'eſpece & la qualité des hommes*, l'on voit que les Recrues dans quelqu'état qu'on les ſuppoſe, ſont toujours d'un très foible ſecours. Cependant quelle dépenſe au Roi & aux Capitaines pour les faire, les rendre dans les Corps, les tenir dans les Hôpitaux? Tous ces malheurs ſont remarqués par les militaires, par toutes les perſonnes qui s'intéreſſent veritablement à la gloire du Roi, & au bien de l'Etat, tous font des vœux pour que l'on y apporte remede: en eſt-il un meilleur que celui qui va à la ſource du mal, qui le détruit dans ſon principe, ou plutôt qui l'empêche d'exiſter? (41) C'eſt donner à *l'Infanterie Françoiſe* cette precieuſe partie, la gloire, la force, le ſoutien du Roi & de l'Etat de quoi ſe nourrir; alors tous ſeront gais & ſatisfaits, tous conſerveront leurs forces, tous ſeront en état d'être à leurs devoirs, tous s'empreſſeront de s'y rendre, c'eſt un grand moien d'en adoucir les fatigues; il n'y aura plus dans les armées que des Soldats utiles, que des combattans; il n'y aura plus d'Hôpitaux dans toutes les Places & Bourgades.

Que l'on commence une guerre, la Politique la plus éclairée ne ſçauroit décider combien elle durera, juſques où elle ſe portera; quel embarras, quelle dépenſe de conduire quelquefois à 300 lieues des Hommes qui ſervent ſi peu?

Quel que ſoit l'état des Troupes à l'ouverture de la Campagne prochaine, je ne croirois pas que l'on dût envoier aux armées beaucoup de Recrues, de celles qu'on comprend généralement ſous ce nom; mais comme les Corps ſont conſidérablement affaiblis, l'on pourroit envoier des Milices qui ſont dans les places dont les Soldats ſont déja un peu diſciplinés & accoutumés à la fatigue. Ces Recreus cependant ne doivent pas être auſſi nombreuſes que l'on pourroit d'abord ſe l'imaginer, il n'eſt pas poſſible de completer tout d'un coup; je penſe qu'il y auroit plus d'avantage & de ſervice à attendre, en laiſſant les Compagnies à 30 Hommes en état de ſervir, que de vouloir les porter à 40 dont il ne s'en trouvera pas 30 pour faire le ſervice. Le Général ſçau-

(41) *Voiez Note* 31.

ſçaura que les Compagnies ne ſont qu'à 30 Hommes, que les Bataillons au lieu d'être de 685 Hommes, ne ſont que de 515 en portant les Compagnies de Grenadiers à 35, il ſe réglera en conſéquence lorqu'il aura beſoin d'un nombre d'Hommes déterminé; mais comme il aura des gens en état de marcher & d'agir, & pleins de bonne volonté, il ne craindra pas d'engager une action. La gloire du Roi, le ſuccès de ſes armes, l'honneur de la Nation, la ſûreté du Royaume, ſont liés étroitement au bien-être du Soldat; perſonne peut-être n'a jamais avancé cette Propoſition, mais qu'on l'examine, elle acquérera de la certitude.

Les priſons occaſionnent encore beaucoup de maladies, elles ſont toujours malſaines, le mauvais air qui y regne ſe communique, ſource de maladies qui enlevent beaucoup de Soldats; j'empêche que ce mal exiſte, le Soldat ne ſe conduiſant plus que par les ſentimens d'honneur évite toutes les fautes qui lui méritent la priſon. Le Soldat eſt capable de tous les ſentimens que je lui prête, il ne demande que d'être conduit, il eſt ſuſceptible de préjugés, comment ne le ſeroit-il pas de ſentimens d'honneur auxquels ſeroit réuni un motif d'intérêt? D'où vient la perfection des Grenadiers François? De ce qu'on les tire du nombre des autres Soldats; le moindre devenu Grenadier ſe croit dans le moment ſous ſon nouveau nom un tout autre Homme; (42) Les ſentimens & l'imagination agiſſent ſur le Soldat.

TROI-

(42) Les *Grenadiers* en France ſont des Soldats tirés dans les Régimens comme les plus courageux, ils montent les premiers aux aſſauts, aux attaques périlleuſes, & ſont à la tête dans toutes les Expéditions. Les Romains n'avoient point de Corps de Soldats formés à ce ſujet, mais tous leurs Soldats étoient *Grenadiers* par le moien des prix qu'ils ne manquoient jamais de propoſer à ceux qui les premiers eſcaladeroient des murailles, ou feroient d'autres tentatives dangereuſes. Entre tant d'exemples je me borne à deux. *Céſar* faiſoit le Siege de *Bourges* qui étoit une expédition très importante: les aſſiegés ſe défendoient avec vigueur, *Céſar* aiant cependant remarqué que la muraille de la Ville n'étoit par gardée avec aſſez de ſoin, fit auſſi garder négligemment de ſon côté, en même tems il exhorta ſes *Légions* qu'il avoit fait entrer à couvert dans la tranchée à recueillir enfin le fruit de la Victoire qu'ils

## TROISIEME PROPOSITION.

### La Déſertion eſt une troiſieme cauſe qui affaiblit conſidérablement les Armées.

*Le Remede eſt de rendre le Soldat ſuſceptible des grades & des diſtinctions militaires ; & de lui aſſûrer une ſubſiſtance ſuffiſante.*

Si pendant le cours d'une Campagne il déſerte 4,000 Hommes, l'Armée ſe trouve affaiblie d'autant ; mais l'en-

---

avoient mérité par tant de travaux, & *propoſa des prix à ceux qui les premiers eſcaladeroient les murailles.* Le ſignal ne fut pas plutôt donné, que de toutes parts les troupes volent & rempliſſent bien ôt le rempart. Les Ennemis étonnés de cette attaque, chaſſés &c..... Enfin de tout ce Peuple qui alloit environ à 40 000 Perſonnes, il s'en ſauva à peine 800 qui, au premier bruit qu'ils avoient entendu dans la Ville, avoient gagné les portes. *Comment. Liv.* 7. *Céſar* ne manquoit jamais de donner à ſes Soldats les récompenſes qu'il leur promettoit, & voici ce qu'elles occaſionnoient. Lorſqu'il faiſoit le ſiege *de Clermont*, *L. Fabius Centurion* de la huitieme *Légion* s'étant vanté qu'animé par *les récompenſes* que *Céſar* avoit donné à ſes troupes à la priſe *de Bourges*, il ne ſouffriroit pas que perſonne eſcaladât la muraille avant lui, aiant rencontré trois de ſes Soldats ſe fit ſoulever par eux & monta ſur le mur, après quoi il leur aida lui même à y monter. *M. Petreius Centurion* de la même *Légion* accablé de la multitude dans le tems qu'il s'efforçoit de rompre une porte, déſeſperant de ſa vie s'adreſſa à ſes gens qui l'avoient ſuivi, „ puiſque je ne peux, leur dit-il, „ me ſauver avec vous, je veux au moins pourvoir au ſalut „ de ceux que *mon amour pour la gloire* a entraînés dans le pe- „ ril, ſongés à vous ſauver, je vais vous en donner le moien. „ A ces mots, il ſe jette au milieu des *Ennemis*, en tue deux „ & écarte un peu ceux qui gardoient la porte. Ses gens faiſant leurs efforts pour le ſecourir, c'eſt en vain, leur dit-il, „ le *ſang & les forces me manquent*, retirés vous pendant que „ vous le pouvés & allés rejoindre votre *Legion*. C'eſt ainſi que peu après il mourut les armes à la main & ſauva les ſiens. *Comment. Liv.* 7.

*Il ſuffit de remarquer pour l'établiſſement de mon ſiſtême, que tous ces braves Centurions avoient été ſimples Soldats.*

l'ennemi a été fortifié des 4,000 que nous avons perdus, la perte eſt donc de 8,000 du côté de la force; elle eſt bien plus conſidérable pour l'effet, les déſerteurs ne manquent jamais de réveler quelques deſſeins, quelques marches, quelques manœuvres, à ceux dans les bras desquels ils ſe jettent. La veille d'une attaque quel tort la déſertion ne peut elle pas occaſionner, ſoit par l'avertiſſement qu'elle en donne à l'ennemi, qui inſtruit, s'attache à rendre inutiles les arrangemens les mieux formés; ſoit parce qu'elle affaiblit l'Armée qui ceſſe d'être capable des mêmes entrepriſes; elle jette encore un très grand ſoupçon ſur la fidélite des Soldats, ceux qui reſtent ne combattent qu'avec crainte, & le Général, comme l'Officier, n'entreprennent qu'avec timidité (43). Si l'on dit que les déſertions ſont réciproques, il ſort des Soldats de chez nous, il nous en rentre de chez l'ennemi, je n'en tombe pas du tout d'accord (*dd*). Que l'on faſſe attention que nos armées ſont toujours les plus nombreuſes, l'on conviendra déja que dans la pro-

por-

(*dd*) La déſertion a été extrêmement nombreuſe dans nos armées pendant toute cette guerre.

---

(43) Cyrus prêt à livrer Bataille, pour encourager ſes troupes leur parle ainſi. „ Ils, (les Ennemis,) ſe défient les uns „ des autres, chacun croit que ſon compagnon l'abandonnera. „ Vous au contraire vous ſçavés que vous combattés avec des „ gens qui mettront leur vie pour deffendre la vôtre, & c'eſt „ cette confiance réciproque qui fait que toute une Armée „ combat d'une même ardeur, & que chacun eſt inébranlable „ dans ſon rang; aulieu que n'étant point aſſuré de ſes Com- „ pagnons, on ne ſonge qu'à s'enfuir pour chercher à aſſurer „ ſa vie; allons donc affronter les Ennemis. *Cyrop. Liv.* 6.

Parmi nous, les déſertions ſont fréquentes, parce que *les Soldats ſont la plus vile partie de chaque nation, & qu'il n'y en a aucune qui ait, ou qui croie avoir un certain avantage ſur les autres. Chez les Romains elles étoient plus rares; des Soldats tirés du ſein d'un peuple ſi fier, ſi orgueilleux, ſi ſûr de commander aux autres, ne pouvoient gueres penſer à s'avilir juſqu'à ceſſer d'être Romains. Grandeur & decad. des Rom. Ch.* 2. La Nation, ou la Couronne qui la premiere adoptera mon ſiſtême, acquiert certainement une ſupériorité ſur toutes les autres: ſupériorité qui ne peut être conteſtée par des Hommes.

portion, nous fournirions toujours un plus grand nombre d'Hommes à nos Ennemis. La paie du Soldat François étant la moins forte de toutes les Nations, le François eſt très diſpoſé à quitter pour l'avoir meilleure, & ceux des Ennemis ſont retenus chez eux par la raiſon qui y attire le François (*ee*). Je ne trouve donc point du tout l'avantage égal; mais profitons des fautes de nos Ennemis, facilitons la déſertion dans leurs Armées, & banniſſons la entiéremeut des nôtres, non par la force & la crainte des peines, mais uniquement par les *ſentiments des Soldats*, ce moien ſera plus puiſſant que tous ceux qui proviendront de prohibitions & de peines (*ff*). Que l'on introduiſe ou la voie des *Elections*, ainſi que je l'ai propoſé dans la premiere Propoſition de ce ſiſtême, ou l'augmentation de paie, les déſertions ſeront peu à craindre; mais que l'on admette les deux parties du ſiſtême, la *déſertion* ceſſera d'être, il n'en reſtera plus que l'idée (*gg*), l'homme ne deſire *que d'être bien & honorablement*, c'eſt le motif & le principe de toutes ſes actions, la fin eſt d'en jouir; le Soldat trouvera l'un & l'autre dans ſon Régiment, il le regardera comme ſa famille; ſes vertus, ſes actions, ſeront ſon patrimoine, elles lui procureront de l'honneur & de la fortune, il s'attachera à ſon Corps & ne le quittera jamais, puiſqu'ailleurs il ne pourroit trouver autant d'avantages. Enfin, comme je l'ai inſinué au commencement de ce Mémoire, il faut un motif à toutes les ac-

(*ee*) M. le Maréchal de *Belle-Iſle* marque à M. le Maréchal de *Contades* dans ſa lettre du 8 Juillet 1758. „ Les Hanovriens ont eû de très mau„ vaiſes Recrues, & nous avons appris par Hamburg *qu'il en avoit déſerté plus de la moitié.*

(*ff*) Les Macedoniens las de la guerre prient Alexandre de les licentier; ce Prince fait-il des Loix pour les retenir, ou pour punir ceux qui déſerteront? Non, il les attaque par les ſentimens, & tous lui deviennent plus attachés. Mais Alexandre étoit un grand Homme, il excelloit ſurtout dans la *Politique*, *ou dans la ſcience de conduire les hommes*, ſcience ſi néceſſaire *aux Miniſtres*, *aux Généraux d'Armées.*

(*gg*) Pour l'éviter, il eſt propoſé quelque part de marquer tous les Soldats à la main droite *Réveries du Maréchal de Saxe*, *tom.* 1. *p.* 98. Je ne trouve pas ce moien adoptable: mais il ſert à prouver combien l'on doit s'occuper de détruire la déſertion, ce qui ne peut mieux réuſſir qu'en détruiſant toutes les cauſes qui peuvent l'occaſionner: c'eſt certainement par les moiens que j'ai l'honneur de propoſer: ſouhaitant cependant que l'on en donne de meilleurs.

actions de l'homme, ainſi le ſentiment naturel répugne à croire que le Soldat quitteroit ſon Régiment pour courir au mal.

Le Légiſlateur de Sparte n'avoit point établi de Loix contre les Parricides; lorſqu'on lui en demanda la raiſon, c'eſt, répondit-il, que je n'ai pas crû que ce crime dût jamais exiſter. Je ne croirois pas non plus que dans l'établiſſement de mon ſiſtême l'on dût établir des Loix contre la *déſertion*, cependant comme quelqu'un pourroit encore s'y porter par faibleſſe, ou par quelqu'autre raiſon qui ne viendroit gueres que du malheur de l'humanité, il faudroit remettre la punition des *déſerteurs* au jugement des Soldats à la pluralité des voix, en faiſant entendre que c'eſt un crime qui rejaillit ſur tout le Régiment & qui le deshonore, auſſi jaloux qu'ils ſeroient d'en conſerver l'honneur, ils ſeroient fort ſéveres à les punir. Prévenus de ce ſentiment ils empêcheroient eux-mêmes ceux qui n'auroient pas voulu ſe rendre à leurs repréſentations. Il faudroit donner aux Officiers le droit d'examiner le jugement des Soldats, de le confirmer, même de changer le genre de condamnation, mais ſeulement par adouciſſement. Le moins qu'on pourroit faire, ſeroit de laiſſer le genre de punition indéterminé, un Soldat ſçait qu'au pis aller il aura le tête caſſée, il prend ſon parti & s'expoſe à tout.

Comme tous les Corps ne ſe conduiroient plus que par les ſentimens d'honneur, que les Soldats ſeroient exacts à tous leurs devoirs, qu'ils garderoient la ſubordination envers leurs Officiers, que ceuxci uſeroient de bonté & de condeſcendance à leur égard, les regardant comme deſtinés à vivre avec eux en confraternité & égalité de grade, il n'y auroit plus de motif aux *déſertions*; la cauſe de ce mal eſt donc encore ôtée, & ſans cauſe point d'effet (44). L'on a pris des précautions infinies pour

(44) L'Hiſtorien éleve les coutumes *des Perſes* au-deſſus de celles de toutes les *Republiques*, il dit que celles-ci ſe contentent ſimplement de défendre de dérober, d'uſurper le bien d'autrui, de forcer les maiſons, de frapper injuſtement, &c. & *d'ordonner des peines pour ceux qui violent ces deffenſes*; mais

pour empêcher la *déſertion*, l'on en eſt venu juſqu'à la peine de mort qui n'eſt point ancienne. *Cette Loi militaire* n'a-t-elle pas tranché avec ſon Inſtitution? La peine de mort ne devroit être emploiée contre des gens dont le métier eſt de la braver, ſinon dans le cas d'une mort infamante (*bb*); a-t-on remarqué que cette Loi eût rendu la déſertion moins fréquente? elle ne l'a pas empêché, & elle eſt deſtructive de l'eſpece; j'oſerois même dire qu'elle eſt contre le droit de nature, & contre tout droit civil; ſi ce crime mérite la mort, cette mort doit être deshonorante, il n'y a pas de milieu; la Loi porte donc avec elle une contradiction frappante : elle eſt contre toute idée & toute regle de Gouvernement: il ne faut point mener les Hommes par les voies extrêmes, on doit être ménager des moiens que la Nature nous donne pour les conduire. Cette loi a encore un côté qui viole tous les droits ſacrés de l'humanité & de l'Homme, les Nations Barbares n'en ont pas de ſemblables. Pour éviter le deshoneur au mourant & à ſa famille, on le fait tuer par quatre ou ſix de ſes camarades & amis. Mon cœur m'a fait réſiſter longtems à traiter cet objet, mes entrailles en ſont émues, ma main tremble : mais pourrois-je enfin refuſer des repréſentations ſi naturelles, qui, avec le tems peuvent être utiles; j'eſpere qu'elles le deviendront; & quand tout mon travail n'auroit que cet avantage, l'abolition totale de cette *loi fratricide*, je croirois avoir rendu un ſervice très eſſentiel à la gloire du Roi, à l'honneur de la Nation Françoiſe; née ſenſible, douce, humaine & pleine d'honneur, comment peut-elle avoir introduit & accepté une loi ſi contraire à ſon être phiſique, moral & poli-

(*bb*) J'en prends pour exemple la réponſe que le ſpectateur Anglois fait faire à *Pharamond* par un Soldat *Duelliſte* à qui ce Prince reprochoit d'avoir contrevenu a ſes ordres: *comment*, lui repondit-il, *m'y ſerois-je ſoumis? tu ne punis que de mort ceux qui les violent, & tu punis d'infamie ceux qui y obéiſſent; apprends que je crains moins la mort, que le mepris.* Cette Réponſe eſt celle de toute la Nation Fraçoiſe.

---

que les Loix des *Perſes* ont cela d'excellent *qu'elles vont au devant du mal, & qu'elles empêchent même que les particuliers deviennent méchans.* Cyrop. Liv. I.

politique. Comme cette loi n'eſt point enrégiſtrée ni reçue dans les Parlemens; par les privileges ſacrés de la Conſtitution, elle n'eſt pas loi de la Nation; ce qui détermine toujours plus à l'abolition propoſée. N'est-ce point trop pour l'humanité que, pour la punition néceſſaire du crime, elle donne des Hommes capables de s'oublier & de ceſſer de l'être au point de détruire leurs ſemblables de ſang froid & par devoir de profeſſion? Toute deſtruction répugne à la Nature; on ne doit jamais y condamner perſonne; j'ajoute que les Rois n'ont pas ce pouvoir ſur leurs ſujets; aucune convention ne le leur a certainement donné; ils n'ont pû ſe l'arroger par aucune loi, parce que toute loi doit pour ſon exécution partir d'un ſentiment, & celle-ci les détruit tous: cette profeſſion que l'on croit néceſſaire, inhumaine, deshonoraute, deshonorée, eſt donc libre jusques dans ſon infamie. Dans les Gouvernemens d'Aſie qui nous font horreur par l'idée ſeule du deſpotiſme, l'on emploie des *Muets* pour porter le *Cordon* fatal qui doit finir les jours. J'ai aſſés étudié ces loix ou uſages dits *deſpotiques*, *tirannïques;* celui-ci me paroît venir d'un ſentiment bien diſtingué de l'humanité & de l'Homme: l'on a jugé que ces *Muets* disgraciés de la Nature, inſenſibles & privés de la plus grande partie de ſes droits, inutiles à la ſociété, aux privileges & à l'honneur de laquelle ils ne participoient gueres plus que les *Brutes*, pouvoient ſeuls être condamnés à retrancher de la ſociété ceux qu'on avoit jugés coupables & dignes de cette punition. Cette remarque pourroit être beaucoup étendue ſur le phiſique & le moral des Nations & de leurs loix politiques; peut-être la concluſion ſeroit-elle en faveur des Gouvernemens d'Aſie? Que j'aime ce ſentiment de *Witolde* Prince de Lithuanie: il introduiſit dans cette Nation que le *Criminel condamné à mort eut lui-même de ſa main à ſe défaire, trouvant inhumain & injuſte qu'un tiers innocent de la faute fut emploié & chargé d'un homicide.* Une loi militaire qui ne doit connoitre que l'honneur condamner 4 ou 6 Soldats braves gens à tuer tranquillement leur camarade, leur ami, déguiſant le mot par celui *d'arquebuſer*, & cela chez une Nation comme la Françoiſe. Juſte Dieu qui voiez tout, qui connoiſſez le cœur des Hommes &

des Rois, qui les jugerez tous, *cum accepero tempus, ego Juſtitias judicabo:* quelle corruption des ſentimens qui a pu produire un tel abus de la force & du pouvoir? J'en appelle à la Nature, à l'humanité, au cœur, au ſentiment, à l'honneur, à la charité fraternelle, à la ſociabilité, à l'amour de ſoi-même d'où nait celui de ſon ſemblable, à la Religion, aux loix divines & humaines; elles ſont toutes violées. Qui peut donc être condamné, être force à tuer ſon camarade pour lequel on a peut-être cent fois expoſé ſa vie, ou qui l'a expoſée autant de fois pour nous en combattant avec honneur dans un péril égal? Si avec tous mes ſentimens militaires j'avois jamais eu le malheur de me trouver dans une telle extrêmité, je n'aurois pas héſité, je n'héſiterois pas de préferer d'être *arquebuſé* plutôt que de tuer. Je ſuis homme, je ne crains point la mort, mais je connois la dignité de mon être chez moi & chez mes ſemblables; mes Mémoires me développent certainement tel que je ſuis, tel que je ſerai toujours envers moi, & envers tous les individus de la ſociété. Entre les jugemens qui en ont été portés; dont j'ai lieu d'être flaté, en voici un qui ne m'a pas le moins ſatisfait: je ſupplice qu'on me permette d'en rendre compte. J'avois fait remettre par main tierce un Exemplaire imprimé de ces Mémoires à une Perſonne qui les lut: elle ignoroit abſolument que ce fût de moi: elle me parla du ſujet qui y étoit traité; je me tins fort en garde pour ne pas me déceler: elle m'en parla une ſeconde fois, me faiſant reproche d'avoir manqué de confiance à ſon égard: je ſoutenois affirmativement qu'ils n'étoient pas de moi, que je n'étois point Militaire &c: elle me répondit *je vous ai parfaitement réconnu, c'eſt vous même en corps & en ame.* Cette expreſſion de ſentimens me parut mériter l'aveu que je fis.

Que l'on combine maintenant l'idée que je préſente à cet égard, l'on verra de quel coté eſt l'avantage; j'eſpere que la loi ſera abolie. La maniere dont l'on uſe envers le Soldat relativement à ſon *Engagement* eſt un grand motif aux *déſertions*; l'on manque à ſon égard à la bonne foi, à l'honneur, & à tous les ſentimens; comment veut on lui faire pratiquer des qualités dont on lui donne des exemples ſi con-

contraires? La Vertu & l'Honneur ſont-ils donc renvoiés uniquement chez eux? Cet objet eſt intéreſſant, il demande un remede, ce ſera le ſujet d'un petit mémoire particulier (*ii*). Des ſentimens & de la bonne conduite des Soldats, ſuit encore la deſtruction totale des *Duels* qui ſont roujours très fréquens dans les troupes de France, & à l'Armée; on l'a remarqué très ſenſiblement dans ces dernieres campagnes encore: il annonce le ſentiment de la Nation qui eſt le même invariablement pour l'honneur, & qui eſt infiniment actif: il eſt queſtion de ſavoir le tourner & l'appliquer à des objets avantageux, l'on aura tout à s'en promettre. Cet avantage mérite auſſi des égards. Je l'ai déja dit, *les Mœurs contribuent plus à l'exécution des Loix, que les Loix mêmes.*

## CONCLUSION.

Le ſiſtême que j'ai l'honneur de propoſer comprend un enchaînement au plus grand bien, il tend à la perfection autant qu'il eſt humainement poſſible de l'eſperer; c'eſt un roc contre lequel tous les projets des Ennemis du Roi & de l'Etat viendront toujours ſe heurter & périr; c'eſt une digue inébranlable contre toutes leurs attaques, contre tous leurs traits; il a l'avantage de pouvoir ſe concilier avec toutes ſortes de compoſitions; que ce ſoient *des Colonnes*, *Phalanges*, *Cohortes*, *Pleſions*, *Légions*, *Bataillons*, *Manches*, *Pelottons*, *Eſcouades*, & quelle forme *de Tactique* le Roi juge à propos d'admettre, le Projet produit toujours les mêmes effets. Je n'ignore point les avantages de *la Tactique*, & mon ſiſtême loin d'en combattre aucun, ne peut qui ajouter infiniment; mais je dirai toujours & avec vérité, *la Tactique* la plus brillante & la plus parfaite qu'on puiſſe la ſuppoſer, ne peut produire des effets auſſi avantageux, puiſque, comme le remarque Végece, *ni les Exercices, ni les Camps ne donnent des ſentimens à celui qui en manque.* L'exercice militaire qui forme des Soldats, ne donne ni le goût, ni la ſcience de la guerre, *ſans quoi le courage, & le zele ſont toujours*

(*ii*) Je donnerai inceſſament un Mémoire ſur les *Engagemens*.

*jours malheureux*, dit un autre Auteur. Le vrai & ſeul l'objet eſt donc de compoſer *le Militaire* de ſujets faits pour ſervir, d'intéreſſer le *Soldat* perſonnellement au ſuccès, & de lui aſſurer une ſubſiſtance ſuffiſante; c'eſt à quoi mon ſiſtême conduit; il a ſur-tout l'avantage unique & incomparable d'opérer toujours une régénération utile & honorable, qui ſoutiendra conſtament tous les grands effets que j'en promets.

Je ne diſconviendrai pas des ſenſations qu'un changement auſſi conſidérable peut d'abord faire ſur les eſprits; je ne me ſuis point diſſimulé les objections qu'on peut me faire; mais après avoir emploié à les combiner tout l'effort dont je ſuis capable, je me ſuis perſuadé qu'elles n'étoient qu'idéales, & le bien que je propoſe, très réel. Il faut à la vérité du génie, & une force d'eſprit plus qu'ordinaire pour ſecouer le joug du préjugé qui gouverne tous les hommes, & en tirannife plus de moitié: depuis longtems on fait à la Nation le reproche de n'être que de ſerviles imitateurs (45), nous avons pris beaucoup de l'exercice Pruſſien, nous avons monté notre Cavalerie à la légere, nos Dragons à proportion, nous avons donné à notre Infanterie des pieces à la Suedoiſe &c. Mais le Roi de Pruſſe donne une paie conſidérable à tout ſon Militaire, il vient encore de l'augmenter, parce qu'il réconnoit que le bien-être du Soldat influe ſur ſes ſentimens, & ſur ſes actions. *Nation qui réunit le plus des Qualités Militaires* (*kk*), ne ſerons nous jamais créateurs? Mon ſiſtême nous le fait; s'il étoit pratiqué chez une autre Puiſſance, nous le ſuivrions bien vîte, ſera-t-il rebuté, parce

(*kk*) Malgré tous les événemens de cette guerre juſqu'en Avril 1762, je ne ceſſerai de ſoutenir contre tous que la Nation Françoiſe eſt brave, que ſon Militaire l'eſt, qu'il connoit les dangers & ne les craint pas, qu'il peut ſupporter la faim, la ſoif, les fatigues des Campagnes, autant qu'aucune autre Nation.

(45) *Céſar* diſoit déja, „ au grand courage de nos gens, les „ *Gaulois* oppoſoient toutes ſortes de ruſes; car *cette nation* „ *qui eſt induſtrieuſe ſçait à merveille imiter tout ce qu'elle voit* „ *faire*. Comment. Liv. 7.

parce qu'il a pu prendre naiſſance chez nous (46)? Que l'on en faſſe uſage dès à préſent, je ne crains point d'aſſu-

(46) Suivant l'*Auteur du Livre de la diſcipline Militaire, attribué à Mr. de Langey*, la France a été la derniere grande puiſſance à établir la Diſcipline & les armes utiles dans ſon *Infanterie*. „ Les exemples de la vertu, *dit cet auteur*, que les „ Suiſſes ont montré avoir au fait des armes à pied, ſont cauſe que depuis le voiage de Charles VIII. (*au Royaume de „ Naples*,) les autres nations les ont imité, mêmement les „ *Allemands*, & les *Eſpagnols*, leſquels ſont montés à la réputation qu'on les tient aujourd'hui, pour autant qu'ils ont „ voulu imiter l'ordre que les *Suiſſes* gardent, & la mode des „ armes qu'ils portent, les *Italiens* s'y ſont adonné après eux, „ & *nous finalement*". Mr. le Maréchal *de Puyſegur* dit auſſi, „ nous ſommes toujours les derniers à admettre les bonnes „ choſes. *Et ailleurs*. „ Il n'eſt pas juſques au caracol que nous „ n'aions appris des *Allemands*". Mr. *de Monteſquieu* dit également: „ Que leur importe que le bon ſens leur vienne d'ailleurs, & qu'ils aient pris de leurs voiſins tout ce qui concerne le Gouvernement Politique & Civil. *Lettres Perſanes*". *Et ailleurs*. „ Les Romains eurent bien des guerres avec les „ *Gaulois*. L'Amour de la gloire, le mépris de la mort, l'obſtination pour vaincre, étoient les mêmes dans les deux „ peuples, mais les armes étoient différentes. Le Bouclier „ des *Gaulois* étoit petit, & leur épée mauvaiſe, auſſi furent „ ils traités à peu près comme dans les derniers ſiecles les „ *Mexicains* l'ont été par les *Eſpagnols*. *Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que ces peuples que les Romains rencontrerent dans „ preſque tous les lieux, ſe laiſſerent détruire les uns après les „ autres, ſans jamais chercher, connoître, ni prévenir la cauſe „ de leurs malheurs*". Mr. le Maréchal de *Belle-Iſle* dit dans l'une de ſes lettres à Mr. de *Contades*, „ les ennemis aiant formé beaucoup de Corps de *troupes légeres* nous ont forcé d'en „ avoir auſſi, ce ſont elles qui font preſque toute la guerre, „ ce qui fait que la *Cavalerie* devient preſque inutile &c. C'eſt certainement par une ſuite de ces ſentimens que ce Miniſtre vient de faire rendre l'ordonnance du ... Mars 1760, qui ajoute 500 hommes d'Infanterie à chacun des deux Régimens de Huſſars; & celle qui établit un changement dans les différens Corps des *Volontaires*; celle qui crée les Volontaires d'*Auſtraſie*: mais les noms ne font rien aux choſes, tous ceux qui compoſeront ce Corps ne ſeront pas du Royaume d'*Auſtraſie*, ou de *ſa Province* repréſentante; le *Duc Charles V. de Lorraine* ne vouloit pas qu'on mêlat le Soldat Lorrain avec ceux des autres

d'assurer que 40,000 hommes persuadés de ces sentimens qu'ils prendront aussitôt à la déclaration du Projet en vaudront cent, & cent cinquante mille au combat (*ll*); sans compter tous les avantages qu'il est possible de se procurer avec une petite armée, lorsqu'elle est composée *de Héros;* ils périront s'il le faut, après avoir vendu chérement leur vie à l'Ennemi, mais jamais ils ne seront vaincus (47). Avec des distinctions sagement ménagées l'on fait des hommes ce que l'on veut; les premiers *Romains* n'étoient que des brigands, *Romulus* sçut en faire des Héros. Le *Czar Pierre* qui a mérité par les titres les plus justes le surnom de *Grand*, pour faire des hommes de ses sujets, avoit autant à les combattre, que ses Ennemis mêmes; mais rien ne rebuta ce Génie créateur, quel rôle n'a-t-il pas ensuite joué dans l'Europe (48)? Mr. *de Lassai* disoit il y a déja longtems, „ La *Noblesse Françoise* fournit un nom-
„ bre infini d'*Officiers*, en quoi consiste la plus grande
„ force

(*ll*) Un brave homme en vaut deux foibles, & il est supérieur à un grand nombre de mauvais.

---

Nations; c'est ce qu'il recommande bien instament à la Maison d'Autriche dans son testament politique ou l'on peut en voir les raisons. L'on connoit aussi le changement fait dans les Régimens d'*Infanterie Allemande*. A l'égard des Volontaires, ou Corps de troupes légeres; si un certain nombre peut en être utile, l'excès n'en est pas moins vicieux: il y a aujourd'hui (Avril 1762) plus de Volontaires & de troupes légeres aux armées de France, qu'il n'y avoit autrefois d'hommes pour des armées qui ont fait de très grandes choses: il est cependant constant que la petite guerre, à quel point on puisse la porter ne décide en rien pour les grandes opérations, pour l'objet de la guerre: ces Corps sont obligés de vivre, ils mangent tout ce qui seroit suffisant à pourvoir une armée entiere; Leurs escarmouches enlevent du monde, dans le cours d'une Campagne, ils l'ouvrent à fort bonne heure, si l'on veut, ils la finissent tard; je demande à tout Militaire à quoi tout cela a conduit jusqu'ici, & à quoi il peut conduire?

(47) Il en sortira un essain de braves Centurions semblables à ceux dont j'ai rapporté les exemples *Notes* 15 & 42.

(48) Quel rôle ne jouent pas maintenant les Russes à l'Armée, & dans la Politique, comme je le dis ailleurs?

„ force de nos armées (49), car les Soldats des autres „ nations ſont au moins auſſi bons & plus endurcis au „ travail". C'eſt une raiſon bien forte pour introduire dans le Militaire, le plus qu'il eſt poſſible de gens de condition; la France en a un très grand nombre qui ne demandent que d'être honorés & un peu traités; mon ſiſtême produiſant l'un & l'autre, l'on verra une foule de gens de condition accourir au ſervice, ils feront la meilleure ſorte de *Soldats*, ils rameneront la vraie valeur (50); un peuple féroce a de la bravoure, parce

---

(49) Les *Scythes* & les *Thraces*, dit *Elien*, faiſoient leurs Eſcadrons en forme de *coin*, la même méthode étoit pratiquée par les *Macédoniens*, ils l'avoient appriſe de leur Roi *Philippe* qui paſſe pour en être l'inventeur. Ce Prince croioit cette diſpoſition ſupérieure à l'*ordonnance quarrée*, en ce que tous les *Officiers* ſont également diſtribués au tour de *la Troupe*. *Tact. d'Elien Ch.* 12.

(50) On ſçait les progrès de la *diſcipline militaire en France*; *Charles VII.* avoit beaucoup de *francs Archers* qui lui rendirent de grands ſervices, *Louis XI.* les caſſa, & comme il vouloit avoir de l'*Infanterie* ſur pied il commença à lever 6,000 *Suiſſes* contre la maxime de *Charles VII*, *qui ne s'accommodoit point des Troupes étrangeres*, outre ces 6,000 *Suiſſes*, il leva 10,000 *hommes d'Infanterie Françoiſe*. *Charles VIII.* Succeſſeur de *Louis XI.* groſſit ſes Armées de *Troupes Suiſſes*, il y ajouta des *Lanſquenets*, c'eſt-à-dire de l'*Infanterie Allemande*, il y avoit des uns & des autres, & des *François à pied* à la conquête de Naples, mais les *Suiſſes* & les *Allemands* étoient beaucoup mieux diſciplinés que l'*Infanterie Françoiſe*, où à la vérité il y avoit, dit *Brantome*, *de bons hommes*, mais la pluſpart gens de *ſac & de corde*. Selon le même auteur, *Louis XII.* mit beaucoup plus *de diſcipline* dans les Troupes que *Charles VIII.* ſon prédéceſſeur, aiant trouvé les moiens d'engager les *gens de qualité* de ſe mettre à la tête des *Bandes*, (qui étoient des Compagnies de gens à pied;) ſous *Louis XII*, les Gendarmes étoient tous Gentilshommes: c'eſt ce que le *Chevalier Bayard* fit déclarer à l'*Empereur Maximilien* au ſiege de *Padoue* que ce *Prince* & les *François* aſſiégeoient conjointement. Les choſes étoient à peu près ſur ce pied au commencement du Regne de *François I*, puiſque le Maréchal de *Montluc* dit qu'il fit ſa premiere Campagne dans la Compagnie des *Gendarmes du Maréchal de Foix* en qualité d'*Archer*, ce qu'on eſtimoit fort en

ce

parce qu'il ne connoit point d'autre Loi que ſa volonté, & qu'il ſe ſent toute la force néceſſaire pour s'emparer de ce qu'il veut avoir; chez un peuple éclairé, la valeur eſt raiſonnée, elle eſt l'effet de l'amour-propre; la premiere n'eſt qu'une fureur qui paſſe légérement, la ſeconde eſt une vertu preſque immuable. La Valeur du militaire que je voudrois former ſeroit de cette ſeconde ſorte. Un Auteur (*nobleſſe mili. p.* 57) que l'on n'accuſera certainemant pas de dégrader la nobleſſe, & qui connoit de quel prix elle eſt dans une Monarchie, fait des vœux pour que tout le Militaire ſoit compoſé de la Nobleſſe, & aſſure que l'on ne prend des Soldats & des Officiers dans le tiers état, qu'au défaut de la Nobleſſe qui n'a point embraſſé la profeſſion des Armes (*mm*). Si l'on porte les yeux pour un moment ſur une grande partie des ſujets qui compoſent actuellement ce qu'on appelle le *Soldat*; ſera-t-on ſurpris de ſa décadence? ou plutôt ne ſera-t-on pas étonné de ce qu'elle ne ſoit pas totale (51)? Le remede eſt dans mon ſiſtême, l'homme de condition s'empreſſera de mettre ſon fils dans un Régiment, il ſera aſſuré de le voir parvenir ſans dépenſe, ſans ſollicitation, ſans protection, ſans apui que de ſon mérite: beaucoup, & peut-être ceux qui donneroient les meilleurs Soldats, les

(*mm*) *Végece* dit, chaque Légion doit être de 10 cohortes. La premiere eſt au-deſſus des autres, & par le nombre, & par la qualité de ſes Soldats, qui doivent *être tous des gens bien nés & élevés dans les Lettres. Liv.* 2. *Ch.* 1. L'on voit que dès ce tems les Lettres procuroient une très grande diſtinction dans le Militaire, on ne le regardoit pas comme un état farouche & à part, les Lettrés pouvoient ſe promettre de parvenir; comment en auroit il été autrement? Les Généraux étant des Conſuls ſi illuſtres par toutes les connoiſſances politiques.

---

ce tems-là, ſe trouvant beaucoup *de Seigneurs* qui étoient aux *Compagnies*, & deux ou trois dans une place d'*Archer*; mais depuis, ajoute-il, *tout s'eſt abatardi. Combien de réflexions avantageuſes à mon ſiſtême ne préſente pas ce détail?*

(51) Voyez Notes 23 & 28 le choix que l'on devroit faire pour former les compagnies; chez les Romains il falloit être Citoien pour être Soldat. Combien de Princes croient maintenant faire *beaucoup de completer leurs troupes par des Vagabonds, mandians, voleurs &c.*

les meilleurs Officiers, manquent le plus des choſes néceſſaires aujourd'hui pour parvenir (*nn*), ce qui prive le Militaire de nombre d'excellens ſujets qui malgré eux embraſſent des Etats pour leſquels ils ne ſont pas faits, & qui ne ſont pas faits pour eux. L'état d'Officier a un éclat qui ſéduit la jeuneſſe, c'eſt ce qui y attire nombre de fils de Négotians &c., ſi ces jeunes gens apprenoient en même tems que l'on ne parvient à cet état qu'après des peines, des fatigues, des perils & un travail preſque incroiables, ils n'auroient garde de s'y jetter, & perſonne ne le trouveroit mauvais, ils reſteroient dans la profeſſion de leurs peres, ils la perfectionneroient, ils l'augmenteroient, grand bien pour l'état qui ſouffre des changemens ſi ſubits des conditions, le fils deſavouant preſque toujours celle de ſon pere. Mais ceux qui par *devoir*, par *état*, ſont appellés au ſervice, ſont les *gens de condition;* ceux-là ne s'épouvantent pas des fatigues, des peines, des périls, ils ſavent où ils doivent les conduire, ils n'enviſagent que cet état, que l'honneur qu'il promet, ils ont été bercés dans ces ſentimens, ils leur ſont naturels & néceſſaires (*oo*). Le Militaire exigeant moins de ſujets, il ne conſerveroit que les bons & ſucceſſivement les meilleurs (52); tous ces gens inutiles, fléaux des familles & de l'Etat, qui ſe jettent dans les Régimens n'y auroient plus l'entrée, ils reſteroient dans leur profeſſion, feroient des Laboureurs, des Commercans,

(*nn*) Mr. le Maréchal de *Belle-Iſle* dans ſa lettre aux *Colonels* dit à l'occaſion des *Concordats*, & de la *Venalité des Emplois*, „ *de-là, ce mêlange* „ *de ſujets introduits dans les Corps au préjudice de la Nobleſſe*".

(*oo*) Au Mois de May 1759 l'on a vu un Projet pour une nouvelle Conſtitution de l'Infanterie diviſée en 30 Régimens de 4 Bataillons l'un, on avoit annoncé que le Projet étoit agréé par la Cour. L'auteur veut que l'on n'admette aux *Emplois que la Nobleſſe & les fils d'Officiers.*

---

(52) Le nom de *Légion* vient d'un équivalent d'*élire*, terme qui marque l'exactitude & les ſoins que les Commiſſaires doivent apporter dans les levées. *Végece*, *Liv.* 2. *Ch.* 1. En May 1758, les *Volontaires Royaux* ſous le commandement de Mr. le *Comte de Chabo* ont quitté ce nom, pour prendre celui de *Légion Royale*. L'*Angleterre* a auſſi un Corps ſous le nom de *Légion Britannique.*

cans, des Artisans, & deviendroient honnêtes gens par nécessité. Rien de plus essentiel que d'avoir un Militaire composé de gens de condition par naissance, ou par des sentimens reconnus, des gens faits pour servir, pour devenir Officiers. Qu'on se rappelle cette fameuse journée des Eperons sous le Regne de *Henry II*, lorsque *Henry VIII* Roi d'Angleterre avoit fait une invasion en France; quoique le Soldat frappé d'une terreur panique eut pris la fuite, l'Officier ne voulut point abandonner le Champ de Bataille, il préfera d'y être massacré, ou fait prisonnier. Telle deviendroit toute l'Infanterie Françoise; ceux qui parviendroient aux grades d'Officier, ou seroient nobles de naissance, ou par l'adoption & le choix de ceux qui sont faits pour connoître la Noblesse, il n'y auroit plus aucune différence entre eux (53). *Carthage* avoit gagné la Bataille de *Can-*

(53) *Cyrus* arrivé en *Médie*, l'Armée des *Perses* qu'il attendoit l'aiant joint, assembla les *Gentilshommes* & leur tint ce discours. „ Messieurs, à voir votre résolution & la façon dont „ vous êtes armés, je juge aisément que vous avez dessein de „ vous bien battre. Cependant comme les *Soldats* qui vous „ suivent n'ont des armes que pour attaquer de loin, j'ai „ crainte que si vous étiez engagés dans une mêlée, *peu comme vous* êtes, vous ne soiez *accablés du grand nombre*, c'est „ pourquoi j'ai donné ordre de tenir *des armes* semblables aux „ vôtres toutes prêtes pour distribuer à tous *nos Soldats*, afin „ qu'ils puissent vous accompagner par-tout. C'est à vous „ maintenant à leur élever le *courage*, car il ne suffit pas à *un* „ *Officier d'être vaillant de sa personne*, s'il ne s'efforce encore „ de rendre *vaillans tous ceux qui sont sous sa charge*". Les *Gentilshommes* parurent fort joieux de cette proposition, pensant que par ce moien ils seroient mieux sécondés dans le combat, & de leur avis *Cyrus* l'annonça aux Soldats en ces termes. „ *Soldats*, vous êtes tous nés & élevés en même païs que „ nous, vous n'êtes pas moins robustes, *vous ne devez pas être* „ *moins braves*. Vous savez cependant que dans la *Perse vous* „ *ne jouissez pas des mêmes prérogatives que nous*, non que „ vous en aiez été exclus par nous mêmes, mais parce que „ vous êtes contraints de travailler pour vivre. *Maintenant* „ *que j'aurai soin de votre subsistance*, vous pouvez en prenant „ ces armes ci *devenir égaux aux Gentilshommes, & si vous* „ *faites des actions remarquables obtenir les mêmes récompenses* „ *qu'eux.*

*Cannes* contre les *Romains*, elle ne manquoit pas d'hommes, elle *avoit de l'or*, elle avoit même de *bons Généraux*,

---

„ *qu'eux*..... Mais quand vous aurez pris ces *armes* ci, ils „ n'auront plus *aucun avantage sur vous*, .... après quoi rien „ ne pourra plus vous faire distinguer d'entre les *Gentilshommes* „ que le *seul Courage*". *Cyrop. Liv.* 2. Ce discours est un chef d'œuvre dans son genre: quelle délicatesse de sentimens de la part de *Cyrus*, comment il sçait ménager ceux des *Gentilshommes* & picquer ceux des *Soldats*? avec quelle noblesse il leur fait sentir leur infériorité de naissance & d'état? pourquoi les Histoires modernes sont-elles si stériles sur de semblables discours de la part de nos *Généraux*? Ce discours de *Cyrus* eut tout l'effet qu'il en attendoit. Dans l'entretien que ce Prince eut ensuite avec ses Officiers sur *la distribution des récompenses*, chacun aiant la liberté de dire son avis & plusieurs l'aiant dit, *Pherulas* se leva & prit la parole, encore qu'il ne fut pas *Gentilhomme*, comme il avoit donné plusieurs preuves de *son courage*, il pouvoit être assuré des bonnes graces du Prince. „ Il me „ semble, dit il, que nous pouvons tous également disputer „ le prix de la vertu & que les *Gentilshommes* n'y ont point d'a„ vantage par dessus les *autres Soldats*. Il n'y a point *de différence entre eux & nous pour la nourriture du Corps*, nous „ avons tous l'honneur d'approcher le *Prince*, on nous pro„ pose à tous les mêmes regles pour notre conduite. D'a„ vantage, on ne trouvera pas que la *Valeur* soit louable aux „ uns, & qu'elle ne le soit pas aux autres..... Nous aurions „ donc mauvaise grace, si nous n'étions bien aises d'entrer en „ lice dorénavant avec les *Gentilshommes* pour leur disputer la „ *gloire du courage* dans la suite de cette guerre..... Je vous „ dirai donc, *Cyrus*, que je suis résolu de bien combattre..... „ Quant à vous, *mes Compagnons!* je vous exhorte de persister „ dans cette glorieuse *émulation* contre les *Gentilshommes*. *Liv.* „ 2". Et *ailleurs*, *Cyrus* dit aux *Gentilshommes*, „ nos Sol„ dats que nous avons nouvellement armés comme vous, & „ *qui vous ont été faits égaux*..... puis s'adressant *aux Officiers* „ & successivement *aux serre-files*, (c'étoient à peu près ce „ que sont nos *Sergens*,) mes amis, dit le Prince à ceux-ci, „ *vous êtes devenus maintenant du Corps des Gentilshommes*. *Ibid.* „ *Liv.* 3". *Cyrus* n'avoit qu'un objet, d'avoir de bons combattans, ou du Corps des *Gentilshommes*, ou du Corps des *Soldats*, & cependant de les réunir dans les mêmes sentimens, s'il étoit possible, en les picquant chacun par ceux qui leur étoient le plus flatteurs; en quoi ce Prince réussit admirablement,

raux, mais elle manquoit de *Soldats* ; la profeſſion des armes y étoit confondue avec les autres profeſſions & peut-être y étoit-elle encore au-deſſus de toutes, puiſque la défenſe de l'Etat étoit abandonnée *aux Mercenaires, ce qui fut la principale cauſe de ſa ruine* (*). La raiſon en eſt ſenſible, il ne ſuffit pas d'avoir *de l'or* & des *Généraux*, & même encore des *Soldats bien paiés & bien équippés* ; il faut des *Soldats combattans*, bien intentionnés & bien affectionnés. On ſait la réponſe de ce Prince guerrier que ſes Miniſtres vouloient diſſuader d'attaquer un Ennemi puiſſant, lui repréſentant qu'il n'avoit point d'argent pour paier ſes troupes: „ Mes Ennemis, dit-il, ſont riches & effeminés, mes „ troupes ont du courage, mes Officiers ſont braves „ & gens d'honneur (*pp*), ils arboreront mon étendart „ dans le païs ennemi, ainſi ce ſera mon Ennemi qui „ paiera mes troupes (*qq*)".

L'on prétend qu'il eſt néceſſaire de faire des établiſſemens pour la *Nobleſſe* ; dans ces vues on avoit formé des Corps ſous le nom *de Cadets Gentilshommes* ; *l'Auteur de la Nobleſſe militaire page* 169 *& ſuiv.* entre dans les raiſons de ces Etabliſſemens & dans celles qui les ont fait ſupprimer ; *à la page* 181. il propoſe une autre ſorte d'établiſſement, en attachant à chaque Bataillon une Compagnie de *Cadets Gentilshommes*. Je me diſpenſe

(*) *Cette ſituation de Carthage doit être ſerieuſement examinée par les Princes & par les Miniſtres qui gouvernent ; ſur-tout encore par les Républiques*, dont les Citoiens ſemblent faire le plus bel état d'ignorer l'art de ſe conſerver qui dépend de celui de ſe défendre: qu'ils ſachent que tout leur argent ne retarderoit pas leur chûte d'un ſeul jour.

(*pp*) Ce Prince fonde l'eſpoir du ſuccès ſur deux choſes, *le courage de ſes troupes, & la bravoure de ſes Officiers*, l'un ou l'autre ne ſuffit donc pas, il faut l'un & l'autre.

(*qq*) Ce Prince emploioit certainement *les contributions* à faire un traitement à ſes troupes. *La lettre de Mr. le Maréchal de Belle-Iſle à Mr. le Maréchal de Contades du* 13 *Octobre* 1758. *apprend l'uſage que l'on fait en France des Contributions.*

---

ment. Mon Projet réunit les mêmes vues, par conſéquent les mêmes avantages: la différence ne pourroit être que dans celle des ſentimens, & j'ai dit aſſez de fois que je ne l'admettois pas.

penſe d'entrer dans aucune raiſon, je me tiens aux faits, ces Corps ont été ſupprimés, & l'on n'en a établi aucun autre. L'Etabliſſement que je propoſe a des avantages bien ſupérieurs, ſans avoir aucun de ces inconvéniens. Dans les Corps qui paroiſſent diſtingués, on reçoit une éducation, on ſe forme des ſiſtêmes qui ne cadrent point avec ceux d'un vrai militaire (*rr*); dans les premiers tems de la Monarchie où le Militaire a été ſi diſtingué, la France avoit elle des Académies? des Ecoles? des Corps de Cadets? Qu'on examine très ſcrupuleuſement, ce n'eſt que parmi les Soldats & dans le ſein même des Soldats qu'il faut former les vrais Soldats, ce n'eſt que de ce Corps qu'il eſt poſſible de tirer de vrais Officiers. Les *Etabliſſemens de Cadets*, les *Ecoles militaires*, outre la dépenſe immenſe & ſeulement faſtueuſe des Bâtimens & de leur entretien, ont d'ailleurs dans leur Conſtitution quelque choſe qui ne permet pas à toute la Nobleſſe d'y prétendre; il faut de la protection, il faut de la faveur pour y avoir part, & tout le monde n'en a pas; il faut faire des preuves, les degrés ne manquent pas, mais ſouvent les titres ne ſont point rapprochés, il faut faire des recherches pénibles & diſpendieuſes, & encore dans l'incertitude d'obtenir une place; les titres rapprochés, il faut paier un *Généalogiſte*, (les ordres du Roi, les intentions des Miniſtres y ſont contraires,) mais n'importe, il faut le paier, ſans quoi la moindre choſe eſt d'eſſuier des tracaſſeries, des retards, des voiages que l'on n'eſt pas toujours en état de faire: enfin une place vacante & le ſujet agréé, il faut l'amener du fonds d'une

(*rr*) Je regarde toutes ces prétendues diſtinctions du même œil que les privileges, qui s'exercent toujours aux dépens du Corps. Outre les connoiſſances néceſſaires à un Officier, il faut qu'il ait un tempérament fort & robuſte pour pouvoir réſiſter aux fatigues; ce tempérament ne ſe forme qu'avec le tems, les petites promenades, les petits voiages que l'on fait lorſqu'on reſpire un air libre; les pluies, les chaleurs, les froids que l'on eſſuie ſucceſſivement, diſpoſent & habituent à ſoutenir toutes ſortes de ſaiſons & de fatigues. Dans les Académies, les éleves ſont renfermés, ſortent peu, & ne s'habituent point du tout à ſupporter toutes les incommodités des voiages, & des ſaiſons. Pourquoi fait-on une ſi grande différence entre les Soldats tirés des Campagnes, & ceux qui ſortent des Villes, principalement ceux occupés dans les manufactures, ou métiers dans des chambres?

d'une Province, l'habiller, s'habiller soi-même, ou n'oser se montrer, (chose humiliante;) tout cela coute au-delà de ce qu'on peut dire & détourne nombre de peres de songer aux *Etablissemens Royaux*, ils jettent leurs vues ailleurs, & le service perd d'excellens sujets. Ils ne peuvent d'ailleurs contenir qu'un certain nombre de sujets; lorsqu'il est rempli, il faut attendre un, deux & quelquefois trois ans, ce qui fait un tems perdu pour un état qui demande tous les momens de l'homme; cet inconvénient devient tous les jours plus considérable, puisque le nombre des sujets qui ont besoin d'appui augmente tous les jours.

On a fondé l'entretien de l'*Ecole Royale Militaire* sur *une augmentation des cartes à jouer & sur une Lotterie. Ces fonds*, s'il est permis de les nommer ainsi, ne répondent gueres à la dignité ni à l'objet de l'Institution. Il y a en France tant d'autres moiens, par quelle fatalité n'en emploie-t-on aucuns? Dans mon Projet, sans sollicitation, sans appui, sans dépense, un Gentilhomme le plus pauvre, sans sortir de chez lui, place son fils dans un Régiment où il a un parent, un ami, il le lui confie, lui fait une modique pension, mais suffisante pour son état, la lui paie par Quartier, il ne s'en trouve pas gêné, le fils s'eléve, il semble au pere qu'il ne lui en a rien couté, le fils devient Officier & bon Officier, parce que dès son entrée dans le service, il voit le chemin qui doit le conduire au Poste auquel il lui est permis d'aspirer, toutes ses actions, toutes ses démarches se sont portées à ce but.

Si, contre toute vraisemblance, les gens de condition ne s'empressoient pas de mettre leurs fils dans les Régimens, ils seroient remplis par des gens de tout les états qui pour devenir égaux aux *Gentilshommes* suivant l'expression de *Cyrus*, se porteroient aux actions les plus distinguées & produiroient nombre de *Centurions* semblables à ces braves *Romains L. Fabius & M. Petreius*, & d'un côté ou d'un autre, on verroit toujours le plus grand bien & les armées du Roi toujours comblées de gloire. Les troupes devenant en état de plus grandes choses, la guerre non plus que la défense intérieure du Roiaume n'en exigeroit plus le même nombre; combien l'on en renverroit à la culture des ter-

terres, (objet le plus intéreſſant du Gouvernement,) de-là quelle ſource de population (54) ? L'on attribue à différentes cauſes la dépopulation ſi ſenſible qu'on remarque dans les Provinces, je crois qu'une des principales eſt la compoſition actuelle du Militaire, il exige un très grand nombre de ſujets, la plupart ſont gens de la Campagne diſpoſés par toutes les raiſons & par néceſſité d'état à ſe marier; mais ces gens entrés au ſervice y meurent ou en ſortent trop vieux, ils ne ſe marient plus. On nous a habitués à regarder le Commerce étranger & nos Colonies, comme une choſe ſi néceſſaire pour le Royaume. *Le digne Sully* vouloit que la France renonçât au grand Commerce & s'en tint à celui de l'intérieur & à cultiver chez elle le goût des armes. Mais puiſque toutes les Puiſſances ſemblent aujourd'hui donner à cet objet toute leur attention, & que chaque ſiecle, ou chaques deux à trois ſiecles ont leur entouſiaſme, ou leur fureur, il ſemble néceſſaire que la France y donne une attention particuliere, juſqu'à ce qu'il ſoit remplacé par d'autres objets, ou par un autre ſiſtême.

La réputation des troupes bien établie au dehors, le Roi n'aiant rien à craindre de l'ambition de ſes voiſins, il en ſeroit l'arbitre, ou il leur donneroit des loix, & l'on pourroit en dire à plus juſte titre ce que diſoit un Miniſtre de la Reine *Anne* lorſque le commandement de ſes Armées étoit entre les mains du Duc de *Marlborough*. „ Il viendra un „ tems où l'on n'oſera tirer un coup de Canon dans „ l'Eu-

(54) J'ai répété les mêmes principes peut-être trop ſouvent, mais ſuivant la remarque du *Traducteur de Végece*, cet Auteur, tout concis qu'il eſt, ſe répete, & l'on voit revenir ſi ſouvent les mêmes maximes qu'on en ſeroit rebuté, ſi on ne faiſoit attention qu'elles ſont la baſe de la réforme qu'il propoſe à *Valentinien* : il ſentoit que les vérités ne perſuadent qu'à force d'importunité.

„ l'Europe ſans la permiſſion de l'*Angleterre* " : l'on voit actuellement (1762) que ce pronoſtic ſe ſoutient aſſez. Le Roi dans cette ſituation protégeroit la *Compagnie des Indes* par un ſecours de troupes, ſa Majeſté en enverroit dans ſes Colonies en *Amérique ;* quel eſpoir de Conquêtes & quelle tranquillité pour les ſujets de ſa Majeſté dans les deux mondes ? On a reproché à *Louis XIV*, de s'être attiré toutes les Puiſſances de l'Europe ; avec un pareil ſiſtême ce Prince les auroit toutes fait taire, & on ne lui auroit fait aucun reproche : les événemens juſtifient les entrepriſes des Princes. Je n'entrerai pas dans les vues politiques qui ont armé le Roi en 1672, 1686 & 1700, je ne parle ici que militairement ; mais dès que le Prince en étoit venu à prendre les armes, ſa gloire, l'honneur, la ſureté du Roiaume étoient du tout intéreſſés à donner la loi, il le pouvoit, il le devoit, c'étoit le moment, les moiens ont dépendu de lui. Si, au-lieu d'aſſembler ces armées nombreuſes qui l'affoibliſſoient ſenſiblement, & dont le calcul ſeul nous étonne encore aujourd'hui, il ſe fut occupé de former un Militaire choiſi & ſur de bonnes Inſtitutions, de le conduire par les ſentimens qui conviennent à des hommes libres, à des *François* en un mot, Nation guerriere, généreuſe, intelligente, entiérement dévouée à ſes Rois ; ſi le Monarque enfin eut plus compté ſur la valeur & la capacité des hommes que ſur le nombre, je demande quel obſtacle il eut trouvé à l'exécution de ſes vues en les ſuppoſant celles de la Monarchie univerſelle, comme ſes premiers Ennemis l'inſinuoient pour intéreſſer & réunir contre lui toute l'Europe ? L'exemple auroit ſans contredit déterminé quelques Puiſſances à imiter : mais ſuffit-il toujours de vouloir ? Il eſt dans la nature des Gouvernemens, ou dans le phiſique des Nations des vues & des défauts qui ne permettent pas d'atteindre au but d'un Roi de France par la Conſtitution de l'Etat, par le génie & par les ſentimens des Peuples. J'accorderai, ſi l'on veut, toutes choſes égales, le Roi auroit eu les avantages

tages de l'antériorité, avantages incalculables, il n'eſt plus qu'à les ſoutenir, avantages dont nous jouirions encore aujourd'hui. Ce que nous regrétons qui n'ait pas été fait alors, doit nous être la meilleure leçon pour la ſituation où nous nous trouvons dans le cours de cette guerre, particuliérement dant le moment préſent (Mai 1762.) Nos armées ſur terre doivent réparer nos malheurs & nos pertes dans les trois autres parties du Monde; elles doivent nous procurer une balance moins deſavantageuſe que celle à laquelle on avoit déja conſenti par des raiſons de Politique que nous devons reſpecter: elles doivent, malgré nos pertes poſtérieures, nous aſſurer une pleine reſtitution, ſans quoi notre exiſtence attaquée ne devient plus que précaire. Mais comment le peuvent-elles? Je dis, contre tout ce que l'on a vu depuis cette guerre, que nos troupes peuvent amener cette ſituation que je deſire laquelle eſt ſi néceſſaire: mais on n'y réuſſira qu'en changeant leur conſtitution actuelle: ſi je n'ai pas le bonheur d'avoir indiqué le meilleur ſiſtême à ſubſtituer, je croirai n'avoir pas fait peu ſi j'ai pu perſuader de la néceſſité de réformer l'ancien. Je ſens que le Mémoire que j'ai la force de donner demande des détails & un travail infini: je m'y ſuis livré autant qu'il a pu dépendre de moi, je m'étois propoſé de le donner ici, des raiſons légitimes m'en empêchent. Que l'on prenne les Mémoires dans l'état où j'ai la confiance de les donner pour des *Eſſais*, ce ſont des Eſſais qui ne ſont pas indignes d'attention, ni d'être accueillis par le Militaire & par la Nation Françoiſe: parmi un Peuple de ſavans & d'illuſtres Guerriers qui joignent la théorie à la pratique, il lui manque un ouvrage qui la caractériſe excluſivement du côté militaire: je ne déſeſpere pas de pouvoir avec le tems y amener ces *Eſſais*; je me ſuis ſouvent borné à indiquer, je me perperſuade cependant d'en avoir dit aſſés pour pouvoir être entendu.

On s'épuiſe, on s'exténue pour faire venir de l'argent dans ce qu'on appelle les coffres du Roi, les découvertes, les nouveaux moiens ſont reçus avec l'accueil le plus ſéduiſant ; vœux ſuperflus, mouvemens inutiles ; il n'y a dans le Roiaume qu'une certaine quantité d'argent en réalité, laquelle doit être proportionnée entre le Souverain & ſes Peuples. Il faut des ſiſtêmes qui enſeignent à dépenſer moins d'argent en produiſant les mêmes effets, même de plus grands ; ce ſont-là ceux qui doivent être recherchés par les Miniſtres, ce ſont ceux qui ſeront applaudis de toute la Nation ; & c'eſt ce qu'opere le ſiſtême que j'ai l'honneur de propoſer. Dans un Gouvernement tout doit tendre au plus grand bien poſſible, mon ſiſtême y conduit par les moiens les plus beaux & les plus aſſurés. Du côté de l'œconomie, il mettra à même de diminuer les dépenſes de la guerre de plus de moitié. L'*Infanterie* bien compoſée, beaucoup moins de *Cavalerie* (55), autrefois il y en avoit très peu, & les guerres anciennes nous fourniſſent des actions d'un très grand éclat. *Les Etrangers* deviendront inutiles. Les troupes combattant avec plus de valeur & de réputation, les guerres deviendront moins fréquentes & moins longues. Enfin, la guerre

(55) Dans les premiers tems de la *République Romaine*, la *Cavalerie* n'étoit que la onzieme partie de la *Légion*, quelquefois moins, la valeur & la diſcipline étant perdue chez eux, on fit à la fin le corps de Bataille de *Cavalerie*, parce que l'infanterie n'étoit plus capable de réſiſter ; mais cela n'arriva que tard & ſur le déclin de l'Empire, comme pour oppoſer ſa chûte à ſon établiſſement, où tout conſiſtoit en *Infanterie*. L'on pourroit preſque en dire autant de tous ces corps de Volontaires & de Troupes Légeres établis en France dans le cours de cette guerre.

guerre deviendra véritablement une ſcience; tandis que maintenant elle conſiſte uniquement dans le talent de raſſembler *des Nations*, que l'on ſe trouve enſuite bien embarraſſé de tenir enſemble & de faire ſubſiſter. De là viennent les charges inouies qu'on impoſe aux Peuples chez leſquels on ſe trouve & qu'on qualifie d'ennemis; l'on ne ménage gueres plus ſes alliés, enfin ſes ſujets mêmes. Tous objets que ne connoiſſoient point les grands Généraux de l'antiquité; ils ne manquoient cependant d'aucune des connoiſſances qui font le grand homme, ils les réuniſſoient toutes, *la Politique* principalement; que l'on ſuive *Alexandre*, c'eſt un modele en tout. Maintenant c'eſt un tout autre ſiſtême, il faut le tolérer; mais la poſtérité en jugera avec liberté. L'homme eſt la ſource de toutes les richeſſes, avec des hommes, on double la terre que l'on poſſede, on en défriche, on en acquiert (56); le premier de tous les

(56) Les Cavaliers *Medes & Hircaniens* aiant pourſuivi les *Aſſiriens* dont ils ramenoient quantité de priſonniers, *Cyrus* après leur avoir demandé ſi le Païs par où ils avoient paſſé étoit habité, leur dit, nous avons deux choſes à faire, l'une que nous aſſujetiſſions ceux à qui appartiennent tous ces biens; l'autre, qu'après les avoir aſſujettis, nous empêchions qu'ils quittent leurs demeures, car c'eſt un grand profit d'*être Seigneur d'un païs habité; mais quand une Province eſt abandonnée des hommes, les biens l'abandonnent.* Cyrop Liv. 4. *Et ailleurs*, lorſqu'après la mort du Roi d'*Aſſirie*, il ſe vit en poſſeſſion de toutes ſes conquêtes & de *Babilone*, *Cyrus* parla ainſi à tous les *Gentilshommes de Perſe*, & à tous ceux qu'il reconnoiſſoit pour les dignes compagnons de ſes travaux & de ſa gloire, „ Meſſieurs, nous devons rendre d'immortelles „ graces aux Dieux, puiſqu'ils nous ont accordé toutes les „ faveurs que nous leur avons demandé. Nous voici en poſ„ ſeſſion *d'un païs très ample & très fertile, nous avons des ſu„ jets pour le cultiver. Ibid Liv.* 7. Les *Eſpagnols*, en faiſant la conquête du *Perou* auroient bien du prendre cette maxime de *Cyrus*, & celle du traité de *Gelon* avec les *Carthaginois*, par lequel ce *Général* victorieux n'exige des vaincus d'autre condition, que de ne plus immoler à l'avenir leurs propres Enfans. Les *Eſpagnols* auroient du de même obliger les habitans du *Perou* de ne plus immoler d'hommes à leurs Dieux,

les biens, eſt donc d'avoir des hommes. L'*Eſpagne* a de belles & grandes Provinces, ce Royaume n'eſt cependant qu'un vaſte déſert. Elle poſſede les plus riches mines d'or, aucun Peuple n'a moins d'or. La France a également de belles & de grandes Provinces, & elle a des hommes; mais il faut ſçavoir les faire valoir, il faut ſçavoir les conſerver, ſçavoir les produire: mon ſiſtême enſeigne l'un & l'autre. La France eſt dans ſa Conſtitution un Gouvernement militaire, le Soldat doit y être diſtingué, honoré, traité. *Jules Céſar* avoit conquis l'Empire par les armes, ſes amis l'aſſuroient qu'il ne pouvoit le maintenir que par les armes, l'*Empereur* mépriſa leurs conſeils, il perdit l'Empire & la Vie. Quelque redoutable d'ailleurs que ſoit une grande Nation, ſes Ennemis peuvent ſe liguer, (on ſe ſouvient encore de la Ligue d'Ausbourg en 1686 & de celle de 1701;) à moins qu'elle n'ait formé ſes guerriers, elle ſe trouvera dans l'infériorité. Quoi peut plus contribuer à former ces guerriers que l'eſpoir des diſtinctions & des places en proportion de ce qu'ils en mériteront, avec une ſubſiſtance également proportionnée, mais toujours ſuffiſante? La guerre préſente s'eſt faite dans un genre que l'on pourroit dire nouveau, (ſi tant eſt que les choſes que nous voions ne ſoient pas le renouvellement de celles qui les ont précédé, mais qui nous ſont inconnues, parce que nous ne portons pas nos vues fort loin; nos idées paroiſſent d'ailleurs un peu retrecies, & enfin, tout eſt relatif). Mr. le Maréchal de *Puyſegur* ne ſeroit point étonné de ce qui eſt arrivé, il aſſuroit déja de ſon tems, „ que ſi les *Capitaines Grecs* & *Romains*, qui

„ ont

---

Dieux, mais ils crurent plus avantageux d'immoler ces peuples mêmes, ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaſte deſert, ils furent forcés à dépeupler leur païs, & s'affoiblirent pour toujours par leur propre victoire. Je crois que ſi l'Eſpagne vouloit ſe repeupler, elle ne le pourroit qu'en faiſant revenir tous les Eſpagnols qui ſont au Mexique, & en appellant les Mexicains en Eſpagne. Cette Couronne vient de prendre part à cette guerre, attendons quelque tems, nous verrons ſes forces autrefois redoutées dans toute l'Europe.

„ ont eu la ſcience de la Guerre & qui la pratiquoient „ par principes, revenoient au monde, ils auroient ſur „ nous une plus grande ſupériorité que celle qu'ils a- „ voient ſur les autres Capitaines *Grecs* & *Romains*". *Art. de la Guerre tom.* II. *p.* 17.

Après avoir aſſuré au *Soldat* tout ce qu'il peut deſirer, pendant le tems du Service, il eſt également naturel de penſer à lui faire un ſort pour le tems où par l'âge, ou par les événemens du *Service* il ſe trouve hors d'état de pouvoir le continuer. Dans cette vue Louis XIV. établit l'*Hôtel Royal des Invalides*. Ce monument a été fort exalté dans le tems & trouve encore aujourd'hui des partiſans. J'oſe hazarder mon jugement. L'établiſſement ne me paroît point du tout répondre à ſon objet; il eſt fait aux dépens des vivans & des mourans. Pour le ſoutenir, on fait à tout Officier & Soldat une retenue de 4 deniers pour livre. On retient en outre au Soldat la paie entiere des 31 des mois, deſorte qu'il doit mourir de faim pendant 5 jours de l'année, même 6 dans les biſſextiles, telles que la préſente. On doit évaluer ces jours en proportion du nombre des Soldats exiſtans, que l'on peut porter au moins à 220,000 (il y en a maintenant plus de 330,000). Ces 220,000 doivent vivre pendant 365 jours, ils ne vivent que 360, il y a dans 360, 72 fois 5; il faut donc qu'il périſſe le 72^me^ de 220,000; ce 72^me^ eſt de 3,055, plus $\frac{4}{7}$. Qu'on évalue combien il eſt peri d'hommes depuis l'Établiſſement? Qui voudroit être 5 jours de l'année ſans avoir de quoi boire & manger, quoi qu'en différens tems? On peut bien reſter un jour ſans manger, mais le paſſer ſans avoir de quoi manger, la ſituation eſt plus cruelle. Le Soldat à l'*Hôtel* n'a pas exactement le néceſſaire, au moins eſt-il ſi borné, qu'il ne lui eſt pas permis d'avoir en un jour plus d'appetit, que dans un autre: le phiſique y eſt peſé. Il en eſt de même de l'Officier. Quels ſont d'ailleurs les deſagrémens de celui-ci du côté du Logement? &c. L'entretien des Bâtimens eſt immenſe, on y fait briller un Gouverneur, quelques autres Officiers, quelques Commis. Tout cela réuni, il n'eſt pas un Soldat qui à l'*Hôtel*, ne coute par an 300 liv., peut-être beaucoup au-delà: l'*Officier* y coute au-delà de 500 liv.

Si on renvoioit les Officiers avec 3 à 400 liv. de Pension suivant les Grades, & la liberté de les dépenser où ils voudroient. Les Soldats avec 100 liv., les plus infirmes avec 150 & même liberté. Ils pourroient tous vivre dans leurs familles & s'établir ; ils ne perdroient pas l'idée de famille, de patrie, même d'état d'homme ; on peut assurer que les beaux murs *de l'Hôtel* ne renferment que de malheureux esclaves ; Est-ce là la récompense due à des services si importans ? La dépense dans cet arrangement seroit bien moindre. En supposant que sur 220,000 Hommes il y en ait annuellement 5,000 qui se trouvent dans le cas de mériter les *Invalides*, & leur donnant 100 liv, ce seroient 500,000. lesquelles n'aumenteroient gueres, il mouroit autant d'Hommes, qu'il en entreroit. En supposant annuellement 500 Officiers, & la pension de 4 à 500 liv. que je porterai toutes à 450. pour faire nn compte rond, ce seroient 225,000 liv ; le tout feroit 725,000 liv. Qu'on augmente, si l'on veut, d'un quart le nombre des uns & des autres, la dépense totale ne seroit encore que d'un million. Le nom seul *d'Invalide* porte avec soi une idée qui doit accabler un Homme, il adjoute aux infirmités réelles ; & pourquoi rassembler un Peuple de malheureux qui ne peuvent réciproquement se procurer ni secours, ni consolation ? Comment a-t on pû avoir l'idée de faire cet Etablissement entre la Ville la plus somptueuse, la plus livrée aux plaisirs, & la Cour la plus brillante ? Est-ce pour faire gémir continuellement ces malheureuses & infortunées Victimes, toutes devenues de vrais Tantales, encore celui-ci n'éprouvoit-il que la privation de l'eau. J'ignore quelle est la dépense de *l'Hôtel Royal des Invalides ;* mais je suis assuré qu'en y supposant 500 Officiers & 5,000 Soldats, elle se porte au delà de deux millions, peut-être trois, à quoi je ne ferois point attention, si l'Officier & le Soldat étoient mieux (*ss*). *Le Roi*, *l'Etat*, doivent à l'Officier & au Soldat la subsistance suffisante pendant le cours de leur service, & après que les événemens de ce même service les ont mis hors d'état de le continuer. Ils doivent honorer le *Soldat*,

(*ss*) Je sais maintenant la dépense de l'Hôtel des Invalides : je l'emploierai dans mon nouveau travail, celui-ci peut subsister.

*dat*, ils doivent lui accorder des places proportionnées à ſes actions & à ſon mérite; & le moien le plus aſſuré pour en juger, eſt *l'Election.*

Si, par des motifs bien ſupérieurs à mes forces, le Roi ne ſe déterminoit point à adopter auſſitôt le ſiſtême pour toute l'Infanterie, il eſt d'une aſſés grande conſéquence pour que l'on ne refuſe pas d'en faire un eſſai; on pourroit lever un Régiment & le former ſur ce plan (*tt*). On verroit à la premiere Campagne l'utilité du ſiſtême, je me flatte qu'on regreteroit de ne l'avoir pas mis plutôt en uſage. L'état de grandeur du Roiaume de France ſemble pour le préſent avoir fixé la Politique à s'oppoſer à ſon aggrandiſſement *ſous le ſpecieux prétexte du chimerique Equilibre;* (*vv*) mais les idées peuvent changer, les circonſtances ne manquent jamais aux ſouverains, il dépend d'eux d'en faire naître; pour les aſſurer, il eſt une premiere conquête néceſſaire, (*xx*) poſſible & digne de la magnanimité de notre Roi, digne de la bonté de ſon cœur: toutes les Puiſſances ſe ligueroient envain, elles ne pourroient lui en enlever ni la gloire, ni le fruit; *c'eſt d'honorer ſon Infanterie, cette précieuſe partie, la force de ſon Militaire, c'eſt de lui procurer la ſubſiſtance.*

Ce traitement, ces diſtinctions ſe répandront ſur les autres Corps du Militaire à proportion de ce que chacun d'eux en eſt ſuceptible tant par ſa Conſtitution, qu'autrement (*). Le Roi ſe *trouvera par-là en état de rendre*

(*tt*) En travaillant ce Mémoire, j'ai penſé devoir former la compoſition d'un premier Régiment à lever & régler ſur ce plan; les appointemens des Officiers, la ſolde des Soldats, l'uniforme, les armes; les penſions & appointemens d'un Ingénieur maître de Mathematiques: je la joins à la ſuite ſous le No. III.

(*vv*) L'état auquel les Négociations de 1761 réduiſoient la France n'annonce plus de conquêtes de ſa part.

(*xx*) Je dis que la *Conſtitution militaire* que je propoſe eſt la premiere conquête néceſſaire, parce que toutes les parties de *l'adminiſtration* ont entre elles une mutuelle relation & dépendance, de telle ſorte que la meilleure Conſtitution militaire poſſible ne peut ſeule ſoutenir un Roiaume dans l'état qui lui convient, ſi l'adminiſtration interieure avoit quelques parties vicieuſes; c'eſt ainſi que le mauvais Gouvernement des *Perſes* dans leurs vaſtes Etats fut le principal motif qui détermina *Alexandre* à en entreprendre la conquête, & à la croire poſſible.

(*) Quand j'ai dit que le ſervice des *Etrangers* étoit totalement différent de celui des *Nationanx*, je n'entends aucunement attaquer ou diminuer le ſervice & le mérite perſonnel de tous les Etrangers qui ſont dans les Troupes de France: mon intention eſt qu'on reçoive ceux qui ſe préſenteront, mais qu'ils ne faſſent aucun Corps à part: entrant dans les Régimens, ils jouiroient de tous les avantages, faveurs & prérogatives que j'ai deſirés pour les Nationaux: les uns & les autres auroient lieu d'être contens, ſans avoir jamais

*dre ſes Peuples autant utiles & autaut heureux qu'il eſt poſſible.* C'eſt à ces titres qu'il ſurpaſſera tous ſes ancêtres & qu'il ne laiſſera plus d'autres vœux à former, que pour le voir immortel, comme il l'eſt dans nos cœurs.

4 *Mars* 1758.

## ADDITION.

On pourra peut-être dire que le Siſtême que je propoſe demande une pleine Paix pour ſon exécution.

*Cette objection m'avoit été faite alors, & m'a encore été faite depuis ces Mémoires imprimés.*

Je n'ai point diſſimulé dans mon Mémoire qu'il ne renfermât quelques difficultés, mais toutes ſubordonnées à un ſeul mot de la Volonté du Roi. Si l'on convient que ce Siſtême mis en pratique ſeroit tout ce que l'on peut deſirer de mieux, il devient aiſé de lever les prétendus inconvéniens; le tems de guerre eſt même le plus favorable, & peut-être les circonſtances actuelles exigent-elles ce changement? Tous les inconvéniens, toutes les difficultés que l'on peut oppoſer, ne peuvent venir que du côté des *Officiers*, ou du côté des *Soldats*, ou du côté des *Finances*. Du côté des *Finances* il n'en eſt aucun, puisque la diminution dans la dépenſe eſt une choſe démontrée. Du côté des *Soldats*, l'on ne peut oppoſer que leur *mauvaiſe Conſtitution actuelle*; & c'eſt préciſément le plus grand motif pour la changer; il deviendra d'autant plus aiſé à proportion de ce qu'il faudra moins de Sujets. Il reſte encore dans les Régimens des *Soldats* qui ont de la *Bravoure*, très capables d'acquérir les qualités de leur état, ſi on leur faiſoit appercevoir que l'acquiſition leur en deviendra utile: ceux qui ont moins de diſpoſition à parvenir à l'état que je leur deſire, ne ſeront pas les moins attachés à cet Etabliſſement, tous en ſeront flattés au point d'offrir leur ſang avec une généroſité dont on doit ſe promettre les meilleurs effets. Du côté des *Officiers*, tous ont également intérêt de voir pratiquer cet Etabliſſement; il y auroit au plus dans chaque Régiment l'ancien *Capi-*

à ſe plaindre, tout ſeroit égal, on ne reconnoitroit de différence & de ſupériorité que le *Merite*, lequel n'admet ni nation, ni condition.

*Capitaine* qui pourroit y perdre, s'il n'avoit point les ſuffrages pour être élû au Commandement de Bataillon. Il y a 80. Régimens qui donnent 80 anciens Capitaines, & il y en a tout 2,856; donc il y a 36 & plus à qui il conviendra, contre un qui pourroent appréhender les ſuites. Mais ſi cet ancien a le mérite requis, même s'il eſt un des trois qui en approchent, il ſera propoſé & la Cour pourra l'admettre. Donc point d'inconvénient de ce côté.

Les mêmes raiſons militent pour & contre les *Lieutenans* & *Enſeignes*. Tous ſeront flattés de devoir leurs Emplois au mérite reconnu, il verront avec joie le chemin qui les conduit au but de leurs vœux. Il n'y a pas d'oppoſition à craindre de la part de la *Nobleſſe*. Mon ſiſtême eſt deja deffendu de ce côté-là *par l'auteur de la Nobleſſe militaire*, qui aſſûre, (comme il eſt vrai,) que l'on ne prend des *Soldats* & des *Officiers* dans le tiers Etat, qu'au défaut de *la Nobleſſe* qui n'a point embraſſé la profeſſion des armes. *La Nobleſſe* eſt trop ſincérement dévouée à la gloire du Roi & de l'Etat, elle concourera de toutes ſes forces à l'exécution de ce Projet, on peut ſe le promettre. S'il en étoit autrement, ce ſeroit ſans contredit un malheur, mais il n'eſt rien en lui-même, puisqu'il eſt certain que le bien que le ſiſtême promet ſeroit toujours exécuté, & qu'importe au Roi & à l'Etat par qui il le ſoit, pourvû qu'il le ſoit. Quand tous les Capitaines, Lieutenans & Enſeignes ſeroient gens de condition, ils ne feroient pour les 168 Bataillons que 6,216 Hommes; il y en a certainement plus d'un tiers qui ne ſont point gens de condition, ce tiers eſt de 2,072, ce qui réduit les Officiers Nobles, Capitaines, Lieutenans & Enſeignes à 4,144; or les 168 Bataillons font 115,420 Hommes; donc il y en aura toujours 28 pour le deſirer contre un à qui il conviendroit moins. Joint à cela le *vœu général de la Nation*, & l'utilité du ſiſtême. J'ai dit dans la Note 53 comment la *Nobleſſe Perſane* ſe comporta lorsque *Cyrus* lui eut propoſé de donner aux *Soldats* des armes ſemblables aux ſiennes, par-là de les rendre ſuſceptibles des mêmes diſtinctions, & enfin pour me ſervir des termes que *Cyrus* répete dans plus d'un endroit, *de les rendre en tout égaux aux Gentils-*

*tilshommes.* Ces *Gentilshommes* accepterent avec joie la propoſition de leur Prince. Voilà un exemple de la conformité de ſentimens dans ces deux ordres de perſonnes réunies pour le plus grand bien ; tout ancien qu'il eſt, il doit donner quelque confiance ſur ce que je propoſe maintenant. Les *gens de condition* reviendront donc bientôt de leur erreur, ou de leur préjugé, s'il eſt poſſible qu'il les gagne à cet égard. Je les reſpecte de tout mon cœur, & j'ai pour eux des ſentimens particuliers ; mais vallent-ils mieux que ceux de qui ils tiennent cette diſtinction ? or plus elle eſt ancienne, plus il y a de certitude qu'elle a pris naiſſance dans le *Militaire* ; perſonne ne voudra ignorer que les *premiers Soldats de la Monarchie* étoient tous *égaux* & n'admettoient de différence que le *mérite*. Les *Nobles* moins anciens ſont encore peu éloignés du tems où leurs ancêtres étoient confondus : s'ils oſoient l'oublier ſur l'objet de mon ſiſtême, tant pis pour eux, le Roi & l'Etat y perdroient peu. Les uns & les autres ſont ils plus nobles que leurs ancêtres qui ſous les Regnes précédens ſervoient comme ſimples *Soldats* : *Le Maréchal de Montluc* ne conſigne-t-il pas dans ſes Commentaires qu'il fit ſa premiere Campagne dans les Gendarmes du Maréchal de *Foix* en qualité *d'Archer* ? Si aujourd'hui l'on propoſoit à un *Gentilhomme* de ſervir en qualité *d'Archer*, le terme le révolteroit : celui de *Soldat* eſt noble dans ſon origine & dans ſes fonctions : pendant combien de tems n'a-t-on pas déſigé les gens caractériſés dans le militaire par le mot latin *Miles*, qui ne peut ſe rendre en François que par celui de *Soldat*. Les noms ſont relatifs aux tems, aux idées qu'on y attache, mais les connoiſſances & les qualités militaires ſont de tous les tems, elles ſont indépendantes des idées : l'objet doit être de les procurer à tous ceux qui doivent concourir aux Expéditions : qui jamais y a pris plus de part que le *Soldat* ? Enfin les *Nobles* d'à préſent ſont ils plus nobles que ces anciens *Romains* qui perirent en ſi grand nombre à la bataille de *Cannes*, que ceux qui leur ſurvecurent ? ceux-ci s'oppoſerent ils à ce que le Senat fit armer 8000 Eſclaves avec leſquels ils ſe trouvoient en égalité de fonction ? *Chez les Romains*, les *Eſclaves* n'étoient point admis au ſervice militaire, ils ne partici-

poient

poient en rien aux droits de la République, que pour en ſupporter les charges les plus viles. *En France*, on ne connoit point un genre d'hommes auſſi avili; je ne parle pas d'admettre au ſervice des gens qui en ſont exclus par quelque loi, ou par préjugé: mais je ſuis de ſentiment qu'il paroît injuſte d'exclure des Places & des Dignités ceux là mêmes qui ſeuls les procurent, & les ſoutiennent. *La France* eſt bien éloignée d'être dans la ſituation fâcheuſe, où *Rome* ſe trouvoit après la bataille de *Cannes*. Cet objet demande de très grandes explications, je les ai données ailleurs: c'eſt aux Perſonnes en place à combiner tous les moiens actifs & paſſifs. Mais il eſt dans l'ordre des choſes, dans la Politique, qu'une Puiſſance telle que la *France*, conſerve une ſupériorité décidée ſur toutes les autres ſéparément, au-moins par la réputation de ſon Militaire, autrement il faut qu'elle décline. Il en eſt des Corps politiques, comme des Corps naturels, plus le ſujet qui commence à perdre eſt conſiderable, plus il y a lieu d'en craindre la perte, plus elle eſt grande, & plus elle eſt irréparable. Doit-on attendre que le mal ſoit à un certain point pour y apporter remede? Les Perſonnes qui prendront la peine de lire mon Mémoire, reconnoitront que les événemens ont malheureuſement confirmé jusques à préſent tout ce que j'ai annoncé, je crains trop que la ſuite n'y ajoute. Je ne fais ici cette remarque que pour faire voir que mon travail mérite plus d'attention qu'on ne pourroit d'abord ſe l'imaginer.

*L'Imperatrice Reine de Hongrie* par ordonnance du 13 Janvier dernier 1748 promet d'élever au grade *de bas Officier*, même à un ſupérieur ſuivant leurs talens & leur mérite, *tous les Soldats qui ſe diſtingueront*. Cette ordonnance peut operer quelque bien, mais pas autant qu'il ſeroit à deſirer, & qu'il eſt poſſible. Tout le monde convient que le Militaire eſt tombé en décadence, il eſt néceſſaire de l'en relever: le moien que je propoſe peut il produire cet effet? *Vegece* n'eut point la ſatisfaction de voir travailler à la Réforme qu'il propoſoit pour le *Militaire de Rome*, auquel elle étoit devenue ſi néceſſaire: mais on ſait que dèslors il déclina toujours plus, & parvint enfin à ſa chûte totale qui en-

entraîna celle de toute la *République*. *M. le Marechal de Puyſegur* dit, „ qu'il auroit pû donner ſont *Art de la* „ *guerre* dès 1694, mais qu'il a reconnû que pour fai- „ re revenir des préjuges, il faut un nom qui en impo- „ ſe, que ſouvent l'on ne ſe trouve pas bien de com- „ muniquer certaines connoiſſances, ce qui dégoute „ pluſieurs de faire part de découvertes qui pourroient „ être utiles; d'où il réſulte que les anciens uſages ſub- „ ſiſtent toujours & que rien ne ſe perfectionne. L'Exem- ple de *Vegece* & les craintes qu'inſpire *M. le Marechal de Puyſegur* m'ont donné à combattre pendant quelque tems, mais elles n'ont pas été capables de me retenir de communiquer mes idées; je l'ai fait pour le bien, je deſire qu'elles produiſent tout celui que j'y ai attaché. *Le Conſeiller au Parlement de Douai* qui propoſa le projet que le *Marechal de Villars* exécuta dans la Campagne de 1711, lequel produiſit l'affaire de *Denain* & ſauva la France, comme on ſait, étoit ſans contredit un hom- me de beaucoup d'eſprit, d'un grand ſens, qui ajoutoit à tout cela une grande connoiſſance du Païs, *dit le Che- valier Folard*. Ce Projet avoit cependant les plus grandes difficultés, quoique la Cour l'eut approuvé, il falloit être auſſi grand Homme que l'étoit *le Marechal de Villars* pour ſe charger de l'exécuter, ſans lui ce n'étoit qu'une belle chimere. Le Projet que j'ai l'hon- neur de préſenter trouvera peut-être un Protecteur, après la perte de celui pour qui il étoit fait. L'on n'a pas du oublier que c'étoit pour M. le Comte *de Giſors* dont le ſouvenir me ſera toujours également préſent & précieux: ſon zele, ſon dévouement au Roi, à l'Etat, ſon amour pour le Militaire, lui auroient fait trouver les moiens de rendre utile un travail que j'aurois déve- loppé ſous ſes ordres, aidé de ſes lumieres: il ſeroit devenu digne d'être préſenté au Roi comme il le mérite par ſon objet, par ſon importance: mais *M. de Giſors* n'eſt plus.

*N°.* I. *Pag.* 25.

# AUGMENTATION DE TRAITEMENT

à faire aux

## LIEUTENANS & ENSEIGNES.

Un *Lieutenant* a par mois 34 *Liv.* 5 *ſ.*
Je propoſe d'adjouter 5 15

Il aura . . . . . 40 - 0

Il ſeroit à deſirer qu'on portât ſes appointemens à . . . . . 50 - 0

Les 168 Bataillons d'Infanterie Françoiſe font 2,856 Compagnies, par conſéquent 2,856 Lieutenans, à raiſon de 5 *Liv.* 15 *ſ.* par mois, ce ſeroit par mois 16,422 *Liv.* & pour l'année entiere. . . . 197,064 -

Les appointemens des Lieutenans de Grenadiers à 52 *Liv.* 5 *ſ.* par mois, & ceux des Lieutenans en ſecond à 30 *Liv.* paroiſſent ſuffiſans, il y a donc à retrancher l'augmentation de 168 Lieutenans; elle fait par mois 966 *Liv.* & pour l'année entiere . . 11,592 -

Ce qui réduit l'augmentation effective pour les Lieutenans à . . . . . 185,472 -

En la portant pour tous à 50, & les Lieutenans de Grenadiers à 60, la dépenſe totale ne ſeroit que de . . . 553,408 -

### ENSEIGNES.

Leurs appointemens ſont par mois de . . . . 22 *Liv.* 10 *ſ.*
Je propoſe d'adjouter . 7. 10.

Ils ſeront de . . . . 30 -

Il ſeroit à deſirer qu'on les portât à . . . 35 -

Les 168 Bataillons font 336 Enſeignes, l'augmentation eſt par mois de 2,520 *Liv.* & pour l'année entiere de . . . 30,240 -

L'on pourroit ajouter 100. à la penſion de 200 *Liv.* qu'ont les *Aides-Major*.

Le Roi a dans le *Canada*, dans l'*Inde*, dans les *Iſles de Corſe* & de *Minorque* 24 Bataillons, dont les les Officiers reçoivent un traitement extraordinaire, ce qui réduit beaucoup l'augmentation propoſée. Mais comme le nombre des *Soldats* diminueroit conſidérablement, le nombre des *Officiers* ſeroit moindre dans la proportion; ainſi il s'en faudroit toujours beaucoup que la dépenſe fut auſſi forte qu'elle l'eſt maintenant; avec la différence que l'*Officier* dans tous les grades auroit de quoi vivre & ſe ſoutenir dans ſon état. *Ce traitement ne ſeroit que pour le tems de paix. En tems de Guerre*, il doit être augmenté pour tous les grades; mais comme il eſt à ſouhaiter que cette dépenſe puiſſe ſe concilier avec toutes les autres, l'idée ſuivante me paroît aſſés remplir ce Plan.

Le Roi accorde aux *Officiers* un certain nombre de *Rations de Pain*, qui excede celui de leurs domeſtiques; l'excédent qu'ils ne prennent pas leur eſt rembourſé ſur le pied de 2 ſols la *Ration*.

| | |
|---|---|
| Le Colonel . . . | 18 *Rations*. |
| Le Lieutenant-Colonel . | 10 |
| Le Commandant de Bataillon . | 8 |
| Les Capitaines & Majors . | 6 |
| Les Lieutenans . . | 4 |
| Les Enſeignes . . | 3 |

Chaque *Officier* n'a pas ce nombre de Domeſtiques; l'on pourront donc réduire

| | |
|---|---|
| Le Colonel à . . . | 10 *Rations* |
| Le Lieutenant-Colonel à . | 6 |
| Les Commandans, Capitaines & Majors à . | 4 |
| Les Lieutenans & Enſeignes à - | 2 |

Pour les indemniſer, le Roi doit accorder pendant les 180 jours dont on eſtime la durée de la Campagne, & pendant tous ceux qu'elle peut ſe continuer au-delà, ſçavoir

| | | | |
|---|---|---|---|
| Au Colonel par jour | 4 *Liv.* | Ce ſeront par mois | 120 *Liv.* |
| Au Lieuten. Colonel | 2 . . . . | par mois | 60 |
| Au Commandant | 2 . . . . | par mois | 60 |
| Au Capitaine & Major | 1 . . . . | par mois | 30 |
| Au Lieuten. & Aide Maj. | 1 . . . . | par mois | 30 |
| A l'Enſeigne . | 0 10 *ſols.* | par mois | 15 |

Sans

Sans préjudice au rembourſement qui ſera fait à ceux qui prendront moins que la quantité ci-deſſus.

Cet arrangement produira nombre d'avantages.

1mt. Le *Miniſtre* & le *Général* ſeront infinement ſoulagés pour les ſubſiſtances à l'Armée. En y ſuppoſant 125 Bataillons, ils font au moins 42 *Colonels* 42 *Lieutenans-Colonels*, 42 *Majors*. Ils font 2,125 *Capitaines*, 2,125 *Lieutenans* & 250 *Enſeignes*. La diminution de *Rations* ſeroit par jour

| | |
|---|---|
| Pour les Colonels de . | 336 |
| Pour les Lieutenans-Colonels de | 168 |
| Pour les Majors de . . | 84 |
| Pour les Commandans de . | 500 |
| Pour les Capitaines de . | 4250 |
| Pour les Lieutenans de . | 4250 |
| Pour les Enſeignes de . | 125 |
| Total - | 9713 *Rations*. |

On feroit la même réduction aux *Officiers de Cavalerie* & de *Dragons*, en les indemniſant à proportion. En ſuppoſant à l'*Armée* 150 *Eſcadrons*, la diminution ſeroit au moins de . 4000 *Rations*.

Qu'on porte la Réduction ſur tous les *Officiers Généraux*, & autres *perſonnes en caractere* emploiées à l'*Armée*, ce ſeroit encore une autre diminution de plus de . 3000 *Rations*.

Elle ſe porteroit ſur le nombre des autres perſonnes emploiées à l'*Armée*, comme *Commis*, *Boulangers*, *Charretiers*; le nombre des *Chevaux* même en diminueroit conſidérablement. L'on pourroit fixer la diminution totale par jour au moins à . 18000 *Rations*.

Même à . . . 20000

Il eſt des tems, où 6 *à* 7 *fours* peuvent à peine cuire cette quantité.

Cependant il eſt des tems & des Contrées où le Munitionaire ne peut parvenir à faire conſtruire 6 *à* 7 *fours* dans l'eſpace de 15 à 20 jours, ce qui retarde d'autant le *Général* de porter ſon Armée en avant. Cette obſervation ſeule annonce tout d'un coup le préjudice qui en réſulte à la gloire des armes du Roi; & les avantages

que cet arrangement assûre. Ces conbinaisons ne sont pas peu essentielles; M. le Maréchal *Puysegur*, (*Art. de la guerre tom. 2. p.* 30.) exige d'un *Général* les connoissances les plus le plus détaillées sur ces objets. Il est vrai que l'*Officier* ne prend pas en nature le nombre de *Rations* que le Roi lui accorde. Mais il a droit de les prendre, le *Munitionaire* ne peut les lui refuser, & en conséquence il doit former tous les arrangemens comme si l'*Officier* les prenoit toutes en nature, si jamais il en refusoit une seule, on entendroit des plaintes.

2mt. Il en coutera beaucoup moins au Roi de paier aux Officiers ces sommes d'augmentation, que de leur accorder les *Rations* comme ils peuvent les prendre: j'ai porté à 10 sols l'estimation de chacune de celles que je retranche; & si l'on en croit beaucoup de personnes, il n'est pas une *Ration*, qui tout compris, ne revienne au Roi audelà de 30 sols. C'est un fait dontil est très aisé au Ministre de se faire certiorer, il n'échapera pas à ses réflexions.

3mt. L'*Officier* fait un gain évident dans cette conversion de traitement. Elle operera une réforme plus assurée que toutes les *ordonnances* les plus séveres; l'*Officier* craindra l'impossibilité de pouvoir nourrir un plus grand nombre de *domestiques* que celui pour lequel le Roi lui accorde du pain: ce sera pour lui un motif pour n'en pas prendre au-delà & un moien très honnête de congédier ceux qu'il a maintenant excédens ce nombre. Ces *domestiques* deviendront Soldats, ou resteront dans les Campagnes: c'est ainsi que tous les avantages se suivent; tous dépendent d'un bon plan: une fois formé, il s'agit de le maintenir, & l'on peut tout s'en promettre.

*N°.* II. *Pag.* 44.

# DETAIL

## Des choſes que l'on peut procurer au Soldat au moien d'un ſol d'augmentation par jour ; & augmentation à faire aux Sergens.

Cette augmentation fait par an pour chaque Soldat . . . . 18 *Liv.* 5 *ſ.*

En lui achetant une paire de Souliers de plus, avec le reſſemelage 5 *Liv.* 0 *ſ.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Un gillet de . . . | 3 | 10 | 18 - 5 |
| Un paire de guetres . . | 2 | 0 | |
| Deux chemiſes . . . | 6 | 0 | |
| Un paire de bas . . | 1 | 15 | |

Le gillet & les 2 chemiſes ne ſeront point entiérement uſés dans la premiere année ; la ſeconde, le Soldat emploieroit cet argent au racomodage de ſes habillemens &c., ou à s'en procurer autre choſe. Et par là il auroit ſa paie entiere pour ſa nourriture ſans aucune retenue. L'on doit également lui paier les trente-uniemes des mois, quelle cruauté dans cette retenue ! Il eſt des Soldats qui ont ces hardes de chez eux, ou autrement, alors leur argent d'augmentation ſervira à leur procurer d'autres adouciſſemens ; il faudra faire la viſite tous les trois mois avec beaucoup d'exactitude, il eſt à eux, il l'ont bien gagné, il faut les en laiſſer les maitres.

Au lieu d'un ſol d'augmentation, j'eſtime qu'on devroit la porter à 2 ſols en tems de paix & à 3 en tems de guerre, ſauf à prendre le troiſieme ſol ſur les *Contributions*, elles produiront toujours plus qu'il ne faut, quand elles ſeront emploiées comme elles doivent l'être : ne ſont-ce pas les Soldats qui les procurent & les aſſûrent au prix de leurs jours ? Comment donc leur en refuſer une petite por-

tion? Les *Généraux Romains*, ces *dignes Conſuls*, les abandonnoient entiérement aux Soldats; pour eux ils ſervoient la Patrie à leurs dépens.

## SERGENS.

J'ai déja dit qu'ils étoient l'ame des Compagnies, partant des Régimens, des troupes & de toute l'armée. Outre les diſtinctions qui doivent leur être accordées, il faut leur procurer une augmentation de traitement, je la porte à cinq ſols par jour, ce qui fait pour l'année de 365 jours 91 *Liv.* 5. *ſols* pour chacun. Dans 2,856 Compagnies il y a 5,712 Sergens. L'augmentation totale pour l'année ſeroit de . 521,220

Pendant chacun des 180 jours de la Campagne, & plus, ſi elle dure, il faudroit leur ajouter 3 ſols, en les réduiſant à 1 *Ration de Pain*: ce qui ſeroit une œconomie au Roi, loin d'être une dépenſe.

*N°.* III. *pag.* 75.

*Septembre* 1757.

## COMPOSITION ET FORME

à donner au Régiment propoſé page 75.

Je voudrois bien propoſer de compoſer ce Régiment de 4 Bataillons, & de mettre ſur le même pied tous les autres: j'en ai fait preſſentir quelques raiſons dans le corps du Mémoire: on les ſent aſſez d'ailleurs pour être diſpenſé d'en dire plus.

Je me bornerai donc ici à compoſer ce Régiment de 2 Bataillons. Le Bataillon ſera de 16 Compagnies de Fuſiliers à 40 hommes l'une; & d'une Compagnie de Grenadiers de 45. Par-là le Bataillon ſera de 685 hommes, & les deux de 1,370.

Le

Le Corps des Officiers ſera un Colonel aiant une Compagnie : 1 Lieutenant-Colonel : 1 Commandant (c'eſt un Commandant, qu'on y faſſe attention) du ſecond Bataillon : 1 Major : 2 Aides-Majors : 33 Capitaines : 34 Lieutenants, compris les 2 Aides-Majors : 2 Sous-Lieutenans aux Grenadiers : 4 Enſeignes.

Bas-Officiers, 68 Sergens : 102 Caporaux : 102 Anſpeſſades.

En Soldats, 74 Grenadiers : 990 Fuſiliers : 34 Tambours : en tout 1,370 hommes.

Je ne donne aux Compagnies qu'un Capitaine & un Lieutenant : je crois que ce nombre d'Officiers ſuffit, lorſqu'ils ſeront bien choiſis comme ils doivent être dans le nouveau ſiſtême, quand même on porteroit les Compagnies à 50 hommes. Outre que pour la dignité des grades il n'eſt point néceſſaire de tant les multiplier, c'eſt que dans le nouveau Plan les Officiers ſeront tout autres, & les Soldats combattront & ſe comporteront en tout comme des Officiers.

Pour former ces 2 Bataillons de 1,370 hommes, je voudrois une partie d'anciens Soldats. Le Roi à 168 Bataillons d'Infanterie Nationale ; je demanderois 4 hommes par chacun de ces 168 Bataillons, ils ne s'en trouveroient pas affoiblis, on les remplaceroit, & les Capitaines ſeroient indemniſés.

Je ſouhaiterois que les Régimens euſſent l'attention de donner de bons ſujets, prévenus des ordres du Roi & des intentions du Miniſtre, & des vues de la nouvelle formation, ils ne manqueroient pas d'y concourir à cet égard.

Ces 4 hommes par Bataillon feroient 672. Mais comme le Roi a dans le *Canada*, dans l'*Inde*, dans les *Iſles Minorque* & de *Corſe* 24 Bataillons, il n'en reſte dans le Royaume que 144, 4 hommes par chacun feront 576. Les 794 qu'il faut pour achever les 1,370, je les prendrois dans pluſieurs Bataillons de Milices qui ſont dans les villes, déjà un peu exercés.

Les 576 que j'aurois tirés des anciens Régimens ſeroient ainſi répartis. J'en tirerois 34 Sergens, 51 Caporaux, 51 Anſpeſſades, font 136. Reſteroient 440 : je les diſtribuerois dans toutes les Compagnies de Gre-

nadiers & de Fuſiliers, ſont 12 pour chacune: reſtent 32 qui ne donnent pas un homme pour chaque Compagnie, je les mettrois aux Grenadiers, 16 ajoutés à 12 feroient 28 Soldats anciens pour chaque Compagnie de Grenadiers.

Pour achever l'autre moitié des Bas-Officiers, je prendrois dans les hommes tirés des Milices 34 Sergents, 51 Caporaux, 51 Anſpeſſades: font 136, & un total en Bas-Officiers de 272.

Ces Sergents, Caporaux & Anſpeſſades tirés des anciens Corps & des Milices ſeroient nommés ſur les bons témoignages des Corps dont ils ſortiroient, ſur le nouvel examen qu'on feroit d'eux, ſur les qualités qu'on leur reconnoîtroit.

Pour éviter le préjugé & le reproche d'ancien Corps & de Milice, & pour établir cette égalité qui procure tant d'avantages, les 68 Sergents, les 102 Caporaux, les 102 Anſpeſſades ainſi choiſis & nommés, tireroient entre eux au ſort les Compagnies dans leſquelles ils tomberoient ſuivant leurs grades, & la primauté entre eux; c'eſt-à-dire les Sergents avec les Sergents: les autres de même.

Les Soldats des anciens Corps ſeroient enſuite examinés & nommés dans le nombre ci-deſſus pour venir aux Grenadiers. J'ai ſuppoſé que chaque Compagnie en auroit 28, pour completer les 45, il en faut 17: je les tirerois dans les Soldats de Milice. Tous ainſi nommés pour former les deux Compagnies de Grenadiers, tireroient entre eux celle dans laquelle ils tomberoient, & enſuite le rang & l'ancienneté entre eux dans chacune.

Les Soldats des anciens Corps & ceux des Milices tireroient entre eux également les Compagnies dans leſquelles ils ſerviroient; après 2 Sergens, 3 Caporaux, 3 Anſpeſſades, & 12 anciens Soldats, il faut 20 hommes pour les completer: les 20 premiers numeros ſeroient pour la Colonelle: on les entremêleroit pour toutes les autres Compagnies: les Soldats tireroient enſuite leur ancienneté dans chacune.

Tous ces arrangemens ſe feroient ſous la direction & en préſence du Colonel, de tous les Officiers de l'Etat-Major, & des Capitaines: je préſume les avoir faits tels

que

que le Soldat & l'Officier doivent reſpectivement en être ſatisfaits.

Je laiſſerois vacantes les 34 Lieutenances, les 2 Sous-Lieutenances des Grenadiers, & les 4 Enſeignes. Après la formation ci-deſſus qui auroit donné le tems de connoître un peu les ſujets, l'on procéderoit aux Elections de ces Officiers dont les places ſeroient remplies par des Sergens, ceux-ci par des Caporaux, & ainſi ſucceſſivement.

L'on éliroit également en même tems les Soldats pour la Cocarde, ou autre marque. Le tout rélativement à l'ordre que j'ai établi dans le Corps du Mémoire : ce ſeroit dès lors que l'on verroit les effets heureux du ſiſtême ſe déploier, que l'on commenceroit d'en jouir.

J'ai donné une Compagnie au Colonel, j'en trouve beaucoup de raiſons, du côté du ſervice, de l'émulation & de l'exemple.

L'on ſent aſſés quelles doivent être les qualités perſonnelles du Colonel de ce Régiment. Je prendrois le Lieutenant-Colonel, le Commandant du ſecond Bataillon, le Major, dans le nombre des Commandans de Bataillons, & Capitaines des anciens Corps, gens d'une réputation faite à tous égards. J'y prendrois auſſi 2 Lieutenans pour faire les fonctions d'Aides-Majors.

Il faut 33 Capitaines : je tirerois des anciens Capitaines réformés à la ſuite des Régimens, quelques anciens Lieutenans de Grenadiers, ſur la recommandation des Colonels, ſur les témoignages de leurs Corps : le tout ſous l'agrément de la Cour.

L'on pourroit auſſi prendre dans les anciens Corps avec les mêmes conditions nombre de Sergens diſtingués, leſquels, comme on vient de le voir, paſſeroient bientôt au grade de Lieutenant.

Pour la premiere Election des Soldats à la Cocarde, j'attendrois au moins deux mois que le Régiment eût été formé, aſſemblé, exercé, afin de donner aux ſujets le tems de ſe connoître, de ſe mettre enſemble, de montrer les qualités qu'ils ont acquiſes, & de pouvoir en juger. Je leur ferois donner à chacun un Extrait du

Mémoire principal; comme il n'eſt pas trop long, il ne ſeroit peut-être pas mal de leur donner le Mémoire en entier: il y en auroit un Exemplaire dans chaque Corps de Garde; tous les jours le Sergent ſeroit obligé d'y en lire à haute voix 4 à 5 pages aux Soldats en préſence de l'Officier Commandant la Garde. A l'égard des Soldats, j'oſe croire que dans leur particulier ils ſeroient fort diſpoſés à le lire, & à s'en rendre familiers les principes dont l'exécution conſtante leur aſſûreroit des places diſtinguées & ſuffiſantes à une fortune honorable: les grands exemples dont cet ouvrage eſt rempli, ne pourroient qu'inspirer les ſentimens qui ſeuls produiſent les grandes actions. J'eſpere que dans tout ceci l'on ne m'accuſera pas de me livrer à un entouſiasme qui ne peut avoir d'exiſtence que dans la ſpéculation.

Par les gradations & les mêlanges que j'ai admis, je crois avoir aſſés évité ce préjugé injuſte de Milice & de Milicien que l'on doit s'attacher à détruire: mais pour qu'il n'y en eût aucun dans le Régiment à former, je deſirerois que l'on propoſât dans les Bataillons de Milices ceux qui voudroient s'engager dans le nouveau Régiment: l'on pourroit à la ſuite en uſer de même lorsqu'il ſeroit queſtion de recruter les Régimens avec les Milices: le tout relativement au Mémoire particulier que j'ai fait ſur les *Engagemens*. Ce Régiment trouveroit bientôt des Soldats au-delà de ce qu'il lui en faut, & de la meilleure qualité.

*Végece* ne demande que quatre mois pour former une Légion à l'exercice. Ce Régiment formé dans 2 à 3 mois ſeroit parfaitement en état de faire la premiere Campagne dès ſon overture: il feroit l'honneur & l'émulation de toute l'Armée: les autres Régimens ne voudroient pas ſe laiſſer ſurpaſſer en bravoure, en généroſité, en valeur, en actions: par ſon exemple il ſeroit capable de rétablir dans l'Armée la diſcipline, la ſubordination, le bon ordre, la réputation enfin, objet ſi intéreſſant, ſi néceſſaire au Militaire de France.

Si avec un pareil Régiment l'on ne fait pas plus qu'avec deux autres dans la conſtitution préſente: s'il eſt un peril auquel il ne s'expoſe, un paſſage qu'il ne force; ſi en tout il ne répond pas à ce que j'en ai promis, s'il

ne

ne mérite pas les distinctions du Général, & les applaudissemens de l'Armée, mon Projet est vicieux, & je connois mal les Hommes. Quand, contre ma juste attente, il en arriveroit un peu moins que je n'ai pensé devoir en annoncer, l'on verroit toujours un très grand changement dans le Militaire. Dumoins il ne faudroit plus rien imputer au Gouvernement & à l'administration ils n'auroient pû faire mieux: le malheur viendroit en entier de la foiblesse humaine, ou de la décendence absolue des Hommes: & l'on devroit croire qu'il est un terme marqué pour l'agrandissement des Etats, comme pour leur chûte.

Il est assés de Régimens en France: j'avois pensé que pour ne point en multiplier le nombre, l'on pourroit en incorporer deux chacun d'un Bataillon, dont les Colonels seroient dans le cas d'être faits Maréchaux de Camp. Mais aprés avoir bien combiné cette idée, je préfere le premier parti que j'ai proposé; les Officiers & les Soldats des deux Régimens supprimés auroient apporté dans le nouveau les sentimens & les mœurs qu'ils avoient dans l'ancien, il n'y auroit eu qu'un changement de nom; & je ne veux dans le nouveau Régiment aucune habitude vicieuse, aucun préjugé dangereux; j'accorde à l'Officier & au Soldat une liberté entiere, mais j'exige irrévocablement qu'elle soit totalement dirigée & consacrée au bien, à la gloire du Roi & de la Nation, à l'honneur, à la réputation du Militaire, & en particulier du nouveau Régiment, qui sans prétendre aucune supériorité ou distinction d'état & de rang, jouira de l'une & de l'autre par le mérite de ses sentimens, de sa conduite, de ses mœurs & de ses actions: son exemple pourra peut-être faire un motif qui détermine tous les Régimens à demander au Ministre une pareille Constitution, d'où le Roi seroit engagé à l'accorder.

Ce Régiment doit avoir par préférence un Nom Roial, ou National qui ne change pas: il en sera encore plus plus intéressé à se faire une réputation qui ne meure jamais.

Je demanderois volontiers *Nanci* pour le lieu d'assemblée & la formation du Régiment: mais à cause de l'éloignement des Armées, *Strasbourg*, ou quelque Ville sur le bas Rhin est peut-être préférable.

Je

Je voudrois que les Soldats conſervaſſent leur nom de famille: ces noms de guerre, ces ſobriquets ne ſervent trop ſouvent qu'à cacher de mauvais ſujets, & à engager à de méchantes actions. Ils en ſeroient plus diſpoſés à ſe traiter entre eux avec politeſſe & complaiſance, à ménager leur honneur & celu de leur famille; les Officiers n'en auroient que plus de conſideration. J'exigerois ſur-tout que dans les exercices & aſſemblées du Corps, les Commandans & Officiers leur parlaſſent très poliment, les traitant de *Meſſieurs* ou de *Soldats*, lorsqu'ils ſont ſous les Armes: les paroles douces ſont fort éloignées d'empêcher la fermeté & la ſéverité. On ſent que les Officiers en uſant ainſi ne pourroient en recevoir que plus de reſpect & d'attachement: la ſubordination qui part du cœur & des principes d'éducation eſt bien puiſſante & elle eſt active: la ſubordination à coups de bâton eſt paſſive, elle eſt bornée à l'obéiſſance, au-delà de laquelle elle ne connoit point d'action.

L'uniforme du Régiment devroit être propre & commode: comme je regarde de très grands inconvéniens pour le Soldat actuel de manquer ſouvent de ſouliers, de les avoir mauvais, d'où ils ont les pieds humides dans les routes, & gagnent promptement des maladies, je ne vois rien de mieux que de donner par année au Soldat une paire de brodequins à la Romaine, joignant au pied par des boucles, comme des ſouliers à l'ordinaire, & au bas de la jambe par un laſſet: ils auroient par là le pied toujours ſec, ce qui les garantiroit de beaucoup de maladies mineuſes par les mortalités, dipendieuſes pour les finances. Les Brodequins les dipenſeroient de guêtres dans les routes; & ils font un fort bel effet au pied & à la jambe.

Les Soldats ſont toujours haraſſés dans les marches; ils ont leur propre bagage à porter, & celui de la Compagnie, des tentes &c: il ſeroit ordonné au Capitaine de donner tous les ans au premier Mai à chaque Soldat trois chemiſes neuves unies d'une bonne toile demi-blanche, avec trois paires de fauſſes manches d'une toile toute blanche, garnies de manchettes de batiſte: les trois chemiſes ſuffiroient pour l'année entiere. Tous les ans au premier Mai, on reprendroit les vieilles, que l'on feroit ſervir dans les Hôpitaux, ou que l'on don-

ne-

neroit aux Pauvres, afin d'empêcher que le Soldat en ait jamais au-delà de trois : c'eſt ſuffiſament pour l'uſage & pour la propreté, au moien des fauſſes manches. Deux cols noirs. Un chapeau avec une veſſie de cochon entre la calotte & la doublure, pour garantir des coups de ſoleil. Des culottes de peau jaune, elles ſe lavent & peuvent durer deux ans, je n'en eſtimerai la durée que de 18 mois. Une paire de calleſons blancs annuellement. Deux paires de ſouliers au-delà des brodequins, avec trois reſſemelages ; une bonne paire de bas de laine, une de coton, une de fil. A ce moien le Soldat ne ſeroit jamais trop chargé dans les marches. Il auroit un ſac de veau paſſé en-dedans, avec ſon poil au-dehors : ce ſac ſuffiſant pour contenir le bagage ci-deſſus & le garantir de humidité, laquelle redouble la peſanteur du paquet ; il ſeroit ſouvent viſité, & peine de 15 jours de priſon pour chaque contravention au cas qu'il y ait du bagage au-delà : s'il eſt diminué par des raiſons légitimes, c'eſt au Capitaine à en juger & à y pourvoir.

Je voudrois que les tentes du nouveau Régiment fuſſent longues d'un pied & demi au-delà de ce qu'elles ſont ordinairement : il eſt néceſſaire que le Soldat couché puiſſe s'étendre de tout ſon long, ce qu'ils ne peuvent maintenant ; pourquoi ils ne repoſent pas bien la nuit après avoir fatigué tout le jour.

Dans les premiers tems des Elections, il ſe trouvera quelques Sergents qui parvenus au grade d'Enſeigne, n'auront pas de l'argent comptant pour s'acheter un uniforme d'Officier & leurs petits équipages : pourquoi je voudrois que le Roi fit à ce Régiment au-delà du traitement ordinaire, une fois pour tout une gratification de 12000 livres leſquelles ſerviroient à lui faire une maſſe, ſur laquelle le Régiment ſe trouveroit ſuffiſamment en état de leur faire ces avances, leſquelles on retiendroit petit à petit ſur les appointemens & places de fourages. A la ſuite ce cas ſera fort rare, les Sergents trouveront dans leur œconomie de quoi ſe pourvoir de ce qu'il leur faudra : à ce défaut le Régiment y ſubviendra toujours aux conditions ci-deſſus.

Les exercices ſeroient fréquens dans ce Corps : il y auroit pluſieurs ſalles privilégiées pour les armes & la danſe.

Il y auroit un Ingénieur Géographe, Maître de Mathématiques & de deſſein, lequel donneroit tous les jours de la ſemaine, excepté le dimanche, une leçon publique de trois heures; comme tous les Officiers & Soldats ne peuvent point s'y trouver en même tems, il continueroit la même leçon pendant deux jours: ce qui feroit également un cours complet. Le ſurplus du tems ſeroit à lui pour ſon travail, ou pour des leçons particulieres aux Officiers qui les paieroient à part. Il auroit du Roi 800 livres de traitement, Brevet de Lieutenant & l'uniforme: avec le même nombre de Rations & de places de fourages en campagne & dans les étapes.

Le Régiment auroit une petite Bibliothéque Militaire, dont il ſeroit le Dépoſitaire.

Un objet pour lequel je ne voudrois épargner aucune dépenſe, ſeroit de procurer au Régiment la meilleure ſorte d'armes, fuſils, baionetes, ſabres de Grenadiers, & épées.

Il auroit auſſi des pieces à la Suédoiſe. Au-lieu du grand nombre de places & Rations de pain, & de fourages accordées au Officiers de tous les Régiments, le nouveau accepteroit la réduction que j'ai propoſée dans le Mémoire ſous le No. I. Sur tous autres arrangemens non rapportés ici, ou dans le Mémoire, le Régiment ſeroit traité ſur le pied de tous autres, ou il ſe concertera pour prendre les ordres du Miniſtre.

Je perſiſte à ſoutenir que toutes les raiſons militaires, politiques & œconomiques engagent le Roi à réformer le nombre des Régimens: le moment de la formation du nouveau pourroit être favorable pour placer beaucoup d'Officiers expoſés à la réforme: il faciliteroit pluſieurs arrangemens, ſi l'on vouloit entrer dans ces vues.

RE-

# RECAPITULATION DU REGIMENT.

## ETAT DES OFFICIERS.

| | |
|---|---|
| Un Colonel, en même tems Capitaine | 1 |
| Lieutenant Colonel Commandant du premier Bataillon | 1 |
| Commandant du ſecond Bataillon | 1 |
| Major | 1 |
| Capitaines de Grenadiers | 2 |
| Capitaines de Fuſiliers | 31 |
| Lieutenans, compris 2 Aides-Majors | 34 |
| Sous-Lieutenans de Grenadiers | 2 |
| Enſeignes | 4 |
| Total des Officiers | 77 |

| | |
|---|---|
| Aumonier | 1 |
| Ingénieur Géographe | 1 |
| Chirurgien Major | 1 |

Un Frater ou Barbier par Compagnie faiſant nombre & ſervice de Soldat.

## BAS-OFFICIERS.

| | | |
|---|---|---|
| Sergens | 68 | |
| Caporaux | 102 | |
| Anſpeſſades | 102 | |
| | | 272 Bas-Officiers. |

## SOLDATS.

| | | |
|---|---|---|
| Grenadiers | 74 | |
| Fuſiliers | 990 | 1024 |
| Tambours | 34 | |
| Tambour-Major | 1 | |
| Fifres, Hautbois ou Clarinets | 2 | |
| Total des 2 Bataillons | | 1373 hommes. |
| | | 77 |
| | | 3 |
| | | 1453 hommes. |

Les

Les Officiers, les Sergens, les Soldats jouiront de l'augmentation de paie telle que je l'ai portée dans le Mémoire, notament dans les deux Etats qui le suivent sous les Nos. I. & II. Je vais ici la prendre au plus bas.

## PAIE D'UN MOIS

### Du Régiment formé ci-dessus, pour le tems de Paix.

| | liv. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| Au Colonel . . . . | 150 | | |
| Au Lieutenant-Colonel . . | 306 | 13 | 4 |
| Au Commandant de Bataillon . | 203 | 6 | 8 |
| Au Major . . . . | 100 | 0 | 0 |
| à 2 Capitaines de Grenadiers à 120 liv. 75 s. chacun . . . . | 241 | 10 | 0 |
| à 32 Capitaines à 100 liv. . . | 3200 | 0 | 0 |
| Le Colonel tirera également ces 100 liv. en sa qualité de Capitaine. | | | |
| à 32 Lieutenans à 40 liv. . . | 1280 | 0 | 0 |
| à 2 Aides-Majors à 54 liv. 5 s. . | 108 | 10 | 0 |
| à 2 Lieutenans de Grenadiers à 52 liv. 5 s. | 104 | 10 | 0 |
| à 2 Lieutenans en second de Grenadiers à 30 liv. . . . . | 60 | 0 | 0 |
| à 4 Enseignes à 30 liv. . . | 120 | 0 | 0 |
| à 4 Sergens de Grenadiers à 25 liv. 10 s. | 102 | 0 | 0 |
| à 6 Caporaux de Grenadiers à 14 liv. 5. s. | 85 | 10 | 0 |
| à 6 Anspessades de Grenadiers à 12 liv. 5 s. | 76 | 10 | 0 |
| à 74 Grenadiers à 11 liv. 5. sols. . | 832 | 10 | 0 |
| à 64 Sergens à 24 liv. . . . | 1536 | 0 | 0 |
| à 96 Caporaux à 12 liv. 15. s. . | 1228 | 0 | 0 |
| à 96 Anspessades à 11 liv. 5 s. . | 1080 | 0 | 0 |
| à 1024 Soldats compris 34 Tambours à 9 liv. 13 s. (*aaa*). . . . | 9984 | 0 | 0 |

Tam-

(*aaa*) Je n'ai porté l'augmentation des Caporaux, Anspessades, Grenadiers & Soldats qu'à un sol par jour, sans comprendre pour aucun les trente-uniemes des mois. A l'égard des Tambours le surplus de paie est à la charge des Capitaines.

| | Liv. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| Tambour-Major . . . | 18 | 10 | 0 |
| 2 Fifres, ou autres Inſtrumens à 12 liv. | 24 | 0 | 0 |
| Montant de la paie d'un mois. . | 10841 l. 10. | | |
| Montant de la paie pour l'année | 250,098 Liv. | | |
| Penſion du Major . . | 400 | | |
| Des 2 Capitaines de Grenadiers . | 400 | | |
| Des 2 Aides-Majors . . | 400 | | |
| De l'Ingénieur Géographe . | 400 | | |
| De l'Aumonier . . . | 800 | | |
| Du Chirurgien Major . . . | 1000 | | |
| Total général pour l'année. | 253,898. Liv. | | |

Je n'ai point compris de Penſion pour le Lieutenant-Colonel, pour le Commandant du ſecond Bataillon, & pour quelques anciens Capitaines; ce ſont des dépenſes qui doivent venir d'ailleurs.

Je n'établirai pas la dépenſe de Campagne dans les tems de guerre; cet objet eſt maintenant totalement différent de ce qu'il a été dans les guerres dernieres: je crois que tous les Officiers indiſtinctement ont lieu d'être ſatisfaits du traitement qui leur a été fait pour la Campagne 1759 par l'Ordonnance du Roi du premier Juillet de cette année, par laquelle ils tirent leurs appointemens presque en entier, l'uſtencile qui leur en tenoit lieu autre fois s'y trouvant réduit à une très petite portion: je ſuppoſe comme je le deſire que cette Ordonnance a été continuée pour les Campagnes ſuivantes, & qu'elle le ſera à l'avenir.

J'avois fait la Balance de la nouvelle dépenſe que je propoſe avec celle qui ſubſiſtoit alors: mais l'Ordonnance du mois de Février 1758 qui a conſidérablement augmenté le traitement de l'Officier de tout grade, aiant fait un changement total à ce ſu-

jet, je me bornerai ici à donner l'état de cette augmentation.

# ETAT

## De l'Augmentation de traitement fait aux Officiers de l'Infanterie Françoise par Ordonnance du Roi du... Février 1758.

| | Liv. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| Un Capitaine de Grenadiers avoit par mois 120 liv. 15. s. l'Ordonnance lui donne 180 liv. l'augmentation est de 59 l. 5 s. Il y a 168 Bataillons, par conséquent 168 Capitaines de Grenadiers : l'augmentation par mois est de 9,954 liv. & pour l'année entiere de . . | 119,448 | 0 | 0 |
| Les appointemens des Lieutenans de 52 liv. 5 s. sont portés à 60 liv : l'augmentation est de 7 liv. 15 s. elle fait par mois pour les 168, 1302 liv. & pour l'année | 15,624 | 0 | 0 |
| Les Sous-Lieutenans de 30 liv. à 40 liv. l'augmentation est de 10 liv. les 168 font par mois 1,680, & pour l'année . | 20,160 | 0 | 0 |
| Les premiers Capitaines de Fusiliers sont portés de 100 liv. à 160 : ce sont 60 liv. par mois : il y en a 672 pour les 168 Bataillons, fait par mois 40,320 liv, & pour l'année. . . . . | 483,840 | 0 | 0 |
| Les 4 seconds Capitaines de 100 liv. à 140, fait 40 liv : il y en la 672, fait par mois 26,880 liv. & pour l'année. . | 322,560 | 0 | 0 |
| Les 8 derniers Capitaines de 100 liv. à 120 : fait 20 liv : il y en à 1344 fait par mois 26,880 liv. & pour l'année . | 322,560 | 0 | 0 |

Les

| | Liv. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| Les 168 Bataillons donnent 2,856 Lieutenans: mais comme ceux de Grénadiers & les Aides-Majors, ont un traitement à part, le nombre des Lieutenans se trouve réduit à 2,530: leurs appointemens de 34 liv. 5 s. sont portés à 50 liv. sont 15 liv. 15. s. fait par mois 39,690 liv, & pour l'année. | 476,280 | 0 | 0 |
| Le Major de 100 liv. à 160 liv., fait par mois 60 liv.: il y à 80 Majors, fait par mois 4,800 liv., & pour l'année. | 57,600 | 0 | 0 |
| L'Aide-Major de 54 liv. 5 s. à 100 liv. fait par mois 45 liv. 15 s.: il y a 168 Aides-Majors, fait par mois 7,686 liv. & pour l'année | 92,232 | 0 | 0 |
| L'Enseigne de 22 liv. 10 s. à 34 liv. fait 11 liv. 10 s. il y a 336 Enseignes, fait par mois 3,864 liv. & pour l'année | 46,368 | 0 | 0 |
| Les deux paies de gratification que l'Ordonnance ajoute aux trois que l'on paioit précédemment à tous les Capitaines montent à 5,712: savoir pour les Grenadiers 3,361 à 6 s. 8. d. l'une, fait par jour 112 liv, & pour l'année de 360 jours comme l'on paie aux Troupes | 40,320 | 0 | 0 |
| Les 168 Bataillons donnent 2,688 Compagnies de Fusiliers: 2 places ajoutées font 5,376; à 5 s. 8 d. l'une, fait par jour 1,523 liv. 4 s. & pour l'année de 360 | 548,352 | 0 | 0 |
| Les dites Paies d'augmentation montent ensemble à 588,672 | 0 | 0 | |
| Total de l'augmentation | 2,545,342 | 0 | 0 |

Les Colonels, Lieutenans-Colonels & Commandans de Bataillons n'ont point participé à l'augmentation.

Les Officiers de Cavalerie & de Dragons n'y ont eu aucune part. J'étois entré dans une discussion raisonnée sur tous ces objets; je ne fais ici que l'annoncer.

Il n'est donc plus que le pauvre Soldat d'Infanterie qui n'ait pas eu son augmentation: il faut esperer que le tems apprendra qu'elle lui est aussi indispensablement nécessaire pour vivre, qu'elle lui est due par son état, & qu'elle peut-être utile au service & à la gloire du Roi, à l'honneur & à la sûreté de la Nation. Dans les circonstances où le Royaume se trouve, tout son espoir, toute sa ressource est dans les Opérations Militaires, elles sont dues à de bonnes troupes; il ne peut y en avoir de bonnes, lorsqu'elles manquent des choses indispensables à la vie physique. Quelle vaste source à des réflexions! Je les tairai toutes ici, renvoiant au Corps du Mémoire. Dans l'état ci-dessus je n'ai porté l'augmentation du Soldat qu'à un sol par jour, mais je le répete, je pense décidément qu'elle doit être au moins de 2 sols en tems de paix, & de 3 en tems de guerre, pendant toute la Campagne & les quartiers d'hiver.

L'homme en général a besoin de deux sentimens, l'un qui l'attache au Roi, l'autre à la Patrie. J'ose me flatter que mon travail est une des grandes preuves qu'il soit possible à un sujet de donner de son attachement, de son zele, de son dévouement à la Personne sacrée de son Roi, à sa gloire: l'on peut desirer au-delà qu'il couronne le tout en exposant ses jours, en offrant de confirmer ses sentimens aux risques de son sang, de sa vie. Chacun a dans l'Etat la portion de son devoir à remplir, il le doit; la mienne n'avoit pas été de combattre. Je saisis cependant cette occasion de rendre ici compte de quelques-unes de mes vues. J'ai toujours eu beaucoup de penchant pour l'état militaire: dans les circonstances de cette guerre mon âge seul a pu m'empêcher de me livrer à mon goût dominant. Lorsque j'ai commencé de travailler ces Mémoires Militaires il y avoit quatre à cinq mois que Mr. le Comte de Gisors m'avoit tiré du Parlement de Lorraine où j'étois avo-

cat

cat depuis douze années, pour me placer Sécrétaire auprès de Mr. de Cremilles, Lieutenant Général des Armées du Roi, l'un des grands Militaires théorique & pratique que la France ait. Dans les premiers arrangemens Mr. de Cremilles devoit faire la Campagne 1757 en qualité de *Maréchal Général des Logis de l'Armée*, place si importante qui tient la bousole de l'armée, laquelle il avoit remplie avec tant de distinction pendant plusieurs Campagnes, sur-tout en Flandre sous les ordres du Roi & de Mr. le Maréchal Comte de Saxe: il fut nommé pour travailler conjointement avec Mr. le Marquis de Paulmy qui venoit de passer au Ministere de la guerre. Je regrétai sincérement de ne pas faire la Campagne; mais connoissant le prix & l'avantage de ma position, je pensai à m'indemniser par une théorie intelligente & suivie de ce que j'aurois pu apprendre à l'armée. J'eus d'assés belles occasions, & les plus grandes maximes sous un Général tel que Mr. de Cremilles dans son travail continuel, & dans ses correspondances à l'armée: je tâchai de ne perdre que le moins qu'il me fut possible: je fus pour mon instruction trop peu de tems avec ce Général, pour lequel j'ai toujours eu & conserverai toute ma vie un très grand attachement: sa retraite du Ministere & des affaires n'ajoute ni ne change rien à mes sentimens pour lui: je n'ai jamais été attaché qu'à sa Personne, & point à ses Places. Travaillant pour Mr. de Gisors mon premier Protecteur auquel je devois tout, je pensois, si mon plan pouvoit réussir, à m'assurer une place dans le Régiment que l'on formeroit, ce qui paroissoit assés naturel: c'est par une suite de ces sentimens constans qu'après la mort de Mr. de Gisors dédiant ces Mémoires aux Soldats, je leur ai parlé rélativement en ces termes, *mes actions, si j'en étois à même, ne m'en rendroient pas indigne*, (du nom de Soldat). On aura du remarquer dans tout cet ouvrage que je me suis livré aux plus grands modeles, on les imite toujours trop peu, on ne les suit trop que de loin; je m'étois dit souvent, Je ne serois pas le premier Avocat auquel l'état militai-

re auroit réuſſi. Mr. le Maréchal de *Catinat* avoit été Avocat juſqu'à l'âge de 23 ans, il quitta le Barreau par le chagrin d'avoir perdu une cauſe qu'il croioit juſte: habitué au travail & à l'application dans l'état le plus pénible & le plus aſſidu, il s'adonna tout entier à étudier la guerre dans le grand, il en conçut bien vite les principes, les aiant joints à la pratique, il fit de tels progrès dans ce ſiecle où l'émulation & les récompenſes faiſoient encore de grands hommes, que par ſon ſeul mérite il fut fait d'aſſés bonne heure Maréchal de France: il a commandé des armées avec de très glorieux ſuccès; il eſt l'un des grands Militaires que la France reconnoiſſe: il a eu ſes ennemis, ſes jaloux, il avoit trop de qualités pour en être à l'abri. Tous les Militaires ne viennent point au grade de Mr. de Catinat, mais tous doivent chercher à ſe diſtinguer par les ſentimens, par l'honneur, par une probité à toute épreuve, par l'application, par les actions qui peuvent dépendre d'eux, les circonſtances font le ſurplus. Le génie, l'étude, une réflexion intelligente, une profonde méditation fit tout chez Mr. de Catinat né actif. Que nos Génies placés en naiſſant à la tête des Corps militaires élevés pour les commander, ne croient point que les *Arts* (*bbb*) de la guerre s'apprennent par quelques années d'une pratique ſeche, ſans y joindre une application continue, une ſérieuſe méditation des principes: ces *Arts* ont rélation à tout, partant ils exigent infiniment: il eſt bien rare qu'on puiſſe les entendre & les exécuter parfaitement, lorſqu'on n'en a pas fait un travail particulier: tous les grands Capitaines ont écrit de la guerre, les uns plus, les autres moins: pour n'en citer qu'un exemple illuſtre, ce ſera celui du Roi de Pruſſe: ce Prince en a étudié toutes

(*bbb*) Ce mot *les Arts de la Guerre* ne paroîtra point nouveau aux grands Militaires, quoiqu'il ſoit peu en uſage; je le trouve cependant dejà dans ce vers de *Tibule*, *Nam te non alius belli tenet aptius artes:* je me l'étois propoſé pour en faire l'application à un grand Capitaine auquel j'avois penſé à offrir cet ouvrage, que je pourrois dire le *Vegece Moderne* comme le *Vegece François*, puiſque les principes qui lui ſervent de baſes ſont communs à toutes les Nations: ce vers ſeul fait un éloge ſupérieur à tout: le moment viendra peut-être d'en faire uſage.

tes les parties, il en a écrit, on voit ce qu'il exécute: ſur les ſubſiſtances ſi peu connues chez certains Généraux, ce Prince a tout renfermé dans le vers que j'ai mis pour ſentence à mes Mémoires qui ſuivent ſur les ſubſiſtances, ce vers vaut ſeul un livre pour un Général.

*L'Art de vaincre eſt perdu ſans l'art de ſubſiſter.*

Ce ſont bien là deux Arts diſtincts, mais réunis.

Pour revenir à ma ſituation perſonnelle, Mr. de Giſors qui m'a honoré de ſes bontés juſques dans ſon dernier ſoupir, pouvoit ſeul me mettre dans le chemin que j'ambitionnois: à ſon retour de l'armée en Février 1758 les momens furent ſi agités & ſi preſſés que je ne pus faire aucune tentative, il remit le tout à l'armée où il deſira que je paſſaſſe: mais il n'y vécut que 15 à 16 jours depuis ſon arrivée. Ma ſituation totalement changée, je continuai la Campagne, paſſai enſuite l'hiver dans les quartiers pour me mettre en état de rédiger mes réflexions; pendant ce tems je travaillai les Mémoires ſur les ſubſiſtances. La place que j'avois dans les *Vivres* me mit à même d'étudier cet objet important: ç'avoit été le motif de mon voiage à l'armée: puiſque j'ai oſé écrire ſur ce ſujet, l'on peut juger de l'emploi que j'y ai fait de mon tems. Au mois de Juin 1759 je penſai devoir remercier de la Commiſſion que j'avois eue pour aller ſolliciter à Verſailles une place ſur laquelle je croiois avoir quelques prétentions: je m'apperçus bientôt que Mr. de Giſors n'étoit plus: ſenſible comme je le ſuis, incapable de perdre le tems précieux, irréparable, & de ſupporter les ſollicitations, ſorte d'état de paſſage qui enleve juſqu'au gout du travail & le ſentiment des bonnes actions, je ne pus y faire qu'un ſéjour de dix jours: j'allai faire un voiage pour me procurer quelques lumieres qui m'étoient néceſſaires: je revins à Verſailles au mois d'Octobre; les momens n'étant pas plus favorables, j'y reſtai très peu & me retirai.

Le ſecond ſentiment que j'ai dit être permis & com-

me néceſſaire à l'homme, eſt celui envers ſa Patrie. j'avois penſé pouvoir le concilier avec le premier & réunir les deux devoirs, en propoſant de compoſer ce Régiment d'Officiers & de Soldats tous nés Lorrains ſous le nom de Volontaires Lorrains (*ccc*), je me ſerois aſſuré de remplir avec ce Corps toutes mes promeſſes, & mon amour propre inſéparable du travail auroit été extrêmement flatté de procurer cette diſtinction à ma Patrie. Beaucoup de raiſons apuioient ma prétention; mais réflexion faite que cette faveur pouvoit mettre la Province de nouvelle poſſeſſion, & particuliérement le nouveau Régiment en but à tout le Militaire François, étant à craindre qu'à l'armée quelques Régimens ne ſe portaſſent à des extrémités envers ce Corps, ou que dans les occaſions ils ne le défendiſſent & ne le ſecondaſſent pas aſſez, pourquoi le Roi n'en auroit pas retiré le même ſervice que dans la Conſtitution à laquelle je donne la préférence; j'ai penſé qu'il étoit de la prudence & du bien général d'éviter les effets funeſtes de l'envie & de la jalouſie; on les condamne chez les particuliers, on les croit permis & autoriſés dans les Corps; le nouveau auroit donc pu en occaſionner, tandis que dans la compoſition pour laquelle je me ſuis décidé, tous les Régimens, tous les Corps, toutes les Provinces s'intéreſſeront à ſa gloire, à ſon ſort, puiſqu'il ſera le Régiment de tous les Régimens, le Régiment de toute la Nation.

L'amour de la Patrie m'avoit cependant encore fait deſirer que ce Régiment paſſât à un Seigneur Lorrain. Au mois de Novembre 1759 je me rendis à *Nanci* dans l'intention de le propoſer à un jeune Colonel au Pere duquel j'avois été fort attaché; il eſt mort Maréchal de Camp avec la juſte réputation d'un bon Militaire; le fils marche ſur ſes traces & promet beaucoup. Les cir-

(*ccc*) J'écrivois ceci en 1757, les motifs qui ont fait tomber la diſtinction des Corps de Volontaires, & ſur leſquels Mr. le Comte de *Chabo* a propoſé en Mars 1758 de changer le nom des *Volontaires Royaux* qu'il commandoit en celui de *Legion Royale*, n'étoient point encore: le nom des Volontaires dont les Corps ſont ſi multipliés eſt un peu déchu dans cette guerre, mais je donne ce Mémoire tel que je l'écrivis en 1757.

circonſtances ne me parurent pas aſſés favorables pour que je m'en ouvriſſe à perſonne, & déterminé à m'éloigner des lieux où je croiois avoir reçu pluſieurs injuſtices, ne pouvant les ſupporter dans ma Patrie pour laquelle je ne perdrai jamais aucun de mes ſentimens (*ddd*), je me rendis en Hollande, où je fis imprimer en Avril 1759 un très petit nombre d'exemplaires de ces Mémoires deſtinés pour quelques Perſonnes ſeulement : par les précautions que je pris de me ſervir de pluſieurs Imprimeurs, je me ſuis trouvé maître de mon ouvrage, ce que j'avois regardé fort néceſſaire dans le plan que je m'étois formé, dont j'aurai peut-être occaſion de rendre compte ailleurs. Aux prieres de pluſieurs Perſonnes, je me ſuis laiſſé aller à les rendre publics, & à y joindre la compoſition du Régiment, c'eſt à peu près tout le changement que j'ai fait. Je ſais aſſés à quoi m'en tenir ſur les ſuffrages des grands Militaires pour ne pas craindre de donner ce premier Eſſai : il peut être infiniment perfectionné, je ne le conſidere plus que comme un cannevas, mais ſur lequel on peut faire une broderie précieuſe : je ſuis en état de le faire paroître dans un genre totalement différent, j'attendrai le jugement que le Militaire en général pour qui il eſt fait en aura porté : je le ſupplie de vouloir me communiquer ſes lumieres dont je lui ſaurai un gré infini : cet ouvrage tant par ſon titre, que par ſon objet, intéreſſe tout le Militaire François, toute la Nation Françoiſe, il n'eſt peut-être pas indigne de leurs ſentimens qu'ils l'avouent. S'il eſt bien accueilli, ce ſera pour moi un engagement formel à mettre au net mon nouveau travail. Depuis deux

(*ddd*) Vincet amor Patriae

VIRGILIUS.

Natale ſolum dulcedine cunctos

Ducit & immemores non ſinit eſſe ſui.

OVIDIUS.

deux ans que je me trouve dans les Païs étrangers, je n'ai ceſſé de m'occuper de l'étude militaire, je l'ai variée en y ajoutant toutes les parties de la Politique, les branches en ſont vaſtes, je les ai toutes parcourues: ſi je n'ai pu emploier mon tems, agir comme je l'aurois deſiré, je crois ne l'avoir pas totalement perdu; viendra peut-être le moment de rendre compte de l'emploi que j'en ai fait. J'avouerai que je ne ſuis pas abſolument exempt de toute prévention, & je ne craindrai pas de faire part d'un entouſiaſme auquel je m'étois abandonné même après la perte que j'ai faite de Mr. le Comte de Giſors, dont la mort eſt, j'oſe encore le dire maintenant, une perte réelle pour la France; c'eſt que mon travail trouvant un Protecteur, il ne ſeroit pas indigne d'être préſenté au Roi, comme *Végece* mon modele avoit préſenté le ſien à ſon Empereur: je ne diſſimulerai pas une choſe qui paroit peu flatteuſe à l'amour propre, c'eſt que je me ſuis adreſſé à des Perſonnes capables d'appuier cet ouvrage, s'il le mérite: je n'en ai pas trouvé, ce doit certainement être la faute du travail; je l'ai fait pour le bien, je vais le donner dans les mêmes vues & dans celle de remplir mon devoir de ſujet & de Citoien. „ Le mo-„ ment, dit-on, d'une guerre vive n'eſt gueres propre „ à adopter un nouveau ſiſtême quand même il ren-„ fermeroit pluſieurs avantages".

Tout le monde convient qu'il eſt un changement néceſſaire dans le Militaire: mais à la paix, dit-on, à la paix. Pourquoi donc le tems de la maladie ne ſeroit-il pas celui des remedes? Attendra-t-on la paix pour ſe mettre en état de ſe défendre de cette guerre? J'ai traité cet objet ailleurs, je me borne ici à annoncer les événemens de toute cette guerre, la ſituation du Royaume dans le mois d'Avril 1762 où j'écris, je les offre aux méditations des Perſonnes qu'ils intéreſſent. Je ne propoſe pas des arrangemens étrangers à la guerre: ſi je n'ai pas le bonheur d'en rendre les avantages aſſés ſenſibles pour qu'ils ſoient exécutés durant la guerre même pour laquelle ils ſont faits, j'en laiſſe avec confiance le jugement au tems qui la ſui-

ſuivra. *Alexandre* dans une vie très courte, au milieu de ſes conquêtes rapides, conſtruiſoit de nouvelles villes, en rebâtiſſoit d'anciennes, formoit des Colonies dans les Indes, changoit le commerce du Monde alors connu, & gouvernoit ſes anciens & ſes nouveaux Peuples comme dans une pleine paix : c'eſt que tous les arrangemens partoient d'un Plan parfaitement judicieux & intelligent : il faut ſavoir ſaiſir plus d'un objet, s'il eſt quelques bonnes parties dans le nouveau ſiſtême que j'ai l'honneur de propoſer, c'eſt certainement le tems de la guerre qui doit être le plus propre : regle générale de tous établiſſemens, s'ils ſont bons par eux-mêmes, s'ils ſont à ſubſtituer à d'autres reconnus mauvais, il n'eſt aucun tems à négliger & à perdre : au ſurplus ſur le renvoi général qui ſe fait de tout à la paix, je ne peux donner ni indiquer de réponſes plus judicieuſes que celles que donne *l'ami des hommes* dans la *Théorie de l'impôt*, entretien IX. & dans le Reſumé pages 242 & 342. *Edition de la Haye, chez Gibert.* Je ſaiſirai même cette occaſion de témoigner à cet illuſtre Citoien ma ſincere reconnoiſſance pour les inſtructions qu'il a daigné me donner ſur le nouveau Plan que je me ſuis formé : elles me ſont infiniment précieuſes, & m'ont déja été d'un très grand ſecours : l'ami des Hommes eſt auſſi l'ami des Soldats.

Il ne me reſte plus qu'à recommander le ſiſtême que j'ai oſé entreprendre de traiter & de propoſer, aux Miniſtres du Roi, aux Généraux de ſes armées; aux dignes Militaires, aux bons Patriotes : mon travail peut être foible dans ſa réduction, mais il eſt grand dans ſon objet, grand dans ſes vues, elles ſont bonnes, elles ſont louables, elles ſont utiles, le bien, la conſervation des militaires qui combattent, qui expoſent leurs jours, qui verſent leur ſang pour le Roi, pour la Patrie, la gloire du Roi, l'honneur de la Nation, le ſalut du Roiaume ſont autant de différens motifs d'intérêt que cet ouvrage réunit : combien de titres pour le rendre digne au moins d'un examen : il demande un Agent puiſſant & intelligent

pour

pour le faire valoir, tout le mérite lui en appartiendra.

*Octobre* 1757.

# MEMOIRE
## SUR LES
# LETTRES D'ETAT.

Le Militaire eſt aſſujeti à un ſervice qui exige ſa perſonne toute entiere, principalement dans le tems qu'il eſt emploié dans les armées : les nations chez leſquelles il a été en honneur ont toujours eu attention de le débaraſſer des ſoins attachés aux affaires domeſtiques, pour le laiſſer d'autant plus libre dans ſes fonctions militaires. Les procès inſéparables des moindres facultés en *France* obligeoient ſouvent nombre de bons Officiers de quitter le ſervice, ou de ſe porter à des extrémités envers leurs adverſaires (de là *les Duels*;) ou la guerre finie, ils ſe voioient ruinés ſans reſſource par les conteſtations qui leur avoient été ſuſcitées ſous le prétexte de l'impoſſibilité dans laquelle le ſervice les mettoit d'y veiller par eux-mêmes. On a remédié à ces inconvéniens, on a penſé y ſubvenir en accordant *des Lettres d'Etat* à ceux qui ſont actuellement emploiés dans les armées, ou à un ſervice extraordinaire pour les affaires du Roi. Il auroit été à ſouhaiter que l'on cherchât plus à détruire cet inconvénient, qu'à y apporter un reméde paſſager qui en favoriſant l'un des deux contendans pour un certain tems, le ruine ſouvent auſſi bien que ſon adverſaire. Un avantage auſſi précieux étoit réſervé à des tems plus heureux; le Roi peut aujourd'hui former le projet d'éteindre la Chicane, (ce monſtre à

cent

cent mille têtes) il y a des moiens assurés pour y réussir, les tems où le nombre des emplois & autres formalités ont été nécessaires n'existent plus aujourd'hui. Ce n'est point ici le lieu d'en traiter; pour se renfermer dans l'objet particulier des Lettres d'Etat, je dis que *ce remede* n'est point aussi avantageux qu'il pourroit, & qu'il devroit être. Ces Lettres ne s'accordent que pour six mois, lesquels écoulés il faut en obtenir de nouvelles; on ne les refuse pas à la vérité, mais ce sont de nouveaux frais, de nouvelles démarches: pourquoi ne pas les accorder tout d'abord pour tout le tems que le Régiment où sert l'impetrant, ou l'impetrant lui même sera emploié à l'armée? Qu'est-ce d'un delai de six mois dans un procès? Cette limitation n'est jamais entrée dans l'esprit du Législateur; je suis tenté de croire que c'est une invention des Officiers du sceau, pour en multiplier les droits.

2mt. Ces Lettres coutent 15 Liv. pour *Droit de sceau*; je le trouve bien abusif.

Les Souverains doivent sans contredit la Justice à tous leurs sujets, ils la doivent avec une attention plus marquée à ceux qui dans le moment même exposent leurs biens non seulement, mais leurs personnes, pour la gloire de leurs armes; *L'Etat* lui-même est débiteur envers ses membres qui se vouent particulierement à sa conservation: les Citoiens ne restent tranquiles dans leurs possessions, que sous la protection de ceux qui par état veillent à leur défense; pourquoi faire paier d'un droit quelconque cette petite grace que l'on accorde? Ces Lettres s'expédient dans les Bureaux de la guerre, on n'y paie aucun droit; pourquoi sont elles assujeties à celui *de sceau*?

Je crois qu'il est intéressant de les en affranchir, le Ministre qui déterminera sa Majesté à prononcer cet affranchissement doit être persuadé du service qu'il rendra au Roi, & de la reconnoissance de tous les Militaires, qui trouveront par-là une nouvelle preuve du zele infatigable avec lequel on veille à leurs intérêts. Si l'on dit que c'est un grand objet

pour

*pour le ſceau*, c'eſt une raiſon de plus pour hâter l'affranciſſement que je propoſe : la circonſtance actuelle eſt favorable, il n'y a pas de *Garde des ſceaux* pour y former oppoſition, la loi ſembleroit partir de l'attention tendre & judicieuſe du Roi dans le tems que ſa Majeſté tient ſes *ſceaux*. Mais s'il eſt du une indemnité aux Officiers *du ſceau*, je penſerois que, ſans la fixer, l'édit de ſuppreſſion du droit doit porter, qu'à la ſuite il ſera paié des deniers de ſa Majeſté, ſur l'état qui en ſera fourni par le prépoſé au recouvrement de ces deniers arrêté par le Sécrétaire d'Etat de la guerrre.

Il reſte un inconvénient que je voudrois lever, & rien de moins difficile. Beaucoup de Militaires dans le cas d'obtenir des Lettres d'Etat, ignorent comment & à qui ils doivent s'addreſſer ? Ils n'ont perſonne à Paris, ou à Verſailles pour les ſolliciter, les retirer du ſceau, & paier les 15 Livres. Ils ſont obligés de renoncer au bénéfice de la Loi, ils n'évitent les pourſuites de leurs procès qu'à force d'incidens, ce qui leur devient immenſement couteux, les frais abſorbant le principal. D'autres écrivent à Paris à des *gens de pratique*, qui leur faiſant valoir les embarras, les difficultés des ſollicitations, leur ſuppoſant des voiages, ſe font paier très chérement de leurs prétendus ſoins & mouvemens, pourquoi ils renoncent à en obtenir de nouvelles à cauſe de la dépenſe qui devient un objet ; deſorte que pour retarder les pourſuites du procès juſqu'au retour de l'Officier, ſon Procureur uſe de ſubterfuges & d'incidens, leſquels ruinent les deux plaideurs. Si c'eſt un malheur pour toutes les perſonnes d'avoir des procès, il eſt ſans doute plus conſidérable pour les Militaires emploiés aux armées, qu'il eſt juſte de délivrer des ſoins & des inquiétudes que les procès entraînent après eux ; joint à ce que les procédures exigent beaucoup d'argent, que la plupart des Militaires ſont obligés d'emploier à leurs beſoins perſonnels. Je voudrois que la même Déclaration qui porteroit la ſuppreſſion des *droits de ſceau*, déterminât, que

que dorénavant tous ceux qui ſeront dans le cas d'obtenir des Lettres d'Etat, s'addreſſeront au Sécrétaire d'Etat de la guerre par lettre contenant leur demande, avec le nom de la perſonne à qui ils deſireront que les Lettres ſoient envoiées : cette lettre remiſe au premier Commis chargé de cette partie, les Lettres d'Etat ſeroient expédiées, ſcellées, remiſes par les Officiers du ſceau au Bureau de la guerre où elles s'expédient, & par les ſoins de ce premier Commis envoiées ſous le cachet du Miniſtre à la perſonne que le Militaire auroit indiquée. Tout cela ne coute rien à perſonne, & ne peut que donner beaucoup de ſatisfaction à tous les Militaires. De cette ſorte, on pourroit n'accorder les Lettres d'Etat que pour ſix mois, leſquels écoulés, ſi l'impetrant vouloit en obtenir de nouvelles, lui-même, ou ſes ſolliciteurs écriroient au Sécrétaire d'Etat de la guerre, les Lettres ſeroient expediées, ſcellées & envoiées comme les premieres. Perſonne ne peut ſe plaindre de cet arrangement, pas même celles qui ſont en conteſtation avec les Militaires, puiſque ceux-ci pouvoient de même obtenir ces Lettres, on ne leur évite que l'embarras & la dépenſe, à quoi tous les Citoiens doivent applaudir univerſellement : n'eſt-ce point aſſez que les Militaires expoſent leurs jours pour le ſalut de la Patrie, pour qu'ils doivent au moins n'être pas diſtraits par les ſoins des procès, qui ſouvent prennent beaucoup ſur l'Eſprit, & ſe reportent ſur le Corps ?

Si ces détails paroiſſent petits, ils deviennent un objet par la multiplicité ; le Militaire expoſe ſes jours pour ſon Prince, le Prince doit paier la généroſité de ſon ſujet par la protection qu'il lui accorde ſur tout ce qui le concerne ; tout ce qui tend à marquer la protection, & la conſidération qui eſt due au Militaire, à le ſoulager dans ſes embarras, eſt digne de l'attention du Prince. Un Soldat qui avoit un procès tire par la robe *Auguſte* ſortant du Sénat, & le prie de plaider ſa cauſe : *Auguſte* lui répond qu'il lui donnera un Avocat qui le deffendra avec zele :

zele : „ *Empereur*, dit le Soldat, lorſque votre „ Majeſté m'a fait donner ordre de combattre, ai- „ je envoié quelqu'un à ma place ? Je plaiderai vo- „ tre cauſe, répond auſſitôt l'Empereur". Digne modele !

*Fin de la premiere Partie.*

# INSTITUTIONS MILITAIRES POUR LA FRANCE OU LE VEGECE FRANCOIS.

5

*SECONDE PARTIE.*

---

# MEMOIRES SUR LES SUBSISTANCES D'UNE ARMÉE, ET SUR LES CONTRIBUTIONS.

Par Mr. ANDREU DE BILISTEIN.

L'art de vaincre eſt perdu, ſans l'art de ſubſiſter.

*Le Philoſophe de Sans-Souci. Art de la Guerre chant V.*

# AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Aprés avoir travaillé à procurer au *Soldat un Etat* & une *Subſiſtance ſuffiſante*, j'ai penſé devoir porter mes vues ſur les moiens de lui procurer cette *Subſiſtance avec tout ce qui* y eſt relatif, de la maniere la plus honorable pour lui, la plus glorieuſe pour le Roi, la plus facile, la plus aſſurée, en même tems la moins diſpendieuſe. J'ai tâché de remplir ces objets dans les Mémoires ſuivans; on jugera par l'ordre & par le ſtile qu'ils n'avoient pas été faits pour devenir publics; je ne déguiſerai pas même que dès les mois de Janvier, Mars & Juin 1759 je les ai envoiés à quatre perſonnes, qui par les places qu'elles occupent, pouvoient les faire adopter, ou faire exécuter ce qu'ils renferment de meilleur. Cette déclaration ne prévient peut-être pas en faveur de ces Mémoires; je les avois faits pour le bien, je vais les donner dans les mêmes vues, viendra peut-être un tems où ils ſeront mieux reçus.

# AVERTISSEMENT.

Il s'en faut beaucoup que je ſois entré dans tous les détails dont la matiere eſt ſuſceptible, j'ai jugé qu'il ſuffiſoit pour les perſonnes à qui je le deſtinois, comme pour l'objet que je m'étois propoſé, de remonter à la ſource des choſes & d'indiquer les plus eſſentielles : le ſurplus de cette adminiſtration, toute vaſte elle ſoit, y eſt abſolument ſubordonné.

# LE VEGECE FRANCOIS.

5

*Premier Mémoire.*
*Novembre* 1758.

## MEMOIRE

### Pour établir la Réunion des quatre parties principales des Subſiſtances de l'Armée.

La Guerre relaie la Paix en France preſque tous les 10, 12 à 15 ans; il doit donc y avoir un Corps de troupes ſubſiſtant. La premiere attention doit être de le compoſer & former le mieux qu'il eſt poſſible; c'eſt le ſeul moien de faire la guerre avec un petit nombre d'hommes, avec gloire pour le Militaire, pour le Prince qui le forme, & pour la Nation dont il eſt formé. Une ſeconde attention, ſans laquelle toutes les autres deviennent inutiles, eſt d'aſſûrer à ce Corps une *nourriture* ſuffiſante en tout tems, mais ſur-tout dans celui de guerre. A cette attention, on doit ajouter celle de le faire le plus commodément & le moins diſpendieuſement poſſible; de quoi il ſera uniquement queſtion dans ce Mémoire.

Dans cette idée générale de *Nourriture* on comprend les quatre Parties, qui compoſent les *ſubſiſtances de l'Armée*; ſavoir, *les Vivres*, *les Boucheries*, *les Hôpitaux & les Fourages*. Sans ces quatre parties réunies il n'eſt pas poſſible de faire la Guerre, c'eſt établir la néceſſité de la meilleure adminiſtration poſſible dans chacune en particulier. C'eſt cependant ce qui manque viſiblement dans trois Parties, excite les plaintes de l'Officier & du Soldat, eſt la ſource de la deſtruction de celui-ci, & épuiſe les Finances. *La Partie des Vivres*

ſe ſoutient avec honneur, elle s'eſt acquiſe ſur les trois autres une grande ſupériorité par ſon zele, & ſon attention à remplir ſes obligations.

Le Soldat a beaucoup à ſe plaindre des *Boucheries* & des *Hôpitaux*; & depuis le commencement de cette Guerre ce n'eſt qu'un cri général contre les *Fourages*. Un moien de remédier à preſque tous ces malheurs, plus conſidérables qu'ils ne le paroiſſent, eſt *de remettre l'adminiſtration de ces Parties à une ſeule Compagnie* laquelle aura un intérêt égal à ce que chacune ſoit bien adminiſtrée, ce qu'elle pourroit avec facilité, & beaucoup moins de dépenſe. Elle auroit à l'Armée quatre Perſonnes chargées chacune d'une Partie, de laquelle elles porteroient le nom de *Directeur*. Ces quatre Directeurs particuliers auroient à leur tête une Perſonne de capacité reconnue, avec le titre de *Directeur ou Adminiſtrateur général des ſubſiſtances de l'Armée*, ou plutôt celui de *Commiſſaire général*, qui répondroit mieux à l'importance de cette Place. Ces cinq Perſonnes s'aſſembleroient régulierement trois fois la ſemaine, plus ſouvent ſi les circonſtances l'exigeoient, feroient chacune le rapport de ce qui concerne la Partie dont elles ſeroient chargées; l'Adminiſtrateur général recueilleroit les ſuffrages qu'il examineroit ſur le champ avec les quatre Directeurs, ſans cependant être tenu d'y déférer, le ſien devant toujours régler les déciſions. Il ſeroit bon que l'*Intendant de l'Armée* aſſiſtât une fois la ſemaine aux déliberations que je propoſe. Tout cela ne demande pas beaucoup de tems, & il paroît hors de doute, que dans le concours de différens ſentimens rélatifs au bien du ſervice, ils pourroient trouver ce qui eſt véritablement le mieux; ces Directeurs comptables envers tant d'examinateurs ne pourroient s'empêcher de concourir de toutes leurs connoiſſances au plus grand bien poſſible.

*La Partie des Fourages* a réellement des difficultés dans des mouvemens forcés & imprévus, à la plus grande partie deſquelles il eſt cependant très poſſible de remédier. La preuve de cet objet conſiſte dans des détails dans leſquels la brieveté de ce Mémoire ne permet pas d'entrer; la poſſibilité du remede n'en eſt pas moins certaine. Comme dans le cours de la Campagne l'on

l'on fourage, que dans les Païs conquis les Régences fourniſſent une partie, que ſouvent on tire le ſurplus des Païs alliés; cette Partie doit être maintenue en *Régie au compte du Roi*, mais réunie ſous l'adminiſtration générale que je forme. Ce ſeroit le vrai moien de faire déſerter tous ces prétendus fourniſſeurs *de Fourages*, tous *ces Juifs*, gens inutiles dans les Païs ennemis & amis. Tout ce qui eſt dans les premiers appartient à l'*Armée*, il n'eſt queſtion que de le lui procurer à propos, & ſans perte. La Compagnie que je forme, auroit les plus grandes facilités par le moien de ſes Commis répandus dans les différens Cantons qu'ils reconnoitroient très ſcrupuleuſement; par-là les Directeurs n'ignoreroient rien des reſſources des Païs en tout genre.

Dans les *Païs amis*, on convient avec les Régences qui, ſur les informations qu'elles prennent des Baillifs, & ceux-ci des Bourgmeſtres, connoiſſent la poſſibilité des diſtricts, les Directeurs ne négligeroient pas encore de s'en faire rendre compte par les Commis. Enfin la Partie *des Fourages* ne manque auſſi eſſentiellement, que par la mauvaiſe adminiſtration.

L'ordre n'eſt pas difficile à établir dans les *Boucheries* & *Hôpitaux*.

Sans le Concours de ces quatre Parties la Guerre ne peut ſe ſoutenir; on ne vit pas ſans Pain, mais on ne vit pas uniquement avec du Pain, il faut de la ſoupe, *de la Viande*, par conſéquent des *Boucheries*. Il n'eſt pas poſſible d'éviter totalement les maladiss, *les Hôpitaux* ſont donc néceſſaires. L'*Infanterie* ne peut combattre ſans quelque Cavalerie, cette *Infanterie* a elle-même beſoin d'un certain nombre de *Chevaux*, il faut donc des *Fourages* pour les nourrir. Ces quatre Parties ſont donc liées très étroitement, & la néceſſité de la meilleure adminiſtration poſſible dans chacune, eſt une choſe établie ſans réplique.

Les différentes Compagnies actuellement exiſtentes ont un grand nombre de Commis avec des appointemens conſidérables, chacune en réformeroit plus de moitié, le ſurplus qui ſeroit préſumé des moins mauvais, ſeroit emploié dans l'une ou l'autre Partie indifferemment ſuivant les beſoins. Elles ont des proviſions

à faire, les faiſant de concert, elles ſe trouvent plus abondantes, & le prix en eſt moindre. Le Roi entretient pour les *Hôpitaux* un certain nombre de Chevaux; dans tous les tems les *Vivres* en ont beaucoup qui ne ſont pas occupés, ils le ſeroient dans le beſoin des autres Parties; les Directeurs ſe concerteroient toujours pour diminuer la beſogne, & la dépenſe. Les Inſpecteurs faiſant leurs tournées examineroient tout, au lieu de trois à quatre, il n'en faudroit qu'un. La même Compagnie gagnant ſur toutes les Parties, voudroit moins gagner ſur chacune. Il y auroit beaucoup plus de facilités pour le ſervice, cet avantage n'a beſoin d'aucun détail. Enfin, toutes ces Parties aiant pour but le même objet, le bien & l'honneur du ſervice, devroient être adminiſtrées par des Perſonnes qui euſſent uniquement ces objets en vue; tant que l'exercice en ſera diviſé entre pluſieurs, ſans aucune dépendance, ni rélation, il eſt impoſſible de faire regner ce concert qui fait l'ame de toutes les opérations.

Il ſeroit également ſimple de réunir à la même Compagnie ou adminiſtration l'*Artillerie*, elle donneroit peu d'embarras à cette Compagnie qui s'en chargeroit avec grand bénéfice pour le Roi.

L'objet des fonds pour toutes ces Parties peut avoir quelques embarras; mais la Compagnie des Vivres ſeroit en état de ſe charger du tout avec certains arrangemens de la part du Miniſtre; la ſatisfaction qu'elle donne ſur les objets qui la concernent eſt un garand aſſûré de ſon zele, de l'étendue de ſes connoiſſances, & du contentement qu'elle donneroit également ſur ces nouvelles Parties; comme elle ſubſiſte en tems de Paix, elle connoit les Provinces du Royaume & leurs reſſources, elle pourroit s'en charger avec beaucoup moins de dépenſe qu'aucune autre. Le bien du ſervice, la facilité, la ſûreté dans les opérations, & la diminution dans les dépenſes, ſont les objets qu'on a en vue dans ce Mémoire.

ETA-

*Second Mémoire.*

# ETABLISSEMENT D'UNE REGIE.

On vient de proposer de réunir *à une seule Compagnie* les quatre Parties des subsistances de l'Armée, *Vivres*, *Boucheries*, *Hôpitaux & Fourages*, à quoi l'on a joint l'*Artillerie*. C'est le seul parti expédient, si l'on veut s'en tenir à des *traités*. Mais si l'on vouloit faire le mieux possible, le seul vrai bien, ce seroit de mettre le tout en *Régie au compte du Roi*, sous l'administration cependant de 5 personnes dont les fonctions seroient partagées, ainsi qu'il est dit dans le Mémoire précédent auquel on se réfere à cet égard. Pour déterminer au parti de la *Régie*, il faut prouver

1mt. Qu'elle est plus glorieuse au Roi, & plus honorable au Soldat.

2mt. Qu'elle est le seul moien pour procurer au Soldat la subsistance qui lui est due.

3mt. Qu'elle est moins dispendieuse que les *traités*.

4mt. Détruire les objections qu'il est possible de faire contre l'établissement des *Régies*, & la *Réunion*.

## PREMIER MOIEN.

La Régie est plus glorieuse pour le Roi, & plus honorable au Soldat, que tous traités.

La nourriture à procurer au Soldat en santé, & le soulagement dans les maladies, doit être l'un des objets les plus importans pour les Souverains; *Cyrus* prenoit lui-même soin de la nourriture de ses Soldats. Les vœux des Peuples se réunissent aux mêmes intentions; le Soldat est l'honneur & l'apui du Trône, le défenseur & le salut de l'Etat. Consacrer son répos, sa liberté, sacrifier ses jours, verser son sang pour son

Prince, pour ſa Patrie, tels ſont ſes devoirs ; le manque dans le moindre eſt ſouvent puni de la mort. Ces devoirs ſont nobles, ils ſont intéreſſans ; mais ils font auſſi ſes titres pour exiger quelques retours. Le premier, le plus naturel, & le plus eſſentiel eſt *la nourriture*, objet ſur lequel on eſt en retard à ſon égard, puiſqu'il eſt aſſuré qu'il n'a pas du pain ſuffiſamment (*a*). Je ne parle pas des inconvéniens preſque inévitables dans le choix des matieres, la fabrique, le poids, la cuiſſon, la conſervation & le tranſport du Pain, tous leſquels ſont ſupportés par le Soldat aux dépens de ſa ſanté, & de ſes jours. Il n'eſt pas poſſible d'éviter totalement ces inconvéniens, qui dans le cas des *traités* ſubſiſtent en entier, malgré toutes les meilleures intentions de la part des Munitionaires Généraux. *La Régie* en éviteroit la plus grande partie ; elle a l'avantage de hâter & d'aſſûrer les opérations militaires, à quoi les *Directeurs* ſe refuſent, ſouvent par des raiſons d'œconomie pour les Compagnies, ou par d'autres motifs particuliers. Le Soldat nourri ſous le nom de ſon Roi n'en ſeroit que plus diſpoſé à ſoutenir les fatigues de ſon état, & à combattre. Cette idée ne demande aucune preuve, elle eſt dans l'eſprit & dans le cœur de tout bon ſujet, elle auroit un effet avantageux *ſur le Soldat François*. Enfin l'on s'acquiteroit d'un devoir que l'état & les fonctions de Soldat ont droit de réclamer.

## SECOND MOIEN.

La *Régie* ſeule peut procurer au Soldat la *ſubſiſtance* qui lui eſt due.

Il eſt nombre d'occaſions, où avec les précautions les plus intelligentes, les intentions les plus pures, il n'eſt pas poſſible de procurer au Soldat ce qui lui eſt dû ; ce qui arrive ſouvent dans les momens qu'on exige de lui les plus grands ſervices ; alors le Soldat murmure, & avec raiſon, il a faim tous les jours, parce qu'il travaille tous les jours. S'il ſavoit, lorſqu'on lui diſtribue des *ſubſiſtances* en mauvais état, ou qu'on ne les

(*a*) *J'ai traité cet objet dans la premiere partie de cet ouvrage.*

les lui distribue pas dans la quantité & dans le tems reglés, que c'est parce qu'on n'a pu ni le prévoir ni l'éviter; s'il savoit qu'aussitôt qu'il sera possible, il aura une indemnité de pareille nature, ou en une petite somme d'argent; il supporteroit ses malheurs avec patience, avec courage & intelligence, qui font qu'on ne s'en apperçoit presque point. L'idée dans laquelle il est que c'est par mauvaise volonté, ou par esprit de gain qu'il *taxe de vol & de rapine*, ne lui feroit pas une impression desavantageuse à sa santé & au service. L'Officier qui n'a pas reçu en nature les places que le Roi lui assigne, n'oublie pas de s'en procurer le remboursement en argent. Il n'est donc que le Soldat à qui il soit toujours permis de perdre, sans jamais récuperer. Une Régie intelligente sauroit procurer au Soldat les indemnités, ou gratifications convenables, le Général en seroit le maître, il pourroit l'ordonner; dans des cas forcés qui intéressent le bien ou l'honneur du service, il ne craindroit point les dépenses, puisque le tout seroit toujours au compte du Roi; enfin quand le Soldat manqueroit quelques instans, jamais il ne s'en plaindroit.

## TROISIEME MOIEN.

La Régie est moins dispendieuse que les traités.

Pour se décider sur cet objet, il faut se mettre au fait de la somme à laquelle les *subsistances* reviennent suivant les *traités*. On va prendre les *Vivres* pour premier exemple. Le prix de la *Ration* est ordinairement entre 35 & 40 deniers, on le fixe ici à 36. Les Personnes qui n'examinent cet objet que superficiellement, s'attachent à ce prix & pensent que c'est tout. Mais pour l'évaluer au juste, il faut y faire entrer 7 à 8 mille chevaux de l'achapt & nourriture desquels le Roi est chargé; ce que l'on appelle les Etats & dépenses au compte du Roi, savoir: Tous frais de transport des farines, la perte par quel accident ce soit, d'enlévement, abandon, dégat, & tous autres. Les constructions de fours, magazins &c. Le prix de toutes ces choses doit se reporter sur *les Rations*. Des Personnes d'expérience assûrent que par-là chacune revient à plus de

de 30 sols. D'autres les portent plus haut. Il en est de même des Hôpitaux. On traite à 24 sols plus ou moins la place. Mais quantité d'objets restent au compte du Roi, ce sont les bénéfices clairs des Compagnies, Directeurs & Commis, tous lesquels réunis font tripler, quadrupler, quelquefois quintupler les places.

A l'égard des *Boucheries*, l'on fait un traité à une Compagnie, dans l'instant elle sousferme, ceux-ci à d'autres; enfin l'armée est fournie par des Juifs.

*La Régie* n'exigeroit pas les mêmes dépenses.

1mt. Il faut soustraire tous les bénéfices immenses des Compagnies.

2mt. Faire attention aux ressources & aux facilités qu'on trouveroit par la réunion.

3mt. La réforme des Commis qui est un objet immense. Le service en deviendroit plus assuré, les Commis étant tous d'un même Corps seroient également attachés à toutes les parties, & intéressés au succès de chacune. L'armée est un Corps dont les différentes parties sont les membres, si chacun opere avec dépendance du Chef & concert entre eux, les opérations sont bonnes, promptes & assurées; mais s'il n'y a entre ces membres ni dépendance, ni concert, ni relation, les opérations sont foibles, incertaines, & mauvaises; dans le corps naturel ce seroit un monstre.

Pour être persuadé de *l'œconomie*, qu'on daigne prendre cette réflexion. Les Compagnies ne traitent que pour s'enrichir, & toutes s'enrichissent. Le gain se prend ou sur le Soldat, ou sur le Roi; si c'est sur le Soldat, celui-ci n'a pas ce qui lui est dû. Si c'est sur le Roi, les fournitures peuvent donc se faire à meilleur compte. *Le Parlement de Paris* dans ses Remontrances au Roi du 3 Septembre 1759 dit „ que les gains immodérés faits jusques à present dans „ les fermes, *traités & entrepriſes*, sont fournis par la „ *ſubſtance des ſujets*, au grand nombre desquels il ne „ reste plus que le desir du sacrifice de leur vie pour le „ service du Roi. Tous *les Parlemens*, *toutes les Chambres des Comptes* ont insisté sur le même objet: ils portent aux pieds du Trône les sentimens, comme les vœux des Peuples, tous veulent donc des *Régies*, *non aucuns traités*; toute *Régie* est effectivement l'administration

tion d'un bon pere de famille, ſur quel objet elle puiſſe être appliquée.

On oppoſeroit ſans fondement que les *Régies* ont autrefois ſubſiſté, & qu'on en eſt venu à des *traités*. Sans entrer dans les détails, j'en appelle à l'hiſtoire, aux mémoires des Généraux, & aux faits, ſi jamais les choſes ont été auſſi mal que depuis les *traités*. On ne doit pas non plus oppoſer la *Régie des Fourages*, puiſqu'outre le défaut d'intelligence qui préſide à cette partie, l'eſprit de rapine s'eſt emparé de tous ſes membres avec un ſcandale étonnant, tant dans les Païs alliés, qu'ennemis, défaut que deux mots feroient ceſſer.

## QUATRIEME MOIEN.

### Réponſe aux objections contre la *Régie* & la *Réunion*.

On fera contre la *Régie* & la *Réunion* deux objections principales; la premiere du côté des fonds en argent; la ſeconde du côté d'une perſonne en état de répondre à une confiance auſſi importante, auſſi étendue. L'examen des moiens que j'ai donnés pour baſe à la Réunion & à la Régie, pourroit me diſpenſer d'entrer dans un nouveau détail; mais voici ma réponſe à la premiere objection concernant les fonds en argent.

1mt. L'arrangement que je propoſe, & ceux de détail qui en ſont les ſuites, operent dans les dépenſes une diminution de plus de moitié; (je le prouverois, s'il étoit neceſſaire.)

2mt. Les Compagnies enſuite de leurs traités trouvent de l'argent; pourquoi le Roi n'en trouveroit-il pas? La ſûreté de ces Compagnies & de leurs créanciers eſt dans les rembourſemens qu'ils attendent du Roi; il eſt donc également aſſûré de prêter au Roi directement; le défaut du tout ſeroit donc dans une adminiſtration dont ce n'eſt point ici le lieu de parler.

3mt. Les Miniſtres doivent prendre de concert des arrangemens pour aſſûrer les fonds néceſſaires pour ces objets les plus privilégiés; les Parlemens, les Peuples, s'y prêteront avec zele, lorsqu'ils verront de la certitude dans l'exécution.

Sur

Sur la ſeconde objection concernant le choix d'une Perſonne capable d'être chargée de *l'adminiſtration générale*; je conviens qu'elle auroit des fonctions de plus d'une ſorte, & bien étendues; mais ſi on daigne faire attention que chaque partie aura à ſa tête un Directeur chargé de tous les détails, aux facilités & aux reſſources que j'ai indiquées, on trouvera ſes fonctions moins embaraſſées; il eſt certainement des Perſonnes capables de donner ſur toutes ces parties la ſatisfaction la plus parfaite. (*b*).

Le changement que je propoſe eſt ſimple, ou plûtot il n'en eſt aucun; par la *Régie* le Roi ſe trouve ſubſtitué aux différentes Compagnies, leurs Commis, dans le nombre qui ſeroit jugé néceſſaire, deviennent ceux de la *Régie*. Du premier jusques au dernier, ils redoubleroient de zele & d'activité pour remplir avec exactitude les parties qui leur ſeroient confiées; les diſtinctions de leurs Chefs qu'on doit bien diſtinguer de ce qu'on appelle en général *des traitans* dignes du mépris univerſel, rejailliroient jusques ſur eux, l'honneur d'appartenir au Roi les toucheroit, ils feroient beaucoup pour lever le préjugé qui ſubſiſte contre eux. Les Compagnies avoient chacune à Paris des Bureaux, & des membres pour ſolliciter les ordres du Miniſtre, & en faire part à leurs Directeurs à l'Armée, ainſi que d'autres choſes relatives à leur ſervice. Il ne faudroit plus qu'un ſeul Directeur, lequel devenu véritablemment *homme du Roi*, jouiroit d'une nouvelle confiance, & d'une nouvelle conſidération? Les Directeurs généraux à Paris & à l'Armée recevroient du Miniſtre les ordres, & inſtructions qu'ils recevoient auparavant de leurs Compagnies, & ils adminiſtreroient ſans nouvelles gênes. L'objet demandant des déciſions, & des ordres prompts & précis, le Miniſtre devroit éviter de le faire paſſer par les lenteurs, & les autres desagrémens d'un Bureau, & d'un Commis. Il devra également leur laiſſer la nomination de tous les Sujets qu'ils doivent emploier, ſans même faire au-

(*b*) *M. Marquet de Bourgade* à Paris, & auprès des Miniſtres. *M M de Peire*, & *Belle-Iſle* aux armées conduiront le tout, je répondrois d'eux, lorsque les Miniſtres & les Généraux feront à leur égard ce qu'il convient. Les autres ſujets qui ſeront néceſſaires pour l'exécution parfaite du tout, ſeront indiqués & ſous les ordres de ces trois premiers & principaux.

aucune recommandation directement, ou tolérer qu'on en fit indirectement ſous leur nom.

J'avoue que ſi le Miniſtre ſe trompe dans le choix qu'il fera des ſix Perſonnes ſur leſquelles doit rouler *l'adminiſtration générale*, toutes ſes vues ſeront mal remplies. Mais n'eſt il pas impoſſible que dans ce nombre de ſix, il n'y en ait au moins deux à trois ſur leſquelles on puiſſe réellement compter? Et comme elles ſeront toutes également intéreſſées & garantes du ſervice, le Miniſtre ne pourroit manquer d'être informé à tems, & en état de faire avec connoiſſance de cauſe les changemens convenables; les fautes & les abus, s'il étoit poſſible qu'il s'y en gliſſât, ne pourroient être que légers & de bien courte durée. Dans l'état actuel des *Campagnies*, combien grands & de combien de ſortes d'inconvéniens n'a-t-on pas à craindre? Les opérations de chaque partie dépendent d'un ſeul Chef, il peut abuſer par ignorance, oubli, mauvaiſe volonté, eſprit d'avidité, ou autre motif quel il ſoit, le tout au détriment u bien réel du ſervice, les fautes en ce genre n'étant jamais petites, & n'étant pas ſuſceptibles de remedes, la punition les ſuit de trop près. L'affaire ſi connue des *Fourages à Hamelen* en eſt une preuve ſenſible; quel motif on puiſſe donner au manque de proviſions, il eſt certain qu'il a exiſté, ce qu'il étoit très aiſé d'éviter; perſonne ne voudra croire que dans le cas de la réunion la choſe ait pû ainſi arriver. Enfin deux choſes à conſiderer; la premiere, doit-on procurer au Soldat ce qui lui eſt dû, ſans quoi il ne peut ſubſiſter? La ſeconde, eſt-il intéreſſant de faire des operations plus promptes, plus aſſurées avec moitié mons de dépenſe? La *Régie* & la *Réunion* procurent & aſſûrent ces avantages, & elles ſeules le peuvent; c'eſt à ces titres qu'on doit ſe décider ſur la néceſſité dont il eſt de les admettre. Il ſeroit également du plus grand avantage, que la *Régie* & la *Réunion* propoſées ſubſiſtaſſent en tems de Paix, elles rendroient les ſervices les plus importans, & le cas de guerre projetté le *Miniſtre* & le *Général* n'auroient aucune inquiétude ſur les *Subſiſtances* en tout genre, qu'ils pourroient faire raſſembler dans des lieux de dépots relativement à pluſieurs deſtinations, avec une ſorte de ſecret impénétrable. Je n'en dis pas davantage: j'ai l'honneur d'écri-

d'écrire pour des gens parfaitement instruits, ou qui veulent y travailler.

*Troisieme Mémoire.*

# DIRECTION ET CAISSE DES CONTRIBUTIONS.

Quoique la Réunion des quatre Parties des Subsistances de l'Armée paroisse déja chargée d'objets, je voudrois encore qu'on y ajoutât la *Direction & Caisse des Contributions.* L'argent en seroit emploié à l'acquit des dépenses les plus urgentes, la dissipation n'en seroit pas à craindre, & l'Ennemi chez qui la force des armes conduit & nous soutient, ainsi que toute l'Europe, n'auroit pas à faire à la Nation un reproche, dont quelques particuliers sont seuls coupables. Chez les *Romains*, chaque *Général* d'Armée se regardoit comme un dépositaire fidele des dépouilles de l'Ennemi; les richesses de *Carthage*, *de la Sicile*, *des Villes d'Asie*, *de la Macedoine*, & *des autres Provinces conquises*, furent portées dans le *tresor public.* La réponse de *Fabricius* à *Pyrrhus Roi d'Epire* apprend quels étoient ses sentimens à cet égard: „ Emploié depuis longtems, dit-il, dans l'administra- „ tion de la République, j'ai eû mille occasions d'amasser „ de grandes sommes d'argent sans aucun reproche; en „ peut-on desirer une plus favorable que celle qui se pré- „ senta il y a 4 ans? *Revêtu de la dignité Consulaire* je fus „ envoié contre les *Samnites*, les *Lucaniens*, les *Brutiens*, „ à la tête d'une nombreuse Armée, je ravageai une gran- „ de étendue de Païs, je vainquis l'ennemi dans plusieurs „ Batailles, j'emportai d'assaut plusieurs Villes très floris- „ santes, *j'enrichis toute l'Armée de leurs dépouilles*, je *dé-* „ *domageai chaque citoien de ce qu'il avoit fourni pour les* „ *frais de la guerre*, & aiant reçu les honneurs du Trium- „ phe, *je mis encore 400 talens dans le tresor public*". Dans

ces

ces ſiecles heureux, les *Dictateurs* & les *Conſuls* contens de s'enrichir de gloire, ne ſongeoient qu'au bien de la *République*. Ce ne fut que quelques années après la derniere *guerre Punique* qu'on vit des Citoiens ambitieux uſurper les dépouilles des vaincus, tels furent *Marius*, *Sylla*, *Pompée*, *Ceſar* & *Lucullus*. Auparavant, les *Contributions* avoient toujours été emploiées pour s'indemniſer des frais de la guerre, & pour faire *des liberalités aux Soldats*. *M. le Maréchal de Belle-Iſle* nous apprend par ſa lettre à M. *le Maréchal de Contades du* 13 *Octobre* 1758, l'uſage qu'on fait en France des *Contributions*. „ Il „ n'y a pas d'exemple, dit ce Miniſtre, que le Roi „ ait fait de traitement extraordinaire à ſes Troupes à „ ſes dépens, ce n'a jamais été que proportionnément „ à ce qu'on a pû tirer des Païs conquis, ou ennemis „ auxquels on impoſe des *Contributions*; ce que nous en „ tirerons cette année ſera ſi médiocre, qu'à peine pour- „ ra-t-il ſuffire pour procurer quelque choſe à *Meſſieurs les* „ *Officiers Généraux*, & *pour les troupes légeres* &c". A la datte de cette lettre, les armées du Roi occupoient les *Duchés de Cleves*, *Gueldres Pruſſien*, la *Principauté de Meurs*, le *Comté de la Marck*, & *les Païs de Heſſe Caſſel*. Si les ſommes revenantes des *Contributions* ſont reparties à *M.M. les Officiers Généraux*, ils ne doivent certainement pas crier qu'ils ſe ruinent au ſervice.

A l'égard *des troupes légeres*, elles tirent leurs appointemens & ſoldes, ſe font nourrir dans les Païs amis, alliés, ou neutres, comme dans les Païs ennemis, pour ne rien dire de plus; ſi elles tirent encore partie de l'argent des *Contributions*, leur traitement devient immenſe; les troupes reglées ſeroient bien dignes d'y avoir part.

Les dépenſes ſecretes, celles des *Eſpions*, ſe prennent auſſi ſur les *Contributions*, mais ces dernieres ne doivent pas être bien conſiderables, le Miniſtre du Roi à la Cour de *Bonn* mandoit au *Miniſtre des Affaires étrangeres*, qu'entre autres choſes M. le *Chancelier de Bonn* lui avoit dit, „ *Aulieu de paier vos Eſpions vous vous contentes de leur faire boire un coup. Lettre de M. le Maréchal de Belle-Iſle du* 15 *Juillet* 1758.

Il ſemble qu'on ſe ſoit ſurpaſſé dans la préſente Guerre à qui ſauroit plus tirer les *Contributions*; les Païs amis, alliés, ou neutres ont fait les livraiſons les plus

conſiderables, outre ce qu'ils ont fourni pour les logemens aux Officiers, Soldats & Domeſtiques, on a exigé dans nombre d'endroits le rachapt en argent de ce qui n'avoit pas été fourni en nature; il y a eû des plaintes fort pathétiques à ce ſujet, ce qui n'a pas empêché de continuer. Ces objets ſont cependant de la plus grande conſéquence, ils mériteroient un grand examen. Le mot de *Repréſailles* dont les Souverains couvrent leurs démarches de cette ſorte n'eſt qu'un prétexte, les Peuples ſur qui on impoſe, & qui paient, ſe ſont ils par leur faute perſonnelle attiré ce mauvais traitement? Punir en eux quelques marques d'attachement pour leur Souverain légitime, c'eſt délier tous les Peuples de leurs engagemens envers leurs Souvrains, c'eſt de la part d'un Souverain condamner ſes Peuples mêmes.

L'objet le plus important que je me propoſerois dans *la Réunion de la Régie des Contributions* ſeroit, de tirer des Païs ennemis toutes les reſſources dont ils ſont capables, en Grains de toute eſpece, Fourages, Bois, Voitures, Uſtencilles, Effets d'Hôpitaux &c. J'aurois bien plus d'attention à exiger d'eux ces ſortes de choſes en nature, que la valeur même en argent dont je n'exigerois communément qu'une partie, excepté dans des occaſions forcées, ou particulieres. Le Païs ennemi gagneroit beaucoup à cet arrangement, il ne ſeroit point écraſé. Et le Roi pourroit entretenir ſes Armées avec moitié moins de dépenſe.

Je prouve que le païs ennemi gagneroit à cet arrangement.

1mt. Chaque particulier fourniroit ſans contrainte entre les mains de ſon Bourgmeſtre les denrées qu'il auroit, dès là qu'il ſeroit aſſûré de n'être expoſé à aucune autre exécution; quoique chacun ait peu, le tout réuni eſt un objet qui deviendroit immenſe.

2mt. Le particulier cache ſes denrées dans la crainte du vol, partie eſt perdue dans la terre, partie tombe entre les mains de quelques Soldats, l'Armée n'en profite pas.

3mt. Les Bourgmeſtres connoiſſent exactement les poſſeſſeurs de ces effets, ils ſauroient les raſſembler ſans mouvement de la part de l'adminiſtration, ſans dépenſe & ſans perte d'aucun genre.

4mt, Ces

4^mt. Ces denrées étant du crû du Païs, la délivrance que les particuliers en feroient ne leur ſeroit point à charge, ni au Païs.

5^mt. Si les Régences ou les Bourgmeſtres étoient obligés de tirer de chez leurs voiſins, ils connoiſſent les moiens les plus expéditifs & les moins diſpendieux, ce ſeroient ceux-là qu'ils emploieroient; jamais les Armées n'y manqueroient de Subſiſtances d'aucun genre, & leur entretien ne ſeroit pas ſi ruineux à leur Prince. Chez les *Perſes* on levoit les Impôts tant ſur les Païs ſubjugués, partie en denrées, & partie en derniers, ce qui marque beaucoup de ſageſſe, de modération, & d'humanité dans le Gouvernement; à quoi revient très bien le Projet de la *Dîme Roiale par M. le Maréchal de Vauban*. *Les Romains* obligeoient de même les Peuples ſubjugués à fournir, outre les ſommes en derniers, une certaine quantité de denrées, bled &c., des vaiſſeaux de guerre, de tranſport &c., ſuivant la ſituation & les reſſources des Provinces; par là, les Peuples ſubjugués ne ſe trouvoient point épuiſés, & le Vainqueur n'y étoit point en horreur. Ainſi en 1707 ou 1708, pour éviter que les Provinces *d'Artois*, *Flandre Françoiſe*, & contrées voiſines, ne fuſſent miſes à une eſpece de pillage, le Miniſtre de France fit fournir à l'Armée du *Prince Eugene* une très grande quantité de Grains à un prix modique, en tant moins de Contributions; c'étoit pourtant pour aſſiéger *Lille*. Dans les mêmes vues, la *Régence d'Halberſtadt* s'étoit engagée au mois de Septembre 1757 de fournir à l'Armée de France 180 mille ſacs de Grains à un prix très modique, en tant moins de Contributions. *La Régence* tiroit-elle cette quantité de la Principauté ſeule ou d'ailleurs? C'étoit un ſoin dont *le Général*, *l'Intendant*, & les Perſonnes chargées de l'*adminiſtration* devoient ſe décharger; cette quantité auroit été fournie; miſe à profit, elle devoit nourrir 180 mille hommes pendant ſix mois, ou 90 mille pendant douze mois (*). Cet Exemple prou-

ve

(*) Le ſac du poids de 200 Liv. rend 180 Rations de 24 onces l'une; comme le Soldat a aujourd'hui 28 onces, & qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il en eut 32, il y auroit à diminuer ſur le nombre des hommes à nourrir; mais je ſuis aſſuré que la Régence n'auroit fourni aucun ſac qui n'eut rendu plutôt 230 & 240 Rations que 180, ainſi il faut s'en tenir au premier compte que j'ai fait.

ve preſque ce que j'ai avancé, que le Roi entretiendroit ſes Armées avec moitié moins de dépenſe; on n'en doutera plus, ſi on y ajoute les autres fournitures en Avoines, Fourages, Bois, Voitures, Linges & Uſtencilles d'Hôpitaux; enfin dans la viande même pour une grande partie. Dans l'uſage des *Traités* on n'emploie pas ces moiens, ou ils produiſent très peu de diminution aux dépenſes du Roi. Pour en revenir aux fourniſſions de la *Régence d'Halberſtadt, l'adminiſtration des Vivres*, la plus intéreſſante & qui réunit le plus de ſoins, ne devenoit plus un objet de grande difficulté, il n'y avoit pas de grands mouvemens à faire pour repartir ces Grains dans les différens Etabliſſemens. Bien plus, comme ces Grains n'étoient pas tous raſſemblés à *Halberſtadt*, il auroit été ſimple de demander, à la *Régence* l'état de leurs emplacemens, pour les faire verſer ſur les Etabliſſemens dont ils ſe trouvoient le plus à portée. Il n'y auroit pas eû plus d'embarras pour les autres objets de *ſubſiſtances*, il n'en auroit manqué d'aucune ſorte.

Telle étoit exactement la ſituation de l'Armée du Roi à cet égard; telle étoit à peu près celle où ſe trouvoit *Portius Caton* qui commandoit *l'Armée Romaine en Eſpagne*, il congédia les *Commiſſaires & pourvoieurs des Vivres* qui étoient venus de *Rome* faire des proviſions pour la ſubſiſtance de l'Armée, en leur diſant ces paroles célébres *Bellum ſe ipſum alet*, la guerre ſe nourrira elle même. Tous les Princes guerriers devroient prendre cette maxime pour modele, ils ont des moiens pour la faire réuſſir; les Provinces qui ſont devenues le théatre de la guerre ne ſe trouveroient pas dans l'état où elles ſont réduites, & leurs propres ſujets ne ſeroient pas ruinés; „ depuis les anciens Romains, dit *Voltaire*, je „ ne connois aucune nation qui ſe ſoit enrichie par des „ Victoires.

Si la *nouvelle adminiſtration* que je propoſe dans les *Suſiſtances de l'Armée*, tant par la *Réunion* que par les *Régies*, ne renferme pas les moiens expéditifs, les plus aſſûrés, les plus glorieux, & les moins diſpendieux, c'eſt un defaut de mon eſprit, non pas de mon cœur qui connoit le mal auquel il voudroit pouvoir apporter les remedes ſuffiſans; il n'en reſtera pas moins vrai que *l'admi-*

*ni-*

*niſtration* actuelle eſt fautive, & qu'elle demande néceſſairement un ordre différent.

*Quatrieme Mémoire.*

## ETABLISSEMENT DE CHARETTES

### EN PLACE DE

## CAISSONS.

Pour tranſporter le Pain à l'armée on ſe ſert de voitures appellées *Caiſſons*. Elles ſont montées ſur 4 roues, les côtés en oſier, couvertes d'une toile cirée, attelées de 4 chevaux, conduites par un charetier. On les charge ordinairement de 1000 Rations faiſant un poids de 1500 Liv. Le nombre paſſe 2000 pour les deux Armées, ce qui fait au-delà de 8000 Chevaux. Le Roi eſt engagé envers la *Compagnie des Vivres* de l'achapt & de la nourriture des Chevaux. Le prix de l'achapt eſt déjà un objet, puisque la plus grande partie ſe tire de chez l'étranger. Mais leur nourriture que le Roi paie à 50 ſols par jour, à ce qu'on aſſûre, fait une dépenſe tout à fait conſiderable. Lorsque l'Armée, ou les Camps ſe trouvent à portée des Places où il y a des Etabliſſemeus de fours, ces *Caiſſons* ſervent peu.

On ſuppoſe ici qu'on eſt toujours dans l'obligation de faire tranſporter le pain; on va ſubſtituer un moien plus commode, plus prompt, plus aſſûré & qui n'exige pas un quart de la dépenſe qui ſe fait pour les *Caiſſons*. *Etablir des Charettes à 2 roues, les côtés en oſier, couvertes de toile cirée, les voies larges, tirées par 2 chevaux.*

Chacune contiendroit au moins 700 *Rations*, faiſant 1050 Liv. peſant, dans le beſoin, elles contiendroient 1000 Rations. 1200 Voitures pareilles peuvent conduire entre 9 & 12 cens mille *Rations*; ce qui paroît plus que ſuffiſant; cependant il faudroit avoir 2000 Charettes, qui conduiroient entre 14 cens mille, & 2 millions de *Rations* Les Armées ne demandent jamais une auſſi grande quantité de Pain dans un même tems; mais dans certaines

circonſtances à cauſe de l'éloignement, il faut qu'un nombre de voitures ſoit à portée des Etabliſſemens de fours, tandis que d'autres ſont parties pour ſe rendre à l'armée; quelquefois l'on eſt obligé d'avoir des voitures en pluſieurs endroits; de ſorte que pour pouvoir faire face au ſervice, il eſt indiſpenſable d'avoir une grande quantité de voitures; c'eſt principaleuent ſur cet article qu'il eſt permis de dire, que pour avoir aſſés, il faut avoir trop. Dans les routes, & lorsqu'elles ne ſeroient pas chargées, elles ne ſeroient tirées que par un cheval, un charetier peut en conduire deux ſans peine. Elles pourroient dans le beſoin marcher beaucoup plus vîte que le *Caiſſons*, elles paſſeroient par tout ſans abîmer les chemins. Dans le livre des *Reverits* de M. *le Maréchal de Saxe*, on ſe plaint ſurtout que les *Caiſſons des Vivres* gâtent les chemins; on leur en ſubſtitue de nouveaux attelés de 2 bœufs chacun, dont un homme pourroit conduire 4.

Dans les tranſports de Pain, on doubleroit les chevaux, faiſant tirer chaque *charette* par 2. Alors les 2000 chevaux ne ſuffiroient que pour 1000 charettes; mais en cas qu'on en eut beſoin d'un plus grand nombre, ou qu'on voulût ſoulager les *chevaux des Vivres, ou du Roi*, on feroit atteler aux 1000 charettes reſtantes, ou à tel nombre on jugeroit à propos, des *chevaux d'ordonnance* conduits par les charetiers propriétaires; pour être d'autant plus aſſûré, on pourroit entremêler les derniers avec les premiers. Outre les *gens des Vivres*, on chargeroit pluſieurs *Bourgmeſtres*, ou Envoiés des Communautés d'y veiller: il en eſt toujours bon nombre à la ſuite des voitures du Païs, on demanderoit les plus intelligens, & il en eſt qui le ſont, lorſqu'ils ne ſont pas maltraités par les Eſcortes, Commis &c.

L'uſage des *Charettes* eſt beaucoup plus aſſûré dans les grands chemins d'Allemagne qui ſont rarement pavés, ainſi que dans les traverſes, que celui de *chariots* à 4 roues, d'un poids énorme, qui demandent 6 chevaux pour être mis en mouvement.

La dépenſe eſt diminuée de plus des trois quarts. Je ſuppoſe qu'il y a actuellement 8000 *Chevaux*, il y en a pour les deux armées au-delà de 9000, compriſes les voitures *d'Alſace & de Brabant*. J'en fixe ici le nombre

bre à 8000. Si chacun coute au Roi 50 ſols par jour, ce ſont 20000 Liv par jour, & pour l'année entiere 7 millions 3 cens mille Livres. Les 2000 *Charettes* demandent 2000 chevaux. Je porte le prix de la nourriture à 50 ſols par jour, afin de comprendre dans un article toute la dépenſe qui peut y être relative; elle ne ſeroit que de 5000 Liv. par jour, & pour l'année entiere, d'un million 825 mille Livres. La diminntion de la dépenſe ſur cette partie ſeule ſeroit donc de 5 millions 475 mille Livres.

Il conviendroit d'avoir 100 à 150 chevaux ſurnumeraires pour remplacer ceux qui peuvent manquer, cet objet de dépenſe eſt chetif, & entre dans le premier. 1000 *Charetiers* ſeroient ſuffiſans, on pourroit en avoir 1100 à cauſe des beſoins, ou des événemens imprévus. On pourroit par là diminuer conſiderablement le nombre des gens des *Equipages des Vivres*, lesquels coutent fort cher.

Cette quantité immenſe de 8 à 9000 chevaux eſt encore fort à charge à l'armée pour les *fourages*, le nombre des chevaux réduit, la conſommation deviendroit moindre, & les *fourages* moins rares. Pour aſſûrer ce ſervice dans les tems où il devient néceſſaire, j'obligerois *les Régences des Païs ennemis*, & en cas d'inſuffiſance *celles des Païs alliés*, de tenir toujours à la ſuite de l'armée 12 à 15 cens chevaux, même plus, ſuivant les beſoins. 300 Villages à 5 chevaux par chacun fourniroient; qu'on prenne 10 chevaux dans chaque Village, 150 fourniront; mais qu'on prenne 6 à 7 cent Villages, chacun n'aura que 2 à 3 chevaux à fournir. Le 3 juin 1758 à la ſortie de *Weſel* & autres mouvemens, on avoit des voitures de 25, 30 & 40 lieues; on doit juger du nombre des diſtricts qui étoient emploiés. Cet arrangement ſeroit beaucoup moins à charge aux Païs amis & ennemis, que toutes ces voitures qu'on exige continuellement pour 4, 8, 10 & 12 jours, après leſquels elles retournent pour être remplacées par de nouvelles des mêmes lieux, par où elles perdent la moitié du tems ſouvent plus, dans des routes longues, diſpendieuſes & inutiles. Qu'on conſulte les *Bourgmeſtres & les Habitans* ſur cet arrangement, on apprendra leurs ſentimens. Les *Bourgmeſtres* informés prendroient leurs

précautions, en n'envoiant que les voitures & les chevaux les moins néceſſaires dans les Communautés, qui indemniſeroient avec plaiſir les Voituriers qui auroient fait le ſervice; en quoi elles gagneroient conſidérablement, tous leurs chevaux ne ſeroient pas abîmés ſucceſſivement, & l'agriculture abandonnée. Comme ces chevaux rendroient à l'armée de très grands ſervices, & qu'on ne les auroit preſque que dans le tems des *Fourages*, les *Voituriers fourageroient;* ſi cependant il n'étoit pas poſſible, l'adminiſtration leur feroit fournir des ſubſiſtances, comme aux ſiens mêmes. A l'égard des *Voituriers*, ils emporteroient de chez eux de la nourriture & du pain, ou ils en trouveroient par-tout; ſi cependant il y avoit de la difficulté l'*adminiſtration* auroit la plus grande attention de leur faire donner du *Pain de Munition* & de *la Viande*, deſorte qu'ils n'en manquaſſent jamais; ſauf à regler le paiement du tout avec une équité proportionnée à ce que doivent les *Païs ennemis*, *alliés*, *ou neutres.*

Dans les Retraites & Evacuations, les *Caiſſons* ne ſont pas ordinairement chargés, alors les 2000 *chevaux* attachés à l'uſage des *Charettes* ſuffiſent, & les *chevaux d'ordonnance* ſont emploiés dans les différens beſoins. Lorſque l'armée aura pris ſes Poſitions, les chevaux d'ordonnance qui auront ſervi à ſes Equipages, ſeront emploiés au *tranſport du Pain. Dans les Quartiers d'hiver*, il n'y auroit plus à nourrir que 2000 Chevaux, diminution de 6 à 7000, qui ſuffiſent pour 40 Eſcadrons, dont la dépenſe ſeroit encore moins forte.

Cet arrangement convient *aux Compagnies*, comme *aux Régies;* en tout, le point intéreſſant eſt de ſavoir ſimplifier la machine, on en apperçoit mieux les dimenſions, les mouvemens, l'enſemble: elle roule mieux, parce qu'on peut la conduire mieux.

CON-

# CONCLUSION

## Des 4 Mémoires précédens.

Des Militaires du premier rang distingués par de fort grandes qualités regardent les subsistances d'une Armée comme un objet peu essentiel, peu digne d'attention: d'après eux les Militaires du second rang qui croient que la connoissance leur en est totalement inutile, sont venus à les mépriser: car peut-on vouloir avilir ceux qui les procurent & les administrent, si l'on ne mépriſe pas l'objet de leurs fonctions? S'il n'est point nécessaire que tous les Militaires, que tous les Officiers Généraux même aient une connoissance parfaite de toutes les parties des subsistances, il est indispensable que tous en aient fait une étude particuliere, je la crois si essentielle que j'espere qu'ils me sauront gré de la leur rendre plus précieuse en leur renouvellant quelques traits anciens que j'ai l'honneur de recommander à leurs réflexions. *Xenophon* rapporte un entretien de *Cambise* avec le jeune *Cyrus* sur les leçons qu'il avoit reçues des Maîtres qu'il lui avoit donnés pour lui apprendre le *grand art* de commander les armées. Ce jeune Prince qui croioit ne rien ignorer sur cette science, fut fort étonné d'entendre les questions que son Pere lui faisoit, & dont ses Maîtres ne lui avoient jamais parlé.

„ Vos Maîtres, lui dit *Cambise*, vous ont-ils appris „ *la maniere dont il faut pourvoir aux besoins d'une Ar-* „ *mée*, à connoître les nécessités du Soldat, à préve- „ nir ses Maladies? Vous ont-ils accoutumé à vous „ former le coup d'œil pour l'assiete d'un Camp, & à „ savoir profiter de ses avantages: à savoir se faire „ obéir, *se faire estimer & se faire aimer des Troupes*, „ *à exciter* parmi elles de l'*émulation*"? &c. *Cyrus* répondit qu'on ne lui avoit jamais dit un mot de tout cela. Hé! que vous ont-ils donc montré? ajouta le Roi. A faire des Armées, à tirer de l'arc, à lancer un javelot, dessiner un Camp, tracer un Plan de fortification, ranger des Troupes en bataille, & les exercer aux évolutions, &c. *Cambise* fut fort touché & fit entendre à son fils qu'on ne lui avoit rien appris de ce qu'il

y a de plus eſſentiel pour un bon Officier, & pour former un habile Général. Je ne continuerai rien de plus de cet entretien, je ſupplie chaque Militaire de recourir à la ſource pour y puiſer ce qui lui convient.

A l'égard des Généraux & de tous ceux qui ſe diſpoſent à l'être, ou qui ont l'ame aſſés élevée pour en étudier toutes les grandes parties, je ne peux leur préſenter rien de mieux que cette Leçon d'un très grand Maître.

*L'Art de vaincre eſt perdu ſans l'art de ſubſiſter.*

Les principes infinis contenus dans ce ſeul vers doivent être dans leurs cœurs; c'eſt la deviſe qui convient aux ſubſiſtances. Le malheur des tems aiant réduit cet objet à des *Traités*, je préſume que de-là eſt venu le mépris que l'on a aujourd'hui pour toutes les Perſonnes indifféremment qui y ſont emploiées. Je conçois parfaitement que dans ces tems où un premier Miniſtre ſe fit ajudicataire général des vivres, la vue de remplir ſon objet qui étoit d'amaſſer de l'argent lui fit emploier à l'armée des Gens qui, voulant auſſi en avoir, commirent des abus crians, leſquels ont formé le préjugé qui ſubſiſte aujourd'hui fort injuſtement. Les *Vivres* ſont encore en *Traités*, ceux qui les ont ſe nomment *Munitionaires Généraux*, & leurs Députés à l'Armée *Directeurs Généraux des Vivres*. Les Miniſtres ſont bien éloignés de s'y conſerver le moindre intérêt: l'honneur eſt la baze du tout: les Munitionaires reſtent cependant confondus avec les *Traitans*: ceux actuels en ſont autant diſtincts que l'objet de leurs fonctions eſt noble & important: leurs Députés aux armées rempliſſent les ordres du Roi & du Miniſtre, les intentions & les vues de leurs Commettans & aſſociés avec un zele, une intelligence, une généroſité qui leur méritent la ſatisfaction du Miniſtre & des Généraux, & les rendent dignes de l'eſtime & du ſuffrage de toute la Nation: ils gagnent cependant beaucoup, mais telle eſt la nature de leur traité, il rend leur gain légitime: ſi l'on connoiſſoit bien leur deſintéreſſement & la nobleſſe avec leſquels ils agiſſent envers tous ceux qui leur ſont comptables, & qui contribuent à aſſûrer toutes les branches de leur vaſte devoir; l'on peut dire que pourvu que le ſervice ſe faſſe ils ne ſavent rien négliger & oublier:

&

& il eſt plus de difficultés que l'on ne croit pour y réuſſir. Dans le peu de tems que j'ai été à leurs ordres j'ai eu occaſion de voir leurs procédés, je les ai admirés; & je crois avoir bien vu. Quand je propoſe de ſupprimer les *Traités*, & d'établir des *Régies* c'eſt pour les remettre entre les mains de ces mêmes Directeurs, ſujets précieux & utiles: je voudrois que le Roi ſe les attachât encore plus par des diſtinctions, parce que je ſuis ſûr qu'ils les méritent par leurs places importantes, comme par la ſupériorité des lumieres, & la nobleſſe avec leſquelles ils les rempliſſent. Le jugement que je porte ici n'a d'autre but que la juſtice d'une vérité utile: j'ai à me louer de ces Meſſieurs, ils m'ont rendu le témoignage d'avoir fait mon devoir: puiſque dans ce Mémoire l'on m'a déterminé à quitter l'incognito que j'avois cru devoir garder dans le précédent, j'avoue avec plaiſir que j'ai été dans les Vivres de l'armée près d'une année, j'aurai toujours infiniment à m'applaudir ſi les connoiſſances que j'y ai acquiſes, & que j'oſe communiquer, peuvent devenir de quelque utilité.

J'ai dit qu'elles ſont néceſſaires à tous les Officiers Généraux, & à tous ceux qui ſe diſpoſent au grand; je n'entends pas qu'ils doivent en poſſéder toutes les manœuvres: le grand homme, l'habile homme n'ignore rien du petit détail, mais il n'en eſt par occupé, ſa grande ame le porte beaucoup au-delà & lui fait prendre un plus grand eſſort. Mr. le Maréchal de *Puyſegur* vouloit qu'un *Général* en poſſédât juſques aux moindres détails; il s'en explique ainſi *Art de la Guerre tom.* 2. *p.* 30. „ Un Général doit connoître exactement ce „ qu'un ſac de grain du poids de tant peut rendre de „ Livres de farine; combien il faut de Livres de fari„ ne pour faire tant de pain; combien un *Caiſſon* at„ telé de tant de chevaux peut en conduire de ſacs, „ ou de Livres? *Idem* du foin, paille & avoine, pour „ les chevaux au ſec, & au verd. L'évaluation des uns „ & des autres, comment ils peuvent être conduits"?

Qu'on liſe maintenant les *Eclairciſſemens preſentés au Roi par Mr. le Maréchal d'Etrées. Les lettres de Mr. le Maréchal de Belle-Iſle à Mr. le Maréchal de Contades.* On verra combien les *Miniſtres*, combien les *Généraux* ſont

ſont occupés de cet objet, combien il influe ſur les opérations d'une Armée, & ſur les ſuccès d'une guerre, partant ſur l'honneur & le bien-être des Nations; cette idée eſt totalement rendue dans le vers que j'ai mis en tête de ces Mémoires, l'*art de vaincre eſt perdu ſans l'art de ſubſiſter*; maxime ſouvent repetée dans le même ouvrage. Deux exemples vont ſervir d'éclairciſſement.

*Mr. le Maréchal d'Etrées* commandoit une Armée dans le meilleur état poſſible, des Soldats pleins de vigueur, & de bonne volonté. Mais *les Subſiſtances* manquent pour ſe porter en avant, ce *Général* eſt obligé de faire faire à ſon Armée un ſéjour ſous les murs de *Weſel*. Après l'avoir fait rendre à *Munſter*, il trouve de nouvelles difficultés pour la porter ſur *Hamelen* (*c*). Si ce Général avoit pu ſuivre ſon Plan, & faire agir une Armée qui voloit à la victoire, qui doute de la gloire que les Armées du Roi auroient acquiſe avant la journée d'*Haſtenbeek*, gloire qui ſeroit allée en augmentant, gloire qui auroit procuré une paix prompte & honorable, gloire dont les troupes jouiroient encore aujourd'hui, & jamais l'on n'auroit oui parler des journées de *Rosback*, *Creveld* & *Minden*, non plus que de la *Retraite d'Hanovre*; du paſſage du Rhin, & du repaſſage par une Armée ſi inferieure (*d*)?

Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ce qu'il auroit été poſſible de faire de la part de *Mr. le Maréchal d'Etrées*; je m'en tiens à ce qui n'a pas été fait, en me permettant une ſeule obſervation. Le but qu'on ſe propoſe en ſuivant ſon Ennemi eſt de le détruire. Ses *Subſiſtances* deviennent celles de l'Armée victorieuſe. Si cette Armée eſt forcée de faire un ſéjour un peu long, ſes *Subſiſtances* arrivent tous les jours de ſes derrieres. Eſt-elle forcée de retrogarder? Elle revient à ſes propres *Subſiſtances*. Lorſque *S. A. S. le Prince Ferdinand de Brunswick* conçoit le Projet de paſſer le Rhin pour ouvrir la Campagne de 1758, quelles difficultés ce Prince avoit-il à vaincre? Devant lui, une riviere conſidérable,

(*c*) *Voiez les Eclairciſſemens préſentés au Roi p.* 8, 15 & 16.

(*d*) Pour former ces raiſonnemens, je parts d'après des principes purement militaires, & abſtraction de toute *Politique*.

rable, gardée par des troupes sur la résistance desquelles il devoit compter. Une Armée ennemie presque triplement supérieure à la sienne (*e*); aucune Place de ralliement, ni devant, ni derriere, ni à ses côtés. Aucune ressource pour les *Subsistances;* aucune riviere qui pût lui en faciliter le transport; aucune Place de dépôt. Tout le Païs qu'il laissoit derriere lui, dans le plus grand épuisement; tout celui sur lequel il se proposoit de marcher, en cas qu'il vint à bout d'y pénétrer, ne pouvoit lui paroître qu'épuisé. Le passage effectué, un revers pouvoit lui arriver; il laissoit derriere lui une riviere dont le passage devenoit tous les jours plus dangereux, puisque les Crues du Rhin sont le plus à craindre dans les mois de Juillet & d'Août, ce qui est précisément arrivé dans le mois d'Août de cette année.

Mais ce Prince, Général, rappelle en lui même toutes ces difficultés, & d'abord les réduit à deux. Une Armée presque triplement supérieure. *Aucune Subsistances.* Sur la premiere, ce Prince sait que les succès ne dépendent pas du nombre, mais de la valeur, de certaines autres qualités, & de certains accidens. Sur la seconde, il compte sur nos *Subsistances mêmes;* c'est ce Prince guerrier que ses Ministres vouloient dissuader d'attaquer un Ennemi puissant lui représentant qu'il n'avoit point d'argent pour paier ses troupes. „ Mes Ennemis, dit ce Prince, sont riches & effeminés, mes „ troupes ont du courage, mes Officiers sont braves & „ gens d'honneur, ils arboreront mon Etendart dans le „ païs ennemi, ainsi ce sera mon Ennemi qui paiera „ mes troupes". Le Projet est conçu, il est exécuté. L'armée de ce Prince a parcouru différentes Contrées sans manquer d'aucune sorte de *subsistances;* à sa retraite elle en a laissé, elle n'a ni consommé, ni détruit, ni emporté celles qu'elle a trouvées à *Dusseldorff*; si elle avoit été en forces pour se soutenir dans ses conquêtes, elle en auroit tiré des *subsistances*, trois & quatre fois au-delà de ce qui lui auroit été nécessaire. Mais toutes les parties ont une même direction, & la meilleure administration

(*e*) D'après ce que j'ai vu à *Neuss*, & jusques à *Cologne* les 25 & 28 Juin 1758, j'ai peine à croire que l'armée du Prince *Ferdinand* ait été alors de 40,000 hommes.

ſtration poſſible, toutes ſont ſubordonnées au Général, quand il commande, il eſt aſſûré de l'obéiſſance, il ſauroit punir, & il en a le pouvoir. Si des mouvemens utiles, ou néceſſaire engagent à des dépenſes extraordinaires & imprévues, elles ſont au compte du Souverain, le Général juge de la poſſibilité, il ordonne ſans craindre aucune repréſentation ou oppoſition. Toutes choſes incompatibles, même impoſſibles avec des *Traités*. Enfin, le défaut de *ſubſiſtances* a également été donné pour motif de la *Retraite* après la Bataille de *Minden*; on peut le lire dans les rélations de cette Bataille & de ſes ſuites; ce qui fait une nouvelle preuve en faveur de tout ce que je propoſe.

10 *Mai* 1757.

Voici mon début dans le travail militaire: il ne doit cependant venir que dans cet ordre. Lorſque je fis ce Mémoire il y avoit ſept ſemaines que j'avois quitté l'état d'Avocat; on jugera comment j'ai pu parler des opérations militaires, des ſubſiſtances, & des Païs que je ne connoiſſois que par les Cartes: cependant dès ce même mois de Mai je le donnai à un Militaire qui peut encore en rendre témoignage.

## MEMOIRE

### Pour fournir à l'Armée du Bas-Rhin les ſubſiſtances en fourages & avoines.

*J'étois à même de ſavoir tout l'embarras dans lequel on étoit à l'armée pour la ſubſiſtance des chevaux, l'idée me vint de coucher par écrit ce que j'en penſois; comme il peut avoir ſon bien dans un tems ou dans un autre, j'oſe le joindre ici.*

L'Armée du Roi ne peut faire aucun mouvement en avant ſans le ſecours de la *Cavalerie*, qui ne peut s'y porter ſans *ſubſiſtances*. Ces difficultés paroiſſent aſſés con-

conſidérables; mais n'auroit on pas pu les lever par un moien aſſés ſimple que je vais donner? Je penſe que les troupes qui ont ſéjourné dans les Evêchés depuis le mois d'Octobre juſqu'à leur départ pour l'armée, ont conſommé au-delà des *ſubſiſtances* que les Evêchés ſont en état de fournir par eux-mêmes. La derniere récolte en Alſace n'a pas été abondante, ainſi je crois qu'il n'y a pas beaucoup de reſſources à en tirer. *La Lorraine* a eu une aſſés bonne récolte, depuis 2 ans elle a eu peu de troupes, je crois qu'on pourroit en tirer beaucoup de denrées à très bon prix. La Partie de cette Domination dite *la Voivre* eſt très abondante, je penſe que les Villes de Metz, Toul & Verdun ont tiré la plus grande partie de ce qu'elle peut fournir.

Il eſt une autre Partie qui comprend 16 à 17 lieues, s'étendant depuis *Nancy* juſques à *Charmes*, *Mircourt*, *la Marche*, *Bourmont*, *Neuchateau*, *Commercy & Saint Michel*, dont les Contrées ſont également très abondantes en *froment*, *avoine & foin*. Elles n'ont ſorti que très peu de *froment*, on pourroit en tirer beaucoup, mais ce n'eſt point l'objet principal de ce Mémoire. Elles ont des *avoines* en aſſés grande quantité, elle s'y vend actuellement depuis 3 Liv. 10 ſols, juſqu'à 4 Liv. 10 ſols le ſac, qui rend 20 à 22 *Rations*.

*Le foin* s'y vend depuis 9 juſques 11 Liv. le mille, & la *Paille* 5 Liv.; deſorte que la *Ration* compoſée de 15 Liv. *de foin*, & du 22^me^ du ſac d'*avoine* revient au plus à 7 *ſ.* 9¼ *d.* La Cavalerie en quartier ne la paie pas ſi cher. On trouveroit pour le préſent beaucoup au-delà de 70 *mille ſacs d'avoine* qui rendront 1,540,000 *Rations*, leſquelles fourniront 75 jours & plus, à 20,320 chevaux qui compoſent cette Armée.

Le mille *de foin* avec les 4 par cent rend 69 bottes de 15 Liv. l'une, & 5 Liv. au-delà.

Mais la difficulté de conduire le *foin*, plutôt que celle d'en trouver, fait deſirer que la Ration ſoit reduite à 10 Liv., le mille rendra 104 Rations.

Il eſt nombre d'admodiateurs qui peuvent en vendre juſqu'à cent milliers, par eux-mêmes, ou en raſſemblant des environs. Quand dans ces Contrées on n'en trouveroit que 60, ce ſeroient 60 fois cent mille, ou 6 millions de Livres, qui rendroient 624,000 Rations, les-

lesquelles fourniroient pendant 30 jours & plus aux 20,320 chevaux, pendant lequel tems les herbes croitroient & permettroient de fourager (*f*). On trouvera de la Paille en proportion. L'objet est donc de rendre le tout à portée de l'armée, & d'en connoître le prix. A l'égard du prix, il n'y a pas grande difficulté, il ne s'agit que de prendre les denrées chez les particuliers qui les ont, en les paiant au prix qu'elles se vendent actuellement; il n'est pas à craindre qu'ils trouvent cette loi dure, les *Lorrains* sont autant affectionnés qu'aucun Peuple de la Domination du Roi, pour la gloire de ses armes, on trouvera toujours chez eux toutes les ressources dont ils sont capables, lorsque le Roi le desirera; on peut même se dispenser de les paier en argent comptant, mais on doit en assurer le remboursement sur les premiers termes des Impositions de la Province. Comme nombre de Seigneurs, d'Ecclésiastiques, & de Communautés Religieuses sont propriétaires de la plus grande partie de ces denrées, & qu'ils ne paient point des Impositions ordinaires, on ne devra pas moins assurer leur remboursement sur celles appellées *subventions*, afin qu'ils les touchent exactement.

S'il étoit aussi aisé de faire rendre ces *subsistances* à l'armée, que d'en accorder le prix, je présume qu'on n'hésiteroit pas à prendre le parti que je propose. La *Lorraine* paroît éloignée des emplacemens des troupes, les Camps sont à *Ruremonde*, *Dusseldorff*, *Wesel*, *Dorstein* & *Halteren*. On peut cependant encore lever cette difficulté. La *Meurtre* est navigable à *Nanci*, elle se jette dans la *Moselle* à 2 lieues au-dessous; les batteaux qu'on y charge pour *Metz*, portent 6 à 7 *cent sacs*, on peut les charger d'une plus grande quantité. Ils conduisent depuis 15 jusques à 25 *milles de foin, ou paille*; on devra arranger de sorte qu'il y ait de tout à proportion, & faire la plus grande diligence pour le premier convoi. Il n'y a pas à *Nanci* des batteaux suffisament pour remplir tous ces objets; il faudra en faire venir de *Metz*, même de *Coblentz*, & au-dessous avec la plus grande diligence.

II

(*f*) Lorsqu'en 1758 on a fait une Imposition sur la Province, elle a été de 12 cens mille *Rations* de 15 Liv. l'une, faisant 18 millions de Livres, & deux fois au-delà de l'évaluation que j'avois faite.

Il eſt des Contrées d'où l'on fera conduire par voitures juſques à *Metz*, ce ſeroient ces *denrées* qu'il faudroit faire partir les premieres, elles peuvent arriver dans les Emplacemens ſous 6, 7 à 8 jours, pendant leſquels on conſommeroit ce qui exiſte actuellement; *Duſſeldorff & Weſel* ſeroient les lieux de *Depôts*; on pourroit dès ce moment porter le Camp de *Ruremonde* ſur l'une de ces deux Places, prendre les Proviſions qui s'y trouvent, les faire rendre ſur *Dorſtein*, *Halteren*, même plus haut, y faire dès le moment raſſembler les troupes; les Proviſions de *Duſſeldorff* & de *Weſel* ſeroient remplacées par celles qui arriveront ſucceſſivement de *Lorraine*; par ce moien l'armée du Roi ſera en état de ſe mettre dès l'inſtant en mouvement pour ſuivre l'objet de ſon Général. (g).

Il eſt encore une partie de ces *denrées* qu'on pourroit rendre ſur la *Meuſe*, d'où elles ſe déchargeroient à *Ruremonde*, & plus bas dans les Duchés de *Gueldres* & de *Cleves*. Ces moiens ne ſont ni longs, ni difficiles, ni diſpendieux; ſi depuis 2 à 3 mois on en avoit fait uſage, on n'auroit rencontré aucune ſorte de difficulté; il étoit même préalable de s'en aſſurer. Lorſque les *Romains* faiſoient la guerre en *Allemagne*, ſur *le Rhin*, & dans le Païs des *Bataves*, ils tiroient de celui qu'on nomme aujourd'hui *Lorraine* beaucoup de *Subſiſtances*, *Céſar* en a uſé de même, on le lit dans ſes *Commentaires*.

Quand le moien propoſé auroit quelques difficultés, il devroit être emploié par préférence à celui de tirer ces *Subſiſtances de la Hollande*, puiſqu'alors l'argent ſort du Royaume pour jamais n'y rentrer, & peut-on en être trop œconome dans le commencement d'une guerre dont on ne ſait pas la fin.

Ob-

(g) Tout cet arrangement étoit certainement bien combiné, & il étoit très poſſible: s'il avoit été exécuté, les armes du Roi auroient toujours été glorieuſes, ſes Armées n'auroient pas ſouffert. Ce petit plan ſi ſimple avoit un objet de grandeur qui demande d'être étudié: peut-être a-t-il quelque analogie avec celui du Conſeiller du Parlement de Douai exécuté par Mr. le Maréchal de Villars, dans la Campagne de 1712, lequel produiſit l'affaire de Denain. Je n'ai fait qu'annoncer mon Plan; j'aurois pu l'étendre.

Obſervation. On n'emploia aucun moien, la Cavalerie fut obligée de reſter ſur les derrieres tous les mois de Mai & de Juin, ce qui retarda les opérations; à quoi il eſt peut-être permis d'attribuer une grande partie des malheurs de cette guerre.

C'eſt aſſés le lieu de remarquer, que ſi depuis longtems on avoit eu la précaution de rendre la *Meuſe*, la *Meurtre* & la *Moſelle* navigables en *Lorraine*, comme il eſt poſſible, on n'auroit jamais aucun de ces inconvéniens à craindre, non plus que pour le tranſport de l'*Artillerie*, & toutes autres ſortes de *Proviſions* & de *Subſiſtances*. La Guerre ſe fait toujours ſur le *Rhin*, ſur la *Baſſe Meuſe*, ou ces deux rivieres conduiſent dans les Provinces qui en ſont le théâtre; en rendant la *Meuſe*, *la Meurtre* & *la Moſelle* navigables en *Lorraine*, on pourroit dans les cas de guerre avoir toutes ſortes de *Subſiſtances* & *Munitions* auſſi facilement, auſſi abondament, & preſque à auſſi bon prix, que dans les Provinces éloignées du théâtre de la guerre.

Mr le Maréchal de *Vauban* avoit trouvé praticable de communiquer de la *Meuſe* à la *Moſelle* par un Canal de 6 à 7 lieues tiré dans les environs des *Villes de Toul* & *Neuchâteau*. Si les ſentimens vraiment patriotiques de ce grand homme n'étoient point auſſi connus, on pourroit preſque lui reprocher d'avoir fait conſtruire trop de *Places de Guerre*; s'il avoit engagé ſon Roi de faire le ſacrifice d'une ſeule pour en emploier la dépenſe à l'établiſſement de quelques *Canaux*, & à rendre ces *Rivieres navigables* le plus près poſſible de leurs ſources, j'oſe dire qu'il auroit rendu des ſervices bien intéreſſans; la *Lorraine* appartenoit alors à un Prince ſouverain. *Louis XIV.* ſe trouva peut-être gêné dans les Etabliſſemens qu'il auroit pu projetter à cet égard (*b*), & la Politique reſſerroit également le Duc de Lorraine dans les vues qu'il pouvoit avoir alors. Cette Province eſt maintenant réunie à la *France*, tout eſt libre,

(*b*) J'ai travaillé des Mémoires ſur les *Canaux* à établir en *France* & en *Lorraine*, avec des *Eſſais* ſur la *Lorraine*, dans leſquels je traite tout ce qui a rapport à ces trois objets, *Politique*, *Militaire* & *Commerce*, par raport aux Canaux & à la Navigation.

bre, on doit attendre quelque choſe du tems & des circonſtances. Ces *Canaux* établis, ces *Rivieres rendues navigables*, *la France* pourroit faire la Guerre ſans qu'on parut preſque ſortir du Royaume, toutes ſortes de Munitions, les troupes mêmes ſeroient tranſportées par eau le plus près poſſible de leurs deſtinations.

La ſituation dans laquelle on avoit vu l'Armée pour l'ouverture de la Campagne de 1757, n'engagea pas à emploier de meilleurs moiens pour celle de 1758; l'Armée ſe trouvoit preſque toute à cheval ſur le *Rhin* & ſur la *Meuſe*, rien n'étoit plus aiſé que de la pourvoir très abondament; cependant les *foins* & *avoines* y étoient des plus rares dans le mois de Mai; on traita avec des juifs pour 10 à 11 Liv. le ſac d'avoine; deſorte que quand les opérations militaires l'auroient permis, on manquoit de tout pour ſe porter en avant, vis-à-vis d'un Ennemi cependant ſi inférieur. Me trouvant alors à *Weſel*, je donnai un Mémoire à un Officier de l'Etat Major de l'Armée, on m'a aſſuré qu'il parvint à S. A. S. M. le Comte *de Clermont*, que le conſeil de ce Prince réſolut d'emploier quelques uns des moiens que je ſuggérois. Effectivement on ſe détermina à tirer les Fourages ci-deſſus, *ſavoir*

| | | |
|---|---|---|
| de la Lorraine | 1,200,000 | 3,000,000 Rations. |
| des 3 Evêchés | 800,000 | |
| de la Champagne | 1,000,000 | |

Elles devoient nourrir 25000 Chevaux pendant 120 jours. Comme elles étoient de 15 Liv., & qu'on pouvoit les reduire à 10, elles devoient ſuffire pour 180 jours.

Les Païs alliés & ennemis ont fourni conſidérablement, deſorte que l'Armée ne devoit en aucun tems, ni en aucun lieu manquer de *Fourages*; cependant lorſque dans le mois de Mai 1759 elle s'eſt miſe en mouvement pour ſe porter ſur *Hackenbourg*, de-là ſur *Marpourg*, preſque tous les *Fourages* ont encore été tirés des Païs ennemis, ou alliés, ce qui faiſoit beaucoup de bruit, indiſpoſoit fort les Princes alliés, & leurs ſujets, ſans que l'Armée ſe trouvât bien pourvue.

Les arrangemens n'avoient pas été mieux concertés pour les Provinces du Royaume qui avoient fourni; *le foin* qui ne *ſe vendoit en Lorraine*, *Evêchés & Champa-*

*gne que de 9 à 10 & 11 liv. le Mille, ſe vendit dans les lieux de Dépôts depuis 40 juſques à 50 le Mille*; les Communautés le paioient ſur ce pied aux *Magaziniers*, *aux Croupiers qu'ils apoſtoient*; les particuliers ont été obligés de rembourſer à ce prix dans beaucoup d'endroits, ſans cependant tirer d'indemnité du Roi. Tout cela par la fraude, la connivence, & autres friponneries des Perſonnes chargées de ces objets; alors les Provinces crierent, tout le monde ſe plaignit; il n'en a été ni plus ni moins. Les Miniſtres ſont informés de ces deſordres, ou non. Le tout ſe paſſoit ſous les yeux des trois *Intendans de Lorraine*, *Evéchés* & *Champagne*, ou des Commiſſaires qu'ils y avoient envoiés. Si les Miniſtres ne ſont pas informés de ces abus & prévarications, ils ne peuvent ni les empêcher, ni les réformer; mais s'ils en ſont informés dans un tems, ou dans un autre, pourquoi n'y apportent-ils pas remede, principalement en faiſant ſubir à ceux qui en ſont coupables, la punition due à leur crime?

*Fin de la ſeconde & derniere Partie.*

# FRAGMENS MILITAIRES,

POUR SERVIR DE SUITE

AU

# VEGECE FRANÇOIS

OU

# INSTITUTIONS MILITAIRES POUR LA FRANCE.

AVEC

UN PLAN DE REFORME.

Par CHARLES LEOPOLD ANDREU DE BILISTEIN.

*Scientiâ & Arte, non casu.* VEG. *de Re Mil.*

*A AMSTERDAM.*

M. DCC. LXIII.

# AVERTISSEMENT.

*Ces Fragmens ſont des Notes éparſes, & comme l'extrait & l'annonce d'un plus grand ouvrage que j'ai projetté. Ils étoient dans l'ordre où je les donne, dès le mois de Juillet dernier* (1762). *J'ai penſé qu'ils pouvoient encore avoir leur utilité, après la Paix générale, & les Réformes qui paroiſſent avoir apporté quelque changement aux diſpoſitions qui j'avois faites.*

# FRAGMENS MILITAIRES,

## POUR SERVIR DE SUITE

## AU

# VEGECE FRANÇOIS

## OU

## INSTITUTIONS MILITAIRES

## POUR LA FRANCE.

---

*Juillet* 1762.

DEpuis près de ſix ans que j'ai rédigé ces Inſtitutions, il y a peu de jours que je n'y aie ajouté, retranché & changé quelque choſe. Je viens de les expoſer au grand jour par l'impreſſion: la lecture que j'en ai priſe auſſitôt, m'a fait connoître de plus en plus l'illuſtre, mais délicate carriére que je cours, & quel eſt mon tort de n'avoir pas employé les matériaux immenſes que j'avois acquis, afin de rendre mon plan digne de ſon objet, le plus grand dont la France puiſſe être occupée ſur-tout dans les temps de trouble où l'Europe agitée d'un mouvement interne éprouve de ces violentes ſecouſſes qui ſemblent préſager un bouleverſement général. On diroit que chaque individu appartenant à la ſociété, ſes facultés & ſes opérations, tant intellectuelles que corporelles, doivent lui être entiérement conſacrées, ne fut-ce que pour la diſtruction d'une partie de l'univerſalité, armée presque ſans relâche con-

tre l'autre. Ainſi les Régens & les Adminiſtrateurs des Etats doivent connoître & employer les hommes ſur leſquels la naiſſance & les loix leur donnent le droit de commandement. Ils en ſont comptables au Maître ſuprême, à eux-mêmes, à la ſociété particuliere & générale, lors même qu'ils la troublent & la détruiſent.

Ce ſyſtême, nouveau peut-être, mais le plus naturel & le plus ſimple de tous, le ſeul vrai, auſſi poſſible que déſirable, ne demande dans les ordonnateurs & exécuteurs qu'une ſenſation de l'ame, la ſeule qui parle, la ſeule qui agit, la ſeule qui commande, la ſeule qui obéit; mais qui ne peut dire & faire que des choſes analogues. Il eſt fait pour des hommes qui ſentent l'ame dont le Créateur les a doués, pour des hommes vraiment hommes, non pour des hommes machines & à reſſorts. Nos ames ſont toutes de la même nature, toutes ſouverainement & eſſentiellement libres par la libre création de l'Etre ſouverain, toutes peuvent agir également, & par des principes nobles, ſi on a ſoin de les leur inſpirer. Tel doit être le principe inſtituteur & conſtituteur du Monde moral & politique. J'ai imaginé ce ſyſtême, je m'en fais gloire: mais tout homme a pu & peut l'imaginer de même; & mon avantage ſe réduit peut-être à la réduction qui, malheureuſement pour le fond & pour l'Auteur, eſt trop au deſſous du ſujet. Je pourrois auſſi appeller en ma faveur l'aſſurance & la force que j'ai eue de communiquer mes idées & mes vues, ſans me rebuter par les obſtacles ſans nombre & ſans fin, inſéparables d'une entrepriſe auſſi hardie & auſſi téméraire, ſi on oſoit qualifier ainſi un deſſein qui a pour objet la gloire du Roi, l'honneur de la Nation Françoiſe, la diſtinction & la ſupériorité de ſon Militaire, le bien intérieur du Royaume, la converſation, l'accroiſſement & la perpétuité de la Monarchie.

Toutes les opérations & procédés au moral & au politique comme au phyſique, tenant de la nature des principes, l'Inſtitution Militaire propoſée a ſur toutes celles qui l'ont précedée, même chez les Grecs & les Romains, nos maîtres juſqu'ici, la même ſupériorité que l'ame a ſur le corps. Cette vérité ne demanderoit ni explication ni preuve, ſi elle étoit ſentie: mais il faut

en

en perſuader ou en convaincre des hommes, oui des hommes : j'aime bien mieux les perſuader, & je l'eſpere ; par quels moyens cependant ? J'en appellerai à eux-mêmes, je leur préſenterai le tableau d'eux-mêmes, je leur en monterai toutes les parties : ils apprendront à ſe connoître eux-mêmes pour ce qu'ils ſont, pour des hommes. Voilà tout le myſtere d'une découverte auſſi précieuſe. Des hommes, & quoi encore ? Des hommes : c'eſt le fond riche & intariſſable où j'ai puiſé & d'où découle tout ce que j'ai à leur dire. Des hommes ; & ce ſujet embraſſe le monde entier. Ma tentative néanmoins ſurpaſſeroit trop mes forces, ſi je ne comptois, dans les rapports de ma foibleſſe & de mon inſuffiſance, ſur les ſentimens, ſur les lumieres, ſur le zele & ſur les bontés de ces Illuſtres Militaires François, de ces hommes ſi chers & ſi précieux au Roi & à la Nation qu'ils ſervent ſi grandement *animo & corpore*, pour me ſervir de l'expreſſion de l'Orateur Romain, laquelle ne peut être rendue en d'autre langue ſans perdre de ſon énergie. C'eſt ici un ſujet qu'ils ont droit de revendiquer comme leur bien & leur domaine ; je les ſupplie de me permettre d'en partager avec eux pendant quelques inſtans la gloire & les travaux, je ne refuſerois pas d'en courir les dangers : ſi je n'ai pas le bonheur de cueillir des lauriers dans le champ de Mars, qu'il me ſeroit honorable de mériter quelques branches d'olivier dans la tranquillité pénible & laborieuſe des veilles que je leur conſacre !

Le VEGECE FRANÇOIS renferme, je crois, la ſemenſe & le germe des principes les plus actifs & les plus féconds de la Science & des Arts de la guerre ; ils y ſont épars & ſans ordre, ils y ſont dans la confuſion, ſi l'on veut ; mais ils y ſont : & pour qui ai-je écrit ? Pour des Miniſtres, pour des Généraux, pour des Militaires, pour des hommes politiques, qui ſavent ſaiſir les choſes, les deviner, & n'apprécier les termes que par ce qu'ils veulent & doivent dire. Ils ſauront reconnoître le vrai & l'utile, au milieu des ombres qui l'enveloppent. Ils ſauront le mettre en œuvre, ils ſauront en tirer tout le parti poſſible ; ils en auront la gloire & l'honneur ; la Nation & l'Etat Militaire en particulier en recueilleront les fruits immortels. Dans un ſyſtême auſſi grand que celui que j'ai oſé préſenter, c'eſt l'en-

ſemble qui décide. J'ai écrit en ſecond lieu pour la claſſe ſi nombreuſe, ſi précieuſe & ſi chere des Officiers inférieurs & des Soldats, tous gens qui ſentent, penſent, exécutent & paient de leurs perſonnes, de leur ſang & de leurs jours: il leur faut, pour les engager, plus que des phraſes bien tournées, plus que des mots cadencés; ils demandent des choſes, des vérités; & je crois qu'ils en trouveront dans le VEGECE FRANÇOIS.

D'après ce que j'ai déja dit p. 90, j'ai ſouvent ſouhaité & même propoſé de faire un eſſai que j'aurois fait, ſi j'en avois été à même; ce ſeroit de prendre 6 à 8 Sergens ou plus, & autant de Grenadiers de différens Régimens, du nombre de ceux qui ont quelque réputation dans leur Corps; de leur donner à chacun un exemplaire de l'ouvrage, de les mettre ſéparément dans des chambres ou réduits ſoldatesques pendant un jour & une nuit; le lendemain matin de les aſſembler, de leur demander l'impreſſion que la lecture leur auroit faite. Ce ſont-là des Juges au Tribunal desquels j'en appelle, je ſupprimerai tout ce qu'ils n'entendront pas, tout ce qui leur paroîtra douteux ou louche: car ce ſeroit la preuve qu'ils ne le ſentiroient pas, & que je me ſerois trompé: je renoncerai même à croire le ſyſtême poſſible dans ſon exécution, ſi ces gens ſur qui j'ai compté, ne répondent pas avec la candeur & la bonne foi de leur état, avec ces termes énergiques qui caractériſent l'ame & la droiture du cœur, & qui ſont l'expreſſion mâle & noble de la vérité & de la force du courage; s'ils ne répondent pas, dis-je, qu'ils ſe croyent capables de ſoutenir ce que j'ai promis pour eux, qu'ils offrent pour garands l'emploi de leurs jours, & le ſacrifice de leur ſang. Si tout cela n'arrive pas, je ſuis pleinement dans l'erreur. Mais ſi mon eſſai répété & multiplié réuſſit, je prens la liberté reſpectueuſe de demander ce que l'on doit faire pour la ſuite? Ce conciliabule feroit un ſpectacle bien ſenſible & bien ſatisfaiſant pour des ames amies de l'humanité, amies de la gloire, amies du Militaire, amies du bien. Ici je m'arrête, on pourroit m'accuſer de me livrer à l'entouſiasme. Je préſente cet eſſai à faire, on peut le répéter autant qu'il y a de Régimens: il n'exige ni dépenſe ni grand mouvement.

Je vois avec une ſatisfaction ſenſible l'accroiſſement

des

des lumieres qui nous procurent tant d'excellens ouvrages ſur l'Agriculture, ſur le Commerce, ſur les Finances, ſur toutes les parties économiques, auxquelles on tâche de donner & de rendre tout ce dont elles ſont ſuſceptibles comme Sciences ou comme Arts. Le dirai-je pourtant ? Malgré tant d'écrits qui n'ont, dit-on, pour but que l'utilité publique, la premiere de toutes les utilités, qui eſt l'Art de former les hommes, eſt encore oubliée. Les deux Sciences des Sciences, les deux Arts des Arts, par lesquels tout exiſte & ſe conſerve dans ce monde créé, la vraie pierre philoſophale, la POLITIQUE & le MILITAIRE, ſont peut-être encore au berceau, ou enveloppés d'ombres myſtérieuſes. Seroit-ce parce que, comme autrefois chez les Prêtres d'Egypte, il n'eſt permis qu'à un petit nombre d'initiés d'entrer dans ces ſanctuaires ſacrés ? Ayant traité ailleurs du premier objet, il ne ſera ici queſtion que du ſecond, en obſervant néanmoins que les deux ſont inſéparables. Je croirois n'avoir rien fait jusqu'ici ſi quelqu'un, fût-ce le moindre de tous les arrangemens que j'ai propoſés & que je dois encore propoſer par la ſuite, pouvoit contrarier & combattre quelque établiſſement politique. Tous ſont des anneaux de la chaine générale & unique, le Monde, tous ſe tiennent, tous doivent ſe ſoutenir reſpectivement de leurs forces. Dans le détail, je vais en ſéparer les objets ſans les diviſer : ainſi ai-je travaillé la POLITIQUE pour en faire un corps commun. On jugera à la ſuite quel eſt mon ſuccés.

La GUERRE eſt-elle une Science ? Eſt-elle un Art ? Les peuples qui s'y ſont le plus adonnés juſqu'à en faire leur unique occupation, les Grecs & les Romains qui, juſqu'à nos jours, l'ont portée au plus haut dégré, l'ont étudiée, travaillée, cultivée, traitée & patiquée comme Science & comme Art en même tems. J'en excepte ces premiers temps où, les nations encore ſauvages ſe gouvernoient & faiſoient la guerre d'une maniere qui ſe reſſentoit de leur barbarie. Les peuples qui les ont ſuivis dans l'ordre des tems, ont varié dans leurs principes, ou peut-être n'en ont-ils pas eu ? Ce n'eſt pas que les guerres ayent été moins rares, & qu'on n'ait donné beaucoup d'ouvrages théoriques : on en compte plus de 2000. Dans ceux qui ſont venus juſques à moi, il m'a

paru qu'ils avoient pour objet principal & preſque unique de faire agir les SOLDATS par l'impulſion & le choc phyſique des corps & de ce qu'on appelle MACHINE, ſans conſulter les qualités, la capacité & les forces de l'ame & de l'eſprit, dont la nature & les effets ſont dans les rapports des principes moteurs & acteurs. Ces grands & puiſſans principes, exiſtant chez tous les hommes mes freres & mes ſemblables, ſont conſtamment ceux de cet ouvrage. La GUERRE eſt Science & Art en même tems: elle eſt Science pour les Miniſtres, pour les Généraux & pour les grands Militaires qui l'étudient, la connoiſſent & la pratiquent, *ſcientia & arte, non caſu.* Elle eſt Science & très-grande Science pour le principe, le projet, la formation & le plan d'une guerre, pour l'enſemble, la direction & la conduite des grandes opérations des campagnes. Elle eſt Art & moins encore, ou plutôt elle eſt deſtruction & carnage, pour les Militaires, de quelque rang qu'ils ſoient, livrés à une action purement paſſive, bien différente de l'obéiſſance d'autant plus grande qu'elle eſt plus éclairée. Ainſi les ſublimes Mathématiques ſont ſouvent moins qu'un Art entre les mains d'un Maitre d'Ecole, tandis qu'elles ſont des Sciences profondes chez un Dalembert, un Caſſini, un Abbé de la Caille, un Clairaut. La GUERRE eſt Science & Art en même tems, & renferme pluſieurs Arts: ſous ce double aſpect elle eſt du reſſort du Génie & de l'Eſprit, du domaine univerſel de tous les individus qui veulent l'étudier, l'approfondir & la traiter théoriquement. Sans être du nombre des initiés & des élus, j'ai oſé y porter des mains non ſanguinaires, mais qui n'y ſeront ni étrangeres, ni prophanes : mon cœur a été mon guide, c'eſt le juge incorruptible & immortel devant lequel je plaide ma cauſe au Tribunal de tous mes lecteurs; le leur pourroit-il être différent du mien? Tout eſt dans le cœur de l'homme; le ſpectacle de la nature, l'exiſtence & la force des choſes morales & politiques ; pour les voir, pour en juger, il faut les ſentir.

Les ſciences & les Arts n'acquierent de l'élévation & de la perfection que par le nombre & la variété des diſcuſſions que la liberté engendre & leur apporte de toutes parts. Pour en recueillir plus de fruit & plus ſurement, on a établi des Académies, des ſociétés qui ont conſer-

vé

vé & publié avec très-grand ſoin par des Mémoires & Journaux, le progrés de leurs travaux & découvertes. La guerre livrée à des opérations dangereuſes, cruelles & meurtrieres; la guerre où les moindres fautes ſont ſi eſſentielles, ne pouvant ſe réparer, diſoit Caton, la punition les ſuivant de trop près, & cette punition étant quelquefos le bouleverſement & la chûte d'un Empire, ainſi qu'une ſeule faute fut l'époque de tous les malheurs de Mithridate; la guerre que le bonheur des hommes ne permet d'être que momentanée; la guerre qui exige une action vive & continue à laquelle on ne peut bien ſe former que dans les douceurs de la paix; la guerre qui acquiert des Empires, qui renverſe & déplace les Trônes & les Monarchies; la guerre n'a encore obtenu chez nous ni Académies, ni ſocietés, ni écoles; la guerre ſi libre dans ſes effets juſqu'à détruire ceux qui la font, ceux qui la ſoutiennent & qui la renouvellent, manque peut-être encore de la liberté néceſſaire pour en propoſer les principes inſtituteurs & conſervateurs. „ *Tous „ les Arts & tous les métiers, dit VEGECE ROMAIN mon „ modele & mon maître, ſe perfectionnent par l'exercice „ journalier. Si cette maxime a lieu dans les plus pe- „ tites choſes, à plus forte raiſon dans les plus impor- „ tantes. Or qui doute que l'Art de la guerre ne ſoit „ le plus grand de tous? C'eſt par lui que la liberté ſe „ conſerve, que les dignités ſe perpétuent, que les Pro- „ vinces & l'Empire ſe maintiennent. C'eſt cet Art au- „ quel les Lacédemoniens autrefois & enſuite les Ro- „ mains ſacrifierent toutes les autres ſciences: aujourd'hui „ même c'eſt le ſeul auquel les Barbares penſent qu'il „ faille s'attacher, perſuadés que la Science de la guerre „ renferme tout, ou qu'elle peut procurer tout le reſte. „ Enfin c'eſt l'Art de ménager la vie des combattans & „ de remporter la victoire". J'ajouterai qu'elle eſt par excellence la Science & l'Art des Rois & des Grands. Ils ſemblent ſe l'être particuliérement réſervée. Ils y livrent leur perſonne. On croit preſque ne pouvoir être vraiment Grand, ſi on n'eſt Grand dans la guerre, le Héros & l'Héroïſme lui ſont affectés: le Conſul & Orateur Romain, juge peu récuſable, en reconnoiſſoit d'autres qu'il appelloit des Héros pacifiques.

* Vegece L. III. C. III. §. II.

La Monarchie Françoiſe a été acquiſe, conquiſe, inſtituée, conſtituée & fondée militairement : depuis treize ſiecles & plus qu'elle exiſte ſous différentes époques & révolutions, elle n'a ceſſé d'avoir les armes à la main au dedans ou au dehors. La Science & les Arts de la guerre y ſont-ils fixés ? Ses armes ont été de tems à autre couronnées de ſuccès. Eſt-ce de ce point que nous devons partir maintenant ? Dans la décadence on invoque inutilement les victoires paſſées & les anciens trophées, ſi ce n'eſt pour s'encourager à de nouveaux efforts.

Les Armes, ainſi que les Loix, ne ſe ſoutiennent & ne ſe perpétuent que par des hommes : on établit des Magiſtrats éclairés & ſages pour faire obſerver celles-ci, on les y diſpoſe dès leur enfance, on les y éleve dès leur puberté, ils vouent les jours & les veilles de leur jeuneſſe à cette étude, pour pouvoir en faire l'application dans tous les cas qui s'en préſenteront pendant le cours de leur vie phyſique ou civile : auſſi ne ſont-ils reçus qu'après un examen plus ou moins ſévere. (Heureuſe la Nation où l'on ne fait ni acheter ni vendre ce droit ſacré, attribut & émanation de la Divinité !) On aſſemble des Militaires déſignés par différens noms, partagés en deux claſſes générales, Officiers & Soldats ; j'ai preſque dit SOLDATS & OFFICIERS, puiſque c'eſt par le premier qu'on doit commencer ; tous doivent être également braves, vaillans, zelés & capables, pour pouvoir faire reſpecter la ſouveraineté & les armes de leur Maître, qui ſont ſes loix au dehors. C'eſt dans les exercices & l'application continue de la paix qu'ils doivent en étudier infatigablement la Science & les Arts ; on ne s'exerce point au combat devant l'ennemi, on s'y prépare de longue main, on s'y préſente tout formé & armé de toutes pieces.

Les ſix campagnes de la guerre actuelle dans laquelle nous figurons avec tant de variations, après nous avoir inſtruits en détail de notre état politique & militaire, puiſque ce ſont là les deux ſeuls points de la grande Machine, le Monde, améneront un traité qui nous apprendra définitivement quel eſt notre être, lorſqu'il ſera peut-être trop tard pour y remédier & le ré-

parer

parer. La masse & le résultat des événemens ne nous ont point été favorables : car que décident les succès de quelques affaires & actions, toutes savantes qu'en aient été les dispositions, & toutes glorieuses qu'elles soient pour les Chefs & pour ceux qui y ont eu part en sous-ordre ? Serions nous changés ? Notre Militaire est-il devenu inférieur ? ou le Militaire ennemi a-t-il acquis des qualités & une force inconnue à nos peres, encore plus à nos ayeux ? Sans se perdre dans une immensité accablante & inutile, toutes les questions, tous les problêmes se réduisent à ces deux points, & à un des deux. Sans vouloir prononcer, je suis disposé à croire que notre Militaire n'est point ou très peu changé : tel il étoit dans la guerre de Bohême ; tel il fut dans celle pour la succession d'Espagne ; tel peut-être avoit-il été dans les précédentes, puisqu'il est avoué généralement qu'il n'a jamais été ce qu'il pouvoit être, même dans les époques les plus brillantes sous Louis XIV. Mais il n'étoit pas également connu, ou il l'étoit trop avantageusement : on combat souvent autant par la réputation que par les armes, la terreur d'un nom devançoit nos pas & nos opérations, on se retiroit, on éludoit ; la Politique a d'ailleurs soupçonné souvent notre Cabinet de combattre avec art. Ce sont là au moins en partie les reproches que nous font nos ennemis qui jusqu'ici n'ont guere travaillé plus que nous à améliorer leur Institution Militaire : mais du Trône à la houlette les malheureux ont toujours tort, & si Alexandre avoit échoué dans son projet de la conquête de l'Asie, ce Héros immortel n'auroit passé & ne passeroit maintenant que pour un téméraire, un brigand, un usurpateur, qualifié & caractérisé par un nom accidentel de naissance. Voudroit-on faire honneur aux Chefs de toute la gloire Militaire ? Sans doute ils ont une très grande part aux succès. Mais César reconnoissoit que les lauriers de la victoire sont toujours partagés entre le Général, le Soldat & le Hazard : c'étoit pourtant ce Général qui avoit enchaîné & comme fixé le Hazard ; toute sa fortune étoit de savoir apprécier la valeur des hommes & les employer à propos ; il ne manqua à Mithridate que ces deux qualités, pour être le plus grand Général, ce défaut fut le principe de tous ses malheurs. Lucullus,

Général par Génie, le vainquit, & Tigrane par des moyens oppoſés : auſſi merita-t-il les louanges de tous les Capitaines de Rome qu'il ſut connoître, diſtinguer & employer. Tel eſt le grand Art des Héros Politiques & Militaires : Art trop peu connu, Art eſſentiel dont je me réſerve de traiter ailleurs. Il eſt ſans contredit dans toutes les choſes de la vie un certain je ne ſais quoi qu'on appelle fortune ou deſtin, mais il n'eſt point de Hazard dans une Science dont les opérations demandent les plus juſtes combinaiſons. Ma concluſion eſt que tout ce qui n'eſt qu'accidentel, relatif & emprunté, ne pouvant être de durée & les effets ſuivant toujours leurs cauſes, nos conquêtes & nos triomphes devoient avoir un terme ; c'eſt celui que nous éprouvons, lequel s'appéſantira durement ſur nous, ſi on n'y remedie dans le principe.

Cet ouvrage n'étant pas la mécanique ni une partie matérielle de la Science de la guerre, mais en contenant la Théorie en grand & en Politique, il eſt permis d'y faire entrer les objets qui y ont un rapport principal & immédiat comme le ſuivant. C'eſt un problême fort compliqué de ſavoir comment & juſqu'à quel point on peut entretenir en même tems l'Eſprit Militaire d'un peuple & l'Eſprit de Commerce *. La guerre actuelle entre la France & l'Angleterre eſt, comme je le dis dans un Mémoire ſur *les Colonies & ſur les conditions d'une paix honorable & durable*, une guerre purement de Commerce actif & paſſif, c'eſt-à-dire qu'une des parties voudroit acquérir, & que l'autre voudroit conſerver & ne pas perdre. Je ne me flatterois point de réſoudre le problême ; mais ſous lequel des deux Eſprits qui forment deux ſiſtêmes que les Princes modernes voudroient réunir & qu'ils mêlent en attendant, ſous lequel des deux Eſprits, diſois-je, nos ayeux ont-ils établi la Monarchie, figuré dans l'Europe, acquis des Colonies & formé des établiſſemens dans les trois autres parties du monde ? Eſt-ce la Puiſſance de Commerce qui nous a donné des forces, qui nous a fait monter & ſoutenir un grand Commerce ? Dans la guerre derniere comment avons-nous obtenu la reſtitution de ces précieuſes Colonies que nous avons depuis négligées, & que nous paroiſſons maintenant dédaigner ? Fut-ce par des victoires & des forces ma-

* Je l'ai ébauché dans mes *Eſſais ſur les* Duchés de Lorraine & de Bar. Tom. I. C. I. §. IV. pages 34. 46. 83. 243 & 244.

maritimes, & tels avantages de Commerce? Ne fut-ce pas au contraire la reſtitution des Pays-Bas, poſſeſſions de terre, faite aux deux alliés de notre même ennemie d'aujourd'hui, qui compenſa toutes nos pertes de Colonies, de Commerce & de Mer? Et ſans ces Colonies heureuſes ou malheureuſes, quels ſuccès n'avions nous pas à nous promettre ſur terre par nos armées de terre, c'eſt-à-dire, par notre Militaire? Nos ennemis, l'Europe entiere peut-être, ne craignirent-ils point que nos triomphes ne déterminaſſent notre glorieux Monarque à conſerver une partie de ſes utiles conquêtes? Mais LOUIS LE BIEN AIME' préféra de donner un exemple de modération & de généroſité que les ſiecles préconiſeront à jamais.

Si la Guerre a ſon genre de deſtruction & de crimes, le Commerce & les Colonies en réuniſſent toutes les ſortes du côté de l'humanité & de la Religion. Dieu punit les Puiſſances de l'Europe de leurs horreurs & abominations dans les Indes, en Amérique, au Japon &c. mais ce tableau horrible & effrayant doit être renvoyé à un autre tems. Dans la guerre préſente nos pertes de Colonies, de Commerce & de Mer, ont infiniment augmenté; quels objets de compenſation & d'indemnité le Commerce nous offre-t-il avec toutes ſes richeſſes & toute ſa puiſſance? Je n'ai ceſſé de le dire & de l'écrire depuis près de ſix ans, nos armées de terre peuvent & doivent ſeules nous procurer la reſtitution de tout ce qui nous a été enlevé par quelque faute ou malheur que ce ſoit; car nous avons quelquefois accuſé les Elémens de s'être armés contre nous. Si nos pertes ne ſont que l'effet d'un Syſtême Militaire vicieux & foible, que doit-il en arriver? Un traité qui nous prive à jamais de ces cheres Colonies, de ce riche & heureux Commerce tant vanté, qui nous ôte ou reſſerre à notre desavantage la liberté naturelle & générale de la Mer, cet Elément qui ne devroit reconnoître que les vents & les flots. Pouvons-nous, devons-nous reſter dans cet état? Pouvons-nous être liés par quelque traité que ce ſoit, ſous prétexte de bonne foi inviolable? C'eſt ici où l'on doit dire dans une vraie bonne foi politique *ſalus populi ſuprema lex eſto!* Voilà la loi ſincere & honorable des Nations, voilà la loi de

la

la France. Dire à l'Angleterre que nous lui céderons de bonne foi ce que nous ſerons forcés de lui céder, que nous garderons un pareil Traité inviolablement: foibles & ridicules diſcours de petits Machiaveliſtes qui cachent leur mauvaiſe foi ſous des dehors trompeurs; car s'ils étoient vraiment de bonne foi, combien je les trouverois à plaindre! Il faut ſans contredit céder à la force & à la ſupériorité, mais comme un Pilote habile qui ſait louvoyer pour éviter le mauvais vent & gagner le bon, ou prêter à l'orage un de ſes flancs pour conſerver ſon bâtiment entier. Mais céder & en paroître contents? Nos ennemis ne nous en croiroient pas, nous n'en ſommes pas encore venus à ce point d'oubli de nous-mêmes, nous ne les dupperons pas par des démonſtrations oſtenſives, ils nous eſtiment & nous craignent encore ſinon par ce que nous faiſons, du moins par ce que nous pouvons faire, & ils le ſavent peut-être auſſi bien & mieux que nous. Un peuple céder à ſes malheurs! c'eſt ſe mépriſer ſoi-même & ſe faire encore mépriſer des autres. Or du mépris à l'anéantiſſement politique il n'y a pas d'intervalle. La Politique, j'entends la bonne, connoît certainement l'Art, & l'employe, mais ſans baſſeſſe & ſans détour; elle va droit à ſon but, parce qu'elle a des principes conſtans. Moi, je dis & je le ſoutiens à la face de la France & de l'Europe, que ſi le prochain Traité de paix donne à l'Angleterre, comme il y a trop lieu de le croire d'après les Négociations entamées & finies il y a près d'un an, quelques unes de nos Colonies & poſſeſſions, nous ne devons pas avoir de paix au dedans & au dehors juſqu'à ce que nous lui ayions enlevé, ou que nous l'ayions contrainte par la force des armes à nous reſtituer par un nouveau Traité, tout ce qu'elle nous arrachera par le prochain. Puiſqu'il faut ſavoir plier & ſe prendre aux circonſtances, en négociant de la meilleure foi avec les Anglois, je leur dirois dans la plus parfaite ingénuité: Nous payons maintenant les fautes de notre négligence, de notre indifférence & de notre ſécurité; prenez maintenant nos Colonies que vous avez ambitionnées, gardez les comme un dépôt que notre foibleſſe vous confie, & comme le gage de votre ſupériorité actuelle; recevez les en ôtages juſqu'à ce que nous ayions acquis le droit de vous les rede-

redemander. Vous nous avez ſurpris preſque endormis, ſouvenez vous que nous ne l'oublierons pas, nous ne voulons avoir de répit ni jour ni nuit, juſqu'à ce que nous nous ſoyions mis en état de les réclamer & de les dégager, nous le ferons puiſſamment les armes à la main. En attendant obſervez religieuſement que l'hypotheque du débiteur n'eſt point au créancier pour la détruire & l'anéantir, mais au contraire pour la conſerver & l'améliorer; uſez de notre bien comme du vôtre même, nous vous le recommandons juſqu'à ce que nous en exigions le compte que vous nous en devrez pour la poſſeſſion momentanée que vous en aurez; traitez nos Colons comme vos freres, ils ont des eſclaves comme vous en avez, ils veulent être conduits en hommes libres, vos mauvais procédés pourroient les aigrir & vous attirer par la ſuite leur vengeance perſonnelle, faites en tout de notre choſe comme de la vôtre même. Enfin amuſez vous de tout votre cœur au Commerce, battez les mers; pour nous nous, allons nous occuper vivement de notre intérieur dont notre Militaire fait un point capital; dans trois à quatre ans nous irons vous au porter des nouvelles, & ce ſera dans Londres même, à Chatam & à Plymouth. Ainſi parlerois-je à ces nobles & fiers Républicains, auxquels je ferois eſtimer & redouter ma bonne foi dont je prendrois les moyens aſſurés de les convaincre, je voudrois les troubler & les faire trembler juſques dans leurs triomphes; mais je ne me bornerois pas à des idées, je me mettrois en état d'agir & de tenir parole. Voilà ma Politique dans une pareille Négociation, voilà mon Machiaveliſme, & je m'en fais gloire. Ainſi le Lion généreux & magnifique menace en tombant, & ſon dernier ſoupir épouvante l'ennemi qui l'a renverſé.

Si ces Colonies nous étoient & doivent nous être à charge, car quelques uns de nous l'ont dit, à peu près comme le renard de la fable qui ne trouvoit point aſſés mur le raiſin qu'il ne pouvoit avoir, ou comme un malade qui conſent volontiers à l'amputation d'un membre pour conſerver le corps, pourquoi les avons nous enlevées à leurs propriétaires & poſſeſſeurs légitimes? Ou pourquoi ne les leur reſtituons nous pas? Notre ennemie n'accroîtroit pas d'autant ſon commerce, ſes richeſſes,

ſes, ſa puiſſance & ſa force. A cet égard je dois renvoyer au Mémoire que j'ai annoncé ſur les Colonies.

J'aime certainement la paix, en écrivant comme je fais depuis pluſieurs années ſur la guerre qui ne reſpire que meurtre & carnage, je me ſuis occupé des moyens de la rendre du moins plus rare & moins diſpendieuſe. En 1758. j'avois travaillé un Eſſai d'une paix perpétuelle d'après le projet ſi connu de M. l'Abbé de Saint Pierre; l'Illuſtre Citoyen de Genève en a renouvellé le plan en 1761: mais cette magnifique idée eſt dans le Militaire ce que la République de Platon eſt dans le Moral & dans le Politique, tant que la terre ne ſera habitée que par des hommes. Je ſens encore ſouvent que j'ai un ſang Militaire; mais je ſuis ami de la paix, je voudrois la voir générale & conſtante, comme homme & comme citoyen du Monde devenu ma Patrie: mais en tant que François dans le cœur & par la naiſſance, je ne peux & ne dois dans ce moment la déſirer & la propoſer que glorieuſe, autrement la guerre, & la guerre juſqu'à cette paix honorable & glorieuſe. En vain diroit-on que les Etats & les Nations n'ont ni gloire ni honneur, que leur fortune & leur ſort ne peuvent être conduits par les mêmes principes que ceux des particuliers; je me défie de tout homme qui ſe dit Citoyen & penſe ainſi. S'il étoit queſtion de déclarer la guerre, je voudrois propoſer des tempéramens & conſeiller les ſacrifices pour l'éviter. Mais la guerre eſt déclarée, elle eſt dans ſon plein feu, il s'agit d'un coup de vigueur, je propoſe avec hardieſſe de la continuer, il faut ſavoir la ſoutenir, il faut ſavoir la finir pour ſe garantir d'une ſeconde plus cruelle & plus deſtructive. Voilà encore mon Machiavéliſme.

Mais quels moyens de faire valoir & de réaliſer mes Négociations en tenant parole à notre ennemie? Car le ſuccès juſtifie tout, & comme je ne voudrois pas entreprendre inutilement, auſſi ne voudrois-je par le faire légérement? Quels moyens donc? Seront-ce ces Colonies que nous n'avons ſçu ou pu conſerver? Seront-ce celles qui nous reſtent pour leſquelles nous tremblons, & dont la poſſeſſion ne nous devient que très-précaire! Sera-ce ce Commerce dont nous ſommes dépouillés en partie de gré ou de force? Ou ſera-ce un

ſy-

ſyſtême Militaire fondé ſur une Inſtitution telle qu'elle convient à des hommes, à des Soldats, à des François, telle qu'elle nous eſt donnée par l'Etre ſuprême pour en diſpoſer & en jouir. Si les deux ſyſtêmes ne ſont pas compatibles, ſi, en voulant embraſſer l'un & l'autre, nous ne les tenons qu'à-demi, & perdons dans tous les deux; dans la néceſſité de ſe décider par l'intérêt ſacré de ſon exiſtence & de ſa conſervation, lequel ſera préféré? Lequel ſera ſacrifié? Je vois toutes les difficultés de ſe fixer excluſivement à l'une des branches du problême, j'ai plus de ſentiment & de zele que de lumieres & de capacité: mais ne ſuffit-il pas d'offrir ces queſtions importantes? Je propoſe, j'agite, je ne décide rien par moi-même; quel champ immenſe ſi je ne me bornois! Une grande Puiſſance a des moyens preſque infinis: voilà la France.

Bacon qui avoit vu le Monde politique comme Newton avoit vu la Nature qu'il nous a montrée, Bacon en parlant des viciſſitudes des connoiſſances humaines à l'égard de la conſtitution des Etats, obſerve qu'un Peuple s'occupe dans l'âge mûr des Sciences & des beaux Arts, & dans la décrépitude des Arts mécaniques & du Commerce. Cet ordre paroît renverſer celui qu'on trouve en ſuivant la progreſſion des ſociétés & des lumieres; cependant cet ordre de Bacon eſt fondé, & les Nations, comme les hommes, ſont ſujettes dans un âge avancé à rentrer dans l'enfance, c'eſt-à-dire dans la foibleſſe. Si l'Angleterre fait une exception à cette regle, c'eſt par ſa conſtitution régénérée & régénératrice, & ne peut-on pas dire qu'elle n'eſt encore que dans ſa puberté politique, ou qu'elle touche ſeulement à ſon âge mûr? Nouveau ſujet de méditation pour nous, qui certainement ſommes au delà de l'âge viril. Et combien l'Angleterre ſe ſoutiendra-t-elle? Mais occupons nous de nous mêmes eſſentiellement, nous avons aſſés à faire. Ma maxime principale dans mes *Eſſais ſur la France*, ouvrage peut-être plus de mon cœur & de mon zele que de mes forces, eſt celle-ci, *la France au dedans peut & doit ſeule détruire, au moins affoiblir conſidérablement l'Angleterre au dehors.* Chaque Puiſſance a ſon genre de richeſſe & de force, de foibleſſe & de décadence. La Science Politique

litique eſt de connoître l'un pour éviter l'autre. „ Je „ tiens pour impoſſible, dit le Citoyen de Genève, que „ les grandes Monarchies de l'Europe ayent encore long- „ tems à durer ; toutes ont brillé, & tout Etat qui „ brille eſt ſur ſon déclin. J'ai de mon opinion des rai- „ ſons plus particulieres que cette maxime, mais il „ n'eſt pas à propos de les dire, & chacun ne les voit „ que trop ". * Rouſſeau avoit dit dans ſon ſyſtême d'une paix perpétuelle que l'Angleterre n'a pas vingt ans à durer. Ses raiſonnemens ſont vrais du plus au moins ; mais toujours dans la ſuppoſition que les autres Puiſſances feront tout ce qu'elles peuvent & doivent faire. Ma maxime particuliere eſt certaine, mais elle demande trop de développement pour trouver place ici.

* Emile. Tom. II. p. 81.

Les Etats anciens & nouveaux, ſans pouvoir ſe donner des regles aſſurées, ont néanmoins quelque analogie. Rome, la plus grande Monarchie que nous connoiſſions & la plus diverſement conſtituée, fut pluſieurs fois menacée de ſa chûte avant de tomber ; elle trouva toujours dans ſon ſein des Citoyens zelés & éclairés qui voulurent la ſoutenir en la rappellant à ſes principes inſtituteurs & conſtituteurs. J'en citerai deux, ſur deux matieres fondamentales, COLUMELLA *de re ruſtica*, VEGECIUS *de re militari*. Ils eurent peu de ſuccès, & Rome tomba, Rome l'orgueilleuſe Maitreſſe des Nations, Rome qui avoit pluſieurs Citoyens plus riches & plus puiſſans que beaucoup de Souverains modernes. Nous nous occupons déja de l'Agriculture, nous nous y livrons, je le ſais : mais ſans pouvoir paſſer pour critique, je dirai que l'Agriculture eſt double ; la premiere partie, l'extérieure, eſt purement mécanique ; la ſeconde eſt politique ; c'eſt celle-ci qui meut & vivifie l'autre. De laquelle nous occupons nous ? Je laiſſe à prononcer. Tout doit être dans le rapport ; & nous détruiſons par mille mains ce que nous édifions d'une ſeule. Il en ſera de même du Militaire ; je le crains trop, & cette inquiétude m'accable, mais ce ne ſera pas ma faute.

L'argent, dit-on, eſt le nerf de la Guerre, & le Commerce donne l'argent. Mais depuis quand parle-t-on ainſi ? Sans remonter infiniment loin, quel étoit le Commerce des Puiſſances engagées dans la guerre de 30 ans ? La Hollande étoit la ſeule qui eût profité des

grands

grands troubles pour s'en former un, en même tems qu'elle s'assuroit un être politique. Quel étoit celui de la France ? Une partie de l'Allemagne & du Nord étoit néanmoins à ses gages, l'autre plioit sous ses armes qui triomphoient en même tems de la vaste Monarchie d'Espagne & de tout l'or des Indes, avec lequel elle est devenue si pauvre & si foible, tandis qu'elle a des particuliers si riches & si puissans. (Je l'ai dit, nous verrons bientôt la puissance & la force de cette immense monarchie.) Depuis que la fureur du Commerce a pris & bouleversé les têtes, les guerres sont devenues moins longues, mais plus fréquentes & plus générales. Est-ce par sentiment d'humanité & de politique ? Combien d'objets & de questions sa présentent sous ma plume ? J'en ai ébauché plusieurs dans différens ouvrages ; pour mon sujet actuel, je n'aime pas les discussions lorsque les faits frappent nos yeux. Jamais guerre a-t-elle donne autant de symptômes de durée que celle dans laquelle on est engagé ? Elle finira bien-tôt cependant, & pourquoi ? C'est que le victorieux aussi épuisé que le vaincu, n'a pas plus de moyens au dedans & au dehors pour soutenir ses conquêtes, qu'il n'en reste au vaincu pour se défendre, & peut-être avec quelques dispositions, devenir victorieux à son tour. Si l'Anglois nous accorde la Paix en se contentant pour ce moment d'une partie de nos dépouilles, est-ce par sentiment & par principe de modération & de générosité ? Nous n'en sommes pas, j'espere, encore venus à cette décadence qui annonceroit l'insensibilité sorte d'être au dessous du non-être. N'a-t-il pas crié dès le commencement, comme jadis Rome qu'il affecte quelquefois de prendre pour modele, en nous faisant la grace de nous regarder comme Carthage sa rivale, *venit summa dies, delenda est Carthago.* C'est son vœu, c'est son projet. Si dans ce moment il nous fait quelque restitution, c'est qu'il y est autant forcé que nous le sommes à accepter ; c'est qu'il est dans l'épuisement extrême, c'est qu'il manque de tous les moyens pour continuer son système favori, c'est que ce prétendu nerf, qui se renouvelle chez lui par des moyens factices, a déja outrepassé l'imaginable ; c'est que la paix lui est nécessaire pour reprendre haleine & de nouvelles for-

ces. Il eſt néanmoins, il le publie (il l'affliche, & nous l'en croyons presque avec toute l'Europe) il eſt au faîte du Commerce : il tient le tréſor, mais il l'épuiſe. Telles ſont, & telles ſeront dans tous les tems les guerres & les paix de Commerce : on court à la guerre, quand on croit avoir amaſſé aſſés d'argent pour en ſoutenir les premiers fraix : on eſt diſpoſé à la paix, quand le manquement abſolu de forces phyſiques & politiques contraint à l'inaction, &, heureuſement pour l'humanité, on y eſt réduit aſſés tôt, car par une grace toute particuliere, & une diſpoſition admirable de la Providence, les prétendues grandes richeſſes de nos Puiſſances Européennes ſe diſſipent dans l'examen. Nous voilà donc au niveau, l'Anglois & nous ; l'ouverture de la premiere guerre & ſes ſuccès dépendent des moyens que nous acquérerons pour la recommencer & la ſoutenir, l'Angleterre par ſon immenſe Commerce, nous par notre Militaire: c'eſt notre *Palladium*, il eſt ſûr pour tous les tems & pour toutes les générations.

Ecoutons ſur le ſyſtême d'or & d'argent, un Auteur Anglois dont voici les termes. * „ Tout l'Art de la „ guerre, dit-on, ſe réduit aujourd'hui à la Finance ; „ maxime pernicieuſe où l'on ne voit rien de moins que „ la ruine de la Science Militaire & de l'Honneur Na„ tional. Pour n'avoir rien à craindre, une Nation n'a„ donc qu'à reſter ſans défenſe & amaſſer lâchement „ des Finances. Cependant les richeſſes d'un Pays in„ vitent les étrangers à en tenter la conquête, & la mo„ leſſe de ſon peuple leur répond du ſuccès." Le grand Commerce, tel qu'on veut l'entendre & le faire, a eu chez nous d'illuſtres contradicteurs ; il en a encore : la perte de nos Colonies, pour forcée qu'elle ſoit, nous ramene beaucoup à notre intérieur. Faiſons néanmoins tout le Commerce que nous pouvons, empêchons même notre ennemie d'étendre le ſien à nos dépens, car à cet égard il nous intéreſſe directement : mais ſoutenons le tout militairement, commençons par être Militaires, tout nous force à l'être, ſi nous voulons être, & être quelque choſe dans l'Europe, & au-delà.

* Examen des mœurs & des principes du temps par M. Jean Brown Me. és Arts. IIIe. Part.

Mais notre Inſtitution & Conſtitution Militaires ſont-elles bonnes ? ſont-elles ſuffiſantes ? Devons nous en adop-

dopter d'autres ? Le changement ſera-t-il dans l'une & l'autre, ou dans l'une ſeulement ? Elles ont toutes les deux beaucoup de reſſemblance dans le mot, & des effets qui different comme le jour & la nuit ; la premiere eſt toute au moral & au politique, la ſeconde eſt uniquement au phyſique ; à quoi j'oſe dire qu'on a fait trop peu d'attention juſqu'ici, relativement au grand ſujet que je traite ; on ne s'eſt véritablement occupé, & peut-être n'a-t-on encore eu l'idée que d'une Conſtitution dont on a fait le reſſort & le lévier de la machine Militaire : a-t-on agi par des principes propres & reſpectifs ; ou uniquement par imitation ? Plus j'avance, plus mes queſtions s'étendent, ma tâche eſt longue & épineuſe, je la coupe ſouvent & j'abrege. La Guerre a une infinité de parties : elle en a deux principales, la Politique de la Science, & les Arts de la Science. C'eſt ici la Guerre en Science, en Politique & en Grand : je ne la traite pas encore, je l'ébauche ; mais c'eſt ce que je ne trouve dans aucun ouvrage qui ſoit venu juſques à moi. Lorſque dans une des parties du monde il ſe trouve une Puiſſance avec un ſyſtême prédominant, on voit aſſés ordinairement les autres Puiſſances adopter ſes uſages & chercher à s'y conformer. Le peuple qui donne la loi eſt preſque toujours le modele de ceux qui l'environnent, & qui l'aiment ou le craignent. Ainſi les Perſes changerent dans l'Aſie les pratiques Militaires des Aſſyriens ; les Perſes vaincus par Alexandre, on ne vit plus en Aſie que des Phalanges ; Mithridate le Grand, peu de tems avant de ſuccomber ſous les efforts des Romains, avoit formé des Légions. François I. & Henri II. eurent des Légions Françoiſes ; mais ce n'étoit qu'un nom, l'Inſtitution Romaine n'y entra pour rien, elles durerent autant que les motifs qui les avoient fait établir, c'eſt-à-dire fort peu ; c'étoit un goût qui fut remplacé par un autre goût. Je ne veux pas dire que l'Inſtitution Végécienne adoptée en France, elle doive ou puiſſe l'être par toutes les Puiſſances de l'Europe, quoiqu'elle ſoit la meilleure ſans contredit, & qu'elles puiſſent en prendre ce qui leur conviendra, puiſque mon ſyſtême eſt devenu public aſſés malgré moi, comme je pourrois le démontrer par des preuves écrites qui me ſeroient bien honorables. Mais je dois continuer de ſacrifier mon in-

térêt & ma foible perſonne, à des titres plus reſpectables & plus chers. Je l'ai dit, tous les projets & ſyſtêmes doivent être d'accord avec l'enſemble des Conſtitutions Politiques; & je ne voudrois point prononcer ſur celles de toute l'Europe. Mais j'écris pour la France en particulier, & j'oſe aſſurer que la nouvelle Inſtitution s'accorde & s'allie parfaitement à ſon Gouvernement théorique & pratique, qui en rend l'exécution facile, glorieuſe au Roi, honorable à la Nation, précieuſe à la Monarchie. Au commencement & à la fin de chaque guerre nous changeons, nous réformons, nous conſtituons: l'hiſtoire de nos variations Militaires eſt un vaſte champ dont on pourroit faire un extrait très inſtructif & utile, ſi on vouloit bien l'étudier. Mais ſucceſſivement ne revenons-nous pas aux mêmes pratiques? Car une roue, pour grande qu'elle ſoit, ne peut avoir qu'un nombre de crans; & après une révolution entiere la machine retourne & roule ſur elle même. Or le Militaire conduit & traité juſqu'ici en Machine phyſique, doit s'arrêter indifféremment ſur un cran ou ſur un autre, à moins que de le mettre dans un mouvement continuel qui lui eſt encore plus dangereux, car les reſſorts s'uſent, la Machine ſe détraque, la matiere ſe détruit, il ne reſte plus de forme d'un inſtrument, ou il eſt ſans action. Dans les choſes abſolues & paſſives, c'eſt peut-être un petit mal: mais dans la Politique rien n'eſt iſolé, les Etats ont entre eux des rapports: les quatre Parties du monde ſe communiquent & ſe tiennent par l'intérêt du Commerce qui en a fait un mariage parfaitement deſuni. L'homme ne ceſſe de crier: Tout a été fait pour moi, tout exiſte pour moi: par moi tout exiſte, par moi tout eſt fait. L'homme ſent-il bien ce qu'il dit quand il dit, ce vrai? Oui tout part, tout roule, tout revient à un point qui eſt l'homme, c'eſt-à-dire l'homme moral & politique, & l'homme phyſique: ſous ces titres il a en ſoi le ſujet, l'objet, les moyens & le terme: & pour le Militaire, tout conſiſte à faire d'un jeune homme un Soldat, & un Soldat homme, ou un Soldat machine. On peut étudier & écrire pendant tous les ſiecles des milliers de volumes, de loix, d'ordonnances, de conſtitutions, d'exercices, d'évolutions, de réflexions, de codes de Tactique &c.; mettre enſemble par la Tactique la plus réguliere

&

& la plus brillante, faire combattre & faire périr avec tout l'art imaginable & poſſible, des millions de Soldats; tout ſe réduit au Soldat homme, c'eſt-à-dire au Soldat Soldat, ou au Soldat machine. Les Exercices, la manœuvre, ne ſont pas du tout indifférens; la Tactique enfin qui les comprend tous, a ſes principes, ſes regles, ſes uſages: le Soldat doit les ſavoir pour pouvoir les pratiquer ſeul, en corps & devant l'ennemi. Mais quelle que ſoit cette Tactique, ce doit être celle d'un Soldat, elle doit être vigoureuſe, ferme, hardie & martiale; & pour cela rien ne lui convient mieux qu'une noble ſimplicité; elle ne doit pas être compoſée & par reſſorts, comme une marionette & un polichinelle Héros des enfans.

Je ne propoſe ici qu'une INSTITUTION, parce que toutes les Conſtitutions, Formes extérieures, & Tactiques, quelles qu'elles ſoient, s'y rapportent, & agiſſent par ſon impulſion; qu'en général toute Inſtitution eſt à toute Conſtitution ce que l'ame eſt au corps. L'Inſtitution Végécienne a pour principe unique, & pour baſe fondamentale de connoître, de juger, d'apprécier & d'employer les hommes; telle eſt la Science ſublime & le grand Art de la guerre, de ſavoir faire d'un homme un Soldat, & un Soldat homme. Cette Science & cet Art ne ſont point fondés ſur des qualités occultes: j'ai dit ce que je ſentois, ce que je ſuis capable de faire, & c'eſt ce que chacun ſent; car s'il ne le ſent pas, il ne ſera pas capable de le faire, & je l'aurois dit inutilement. Mais le nombre des non-ſentans eſt fort petit, & ce n'eſt pas pour eux que j'aurai écrit. Mon principe ſi glorieux & ſi honorable à la nature & à la dignité de l'homme, eſt auſſi ſimple qu'il eſt vrai: c'eſt à l'homme modérateur & maître de développer chez les autres le principe commun qu'il doit ſentir également; la différence qu'il pourroit y avoir, je voudrois la mettre à ſon avantage & à ſa ſupériorité. Tel eſt le myſtere & le ſecret de la nouvelle Inſtitution: quel homme, en tant qu'homme, y trouvera de la difficulté? Celui qui peut mettre en queſtion s'il exiſte: car ici la propoſition eſt la même; mais tel homme n'eſt & ne ſera certainement pas Militaire. L'Election fameuſe & heureuſe que j'ai propoſée pour baſe, ſi elle rencontre encore des difficultés, ne vient donc que de la forme de

ma propoſition. Pour la décider ſouverainement, je ſupplie chacun de ſe la faire : quelqu'un penſera-t-il différemment ? Encore un coup qu'il ſe préſente ; Je tiens ſes armes : il viendra au champ de Mars ſans être lui ; car quand il me le diroit avec ſerment, je ne l'en croirois pas. Je lui prouverois qu'il ne fait pas uſage du *lui*. Je n'en dit pas davantage.

D'accord ſur la néceſſité d'un changement, notre embarras ſe porte ſur les moyens & ſur le choix. L'Inſtitution Végécienne la meilleure, dit-on, ſeroit bonne dans une République d'hommes vertueux, patriotes, n'ayant d'autres ſentimens & d'autres vœux que la gloire, l'honneur & l'avantage de la ſociété, tels qu'il en fut dans les beaux ſiecles de la Grece & de Rome. Mais aujourd'hui de paſſions en paſſions, d'abus en abus, chacun n'exiſte & ne vit que pour ſoi, chacun fait ſon monde & ſa monarchie à part, & notre Conſtitution eſt devenue telle, que l'échange de tout eſt l'argent, l'argent eſt Conſtitution nationale. Je tairai tout ce que l'objection a de glorieux & d'honorable pour le Végece François ; je n'entrerai pas dans un grand détail, tant d'excellens ouvrages moraux & politiques infiniment ſupérieurs à toutes mes forces, m'ont prévenu & l'ont détruite. Qu'eſt devenu cet amour de la Patrie, cet honneur du nom François ? Où ſont nos ancêtres ? Manes reſpectables, dont j'invoque les cendres éparſes dans les champs de Mars ! Ce que nous attribuons à effet de Conſtitution, n'en eſt que le malheur & l'abus, lequel n'ayant d'être que dans la corruption d'un faux préjugé, tient de la nature de ſa cauſe avec laquelle il doit diſparoître, moins par une ſubſtitution d'objets, que par le retour & l'uſage des ſentimens innés & inaltérables dans tout cœur François.

Généreux François ! Le jugement que je porte de vous n'eſt point ſuſpect ni exagéré, je crois ne vous rendre que juſtice. Que chacun ſonde le fond de ſon cœur & de ſon eſprit ; s'il me reſte quelque contradicteur, qu'il ſe découvre ; je ne veux le combattre qu'avec ſes propres armes, je ne veux le vaincre que par lui-même Pour moi je me tiens pour inattaquable & j'en ſuis ſûr, car je le ſens ; du moins ſuis-je invulnérable. Mais j'eſpere que nous ſortirons tous les deux victorieux, il eſt glo-

glorieux d'avouer une pareille défaite : ici l'homme n'a d'ennemi que l'homme : qu'il eſt beau de ſe vaincre, de ſe ſurpaſſer ſoi-même pour l'amour de ſoi & de ſes freres ! Cette Inſtitution, la meilleure poſſible, eſt donc poſſible, c'eſt-à-dire praticable dans ce que nous appellons Conſtitution ou Gouvernement actuel. En la travaillant, l'établiſſant & la propoſant, je l'ai toujours trouvé telle, je ne ſaurois changer un ſentiment qui tient comme partie intégrante à mon être phyſique & civil. Pourquoi mes ſentations ſeroient-elles différentes de celle de tous autres individes, tandis que mon ſyſtême eſt qu'elles ſont égales chez tous les hommes, à moins d'accidens, contraires à leur nature, & cette variété ſeroit moins dans l'uſage que dans l'abus ? Je reviens toujours à mon principe, il me fournit la ſolution de toutes les difficultés : ce principe eſt l'ame égale chez tous les hommes. Malheureuſement il n'appartient pas à tout le monde de ſentir quel reſſort l'amour de la gloire & de l'honneur peut donner à l'ame, & quelle force on peut trouver en ſoi quand on veut être ſincérement vertueux. Il y a des gens à qui tout ce qui eſt grand paroît chimérique, & qui, dans leur foible & vile raiſon, ne connoîtront, jamais ce que peut ſur les paſſions humaines l'idée & l'eſpoir de la gloire. Il ne faut parler à ces gens là que par des exemples, les en terraſſer, pour ainſi dire ; tant pis pour eux, s'il s'obſtinent à les nier. Les Notes, ou la partie d'érudition du Végece François, ſont-elles d'un mauvais choix, ſont-elles concluantes, ſont-elles ſatisfaiſantes ? Je les emploie.

L'Inſtitution Végécienne crée des Officiers & des Soldats, elle en fait bongré malgré, elle les crée par la gloire, par l'honneur, par l'émulation : c'eſt là mon but : ſi j'ai bien donné les moyens qui découlent abondamment de mon principe, quel livre ! quel ſyſtême ! Chaque eſprit a ſon microſcope, telle objection eſt un coloſſe à certains yeux, elle diſparoît aux miens ; les uns trouveront qu'elle m'écraſe, & moi je la regarde comme très légere. Je crois bien concevoir mon Inſtitution : mais la rendre également bien, c'eſt autre choſe. Les obſtacles & les difficultés qu'elle peut rencontrer, ne viendroient-ils pas des fautes de l'Inſtituteur, du deſor-

dre de ma méthode ? Je ſuis fort tenté de regarder cette préſomption comme une certitude, je ſouhaite de tout mon cœur qu'il en ſoit ainſi, étant fort éloigné de vouloir excuſer des torts que je ne peux encore réparer ; cela exigeroit des détails que je dois renvoyer ailleurs ; j'ai déja trop à une reprocher d'avoir mêlé des traits perſonnels dans un ouvrage où il m'auroit peut-être été utile de garder *l'incognito*, ou de ne me faire connoître que par l'ouvrage même. Mais la ſolitude la plus belle & la plus gracieuſe (& la mienne l'eſt certainement) a des inſtans où l'homme ſe fait un bonheur d'épancher, même inutilement, un cœur preſſé que la douleur empêche de ſoupirer. Le Végece François eſt fait pour la France, ce n'eſt qu'en France qu'il peut être mis dans l'état qui lui convient ; plus je le travaille, plus je reconnois le beſoin qu'il a d'être perfectionné : mon cœur me le dit, mais l'eſprit n'eſt pas auſſi docile que le cœur eſt preſſant : ſeul, ſans pouvoir conſulter, ni prendre des lumieres qui me ſeroient ſi ſecourables, j'eſſuye des combats dont la victoire ſe borne au ſilence & à de nouveaux travaux ; trop heureux, s'il peuvent être de quelque utilité ! Eſt-ce peu que l'Inſtitution ſoit reconnue ſouhaitable ? Le ſurplus n'appartient pas à ſon trop foible Auteur, il dépend du Roi, du Miniſtere, de la Nation Militaire, Civile & Politique, dont il intéreſſe ſouverainement toutes les claſſes & tous les individus. En ce ſeul point, il auroit déja une très grande ſupériorité ſur tous ceux qui l'ont précédé.

Ce ſyſtême, dit-on en ſecond lieu, le meilleur poſſible pour le Roi, pour la Nation & pour la Monarchie, feroit tort au premier Corps du Royaume, à cette NOBLESSE illuſtre qui ne voudroit pas ſe voir confondue & expoſée à concourir avec toutes ſortes de ſujets indiſtinctement.

Je connois & je reſpecte la NOBLESSE juſques dans ſon titre ſeul, je n'irai point chercher hors du Végece François les preuves de mes ſentimens pour elle. L'objection n'offenſeroit-elle pas plutôt la grandeur & la vérité de ſa nobleſſe & la ſincérité de ſon dévouement au Roi & à la Monarchie, en même tems qu'elle bleſſe la dignité de la Nation en corps & de chaque individu qui ne ſeroit pas Noble par des ayeux ? Mais j'aurois

donc

donc bien mal rendu mes ſentimens & mon Syſtême, car je ne peux aucunement convenir que l'objection ait quelque fondement en général, quoique dans ſon exécution quelques Nobles puiſſent ſe trouver gênés & obligés, par exemple, à être plus Militaires. Mais quelques Nobles font-ils la Nobleſſe? & la Nobleſſe ſeule fait-elle la Nation? Je me bornerai ici à obſerver que, dans tout corps phyſique & politique, le tout eſt plus que la partie.

Mais, dans la Conſtitution actuelle Politique & Militaire, toute cette Nobleſſe peut-elle ſervir? *L'Ami des hommes*, à qui il eſt permis de parler Nobleſſe & Militaire, parce qu'il eſt diſtingué dans l'une & l'autre par ſa perſonne autant que par ſes ayeux, & qu'il ſait tout ramener au titre premier ſacré & inviolable, celui de Citoyen, dit, „ l'état Militaire qui eſt l'état le plus „ naturel de la Nobleſſe, n'eſt point une reſſource pour „ le Noble abſolument pauvre; le Roi ne ſauroit em„ ployer dans ſes Troupes le quart de ſa Nobleſſe.” Voilà les trois quarts de la Nobleſſe qui ſont deſtinés à quoi? Le *Végece François* donne-t-il le moyen de les employer au ſervice, honorablement pour eux, utilement pour le Roi & pour l'Etat? Les Anti-Végéciens pourront-ils contredire cet emploi glorieux? Notre brave Nobleſſe ſera toujours ſans contredit la gloire du Roi & le ſalut de l'Etat; mais il faut la connoître, mais il faut l'occuper; autrement c'eſt peut-être moins que ſi elle n'exiſtoit pas. „ Le Commerce, dit-on (continue „ l'Auteur Anglois que j'ai déja cité) enrichit la Fran„ ce ſans l'affoiblir. Mais il y a en France beaucoup „ de Nobleſſe pauvre que le commerce n'enrichit point. „ Cette Nobleſſe qui n'a que les armes pour s'occu„ per, s'avancer & ſe ſoutenir, conſerve dans ſon Corps „ & entretient dans la Nation l'Eſprit Militaire. Les „ Grands de ce Roiaume ſont eſſentiellement voués au „ ſervice & exclus du Commerce: ainſi en France „ l'honneur eſt toujours dominant ſur l'intérêt. Si le „ projet de la NOBLESSE COMMERÇANTE y étoit accep„ té, il en faudroit datter la décadence de ce Royau„ me, parce qu'alors le luxe François n'ayant aucun „ principe ni d'œconomie ni d'honneur, il dégénére„ roit bientôt, comme en Angleterre, dans une prodiga-

„ lité & dans une avidité fatale à cette Nation. Le bou-
„ levard de cet Etat, c'eſt la ligne de ſéparation tirée
„ entre ſa NOBLESSE & ſon COMMERCE. L'Eſprit Com-
„ mercant du Miniſtere Anglois a pris pour deviſe cette
„ maxime, *l'intérêt de la Nation eſt ſon véritable hon-*
„ *neur*. La France s'en tient à un principe contraire &
„ bien plus noble, ſavoir que *l'honneur de la Nation*
„ *eſt ſon veritable intérêt*. Ce principe d'honneur a ſau-
„ vé la France de ces affreux revers qui l'avoient épuiſée
„ d'hommes & d'argent: c'eſt de cette racine que coule
„ dans l'arbre une ſéve qui a toujours aſſés de vigueur
„ pour réparer les branches qu'on lui coupe. Des mal-
„ heurs paſſagers ne ſauroient anéantir une Nation, tan-
„ dis qu'elle conſerve les principes de ſa grandeur".
J'ai rapporté ce paſſage en entier, parce qu'il vaut mieux que tout ce qui pourroit venir de moi, & qu'il ſe rapporte beaucoup à ce que j'ai dit & ai à dire, notamment au problême précédent qui eſt d'un ſi grand intérêt. Or quel ſyſtême préſenté juſqu'ici remplit mieux tout ce qui peut convenir à notre Nobleſſe de tous les rangs? Il mérite d'être examiné.

Le Projet de la NOBLESSE COMMERÇANTE a eu ſes partiſans en France. Ce ſuccès ſeroit-il du uniquement à la beauté des raiſonnemens & au feu du ſtyle, dont je ſouhaiterois quelques étincelles dans le Végece François? D'autres motifs étrangers à la gloire & au bien général du Royaume, auroient-ils eu part aux mouvemens & aux délibérations qu'il a occaſionnés? Je ſuis porté à croire qu'on n'a eu en vue que le plus grand bien, ſéduit que l'on a été par les exemples du voiſinage; mais je le répete, tous les Projets doivent être en accord avec la Conſtitution, & après une NOBLESSE COMMERÇANTE, on auroit pu renouveller doublement ce que diſoit déja *Sully*, „ aujourd'hui que les idées ſont chan-
„ gées & que l'on met le prix à tout, on compare le
„ Corps de cette généreuſe NOBLESSE avec celui des Gens
„ de Finance" *. Pour moi je crois que quand l'Angleterre nous imitera dans les Finances & dans d'autres parties eſſentielles du Gouvernement, nous pourrons délibérer ſi nous devons l'imiter dans le Commerce & dans le genre de ſes acteurs. En attendant laiſſons-la s'élever, ſe con-

*Mém de Sully Tom. IV. p 19.

fon-

fondre & ſe perdre dans l'immenſité de ſon Commerce, ainſi que Phaëton nous eſt repréſenté ſe précipitant du ciel avec le char & les chevaux du ſoleil qu'il n'avoit pas l'adreſſe ou la force de conduire : laiſſons-la propoſer, délibérer & réſoudre s'il convient à ſes Officiers de faire le Commerce, & quelles ſeront les meſures & les bornes de cette permiſſion : elle aura dans la ſuite aſſés de peine à s'y reconnoître, & aſſés d'embarras avec elle-même ; faiſons tout celui qu'il nous convient de faire ; faiſons-le d'après la maxime admirable de l'eſprit des Loix : *Les Loix doivent favoriſer tout le Commerce que la Conſtitution peut donner* ; & puiſque cette Nation maintenant triomphante eſt & ſera toujours plus par ſentiment & par envie que par ſituation, notre ennemie irréconciliable, oppoſons lui une NOBLESSE MILITAIRE, une NOBLESSE VEGECIENNE ; avec elle nous irons battre dans Londres & dans les plaines de Salisbury ceux qui nous ont chaſſé autrefois de Paris & battus dans les plaines d'Azincourt & de Crecy. C'eſt ce que nous aurions du faire depuis long-tems ; c'étoit dans ſes foyers que nous devions ſur-tout tranſporter & établir le théatre de cette guerre ; je l'ai dit, j'ai oſé l'écrire dès 1757. dans un tems utile, vingt à vingt cinq mille Soldats Végéciens faiſoient trembler ces fiers & orgueilleux Inſulaires dans les trois Royaumes : ils auroient arrêté toutes leurs opérations de Mer & de Terre, & fait échouer leurs projets audacieux : ils les auroient empêchés de venir nous blocquer ſur nos côtes & dans nos ports, de venir nous inſulter chez nous mêmes, ce que nous avons ſouffert avec une tranquillité peu honorable & peu digne de nos forces. La tentative ſeule, quand elle n'auroit pas été couronnée de tout le ſuccès, ce que j'ai bien de la peine à croire, pour peu que les diſpoſitions euſſent répondu aux moyens, contre leſquels nous n'aurions guere eu que les vents, auxquels la connoiſſance & l'uſage des Mers fait ſouvent impoſer des loix ou le ſilence ; cette ſeule tentative, diſois-je, nous auroit fait un honneur infini, & en auroit impoſé à une Nation brave, valeureuſe & infiniment entreprenante, qu'on ne peut bien attaquer & battre que chez elle. Ainſi le Senat de Rome délibérant ſur les moyens de ſe débaraſſer des armées

Car-

Carthaginoiſes preſque aux portes de Rome, SCIPION opina & eut le bonheur de perſuader, non ſans peine, que Carthage ne pouvoit être attaquée & défaite que chez elle & dans ſes murs. Telle eſt encore aujourd'hui notre deviſe politique avec cette ſuperbe rivale. Ainſi devons nous agir dans une ſeconde guerre, puiſque dans celle-ci nous en avons manqué toutes les occaſions: ainſi devons nous réparer toutes les fautes des précédentes; vingt à vingt-cinq mille VEGECIENS ſeront toujours diſpoſés & toujours en état de faire trembler Londres, Chatam, Plymouth, tous leurs ports, chantiers & arſenaux; en tenant toutes leurs forces ſur la défenſive, & les contraignant à une inaction diſpendieuſe & dangereuſe (*a*), nous aurons ſur elle, & pour toujours quand nous l'aurons voulu une fois, les avantages d'une Inſtitution Militaire, & par là tous ceux de la ſupériorité politique ſur terre & ſur mer, lorſque nous voudrons y paroître. Le moins ſeroit que nous la renverrions & renfermerions dont ſes mers, ſans qu'il lui fût permis de ſe mêler des affaires du continent qui lui ſont ſi à cœur, & dans leſquelles elle a pris une influence qui ne peut qu'être à notre préjudice, puiſqu'en ſe ſubſtituant à nous, il faut de toute néceſſité que nous ſoions déplaces. Tel eſt encore un article de mon Machiaveliſme.

Voulons nous déja des preuves bien fortes de ce que peut un Militaire réuni à une Politique, deux objets que j'ai embraſſés. Voyons le Roi de Pruſſe. Quel eſt ſon Commerce, quelles ſont ſes Colonies, quelles ſont ſes Finances dans les rapports avec ſes ennemis? Comment ce Prince néanmoins a-t-il ſoutenu cette guerre? Comment vient-il de la terminer militairement & politiquement? Les Traités d'Hubertzbourg demandent d'être étudiés dans leurs principes & dans les ſuites qu'ils préſentent. Ce Prince a ſans contredit des vues de Commerce; & ſes Etats en ſont très ſuſceptibles; il y a Com-

(*a*) Ainſi ai-je parlé & écrit en 1757-58 & années ſuivantes. Je peux le prouver. Gardons une paix générale ſur la paix qui eſt faite, reſpectons un œuvre ſi ſacré, jouiſſons de ſes douceurs. Puiſſe-t-elle durer auſſi longtems que mes vœux!

Commerce & Commerce, ce Prince ſaura lui donner tout ce qui lui convient; chez lui tous les ſyſtêmes ſeront en accord. Partons d'après ſon code civil, & jugeons. Mais je reviens à mon ſujet principal.

Cette Nobleſſe d'une qualité Militaire ſe précieuſe, eſt-elle ſuffiſante pour fournir à la quantité numéraire? C'eſt ici une ſimple queſtion de fait & de calcul. Je viens déja de dire que le Roi n'employoit pas actuellement dans ſes Troupes le quart de ſa Nobleſſe. On convient, & comment ſe refuſer à l'évidence? On convient qu'un Militaire ainſi inſtitué doit être conſidérablement réduit en nombre. Calculons donc. Le pied actuel complet de l'Infanterie Nationale, compris les Régimens aux Gardes & du Roi, & le corps des Grenadiers de France, eſt de 122,690 hommes. La moitié ſeroit 61,345. Je ne propoſe par d'abord une réduction auſſi forte, toute deſirable & toute poſſible qu'elle ſoit militairement & politiquement. J'établis ce pied ſur 80 à 90 mille hommes: & 80 à 90 mille VEGECIENS doivent en impoſer à toute l'Europe. La NOBLESSE peut-elle fournir ce nombre? Il n'eſt point néceſſaire à mon objet de la diviſer dans ſes claſſes que je ne méconnois point, & dont je veux que le ſyſtême reſpecte la dignité & l'ordre, autant qu'il convient & qu'il eſt beau au corps d'honorer ſes membres, ſans préjudicier à ſon être total & à ſa conſtitution originelle.

On compte 60 à 80 mille familles Nobles, dans leſquelles je comprendrai les Militaires déclarées Nobles par Ordonnance du Roi donnée à Fontainebleau en Novembre 1750, régiſtrée au Parlement de Paris le 25. Chacune donne à l'État un à deux ſujets. Tous ne ſervent pas militairement; il en faut pour les Corps de la Maiſon du Roi, pour la Cavalerie & les Dragons: il en faut pour l'Egliſe, c'eſt à dire, on lui en donne avec plaiſir; mais il en faut pour les Places civiles & politiques; car d'après les différens plans que j'ai faits, je veux que toute la Nobleſſe ſoit occupée glorieuſement pour le Roi, honorablement & avantageuſement pour elle, utilement pour la Monarchie. En ſuppoſant que chaque famille donne un ſujet à l'Infanterie, nous aurions déja un nombre fort approchant de ce-

celui qui eſt néceſſaire. On peut compter cent à cent cinquante mille familles qui, ſans avoir des lettres & titres de Nobleſſe, jouiſſent de ſes privileges, vivant noblement par leurs Charges, Offices, Places, facultés & par leurs ſentimens, donnant à leurs enfans une éducation égale à celle de la plus haute Nobleſſe. Pluſieurs peuvent fournir au Militaire un à deux ſujets; mais il ne les demande pas, il en ſeroit ſurchargé. Un ſur deux à trois familles, ce ſeroient 50 à 60 mille hommes de la bonne eſpece, portant la faſcine & le gabion, montant à l'aſſaut, travaillant à la mine, allant aux détachemens, aux eſcortes, aux gardes, à l'eau, à la paille, au bois, au pain, à la viande, piochant la terre, faiſant bien toutes les fonctions de Soldat, obéiſſant à tout ce qui leur ſera commandé avec la même fierté, avec la même intrépidité, avec le même courage, qu'ils portent une épée, un fuſil, qu'ils vont à l'ennemi, qu'ils courent au feu & montent à l'aſſaut, étant en tout des Soldats nobles, & ſurtout de nobles Soldats, de vrais Soldats. Par-là tout concours ne ſeroit plus qu'avec des Nobles, & nos Gentilshommes & Nobles n'auroient plus le prétendu prétexte.

Le nombre de Nobles ainſi trouvé plus que ſuffiſant à tous les beſoins, ne doit pas néanmoins exclurre du ſervice les ſujets non Nobles. La Monarchie eſt compoſée & renouvellée par des Citoyens de diverſes claſſes, qui participant à ſa protection & à tous ſes devoirs comme à ſes privileges, ont un droit égal à ſa défenſe, à ſa conſervation: peut-elle refuſer ceux qui lui offrent généreuſement le ſacrifice de leur ſang & de leurs jours? La liberté générale produit l'émulation, & l'émulation enfante les grandes actions. Ces ſujets que je voudrois déja dire Nobles par le deſir qu'ils ont de faire un ſervice noble, continueront d'être reçus lorſque les Capitaines ou Commiſſaires prépoſés aux *Levées* appercevront chez eux des qualités Militaires. Il eſt peu de Capitaines appliqués à leur état ou expérimentés qui, à l'œil & à quelques diſcours, ne ſachent juger un Soldat, s'ils étoient libres de le conſerver ou de le renvoyer ſans qu'il leur en coûtât rien. * Vegece parlant de la taille, des ſignes qui reglent dans le choix des Soldats & des profeſſions qu'on doit admettre ou refuſer, dit

* Liv. I. C. I. § V. VI. & VII.

dit qu'il y a des indices certains & avoués par les gens d'expérience, pour juger des qualités guerrieres dans les hommes. Le goût dominant ayant attiré la plus belle jeuneſſe de l'Etat dans les charges civiles, on ne pouvoit plus rechercher la grande taille comme autrefois; il veut qu'on ait moins d'égard à la grandeur qu'à la force, en ſe conformant en cela au témoignage d'*Homere* qui nous dépeint *Tydée* petit, mais vigoureux & plein de courage. „Le nouveau Soldat doit, ſelon lui, avoir „ les yeux vifs, la tête élevée, la poitrine large, les „ épaules fournies, la main forte, les bras longs, le „ ventre petit, la taille dégagée, la jambe & le pied „ moins charnus que nerveux". Mais à quoi il attribue les pertes éprouvées par les armées Romaines, c'eſt au relâchement dans les levées, au mauvais choix, à la négligence ou à la lâcheté des Commiſſaires qui rempliſſoient indiſtinctement les Milices, & faiſoient des Soldats de miſérables que les particuliers dédaignoient pour valets. Le remede ſouverain que VEGECE propoſe eſt le choix des ſujets. „On doit, ajoute-t-il, chercher, „ autant qu'on peut, la naiſſance & les mœurs dans la „ jeuneſſe à qui on confie la défenſe des Provinces & „ la fortune des armes". Par la naiſſance chez les Romains, on ne peut entendre que ce que nous appellons chez nous Nobleſſe, & tel eſt mon ſyſtême certain, pourvû que la Nobleſſe le veuille. Mais ſi elle le refuſe, ou ſi elle eſt en nombre inſuffiſant; je veux, & il le faut bien, je veux qu'on choiſiſſe des ſujets dans les claſſes inférieures. Ceux-ci reçus & agréés Soldats, s'ils veulent être élus & parvenir aux grades d'Officiers, ils ſauront les devoirs qu'ils ſe ſont impoſés; autrement ils reſteront Soldats, ou quitteront le ſervice. Devenus Officiers, leurs preuves de Nobleſſe ſeront faites par celles du mérite qui renferme tout, faiſant la ſeule vraie diſtinction & inégalité admiſſible. Les Gentilhommes & les Nobles n'auroient plus à rougir que de leur infériorité dont ils ſauront les moyens de ſortir.

Mais les ENGAGEMENTS doivent être totalement différens de ce qu'ils ſont. Cette partie Militaire eſt extrêmement importante; j'ai taché d'en embraſſer & raſſembler les principes dans un Mémoire ſéparé qui ne doit pas encore trouver ſa place ici.

On

On ſent bien que le Militaire National ainſi réduit les Régimens étrangers au ſervice du Roi, doivent ſouffrir une diminution conſidérable dans le nombre des Bataillons & des hommes. Les motifs Militaires & Politiques qui les ont fait introduire & augmenter ne ſubſiſtant plus ſous aucun prétexte, rien ne paroît plus juſte que de ne pas étendre ſans cauſe des effets inutiles, diſpendieux, & peut-être dangereux. Le pied de ces corps, s'il étoit maintenu dans ſon numéraire actuel, ſeroit trop fort, les rapports phyſiques, militaires & politiques ſeroient évidemment bleſſés, la Monarchie preſque livrée aux Etrangers, qui auroient quelque ſujet de dire comme autrefois, qu'ils viennent pour garder & défendre notre Militaire qu'on ne pourroit plus dire le Militaire François. Car en établiſſant le pied de celui-ci de 80 à 90 mille hommes, ce qui eſt beaucoup; comment conſerver le pied actuel des Etrangers qui étoit en 1758. de 49,491 hommes? Indépendament de tous autres motifs moraux & politiques qui ſont ſans nombre, dont je dois traiter ailleurs*. Les Suiſſes qui autrefois refuſoient de paſſer le Rhin pour nous, & dont un brave Régiment le refuſoit encore dans la premiere campagne de cette guerre, ont ſubi la métamorphoſe, au point qu'il nous ont livré un Régiment que nous avons affecté ſpécialement au ſervice de la Marine, deſorte qu'ils quittent maintenant leurs cheres montagnes, & vont avec nous courir les dangers & les écueils de toutes les mers.

* J'en ai déjà dit un mot Eſſais ſur les Duchés de Lorraine & de Bar. Tom. I. p. 174.

En propoſant & inſiſtant ſur la réforme de ces corps, je ſuis bien éloigné d'attaquer les qualités & le mérite d'aucun des particuliers qui les compoſent, ni des corps en général qui ſont eſtimables & reſpectables. Je ſais que ſi leur ſervice coûte à la France, ils verſent leur ſang avec diſtinction & avec valeur, & la diſcipline des armées Françoiſes leur a des obligations, comme je l'ai dit p. 61. N. 50. On lit dans l'hiſtoire des Suiſſes au ſervice de France qu'un Miniſtre ou un Général François, en tout cas un homme conſtitué en dignité, ayant dit à un Officier Suiſſe que l'on pourroit paver un chemin de Verſailles à Bâle avec tout l'argent que les Suiſſes coûtent à la France, en reçut pour réponſe, qu'on pourroit faire un Canal de la même longueur avec tout le ſang qu'ils ont verſé pour ſon ſervice. J'ai retrouvé

ce

ce trait dans un livre dont le titre & deſtination ne le promettoient guere. Quant à moi qui traite ici dans les grands principes, l'intérêt & le bien général du Militaire François & du Royaume, je me ſuis fait un devoir de dire tout ce qui les faivoriſe ou les contrarie. Le Militaire National, l'ordre intérieur d'adminiſtration, la Politique extérieure ſont une loi ſacré & irrévocable de cette réduction, qui ſera en outre une décharge conſidérable & un ſoulagement utile aux Finances du Roi qui en ont beſoin.

Tous les momens pour l'entreprendre & l'exécuter peuvent être convenables. Ce n'eſt point un renvoi néanmoins, les Etrangers ne prétendent pas ſans doute nous donner la loi, nous impoſer l'obligation de les conſerver malgré nous, & gêner en façon quelconque l'ordre & l'économie politique du Royaume, du Roi & de ſon Miniſtere. Il eſt néanmoins eſſentiel pour tous ces objets & ſelon tous leurs principes, qu'une pareille réforme ſe faſſe convenablement & avec une ſorte de concert & d'unanimité. Tandis que l'on traite maintenant reſpectivement pour le renouvellement de l'alliance avec les XIII Cantons Suiſſes, qui ſera ſolemniſée l'année prochaine, comme elle doit l'être tous les 100 ans; ce ſeroit une occaſion de plus de faire un arrangement avec les Suiſſes. A l'égard de tous les autres Etrangers, il a encore moins de difficulté.

La Guerre, diſent encore les Nobles, ou du moins leur fait-on dire, demande qu'on s'y applique dès la jeuneſſe; nos enfans entrent au ſervice à un âge qui ne leur permet pas de ſoutenir les fatigues & le genre de vie convenable au Soldat.

Mais cet âge tendre & délicat leur permet-il plus de ſoutenir & de remplir l'état & les devoirs d'Officier, dont les fatigues ſont encore plus grandes ſuivant Cyrus. L'énoncé du paralelle ſuffit, puiſqu'il porte ſur le ſentiment, c'eſt au ſentiment à le combattre & à le décider. Les fatigues d'un Soldat ſont cruelles à la verité; qui peut les voir & les entendre ſans y compatir de toute ſon ame? Mais eſt-ce ſon état qui les rend telles? Non aſſurément; c'eſt un défaut d'ordre qui tient de bien près au deſordre; à force de crier & de compliquer le ſervice, on l'a tout dérangé; comme à force

crier, d'expliquer, de commenter la Religion, on l'a toute bigarrée. Quand on en ſera venu à croire que le Soldat eſt un homme & un homme précieux au Roi & à l'Etat, je réponds qu'on diminuera ſes fatigues de plus de moitié, & il ſoutiendra parfaitement bien & avec grande joie celles qui ſeront du ſervice. Les marches en ſont le plus grand article. Mais ce jeune Gentilhomme qui, à la chaſſe, attiré & conduit par ſon plaiſir ou ſa paſſion, ſuit une meute de chiens, ſe trouvant ſouvent à leur tête, faiſant dix à douze lieues à pied preſque d'une haleine pour forcer un cerf, un chevreuil, maſſacrer un malheureux lievre, ou tuer une maigre caillette, ne peut-il pas bien pour l'amour de ſon devoir & de la gloire, faire dans un jour dans la compagnie de ſes camarades, quatre lieues qui font une marche Militaire? (J'ai fait par moi-même des eſſais de ces choſes, du pain & de la nourriture de Soldat, de ſon coucher &c. la paſſion de la gloire & la volonté; quels puiſſans & victorieux moyens! Je parle à des hommes:) Pour des marches, lorſqu'il s'agit d'aller chercher l'ennemi & le combattre, quelque dures & quelque longues qu'elles ſoient, je réponds de nos Nobles, pour jeunes & pour infirmes qu'on les ſuppoſe.

A la guerre en général eſt-il ſeulement queſtion des forces phyſiques, ou de la force & capacité d'ame & d'eſprit qui les ſuppléent & qui les dirigent? Cette objection a néanmoins ſes raiſons: mais ce n'eſt point la faute de l'Inſtitution Végécienne, qu'on peut modérer par la Conſtitution. Ce ſeroit de mettre tous les Régimens à cinq Bataillons, en les faiſant plus foibles en Compagnies & en hommes qu'ils ne le ſont actuellement. A l'ouverture d'une guerre on trilleroit dans les cinq, & on en compoſeroit quatre des ſujets les plus robuſtes & les plus capables de ſervir; on mettroit les plus jeunes & les plus foibles dans le cinquieme, qu'on laiſſeroit dans les villes & places pour s'exercer, ſe former & ſervir aux Recrues des quatre premiers, qui par-là ſe trouveroient toujours complets aux Armées, en Soldats ſervant militairement, non pas faiſant montre & nombre dans les hôpitaux & dans les revues. On mettroit dans ce cinquieme nos trop jeunes Nobles, pour y continuer leurs exercices & apprendre la théorie & les arts de la guerre,

re, jusqu'à ce que l'âge ou les forces leur permissent d'aller mettre en pratique les principes qu'ils se seroient rendus familiers par une étude éclairée & suivie.

Si cette idée ne remplit pas assés ce qu'on peut desirer, ce n'est pas la seule Constitution à faire; celle-ci n'est exclusive d'aucune autre. Les jeunes hommes Athéniens ne prenoient les armes & ne commençoient à aller à l'armée qu'à l'âge de vingt ans, auquel ils prêtoient le serment Militaire *. Chez les premiers Romains l'âge de la puberté étoit celui d'entrer dans la milice, &, selon Salluste, dès que la jeunesse étoit en état de porter les armes, on l'exerçoit dans les camps †. Nos ayeux ont fort varié dans leur usage à cet égard, nous avons eu besoin de nombre d'ordonnances pour régler un point, qui n'est pas encore fixé, & qui n'a tant varié que par l'abus de la chose. Aujourd'hui dès 10, 12 à 14 ans on s'empresse d'entrer au service, c'est-à-dire d'être fait Officier, car c'est le début pour quiconque a quelque naissance ou un peu de fortune. Mais je ne sais pourquoi nous sommes vieux à si bonne heure, & jeunes pendant si longtems? Ce seroit le sujet d'une grande & utile question physique, morale, politique & militaire, si elle ne m'éloignoit trop de mon sujet actuel. La nature seroit-elle hâtive chez nous, ou ne ressembleroit-elle point à ces fruits précoces qui n'ont qu'une foible & courte durée. En général les jeunes gens ont acquis leurs forces physiques entre 16 & 20 ans. Pour les forces morales & politiques, qui peut se flatter de les acquérir & d'en jouir? Une loi ne permet les engagements qu'à l'âge de 16 ans & jour, qui font 17 ans commencés; mais je ne peux en tirer ici aucune induction, elle est en faveur de la nation contre le Militaire; car paix & guerre, il est mille occurrences où ils semblent faire deux états ou deux corps ennemis & comme antipathigues; faits pour se soutenir, s'alimenter, se renouveller & se défendre, les loix doivent souvent tracer entre eux une ligne de séparation pour éviter les entreprises de celui qui a la force, contre celui qui la donne & n'a que raison.

Un jeune Noble bien constitué & bien élevé, peut entrer au service dès 14 à 15 ans. A cet âge il est suffisamment robuste, pourvu qu'il n'apporte pas en naissant un

* Eloge d'*Agesilaus* & dans *Julius Pollux*.

† Végece, L. I. C. I. §. IV.

un corps vicié, malheur ſi fréquent de nos jours; & il a pu acquérir les principes des Sciences aſſés pour ſe former le cœur, pour nourrir & orner ſon eſprit. Par ces Sciences j'entends toutes celles qui ont trait au militaire: les autres peuvent le délaſſer & ne doivent pas l'occuper. Dans un Régiment Végécien le jeune Noble aura les plus heureuſes occaſions de continuer à s'inſtruire dans toutes les parties des Sciences & des Arts qui conſtituent & diſtinguent l'état auquel il ſe voue. Chaque Régiment feroit une ECOLE vraiment Militaire, dans laquelle les principes théoriques & pratiques de la Science & des Arts de la guerre iroient de front & d'un pas égal: ſeul moyen d'élever des Soldats, de faire des Officiers, de former des Héros. Les Ecoles Militaires ſont par-tout & principalement en plein air; elles ſont dans le champ de Mars; & on n'exigera jamais du VEGECE François, qu'il donne le nom d'ECOLES à ces beaux & grands lieux, à ces Palais ſuperbes, à ces Hôtels magnifiques, pour précieux, reſpectables & ſacrés qu'ils ſoient ſous tant de titres; mais que l'on s'empreſſe de quitter quand on devroit ſeulement y entrer. Il y auroit ici infiniment à dire d'après ce que j'en ai déja touché p. 66 & ſuivantes; je dois encore y ajouter, & ſi j'en dis trop, c'eſt certainement pour ne pas en dire aſſés. Pour réduire tout mon jugement à un point, je demande à nos Grands, je demande à nos ainés de maiſon, s'ils voudroient y avoir été, s'ils voudroient y mettre leurs enfans! Ce ſont ceux-là néanmoins que les vœux des familles & l'uſage général deſtinent le plus aux Places, aux Grades, au Commandement, au Généralat, partant à l'Héroïsme. Dans l'Ecole Militaire d'un Régiment, il n'eſt aucun Prince, il n'eſt aucun Grand qui ne veuille bien y avoir été, qui ne veuille bien y mettre ſon fils ainé & ſes cadets. (*a*)

En

(*a*) Longtems après que ces Fragmens étoient redigés & mis dans l'ordre que je les donne, j'ai eu connoiſſance d'un Livre qui a pour titre, ECOLE MILITAIRE, *ouvrage compoſé par ordre du Gouvernement, imprimé avec permiſſion & privile-*

En mettant tous les Régimens à quatre Bataillons, il y aura d'autant plus de moyens & d'autant plus de facilités pour de grandes & d'illuſtres Écoles ; elles le ſe-

*lege*, 3 *Volumes in* 12. Il eſt de M. l'Abbé Raynal homme célebre dans la République des Lettres. Je l'ai lu ; pénétré d'admiration pour les vues ſublimes & ſalutaires du Gouvernement, je ne me ſuis pas ſçu mauvais gré d'avoir fait & publié mes INSTITUTIONS ; & quoique ce ſoit ſans miſſion, ſans ordre, ſans permiſſion, & ſans autre privilege qu'une ame, un cœur, un zele & un dévouement que j'ai offerts ſans réſerve, avec mon corps & mon ſang ; j'ai conçu un nouvel eſpoir que le Miniſtere daignera un jour honorer d'un regard favorable ces INSTITUTIONS, m'étant fait un devoir ſacré de lui en envoyer les premieres feuilles & le premier Exemplaire, comme j'en agis encore à l'égard de ces FRAGMENS. Pleinement perſuadé que pour les ouvrages de Science, de génie & d'eſprit, il faut une certaine vocation qui ſe trouve & qu'on chercheroit peut-être en vain ; il eſt beau ſans contredit, il eſt louable, il eſt utile d'avoir de grandes vues, de les communiquer, d'en demander l'exécution ; mais un Syſtême Politique, un Plan Militaire, & tout ouvrage de ſentiment, ne ſe commandent pas comme une tabatiere, une montre, un portrait, ou telle autre piece mécanique. Lorſqu'on rencontre des premiers qui exigent quelque attention, peut-on la leur refuſer, s'ils en ſont dignes ? Peut-on les rejetter ? Peut-on ne pas leur donner quelque encouragement ? Peu importe par qui ils ſoient faits & d'où ils viennent : ſont-ils bons ? peuvent-ils être utiles en tout ou en partie ? Ce ſont là leurs titres ; titres ſacrés & inamiſſibles ; titres au deſſus de toute puiſſance, quoiqu'ils lui ſoient ſubordonnés & ſoumis. Alexandre, Héros Politique & Militaire n'étoit pas moins flatté de la gloire des Sciences que de celle des armes. Il écrivoit à ſon, illuſtre Précepteur, „j'apprends que tu publies tes Traités A„ cromatiques : les hautes Sciences que tu m'avois enſei„ gnées vont devenir communes : quelle ſupériorité me reſ„ tera-t-il maintenant ſur les autres hommes ? Tu ſavois ce„ pendant que j'aime encore mieux les ſurpaſſer par la „ Science que par la puiſſance. Adieu". Ainſi parloit le Maître de la Grece, de l'Aſie & preſque du monde ; il pouvoit défendre la publication de ces ſublimes Traités. Sa puiſſance s'étendoit peut-être juſqu'à étouffer ces chef-d'œuvres

ſeront d'autant plus qu'il y aura moins de Régimens dans le rapport total. Ce ſeront là véritablement des Ecoles Militaires.

Mettre tous les Régimens à 4 Bataillons, paroîtra peut-être un peu fort. Mais les grands avantages en ſont reconnus ; quel motif peut tenir contre le plus grand bien ? On doit faire une très grande différence entre une Puiſſance qui a conſtamment ſur pied un Militaire nombreux, & celle qui n'en a qu'un foible : ainſi tandis que l'Angleterre & les Puiſſances d'Allemagne auront leurs forces Militaires partagées en Régimens d'un & de deux Bataillons, la France peut & doit peut-être les avoir à quatre. Un moindre nombre de Seigneurs ſeroient Colonels en exercice dans le même tems. A ce point ſe borne toute la perte & tout le mouvement. Le Royaume, le Militaire doivent ils ſouffrir d'un petit intérêt de 18 à 20 perſonnes qu'il y a cent moyens d'indemniſer ; après quoi il n'y aura plus aucune ſorte de ſollicitations contraires.

Quand je veux un Militaire ſavant ; je n'entends pas que ce ſoit un Docteur en Théologie ou en Droit ; que ce ſoit un Politique d'Etat ; chacun a ſon rang & ſes devoirs dans la ſociété, ſauf les Génies qui ſont à tout & pour tout : je ne veux pas non plus qu'il devienne Poëte de profeſſion, Philoſophe ou pédant, je propoſe & j'exige qu'il ſoit ſavant militairement ; & il ſera forcé à le devenir par émulation, par honneur & par intérêt d'état. Tels ſont, tels ſeront mes Militaires.

Mais les Meres crieront de voir leurs chers Fils Soldats, expoſés aux travaux & aux fatigues de leur état : or les larmes & les ſuffrages des Meres ne ſont pas comptés pour peu.

Mais ces Meres Nobles ne ſont ni moins nobles ni moins tendres aujourd'hui que leurs chers enfans Officiers vont à la tranchée, à l'aſſaut, au feu, qu'ils ſont ex-

dans leur naiſſance, ou même les empêcher de naître. Mais pouvoit-il commander de les faire ? L'obéiſſance, & le reſpect d'Ariſtote auroient-ils enfanté ces prodiges qui furent le fruit du génie libre & profond ?

exposés à périr par un boulet de canon, à sauter en l'air par l'effet d'une mine, par l'éclat d'une bombe, à avoir un bras fracassé par une balle, le corps percé d'une bayonette, & à tant d'autres accidens qui les leur enlevent. Ces Nobles & tendres Meres savent tout cela & c'est avec une joye mêlée de crainte & d'un sentiment de gloire qui l'emporte sur tout autre, qu'elles voyent partir les dignes objets de leur amour, pour aller courir tant de dangers. Loin de s'opposer à leur départ, n'en font-elles pas elles-mêmes tous les apprêts. Elles les accompagnent de leurs vœux pour la gloire & pour le succès des armes du Roi, & pour leur honneur personnel qui leur est encore plus cher que leurs jours? Quelle est la Mere, quelle est l'Epouse Françoise qui revît avec joye son fils, ou son mari qui auroit manqué à ce qu'il doit au service? Qu'on cesse de prêter à nos Dames & Meres Nobles Françoises des sentimens que leur grandeur d'ame, que leur cœur Royaliste & patriotique désavoue également: rendons à leurs vertus & à leurs bontés compatissantes toute la justice que nous leur devons; conservons pour leur tendresse & pour leurs soins inquiets & douloureux toute la reconnoissance qu'ils méritent: mais n'en deshonorons pas les principes & les qualités pour excuser nos foiblesses & couvrir nos erreurs. La gloire du Roi, l'honneur de la Nation, le bien du Royaume, le lustre de leurs familles: tels sont leurs devoirs, qu'elles partagent dignement avec leurs enfans. Une femme de Sparte avoit cinq fils à l'armée, & attendoit des nouvelles de la bataille. Un Ilote arrive, elle en demande en tremblant. *Vos cinq fils ont été tués.* Vil esclave! t'ai-je demandé cela? Nous avons remporté la victoire. La Mere court au Temple & rend graces aux Dieux. Voilà la Républicaine, voilà la Citoyenne. Voilà nos Dames, voilà nos Meres Françoises. Tous ces sentimens s'accordent, & la Nature a ses droits comme on le dit, droits qu'il convient souvent d'interpreter & de modérer.

Mais, dit la Noblesse, il faut se marier pour perpétuer un nom; si nos enfans n'entrent au service en qualité de Soldats qu'à 14 & 15 ans, ils ne parviendront pas aux Compagnies avant 25 à 30; & des Régimens,

gimens, quand en auront-ils, lorsque le nombre en ſera ſi diminué? Or pour ſe marier il faut des titres ajoutés aux noms; qui oſe être Lieutenant après 20 ans? Quel rang pour une femme de naiſſance ou de fortune? Car malheureuſement cette derniere a bien autant d'influence & encore plus d'éclat que la premiere.

Combien de raiſonnemens moraux & politiques dans une pareille objection? Combien de diſcuſſions pour la ſuivre pas à pas? Mais je la trancherai en mettant tout d'accord. Autrefois la Nobleſſe Françoiſe ſe marioit tard, vivoit ſagement & longtems. Montaigne nous en raconte avec cette ingénuité qui lui étoit propre, un exemple célebre dans ſon pere qui ſçut être enfant juſques à 33 ans. Mon Syſtême ne touchant point à la diſpoſition des Régimens, pour lesquels je n'ai propoſé ni grade ni rang, c'eſt déja un grand article de côté; la Grande Nobleſſe, celle qui jouit de la faveur, n'a plus à ſe plaindre. Le ſurplus des difficultés conſiſte dans des idées que des hommes qui ſe croyent d'une claſſe à part, ſe ſont faites, intéreſſant excluſivement quelques particuliers contre le bien du Royaume, de la Nation & du Militaire en corps, lesquels doivent céder. Il n'eſt cependant pas poſſible de détruire tout d'un coup les préjugés de certains ordres d'un Etat; il n'eſt pas néceſſaire, & peut-être ſeroit-il auſſi peu juſte que peu prudent de le tenter? Il faut ſavoir tout concilier. Je veux donc qu'on reſpecte ces préjugés par des Conſtitutions, pourvu qu'elles n'ayent rien d'oppoſé à une bonne Inſtitution morale, politique & militaire. Par exemple qu'un Gentilhomme ou Noble titré, Duc, Marquis ou Comte, quoiqu'Enſeigne, Lieutenant ou Capitaine de Troupes à pied ou à cheval, ſoit admis auprès du Roi & à la Cour, en vertu des privileges & uſages de ſa naiſſance, & des dignités & places de ſon pere; que le Roi daigne honorer ſon contract de mariage de ſon agrément & de ſa ſignature, que lui & ſon Epouſe ayent l'honneur d'être préſentés au Roi, & en tout traités comme s'il avoit un rang de Colonel ou de Maréchal de Camp; qu'en vertu de cette étiquette Françoiſe le Gentilhomme François ſoit reçu dans toutes les Cours & conſidéré ſur le rang de ſa naiſſance, ſans

que

que celui de ſon grade y faſſe obſtacle. Ne paroît-il pas aſſés étrange que deux freres Gentilshommes, ſe trouvant à la même Cour, l'ainé qui vivra dans ſes terres, ſera admis à la table du Prince par le droit de ſa naiſſance, tandis que le frere cadet qui, à titre de Capitaine, voue ſon ſang & ſes jours au ſervice de ſon Prince, eſt privé du même honneur, parce qu'il n'eſt point Colonel? Cet ainé lui-même, s'il eſt au ſervice avec le grade de Capitaine, ſera traité de même. Je conviens que pour une Nobleſſe jalouſe d'honneur & des honneurs, il eſt difficile de ſervir & de ne pas ſervir. La naiſſance & les places donnent les rangs, les dignités, les grades: mais comment du ſervice à la Nobleſſe a-t-on pu faire cette diſtinction ſi contraire à l'un & à l'autre? Elle ne peut être fort ancienne; c'eſt une ſuite de la multilicité des grades par l'immenſité numéraire du Militaire. Au moyen de la Conſtitution ci-deſſus qui n'eſt pas la ſeule à beaucoup près, on couperoit par la racine une infinité de branches de ſollicitations, & l'abus des graces accordées à l'importunité & à des convenances de famille. Il faut tâcher d'allier les diſtinctions particulieres d'uſage avec la vraie gloire & le bien utile: les moyens en ſont infinis chez une Nation qui a pour principe de tout ſacrifier à l'honneur, dont, malgré tous les reproches qu'on met à ſa charge, je la crois encore plus ambitieuſe que des honneurs. Ses ſentimens ſont au Roi le fond le plus riche & le plus précieux, un tréſor qui multiplie dans l'uſage & ſa perpétue jusques dans ſon épuiſement; mais dont les retours infinis conſiſtent dans la forme qui demande une infinité de ménagemens.

C'eſt une vérité phyſique que tout corps qui perd, doit être reproduit & comme régénére par les mêmes eſprits, par les mêmes ſucs & comme par le même ſang, ſans quoi il ſe corrompt, tombe & s'éteint. C'eſt une vérité morale & politique fondée ſur l'eſſence invariable des choſes & ſur l'expérience des ſiecles, qu'un Etat qui perd & décline, doit être rappellé aux principes de ſon Inſtitution & Conſtitution, par leſquels il peut ſe relever & comme ſe ranimer politiquement. Les hommes créés libres ont un terme prévu & aſſigné par l'Etre ſuprême; *ſtat ſua cuique dies.*

*dies.* Le monde n'eſt pas immortel, & ſans ſe mouvoir ni ſe déranger phyſiquement, il ſouffre bien des révolutions & des métamorphoſes; les Etats ont un terme prévu; mais c'eſt en conſéquence des actes des hommes, partant capables de reculer le moment, comme ſouvent ils le devancent, parce que les Empires ont en eux-mêmes, ſous les ordres de leurs Adminiſtrateurs, des principes deſtructeurs, comme des cauſes réproductrices; ils ſont voiſins & mêlés, le cœur décide ſouvent le choix auquel tient la conſervation ou la deſtruction.

Les principes régénérateurs pour la France, ſont le MILITAIRE & la NOBLESSE, lesquels n'ayant qu'une même ſource & un même aliment, ne ſont qu'un: unité que j'ai tâché d'embraſſer dans ce ſyſtême. On en ſent le vrai, on avoue la force des conſéquences qui en découlent: quel obſtacle donc à l'accepter? Quel retard à l'introduire? Quel eſt le malade qui refuſe la ſanté? Quel eſt l'homme entre les bras de la mort qui ne revint à la vie, s'il dépendoit de lui? On a ici la foibleſſe de ſacrifier jusqu'à la force de ſon ſentiment propre à des exceptions qu'établiſſent des intérêts particuliers chimériques & meurtriers dans leur maniere d'être. Quels ſont les motifs? Que dirai-je? C'eſt que l'ame & le cœur n'agiſſent pas, c'eſt qu'ils ſont enveloppés & comme étouffés dans les ténebres du corps; c'eſt que l'eſprit eſt le pur eſclave de la matiere. Combattons le matérialisme tant que nous voudrons, condamnons un ſyſtême injuſte au Créateur, deshonorant à la Créature: mais ſoyons d'accord avec nous mêmes; jettons un coup d'œil éclairé & judicieux ſur nos actes les plus eſſentiels de Gouvernement & d'adminiſtration; les cœurs & les eſprits y entrent-ils par quelque part & pour quelque choſe? Enfin le pur Matérialisme n'eſt-il pas établi dans le Militaire? C'eſt, ſi l'on veut, un Matérialisme. Je n'en étendrai pas les preuves, je reviens à mon ſujet qu'il eſt impoſſible de ne pas quitter de tems à autre ſans le perdre de vue. En France un MILITAIRE, une NOBLESSE, ſont les deux maitreſſes cordes de l'Arc, la Monarchie. La Nobleſſe découle & tient au militaire indiviſiblement. Recourons à nos faſtes, liſons nos Hiſtoires, ſuivons en les variations & les progrès; tout revient au Militaire. Quand il ſera vraiment

ment Militaire, il ne ceſſera de donner la Loi Militaire & Politique.

Je dis MILITAIRE en général, quoique cette INSTITUTION ne concerne encore nomément que l'Infanterie; mais, outre qu'elle fait la grande partie & la plus grande force de notre Militaire; c'eſt qu'elle convient beaucoup à la Cavalerie & aux Dragons, pour leſquels on pourra en prendre ce qui leur en eſt applicable. Elle donnera au moins une très grande facilité pour leur compoſition.

Notre Nobleſſe, toute Militaire, ne vouloit autrefois combattre qu'à cheval, à peu près comme celle de Pologne encore aujourd'hui. Tout eſt préjugé; LOUIS XII. le ſentit, & trouva les moyens de l'engager à ſe mettre à la tête des BANDES qui étoient des Compagnies de gens à pied. Par-là il mit beaucoup plus de Diſcipline dans les troupes que CHARLES VIII. Son prédéceſſeur. Des moyens à peu près pareils qui réuſſirent à LOUIS Pere du peuple, ſeroient-ils moins heureux ſous les ordres de LOUIS le BIENAIMÉ. C'eſt la même Nobleſſe, c'eſt la même ame, c'eſt le même ſang qui coule dans les veines de ces illuſtres & précieux rejettons: deux mots de la part du Roi; car je n'aime ni la force ni la contrainte dans tout ce qui doit partir de l'ame; on ne commande guere le ſentiment, on le provoque, ou le développe. Les Premiers de la Nobleſſe engagés, & dans mes ſuppoſitions ils le ſeroient, par émulation ou par imitation, l'eſprit Végécien ſe communiqueroit; de proche en proche la nouvelle Inſtitution ſeroit établie ſous très peu d'années.

L'état de Soldat eſt un état tout noble: le Poëte du ſiecle a dit,

*Le premier qui fut Roi fut un Soldat heureux.*

Et ailleurs,

*Soldat, nom bien moins honoré qu'honorable.*

Le Czar Pierre I. étoit Charpentier au Chantier, & Tambour dans ſes propres troupes, il fut Soldat & ne voulut avancer que par dégrés. Quelqu'un de notre Nobleſſe oſera-t-il dire que ce Prince ne le valoit pas en naiſſance & en mérite? Turenne avoit porté le mousquet;

les

les Maréchaux Fabert & de Vauban, ſans parler de pluſieurs autres, avoient été Soldats & paſſé par tous les grades. M. de Lövendal avoit commencé de même, ſon brevet de Maréchal de France rappelle tous ſes divers grades & les époques de ſon ſervice. Manquons nous aujourd'hui de grands exemples, ſi l'on ne craignoit d'être ſoupconné de les nommer, pour mendier des ſuffrages? Pour être grand & illuſtre dans le Militaire, il n'eſt pas néceſſaire d'être Maréchal de France, ni même Officier Général, il ſuffit d'être bon Soldat. Nos premiers Nobles ſe font honneur de dire de leurs ayeux: C'étoit un Soldat. Ce mot fait un éloge complet; quelques-uns diſent: C'étoit un Capitaine. Ces deux mots déſignent deux hommes. L'Inſtitution Végécienne en formera nombre des deux ſortes; elle n'exige de nos Nobles autre choſe, ſinon qu'ils veuillent bien commencer leur carriere Militaire par le titre ſous lequel ils ambitionnent de la continuer & de la finir; qu'ils daignent porter pendant quelques inſtans & les premiers de leur vie, le titre qu'ils ſe font tant de gloire de mériter dans un âge plus avancé & juſqu'à la mort, & qui doit encore les illuſtrer quand ils ne ſeront plus.

Mais combien de tems ſerons nous Soldats? Queſtion qui fait la ſuite des précédentes. Turenne diſoit qu'il faut 30 ans pour faire un Soldat. Je ne fixerai pas de terme. Nous reſterons Soldats auſſi longtems que nous en aurons les qualités & le mérite; il en eſt pour chaque état, pour chaque dégré: mais l'état & le dégré glorieux, honorables & invariables, ſont ceux du mérite, il eſt de tous les tems & de tous les ſiecles. Qu'un Gentilhomme ne rougiſſe point de voir avancer ſes camarades, ſes égaux; je veux que tous ſoient plus émules d'eux-mêmes que de leurs camarades: car j'éloigne à jamais de l'émulation que j'établis, toute idée & tout ſentiment qui l'approcheroit de la jalouſie, encore plus de l'envie. C'eſt des qualités, de l'examen & des rapports de ſoi-même qu'un Végécien doit tirer ſon mérite, ſon honneur & ſon rang. Voici ſon modele s'il en avoit beſoin d'un autre que de lui-même. Le Lacédemonien Pédarete ſe préſente pour être admis au Conſeil des trois cents; il eſt rejetté; il s'en retourne tout joyeux de ce qu'il s'eſt trouvé dans Sparte 300 hommes

valant

valant mieux que lui. Je ſuppoſe cette démonſtration ſincere & il y a lieu de croire qu'elle l'étoit. Voilà le Citoyen, voilà le Noble François, du moins voilà le François Noble, voilà le Soldat, voilà l'Officier Végécien dans les Elections; voilà l'homme que je veux faire.

Chaque Etat doit avoir ſon Inſtitution Militaire d'accord avec ſa Conſtitution Politique; autrement je doute que l'une ou l'autre ſubſiſte; c'eſt-à-dire, je doute qu'il y ait un Etat. L'Angleterre a une loi d'Inſtitution Militaire que je crois à propos de mettre ici en paralelle. Un Anglois engagé eſt Soldat pour toute ſa vie. Rien paroît-il plus contraire à la liberté conſtitutive de ce Gouvernement, dont cette Nation eſt ſi jalouſe? Cette loi eſt faite pour l'Etat, dont le Militaire en corps & en détail ne faiſant qu'un membre, doit céder à la totalité; là le tout eſt plus que la partie. Des hommes voués pour leur vie à un ſervice, ont plus d'intérêt de travailler à s'y diſtinguer, ils le font mieux. Des hommes font les loix, les loix ne peuvent agir que par les hommes; des hommes prévoyans & intelligens ont fait cette loi judicieuſe & néceſſaire dans le tems. Des hommes ſages, des hommes Patriotes, la font exécuter; les mêmes hommes l'interpretent & la modifient, la délivrant de ce que l'exécution paroît avoir d'oppoſé à la Conſtitution générale, à laquelle tout doit être ramené juſques dans les contraires. La Nation a commencé par lui faire du ſervice un état, en lui aſſignant une ſolde capable de le faire vivre comme un Soldat Anglois, qui n'oublie jamais quelle eſt ſa Nation, dont il ne ſe regarde pas comme un membre étranger & mercénaire, continuant d'annoncer ſon opulence par ſon habillement & équippement proportionné; il paroît moins un Soldat comme on en conçoit le terme ordinaire, qu'un bon Citoyen, qui préfere les armes à tout autre genre de ſervice & d'aiſance. Ce Soldat trouve-t-il un établiſſement, comme de profeſſion, de commerce, de mariage, ou tout autre qui lui convienne mieux que le ſervice, ſur ſa repréſentation à ſon Capitaine & Colonel, il obtient ſon congé ſans païer & acheter ſa liberté dont il n'a pas perdu le droit. Par ce tempérament, il eſt auſſi bien qu'il convient qu'il le ſoit pour ſon mieux-être.

La

La France eſt ſans contredit le pays du monde où il y a la plus de loix, & peut-être les meilleures : celles en particulier ſur les *Engagements* ſont très-judicieuſes; mais l'exécution les rend nulles: je n'en dis pas davantage, en ayant traité à part.

L'Angleterre cette Nation que nous diſons ſinguliere & jalouſe, lorſqu'elle n'eſt que prévoyante & ſage, n'admet dans ſon ſein & comme dans ſon monde à part, aucun corps de troupes étrangeres; bien différente de nous qui les avons ſi fort multipliés: elle ſait ſuffire à ſa défenſe intérieure, tout Soldat eſt de l'un des trois Royaumes: enfant né de l'Etat, il lui doit l'emploi & l'uſage de ſes jours, le ſacrifice de ſon ſang & de ſa vie: en échange de ſes ſervices, il en reçoit l'appui, la faveur & la protection. Mais tout homme employé pour lui le plus utilement, l'eſt pour l'Etat dans le même rapport; le tronc profite de la ſeve & de la force des branches auxquelles il rend toute l'abondance qu'il en a reçue.

Le Soldat quittant ſon Régiment pour paſſer à un meilleur état, continue ſes devoirs envers la Nation: la différence eſt dans le genre de ſervice; ſervice non moins néceſſaire, ni moins utile, puiſque le Corps Politique ayant nombre de beſoins, ne ſubſiſte que par la contribution de tous les individus, les uns dans leurs perſonnes, les autres dans leurs biens. La Loi Militaire Angloiſe eſt avantageuſe à la Nation; les exceptions & privileges honorent ſes Régens & Adminiſtrateurs Poliques & Militaires, qui, étant les mêmes, ſont toujours en meſure & en accord pour ſe réunir au point central, l'Etat. Ainſi conçois-je ſelon mes foibles lumieres cette loi & ſon exécution.

Ce que je viens de dire ne peut être inutile ſous tous les rapports qu'il embraſſe. Si je ne ſuis pas aſſés heureux pour exciter au bien par la vérité du ſentiment & par la force de la raiſon, je voudrois, en mettant ſouvent cette rivale perpétuelle en paralelle, en émulation & en oppoſition, faire connoître à la France tous ſes grands avantages, pour qu'elle les employât, & devint finalement ce qu'elle doit être. Je vais continuer dans les mêmes vues.

Le Soldat Anglois eſt généreux, brave & ſe bat bien; ce

ce qui n'eſt excluſif à aucune autre Nation ; l'amour de la Patrie & le titre de Patriote lui ont été juſqu'ici des motifs ſuffiſans d'engagement & d'émulation. Le Gouvernement, dit-on, entretient dans le cœur des ſujets une haine implacable contre le nom François. De-là nait ce deſir de l'emporter dans les Arts, qui, à la guerre, leur donne une ſorte de férocité, à laquelle ils ont du juſqu'ici pluſieurs victoires, & pourquoi ? Parce qu'on ne leur a encore oppoſé rien de ſemblable & d'auſſi puiſſant. Mais ſi l'Inſtitution Végécienne avoit été établie en 1757 ou 1758. comme elle a pu l'être, puiſqu'elle fut remiſe dès cette premiere année au Miniſtre, qui penſa à la vérité que ce ſyſtême demandoit une pleine paix pour ſon exécution ; quels auroient été les événemens de cette guerre, & par-là ceux de la paix ? Je le demande à tout François, je le demande à tout Anglois. Si enfin elle vient à s'établir (je l'eſpere avec la plus grande confiance un peu plutôt ou un peu plus tard,) croit-on que l'Angleterre, tranquille & indifférente, ne cherche pas d'autres moyens que ceux qu'elle a employés juſqu'ici, pour ſe défendre de cette terrible ſupériorité, à laquelle toute puiſſance & toute force politique, partant celle de Commerce, eſt pleinement ſubordonnée ? Croit-on enfin, que la paix perpétuelle ne devint pas ſon ſyſtême de prédilection ?

Mais ces moyens nouveaux ſont-ils en ſa puiſſance, toute forte qu'elle eſt ? Diſons un mot de ſon état Militaire, nous le devons à l'intérêt de la matiere ; ce n'eſt point une digreſſion. Les Empires, les Monarchies, les Etats de l'Europe formant entre eux une eſpece de République & d'Ariſtocratie, le Militaire de chaque Puiſſance doit être en rapport avec celui de toutes les autres Puiſſances quelconques. Le Militaire François d'un numéraire ſi immenſe, bleſſe évidemment tous les droits de rapport & de proportion ; & comme depuis le Miniſtere du Cardinal de Richelieu, la Maiſon d'Autriche & l'Eſpagne ont ceſſé d'être les Puiſſances les plus redoutables à la France, l'Angleterre a cherché à ſe ſubſtituer à leur place, à quoi elle ſemble parvenue : c'eſt elle que la France doit avoir en vue politiquement & militairement. Or ſon Militaire eſt un peu nombreux. La ſolde qu'elle donne fait quelque compenſation quant à la dépenſe :

penſe : mais les hommes ne s'eſtiment au prix ni au poids du métal ; on achete un Negre eſclave 6 à 12 cens liv. ; on engage un Soldat pour 3 livres, pour 10 écus, un peu plus, un peu moins. Mais un homme libre ne peut être paié en argent ; or un homme déplacé, mal employé dans l'Etat, lui fait un préjudice & une perte incalculable. Quand il eſt pluſieurs milliers de ces hommes, que doit-il en réſulter ? Ce qui annonce la force de la France en fait donc la foibleſſe & en marque la décadence. La ſituation phyſique de l'Angleterre qui en fait comme une terre à part, lui donne quelque avantage pour n'être pas attaquée au dedans ; mais la France a le même avantage pour n'en pas être attaquée, les mêmes Mers les ſéparent, le même détroit, la même diſtance, la même terre, les mêmes eaux, les mêmes vents ſouffient : tout eſt en égalité, hormis les actes des hommes, & c'eſt-là où je veux en venir. Suivons donc encore la marche & les traces de cette rivale.

„ Cromwel eut d'excellentes troupes dites les vieilles „ BANDES, ſous Charles II. on les réforma & ne garda „ que 1000 chevaux & 4000 hommes d'Infanterie. C'eſt „ le premier exemple d'une armée habituelle que l'An„ gleterre ait eue ſous la Monarchie. L'eſprit du liber„ tinage ſous Charles, & celui de bigoterie ſous Jac„ ques ſon ſucceſſeur, ruinerent totalement cette admi„ rable diſcipline. De l'aveu des gens éclairés & impar„ tiaux, l'eſprit Militaire étoit tout-à-fait perdu en An„ gleterre, lorſque les FRANÇOIS chaſſés de leurs foyers „ par la révocation de l'Edit de NANTES, y allerent „ porter cet Art & mille autres, qui ont fait la gloire „ de la Patrie qu'ils adopterent, & l'abaiſſement de celle „ qu'ils avoient quittée *". C'eſt donc à des François que l'Angleterre doit ſon état actuel, à des malheureux refugiés : mais c'eſt à nous qui avons renouvellé la France, à nous qui reſtons dans le ſein patriotique qu'elle doit la ſupériorité que nous lui laiſſons uſurper juſques ſur nous, juſques chez nous. Combien de choſes à dire ſur le paſſage ci-deſſus ! combien de queſtions il préſente à un ſpéculateur & calculateur perpétuel comme moi ! Il en eſt une qui doit m'arrêter un inſtant par l'importance dont elle eſt. C'eſt à l'égard de nos priſonniers. Dans le cours de cette guerre l'Angleterre a ſçu par tous

* Queſtions ſur la tolérance, & *Ecole Militaire* Tom. II. p. 351. & III. p 124 & 127.

tous les moyens qu'elle avoit en main, de promeſſes & de menaces, de bons & de mauvais traitemens, les engager à travailler durant le temps de leur détention. De ſon aveu public, ils lui ont porté nombre d'Arts utiles dont elle manquoit ; ils ont perfectionné ceux que nos anciens François n'avoient pu qu'y eſſaier & ébaucher ; ils lui ont donné nos gouts & nos modes ; pour qu'elle pût mieux ſe paſſer de nous ; ils lui ont acquis nos richeſſes ; & lorſque la paix nous les rend, nous devons lui paier leur nourriture, entretien, dépenſes, &c. Par le réſultat nous nous trouvons redevables envers elle de près de 30 millions de livres de notre monnoie, que nous devons lui paier ſans quartier. Après cet échantillon qu'on pourroit grouper conſidérablement, qu'on s'étonne que les guerres nous ſoient auſſi ruineuſes.

A l'occaſion de deux lettres de M. le Maréchal de Belleiſle à M. le Maréchal de Contades, en datte des 26 Juillet & 5 Octobre 1758, j'ai traité l'Article des priſonniers de guerre dans un Mémoire ſur les Finances, qui préſente non pas un plan, mais un ſyſtême totalement différent ; ce n'eſt pas la ſimple mécanique ou la marche numméraire de quelques parties, mais ce ſont encore les Finances en grand, c'eſt l'eſprit & la Politique de ce puiſſant reſſort du Gouvernement. Je crois devoir annoncer ici cet ouvrage, pour lequel j'avoue quelque tendreſſe : je me ſuis étudié à y réunir tous les grands objets qui y entrent comme moyens & comme fins d'après le plan général que je me ſuis formé, & que je donnerai ailleurs. Ayant avancé que ſous les Romains le même homme étoit de Robe, d'Epée, de Politique & de Finance *; j'ai contracté avec moi & enſuite avec le public, l'engagement de travailler à vérifier ce que peut un homme, avec la paſſion de la gloire & l'amour du bien ; je m'eſſaie jour & nuit ſans relâche ; je le fais ſans danger pour perſonne. Si quelqu'un étoit diſpoſé à forme contre moi quelque ſoupçon, je le ſupplie d'attendre à prononcer juſqu'à ce qu'il ait lu.

* Préf. du Végece François. p. XXII.

Pour revenir à mon ſujet uniquement Militaire, qu'on diſe tant qu'on voudra ſur mon grand problême précédent, que la Nation Angloiſe eſt la ſeule qui ait ſçu concilier ces deux choſes incompatibles, le Commerce

& la bravoure, & à qui les richeſſes n'aient pas amolli le courage. J'en accorderai encore plus ſi l'on veut ; mais dans la ſuppoſition de la nouvelle Inſtitution, je lui demande avec impartialité, quels ſeront ſes nouveaux moyens au dedans & au dehors? Au dedans menacée de toutes parts & attaquée dans ſon ſein par 20 à 25 mille Végéciens, ils lui auront donné la loi & fait ſigner un traité contre lequel aucune puiſſance ni force étrangere ne peut la défendre, la garantir, & la relever. Au dehors ſi elle a des alliances, nous avons les nôtres ; & nos ſecours ſeront, quand nous le voudrons, de tout autre genre & de toute autre efficacité que les ſiens. Nous oppoſera-t-elle tout ſon Commerce? Nous oppoſera-t-elle tout ſon Militaire qu'elle a porté de 5000 hommes à 15000, qui dans cette guerre a excédé 70 à 80 mille, qu'elle conſervera & qu'elle délibere maintenant de faire commerçant? Car c'eſt l'Officier qui donde le ton & fait le Soldat.

Tout ſe tient, à chaque pas nouvelles queſtions à traiter ; je le fais quelquefois, je me borne, & je le dois dans des fragmens: que l'on ſe ſouvienne ſeulement que ce n'eſt point ici un ſyſtême de Conſtitution & de Tactique, dont toutes les Nations ſoient également ſuſceptibles, fut-ce l'Ordonnance ſi ſavante & ſi forte de l'illuſtre Chevalier FOLARD. C'eſt ici une Inſtitution faite dans tous les rapports pour la France & pour le François ſpécialement ; elle eſt à toute Conſtitution & à toute Tactique, ce que l'ame eſt au corps.

L'Election que j'ai propoſée comme baſe fondamentale du mérite & de la connoiſſance, eſt un inſtrument peu compoſé, qui a néanmoins pluſieurs cordes, leſquelles doivent être également tendues & en accord. Si je n'ai pas ſçu le monter, je crois au moins en avoir donné la clef ; quelqu'un plus habile & plus heureux que moi en trouvera le ton & l'harmonie : ils ſont dans la Nation Françoiſe, ils ſont dans la Conſtitution eſſentielle de la Monarchie.

Qu'on ceſſe de m'objecter les vices de cette Conſtitution actuelle POLITIQUE & MILITAIRE ; ces vices ſont les nôtres, ne la chargeons point de ceux qu'elle n'a pas. Qu'on ceſſe de ſe prévaloir des inclinations & mœurs Soldateſques ; car plus j'examine, & je l'examine ſouvent,

vent, plus je ſuis étonné que la dépravation n'en ſoit pas totale, moins je comprends comment ils tiennent enſemble en compagnies, en corps & en armée. De tous les moyens qui agiſſent ſur l'ame de l'homme, je n'en connois aucun qui faſſe pour le Soldat un principe de ſenſation & de ralliement; mais je ſais certainement que tous ſont contraires à leur objet & aux fins où l'on viſe. On n'exige du Soldat que des forces phyſiques. Mais s'il s'y abandonnoit, ſi le moral & le politique ne dominoient chez lui, que deviendroient ces hommes de différente eſſence & comme de différente création? Ces hommes phyſiques pour les autres? Ces hommes qui ſe doivent tout aux forces morales, par leſquelles ſeules ils exiſtent & ſont quelque choſe extérieurement dans la ſociété Politique? Un Général d'armée commande à 100 & 200 mille hommes; un Lieutenant Général à une diviſion de 15 & 20 mille, un Maréchal de Camp à une de 7 à 8 mille; un Colonel commande 2 à 3000 Soldats; il en ſont ſervis & obéis comme un maître qui a ſous lui 15 à 20 diſciples; je voudrois dire, comme un bon pere l'eſt de ſes enfans bien élevés dans ſa maiſon; ce paralelle étant plus vrai & le ſeul que je trouve dans mon cœur & dans mes vœux. Eſt-ce par le mouvement & l'effet des forces phyſiques? Tel eſt le principe pour nos ſenſations & pour notre jugement. Mais nous le méconnoiſſons dans la pratique; par là tels ſont nos Soldats, tels ſont les défenſeurs que nous nous ſommes faits; mais non tels que nous devons les faire, tels que feront mes Végéciens. Sentir les vrais rapports de l'homme, tant dans l'eſpece que dans l'individu, ordonner toutes les affections de l'ame ſelon ces rapports; pour perfectionner l'homme, en faire un Etre aimant & ſenſible, completer la raiſon par le ſentiment: telle eſt la grande Science, tel eſt l'Art ſublime de cette INSTITUTION, ſi j'ai pu exprimer ce que je ſens ſi bien. Tous les biens ſont dans les hommes, pour les hommes & par les hommes. Tous les maux ſont dans les hommes, par les hommes & pour les hommes; les hommes ſont dans l'Etat, par l'Etat & pour l'Etat. Le MILITAIRE qui en eſt le ſoutien, la puiſſance & la force, qui en fait la ſplendeur au dedans & au dehors, qui doit repréſenter la Nation & la ſoutenir, ne le fera ni avec

convenance ni avec dignité, s'il n'en eſt pas l'Elite. La France ayant beaucoup plus d'hommes que tout Etat Européen quelconque, a plus de facilités dans le choix, plus de reſſources dans l'emploi; donc plus de moyens pour l'Inſtitution. Si nous admettons, (& comment le refuſer ſans détruire ſa propre nature d'homme, ſans avilir ſa raiſon, & perdre tout ſentiment?) ſi nous admettons que les facultés de l'ame & de l'eſprit ſont ſupérieures à celles du corps; que la machine agiſſante en reçoit le mouvement & la force; l'Inſtitution Végécienne étant cette ame qui s'adapte à tous les corps, ou plutôt qui adapte tous les corps à elle, qui dirige, diſpoſe & ordonne, quels obſtacles trouvera ſon établiſſement?

Qu'on ceſſe donc encore de m'objecter les oppoſitions de quelques particuliers, pour Nobles & pour grands Nobles qu'ils ſoient. Tous ſont armés de fait ou de cœur pour défendre & conſerver l'Etat: ils ſont prêts à donner leurs jours, à verſer leur ſang pour ſon ſervice. Mais ces jours, mais ce ſang précieux à l'Etat qui a droit de les leur demander, ne doivent-ils pas être employés le plus utilement pour la gloire & pour l'avantage commun? Ce ſont là les rapports & le lien des Membres au Corps. Des Nobles, des hommes que nous ſavons totalement livrés à l'Etat, peuvent-ils avoir d'autres vues & d'autres volontés que les ſiennes? Accordons nous une fois ſur les principes, ſur les inductions & ſur les conſéquences: puiſque les ſentimens & le choix n'entrent pour rien dans notre ſyſtême Militaire, puiſque nous donnons tout au nombre; ne peux-je pas oppoſer ce nombre avec ſuccès? Il combat puiſſamment en ma faveur; trois à quatre cents mille hommes ſont armés pour introduire & ſoutenir l'INSTITUTION Végécienne: les Nations ennemies, les Soldats ennemis, ont les yeux ouverts; & quoiqu'elle ne leur ſoit peut-être pas adoptable en tout; je ne crains point de dire qu'il n'eſt aucun Etat Militaire qui ne ſoit à même d'y puiſer des maximes précieuſes & des arrangemens utiles. Que ces armes ſont victorieuſes, qui réuniſſent les forces phyſiques aux forces que donne la capacité & les facultés de l'ame & de l'eſprit! Quelle gloire! quelle ſatisfaction de ſervir à jamais un ſi grand nombre de braves gens!

Car

Car le Végece François embraſſe l'univerſalité des Nations: tous les hommes Militaires qui couvrent la ſurface de la terre ſont de ſon domaine.

Si on me demande comment je peux croire cette Inſtitution praticable & poſſible? Helas! je demande depuis longtems comment on peut ne pas la croire telle? S'il faut encore le dire; comment le comprendra-t-on? Je l'ai propoſée pour qu'on la ſentît; le ſentiment ſe ſupplée-t-il? Mais ſi quelqu'un me demandoit comment de Grands hommes ont operé de grandes choſes avec des hommes? C'eſt, lui répondrois-je, parce qu'ils croyoient à la vertu, à l'honneur, à la gloire; parce qu'ils y croyoient ſur leurs têtes, ſur leurs propres vies; c'eſt que leurs grandes ames étoient faites pour y croire; comme je le dis en particulier de Philippe & d'Alexandre *. C'eſt aux mêmes traits que je dois reconnoître nos Alexandres, nos Céſars modernes; car nous avons encore des Héros qui portent ces noms de Héros.

* Préf. p. XIX & XX.

Je pourrois également changer la queſtion & demander à mon tour, comment on fait des Miniſtres d'Etat, des Généraux; car on ne naît pas dans ces places? L'Eſprit né pour les grandes choſes eſt propre à l'un & à l'autre: l'étude, le travail, l'expérience, les occaſions le développent. Ainſi la nature féconde forme ces Génies tranſcendans, dont la grandeur éclate dans leurs moindres actions. Un Cyrus, un Alexandre, un Epaminondas, un Annibal, un Jules Ceſar, un Lucullus, un Sylla, un Guſtave Adolphe, un Turenne, un Condé. Quels hommes pour la guerre! Le début de Céſar, celui de Lucullus; quels pronoſtics pour ce qu'ils devoient exécuter par la ſuite!

S'il m'étoit permis d'interroger reſpectueuſement les Anti-Végéciens, quelle que ſoit leur importance & leur dignité, je prendrois la liberté de ſonder chacun d'eux à part & de lui demander, s'il croit bien que 15 à 20 mille hommes comme lui, en ſuppoſant qu'il ſeroit poſſible de les trouver & raſſembler, ne vaudroient pas & ne battroient pas des armées de plus de cent mille hommes, tels que ſont les Soldats actuels. On devine ſans peine ſa réponſe. Eh bien, je ne propoſe à chacun autre choſe, ſinon de vouloir bien croire qu'un homme valant un homme, on peut en raſſembler 15 à 20 mille,

qui valent celui qui ſe croit valoir un homme. Un Général Grec, s'il m'en ſouvient, après une grande victoire, aſſemble tous ſes Généraux, & leur demande lequel, ſuivant eux, a la plus grande part au ſuccès de la bataille. Chacun ſe l'attribua, & la ſeconde au Général en chef, lequel concluant très bien que la premiere lui appartenoit, ſe l'ajugea avec juſtice.

Je cherche un homme qui penſe que ſon frere ainé, ou ſon cadet, ou ſon couſin, ne vaut pas moins, c'eſt-à-dire, vaut autant que lui. Quand je l'aurai amené là, & l'effort ne doit pas lui coûter beaucoup, il voudra bien m'accorder la même grace pour ſon ami le plus ſpécial, car je lui en crois un. Me voilà donc avec deux hommes tels que je les deſire. Le ſecond ne me refuſera certainement pas la même grace que le premier; comme lui, il a un frere, un parent, un ami, qu'il eſtime égal à lui en qualités & en mérite. (On remarquera que l'ambition & l'intérêt ont ici peu de priſe; tout y eſt pure gloire. Sous Denys le Tyran on trouva bien deux amis, dont l'un condamné à mourir, & ayant beſoin de quelques jours pour mettre ordre de ſes affaires domeſtiques, l'autre vint ſe rendre en priſon & offrir de mourir pour ſon ami, s'il ne revenoit pas au jour marqué. L'ami condamné revint; le Tyran charmé fit grace au coupable, demandant aux deux amis de vouloir le recevoir pour troiſieme dans leur amitié: tant eſt grande la force du ſentiment.) Par ces deux hommes, me voilà avec trois. Ces 3 parcîtroient devoir m'en donner 6: mais je n'ai garde d'abuſer des reſſources de l'arithmétique, on pourroit me reprocher d'avoir fait un double emploi de mon premier homme trouvé; il m'eſt trop cher pour exiger de lui au delà d'un homme, & dans 6 il en donneroit 2. Ces 3 hommes trouvés m'en donnent 5, & 5 de la bonne eſpece. Mais un homme vaut un homme, avons nous dit; on doit croire avec moi dans chacun de ces 5, les mêmes qualités, les mêmes diſpoſitions que dans le premier. Ils me donneront donc arithmétiquement 10 hommes, dans chacun deſquels les mêmes facultés; en voilà 20; ces hommes, dont chacun en donne un, font 40; 40 donnent dans ce principe invariable 80; 80 donnent 160; 160 donnent 320; 320 donnent 640;

640

640 donnent 1280: 1280 donnent 2560: 2560 donnent 5120: 5120 donnent 10,240: 10,240 donnent 20,480: 20,480 donnent 40,960: 40,960 donnent 81,920. Mon nombre fixé approche; encore une progreſſion, ou deux qui ſont comme des générations, & elles ſont également poſſibles; nous aurons non pas 15 à 20 mille hommes, non pas 80 à 90 mille; mais 2 à 3 cents mille & plus, ſi nous voulons. Un homme trouvé, voilà le principe, voilà le tout; ce principe, ce tout, chaque homme l'a dans ſoi. Que celui qui oſe encore me contredire, paroiſſe dans le champ de Mars, ou ſur la ſcene du monde. Je le combats; c'eſt-à-dire, je lui oppoſe des millions d'hommes, tous de même nature, de même eſſence, avec les mêmes qualités, & les mêmes puiſſances. Dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne des Courtiſans faiſoient compliment à Louis XIV. ſur le bon tour que ſes affaires prenoient en Italie. *Je n'y ai pourtant envoyé qu'un homme*, répondit le Roi; c'étoit M. le Maréchal de Vendôme. Un homme de plus ou de moins dans la Politique, & dans le Militaire! Alexandre à la tête des Perſes, Darius Roi des Macédoniens! Annibal Général des Armées d'un Senat plus éclairé & moins diviſé que celui de Carthage! ou Annibal né Roi! Céſar Maître des eſprits, du Senat, de Rome, autant que Pompée! Quelles métamorphoſes pour un homme & par un homme.

Nos Généraux croient encore aux ſentimens d'honneur & de gloire chez leurs Soldats; autrement à quoi attribuer la harangue qu'on a accoutumé de leur faire avant le combat? *Soldats*, leur dit-on, *ſouvenés vous que vous êtes* FRANÇOIS. Le Soldat entend très bien que cela veut dire que le François doit être brave & vaillant, qu'il doit ſe battre en homme qui a de l'honneur, & l'honneur donne du courage & de la force. C'eſt, je crois, de toutes les Nations, le ſeul Soldat auquel on parle ainſi: il eſt dans ces momens familier avec ſes Officiers, il eſt gai, il eſt content; il eſt charmant, il faut l'avoir vû; on ne le menace pas, on le flatte; on ne lui parle pas de devoir, mais d'honneur. Deux mots, *Soldats! vous êtes François*. Si à ces paroles Symboliques qui nous viennent de nos ayeux, on attribue quelque charme, quelque vertu pour un inſtant auſſi déciſif

ſif que celui d'une bataille, d'où peut dépendre le ſort de la Monarchie, la gloire du Roi, l'honneur de la Nation; pourquoi ne pas conduire toujours ces hommes par des ſentimens qui ſont les leurs? Le principe connu eſt invariable dans ſes effets. Puiſſe enfin le VEGECE FRANÇOIS le provoquer, l'animer, le développer!

Tout l'imaginable, tout le poſſible peut arriver. L'Inſtitution Végécienne eſt non ſeulement imaginable, mais elle eſt imaginée; elle eſt non ſeulement poſſible & praticable, mais elle eſt deſirable, mais elle eſt deſirée; peut-être eſt-elle néceſſaire à notre être Politique, qui dépend de notre être Militaire & reſpectivement; c'eſt-à-dire que les deux ſont le Royaume, conſtituent la Monarchie, laquelle doit exiſter au dedans & au dehors. Il eſt décidé qu'elle ne le peut, que par ſon Militaire. Doit-il être bon? Dès lors il doit être le meilleur. L'un démontre l'autre. Mais du principe à l'exécution, quelle diſtance! Le Syſtême Végécien eſt fondé ſur un ſeul point, l'homme, mais l'homme plein de ſentiment & d'honneur. Tel doit être l'homme qui gouverne, & celui qui obéit: l'homme qui diſpoſe, & celui qui exécute: le Général & le Soldat. L'ame de l'un doit preſſentir celle de l'autre. C'eſt ainſi que ſe mettant d'accord, elles trouvent dans cette union martiale, une force invincible.

Ce qui nous eſt inconnu ne nous affecte point: il ne ſauroit nous intéreſſer. Comment un Miniſtre, comment un Général ſentiront-ils l'état du Soldat s'ils l'ignorent. S'ils ignorent les reſſorts de la Machine Militaire, ſont-ils propres l'un à la faire mouvoir, l'autre à en diriger le mouvement de ſon Cabinet? S'ils ignorent l'état du Soldat qu'ils doivent commander & employer... Non: ils le connoiſſent, ils le connoîtront, & c'eſt ſur cette Science que je fonde tout mon eſpoir.

L'étude convenable à l'homme eſt celle de ſes rapports. Tant qu'il ne ſe connoît que par ſon être phyſique, il doit s'étudier par ſes rapports avec les choſes; c'eſt l'emploi de ſon enfance. Quand il commence à ſentir ſon être moral, il doit s'étudier par ſes rapports avec les hommes; c'eſt l'emploi de ſa vie entiere; c'eſt-à-dire avec M. de Monteſquieu, *l'étude de l'homme eſt l'hom-*

*l'homme.* Quand les philoſophes nous diſent qu'ils s'étudient eux-mêmes, ils nous trompent; ils veulent bien anatomiſer le cœur humain; mais c'eſt toujours celui des autres qu'ils prennent pour le ſujet de leurs obſervations; & ceux qui ſe ſont aviſés de ſe voir de trop près ſont devenus extrêmement foibles & craintifs: Hobbes trembloit au moindre vent *, & redoutoit les phantômes. Comme tout lui inſpiroit de la crainte, il † prétendoit que cette paſſion dirigeoit toutes les démarches des hommes. Sans vouloir uſurper le titre de philoſophe, ſans prétendre à d'autre qu'à ceux de ſujet de mon Roi, de Patriote & de Citoyen; j'ai offert, j'offre mon cœur pour le modele de l'homme que je cherche; mais d'après ce même cœur dont je ne fais que donner le développement, je juge mes freres, je juge mes ſemblables. Si tous ne ſont pas tels, ce n'eſt pas ma faute; encore moins, ſi je n'en rends pas un très grand nombre tels que je les ſuppoſe, parce que je les en crois tous capables du plus au moins. Quel eſt celui qui oſe me contrarier ſans ſe decéler ſoi-même, ſans s'accuſer, ſans ſe charger de tous les vices oppoſés aux vertus que je vois dans l'homme, & qui ſeront certainement & invariablement celles de mon homme, celles de mon Soldat Végécien.

* Dict. crit de Bayle.

† Hobbes, *De Cive*,

Continuons donc notre étude de l'homme. L'homme doit être conſidéré relativement aux choſes & aux hommes; ce qui conſtitue le phyſique, le moral & le civil. Que ces hommes ſupérieurs qui attribuent tout au phyſique & à la machine, meſurent leurs forces phyſique avec celles de tout homme phyſique, avec un SOLDAT, par exemple, puiſque c'eſt ma theſe: quel ſera le vainqueur? Pourquoi ces hommes ſi foibles au phyſique, ſe croient ils ſi forts & ſi puiſſans au moral? C'eſt moins là mon doute, puiſque l'expérience journaliere le leve, que de ce que ces hommes, qui exiſtent & ſe ſoutiennent comme par miracle ou par hazard; comme par bonheur ou par malheur, (diroient ceux qui croyent à la deſtinée, aux ſantômes & aux rêves,) que ces hommes ne peuvent croire aux qualités, aux vertus & aux forces morales chez les autres, comme s'il y avoit deux créations, & que leur exiſtence civile ne fût pas une preuve continuelle de leur erreur. Ramenons

donc l'homme à l'étude de l'homme ; qu'il juge ſes ſemblables d'après lui-même, qu'il ſe juge d'après eux! Que lui dirai-je enfin? *l'étude de l'homme eſt l'homme* : mais c'eſt peut-être là le grand œuvre.

Les motifs & les raiſons m'entraînent, parce que je les trouve abondamment chez le *Moi*. Du phyſique, je viens au moral, au politique ou civil, parce qu'ils ſont réunis pour le ſujet précieux que je traite, qui eſt tout en eux. Ils me conduiroient aux principes les plus purs de la Morale Chrétienne qui ne nous ordonne pas ſeulement d'aimer notre prochain comme nous-même, mais encore d'en juger favorablement. Pour bien juger de l'être actif & de l'état paſſif du Soldat, il faut l'aimer, il faut le ſentir, il faut ſe mettre à ſa place, ne fut-ce que pour un inſtant ? Comment croit-on qu'on jugera ? Il n'eſt pas cependant d'autre moyen. Mais quel Militaire, depuis le Général Maréchal de France juſques à l'Enſeigne & peut-être juſqu'au Sergent, voudroit être Soldat? Non pas pour le nom, car il eſt beau, grand & honorable, mais pour le traitement qu'il eſſuie, & l'aviliſſement dans lequel on le tient.

Nous avons beaucoup de Soldats qui joignent à un certain eſprit, de l'étude, du travail, des connoiſſances, qui ne jugent pas mal des projets & des opérations; nous en avons qui entendent le Génie, les Fortifications, &c. Je me ſuis ſouvent étonné comment dans un ſi grand nombre de Soldats de cette ſorte, il ne s'en eſt trouvé & ne s'en trouve aucun, qui ait écrit & traité l'état de ſes camarades dans le ſien. Nous avons des Livres Soldateſques. Il en eſt un dont j'ai oui beaucoup de bien ſans avoir eu encore occaſion de le lire, il a pour titre, *Les Héros ſubalternes* : on le dit plein de feu & d'imagination. Mais préſente-t-il un ſyſtême, un plan, une amélioration? Je l'ignore : ſur le recit qui m'en a été fait, il peut néanmoins avoir ſon bon. Nous avons auſſi le SOLDAT PARVENU. Mais c'eſt une ſorte de Roman. Qu'un Soldat devenu Officier ſe borne à jouir ; je le comprends preſque à ſa place : à meſure qu'il approche des grades & des honneurs, il s'éloigne du Soldat & de ſes anciens ſentimens ; mais que les Soldats n'ayent pas fait un livre! Eux qui ſont féconds en bons mots, en allégories, en exemples. Si je le comprends,

j'en

j'en ſuis fâché pour eux. J'avoue que j'aurois un plaiſir infini à lire leurs défenſes de leur part, à les entendre de leur propre bouche. Oui, le Soldat eſt capable de juger. Il faut des exemples. Ils ſont en grand nombre, en voici. TURENNE auprès de Strasbourg étant allé viſiter les travaux, trouva un vieux fantaſſin qui ſe repoſoit. Le Vicomte s'approcha de lui, le tira à part & lui demanda pourquoi il ne travailloit pas. Le Soldat lui répondit en ſouriant, *C'eſt, mon Général, que vous ne demeurerez pas longtems ici.* TURENNE le fit-il mettre en priſon, aux arrêts, ou épéter? Non: il lui donna de l'argent, lui recommanda le ſecret, & bientôt après le fit Lieutenant. Mais c'étoit TURENNE. En 1675 ſes Soldats accablés de beſoins, ſouvent dans l'eau juſqu'aux genoux, s'impatientoient, murmuroient à la grénadiere. Les vieux Soldats leur diſoient, *Quoi vous vous plaignés! vous ne connoiſſés pas notre Général, il eſt plus fâché que nous, quand nous ſommes mal: il ne ſonge à l'heure qu'il eſt qu'à nous tirer d'ici: il veille quand nous dormons, c'eſt* NOTRE PERE; *on voit bien que vous êtes jeunes.* D'autres fois, *notre pere ſe porte bien, nous n'avons rien à craindre.* Eſt-il ſentiment ſupérieur? Peut-on empêcher tels Soldats de parler? C'étoit auſſi ce Général qui pouvoit ranimer ſes Soldats par ce mot, *Quoi, mes enfans! vous craignés où je ſuis* *. Auſſi les cris des Soldats à ſa mort faiſoient ſon éloge immortel, bien au-deſſus de tous les trophées & de tous les mauſolées. Si on pouvoit en penſer autrement; que cet homme immortel ne peut-il dire encore un mot.

* Hiſt. de Turenne. in 4. p. 373. 510.

Je conçois que le VEGECE FRANÇOIS & ces Fragmens, feront une ſentation bien différente ſur un Miniſtre, ſur un Général, ſur des Officiers grands & petits, ſur des Courtiſans, ſur des Soldats, ſur des amis des hommes. Les uns éviteront d'abord toute impreſſion; ils n'ont pas le tems & ne prendront pas la peine de le lire: car il en eſt à qui je ne l'offre pas comme lecture, mais comme étude ſérieuſe & le ſujet des plus de profondes méditations. D'autres ſeront froids, indignés, & croiront ſe reconnoître dans des portraits malheureuſement trop généraux: ils auront le plus grand tort du monde, car je proteſte dans la plus parfaite ſincerité de n'avoir eu en vue aucune perſonne quelconque; mais l'amour du bien

m'a

m'a arraché ma penſée ſans déguiſement, ſans detour, ſans crainte & ſans foibleſſe : à ces gens (s'il y en a véritablement de la ſorte) ce ſeroit trop peu de n'être qu'indifférens ſur l'ouvrage & ſur l'auteur. Un ami des hommes excuſant les fautes & les foibles de l'Auteur, ne s'attache qu'au ſujet qu'il a voulu traiter, qu'à ſon objet & aux vues qu'il embraſſe ; comme lui, il compâtit, il s'attendrit ; tendrement occupé du bonheur de ſes freres, il fait des vœux pour qu'il s'étende ſur tous les individus, & il ne ceſſe de ſouhaiter l'amélioration du ſort du pauvre Soldat.

Un Soldat le lit ; voici ſes ſenſations. Il ſe reconnoit à chaque page, à chaque trait ; ſon ame, ſon cœur, ſon eſprit, ſes ſentimens s'y développent, il croit ſe lire, & c'eſt lui affectivement : il ne ſait plus meſurer ſes forces, parce qu'il les a accrues de toutes les puiſſances morales, ſupérieures aux phyſiques. Il eſt impatient de les éprouver, il ſe repréſente dans une action ; l'ennemi paroît, il attaque, il triomphe. Qu'on ſaiſiſſe ce moment pour le mener au feu, je réponds de lui. La poudre, le canon, les fuſils, les bayonettes, les machines, toutes ces inventions matérielles & mécaniques de l'induſtrie corporelle, faites aux dépens de l'eſprit, ne le frappent plus ; il a ſenti l'homme, il s'eſt ſenti, il voit la machine & l'inſtrument, les regarde fixément, & court à l'homme qui les fait mouvoir ; le terraſſe ou le met en fuite. Que devient cette machine auparavant ſi redoutée, quand ce ſeroit l'infernale ? Au ſiege d'une Place de Flandre commandé ſous les ordres de Louis XIV. en Perſonne, on avoit ſouvent attaqué un ouvrage extérieur fort important, & défendu auſſi vaillament. Il avoit couté la vie à nombre de vaillans Officiers & à pluſieurs centaines de braves Grenadiers. On ne pouvoit aller en avant ſans s'en être rendu maître. Le Roi fait appeller un Officier de Mouſquetaires dont le courage & l'intelligence lui étoient connus. „ D'ARTAGNAN, lui „ dit le Roi, ce poſte nous eſt néceſſaire, je compte ſur „ vous, prenés le monde dont vous avés beſoin ". *Je pars*, SIRE, *répond-il, j'eſpere que* VOTRE MAJESTE' *ſera ſatisfaite ; je lui recommande ma femme & mes pauvres enfans.* Il part, emporte l'ouvrage & meurt. Point de commentaire. Voilà un homme qui voit le danger,

le

le connoît & le brave. Voilà nos François dans le cœur, les voilà en corps & en ame.

„ Il faut ſe battre, comme dit Ennius, main contre „ main, pied contre pied & armes contre armes". On ne ſe rend qu'aux exemples. Mais que ſont-ils, ſi la diſpoſition du cœur n'y eſt pas analogue ? En voici un. „ Tel fut, dit Céſar, le courage & la fermeté de nos „ Soldats, que ſans s'étonner de voir le feu par-tout, „ les dards pleuvoir ſur eux, leur bagage & tout ce qu'ils „ avoient brûler, aucun ne ſongea ſeulement à quitter „ ſon poſte pour arracher quelque choſe aux flammes, „ ni ne tourna la tête, tant ils étoient tous attentifs à ſe „ défendre vaillament*". Cela arriva dans la LEGION de Ciceron. Céſar raconte à la ſuite avec grand éloge l'action de quelques Soldats Gaulois, qui paroît preſque incroyable. Je me la rappelle, mais n'ayant pas le livre avec moi, ne travaillant que ſur des notes, je crains de la rendre mal; j'en ai indiqué la page; il eſt bon de la lire dans l'original.

* Comment. de Bello Gallico. Tom. I. p. 193. & 283.

On me dira peut-être, mais en vain, que l'invention de la poudre, la multiplicité & la perfection de l'Artillerie, ont apporté de grands changemens dans la Science & dans les Arts de la guerre des anciens, dans la forme de combattre &c. grande queſtion que je ne peux ici qu'effleurer. Croit-on qu'Annibal & Céſar ſeroient aujourd'hui moins grands qu'ils l'ont été. Les regarderoit-on comme des novices? Ce Céſar qui ſçut ſi vîte habituer ſes Soldats aux Eléphans, ſeroit-il plus étonné de la poudre? Je le demande aux Grands hommes; eux ſeuls ont droit de juger; car en jugeant ſouvent on ne juge que ſoi. Le Cardinal de RETZ étant entré dans le cabinet du Grand CONDE', il trouva ſur ſa table deux à trois ouvrages périodiques, feuilles volantes, gazettes &c. Le Coadjuteur y jetta les yeux, ſur quoi ce Héros lui dit, „ Ces miſérables nous ont fait vous & moi tels „ qu'ils auroient été, s'ils s'étoient trouvés dans nos places*". Plus nos outils ſe ſont multipliés, plus ils ſont ingenieux, plus nos organes ſont devenus groſſiers & maladroits, & nos corps timides, car le ſentiment de crainte fait toute notre foibleſſe: à force de raſſembler des inſtrumens autour de nous, nous n'en trouvons

* Mem. de Retz, Tom. 2. 3. p. 246. Edit. d'Amſt. 1731.

vons plus les reſſorts en nous-mêmes, à force de machines pour agir, nous ſommes devenus machines, (a) & les machines n'agiſſent pas. De là toutes ces variations qui ont fait abandonner le principe & l'eſſence : de là tout eſt devenu Tactique. C'eſt qu'un homme ſur qui on compte trop peu, & à qui on allonge & ajoute des bras, des mains, un corps, de qui l'on embarraſſe & entortille les mains d'une machine pour ſe défendre, la fait mouvoir comme il veut, ou comme il peut; car il en eſt ſouvent plus gêné, que de ſon corps, qui ſe défendroit bien mieux tout ſeul.

L'ame eſt le grand reſſort du monde, la nouvelle Inſtitution eſt le puiſſant reſſort & le vrai lévier Militaire qu'Archimede demandoit au phyſique,

*Dic ubi conſiſtam, cælum terram que moveho.*

Quand j'aurai trouvé la puiſſance, propre & néceſſaire à l'effet déſiré, que doit-il en arriver? Je ne prononce pas, je demande, je queſtionne en ſujet, en Patriote, en homme, en Citoyen du monde, ſi l'on veut; & je le ſuis réellement pas mes ſentimens qui embraſſent l'univers entier.

Cette INSTITUTION auroit fait ſur un FABERT, ſur un VAUBAN, un ſentiment tel qu'il doit être; ils ſe ſeroient intéreſſés avec chaleur à ſon introduction & à ſon établiſſement; & pourquoi? Parce qu'ils ont ſenti l'état du Soldat actif & paſſif dans tous ſes rapports phyſiques & moraux. Mais un CONDE', mais un TURENNE, ces deux Romains François, y auroient-ils été inſenſibles, ſi elle avoit été propoſée de leur tems? La France n'auroit-elle plus dans ſon ſein de Héros dignes d'elle & de ces noms auguſtes? Elle en a pluſieurs de formés, elle en a pluſieurs qui travaillent à le devenir, ils ſe découvriront dans la paix comme dans la guerre. Puiſſe le VEGECE FRAN-

(a) *La Metrie* a fait *l'homme machine* : c'eſt de lui que Voltaire a dit:

Fléau des Médecins, il en fut la lumiere:
Mais à force d'eſprit tout lui parut matiere.

FRANÇOIS leur donner occaſion de faire connoître au Roi & à la France, ce qu'ils ſont dans la paix, ce qu'ils ſont dignes d'être dans la guerre.

Je m'adreſſe & reclame les Miniſtres, les Généraux, les Grands, parce que c'eſt par eux ſeuls qu'on peut faire parvenir la vérité juſqu'au Trône ; „ Les Rois „ étant, comme le dit le Chevalier d'Arcq *, toujours „ les derniers inſtruits des maux que ſouffrent leurs ſu- „ jets, même ceux qui ſouffrent ſous leurs yeux ; on „ diroit que leurs Miniſtres ont l'art de dérober, quand „ ils le veulent, les malheureux à la vue de leur Maî- „ tre, qui ſeroit ſans doute diſpoſé à leur donner les „ ſecours dont ils ont beſoin, puiſqu'il eſt homme. Choſe „ ſinguliere, tous les Rois le ſavent, aucun d'eux ne „ le croit".

* Hiſtoire générale des guerres. Tom. II. p. 185.

Tout homme qui honore l'homme, s'honore dans ſon ſemblable ; tout homme qui deshonore & avilit l'homme, ſe deshonore & s'avilit ſoi-même. Tout Militaire, fut-il Général, qui n'honore pas le Soldat, ne veut pas qu'on l'honore lui-même, il ne veut en être ni obéi ni ſervi que machinalement ; plus il l'éleve ; plus il s'éleve. GENERAUX, honorez, diſtinguez, aimez vos Soldats ! Soyez fort ménagers de leurs marches, de leurs pas, de leurs fatigues, de leurs peines, de leurs ſueurs! ſoyez avares de leur ſang & de leurs jours, pour les retrouver dans les momens, où la gloire du Roi, l'honneur de ſes armes & le bien de ſon ſervice, les demandent. GENERAUX, ces hommes que vous mépriſez pendant la guerre, que vous abandonnez après la guerre, ſont des hommes qui ont payé & qui payent de leur ſang, de leurs jours, de leur vie, votre rang, votre gloire, votre honneur, vos fautes, juſques à vos foibleſſes : tous les momens que vous ne leur donnez pas, en ſont autant que vous leur dérobez. Aimez les comme des hommes précieux au Roi & à l'Etat, aimez les comme vos ſemblables, aimez les comme des hommes, aimez les comme vos enfans ! Quand vous les traiterez comme tels, ils ſauront vous regarder, vous obéir, vous ſervir comme leur pere. Ainſi ils nommoient & ſervoient TURENNE ; ce modele ne vous eſt pas étranger. S'ils ont des vices, s'ils ſont des fautes, c'eſt qu'ils ſont hommes comme vous,

avec

avec cette très grande différence, que leurs vices ſont infiniment moins criminels, & leurs fautes moins dangereuſes. Sachez quelquefois les partager, les diminuer, vous charger de leur propre honte, s'il le faut, pour la réparer & l'effacer : c'eſt là un grand art du Général : imitez ce brave Romain qui, voyant fuir ſon armée & ne pouvant la rallier, ſe mit à fuir à la tête de ſes Soldats en criant, *ils ne fuyent pas, ils ſuivent leur Capitaine.* Fut-il deshonoré pour cela? Tant s'en faut, en ſacrifiant ainſi ſa gloire, il l'augmenta. Tel M. le Maréchal de *Vendôme* en Italie voyant fuir une troupe & les Officiers occupés inutilement à la rallier, crie, *laiſſez aller les Soldats, c'eſt à ce point devant eux,* (en montrant un arbre,) *qu'ils vont ſe rallier.* Ce qui arriva.

Miniſtres François, Généraux François! Vous, Militaires illuſtres qui aſpirez au commandement des Armées, qui en avez commandé en chef ou en ſous-ordre; je veux, s'il dépendoit de moi, comme il eſt en votre pouvoir, je veux vous faire plus grands, & plus heureux, que tous les Grecs, Romains & François, qui vous ont précédés dans ces deux carrieres auguſtes. Pour cela aidez moi de vos lumieres, de votre appui, formez vous dans les douceurs & la tranquillité de la paix des Soldats pour la guerre, formez vous des VEGECIENS; ils vous aſſureront, j'en réponds pour eux, j'en répondrois ſur mon ſang, ils vous aſſureront les titres vrais, glorieux & immortels de Miniſtres & de Généraux. Le rang ne les donne pas. Pour en jouir dans les faſtes de l'immortalité, il faut les mériter par des actes de grandeur & de génie. Si ces titres vous ſont auſſi chers qu'ils ſont grands, & j'en ſuis aſſuré, vous ne ſerez par indifférens au Syſtême Végecien. Il vous demande tous de concert & d'un commun accord; le Miniſtre pour l'entreprendre, l'adopter, le propoſer & l'établir; les Généraux pour l'exécuter & le maintenir.

Mais il ne ſuffit pas de trouver cette INSTITUTION belle & déſirable, ſi elle peut vous paroître telle: il faut faire valoir pour ſon ſuccès les puiſſans moyens que vous avez entre les mains, puiſqu'ils y ſont & que vous ne les avez par préférence à tous autres, que pour les employer au bien. L'odoption que vous en ſerez la rendra tota-

totalement vôtre, l'honneur vous en appartiendra, la Nation en goûtera les fruits. Que desire son foible Auteur ? La gloire de servir le Roi & l'Etat dans l'objet le plus essentiel à la Monarchie, dans celui qui réunit tous les autres, qui les gouverne tous en bien ou en mal. Mais déja ne jouit-il pas de cette gloire ? Son ouvrage ne fait-il pas son titre perpétuel, indépendant de l'exécution qui lui est, pour ainsi dire, étrangere, après avoir fait tout ce qui pouvoit dépendre de lui.

Ministres du Roi, Généraux de ses armées, nos Soldats sont encore ces Soldats de CONDE' & de TURENNE. Les hommes de l'Etat, les Soldats, ne sont que ce que vous les faites. „ Donnés moi, disoit souvent le „ célebre Epaminondas, donnés moi des hommes, & „ j'aurai bientôt des Soldats. Fuyez lâches, disoit le „ Héros Grec aux Macédoniens las des fatigues de la „ guerre, fuyés lâches, je dompterai l'Univers sans „ vous. Alexandre trouvera des sujets & des Soldats „ partout où il y aura des hommes". * Je crois que c'est M. de Voltaire qui dit, „ changez la Constitution „ de Rome, tous les Romains seront des Cesars & des „ Scipions". Changez l'Institution du Militaire de France, ou plutôt introduisez y une Institution Françoise, car le Végece François n'y en connoît point, & tous nos Soldats seront des FABERT, des VAUBAN. Avoir le mérite d'un Maréchal de France ou d'un Officier Général, c'est plus que de l'être. Quoique je prenne mes exemples dans des morts illustres, je sais combien je pourrois en trouver non moins insignes dans le Militaire actuel de tous les rangs: combien de braves Soldats! combien de vaillans Capitaines! mais ils sont connus, leur réputation s'accroît tous les jours avec leur mérite; ils savent que dans la gloire on ne vit guere qu'après sa mort, vie qui demande bien l'étude de toute la vie. Si j'en agissois autrement, on ne manqueroit pas de me taxer d'intérêt personnel, d'adulation; mais rien de pareil n'est dans mon caractere.

* Préf. du Vég. Franç. p. XIX.

Le Roi, dit-on, ne seroit pas assés riche pour récompenser tant de braves & dignes Officiers & Soldats.

Je n'entends pas trop ce que cela veut dire: mais je sais, je sais parfaitement, que dans le Système des ELEC-

TIONS, tout Militaire, Officier & Soldat, qui aura les qualités, les mœurs & des belles actions, aura ſa récompenſe & ſon prix. Le Roi eſt aſſés riche pour les ſatisfaire tous ſelon leurs deſirs; la bienfaiſance eſt la gloire des Princes. Vivre & donner comme Charle-Magne, eſt d'un grand Roi.

Qu'un homme dans le cours de cette guerre ſe ſoit préſenté, offrant les moyens aſſurés de remporter une victoire complete ſur nos ennemis, d'éviter la perte d'une grande bataille dont nos armées étoient menacées. Que le même homme ait donné le projet d'enlever à l'ennemi une ou pluſieurs Colonies, de ſauver de ſes mains celles qui étoient prêtes à y tomber. Qu'il ait donné les moyens démontrés d'épargner dans la guerre & dans la paix des ſommes prodigieuſes, pluſieurs millions, peut-être plus de 40 à 50 par campagne, & en paix annuellement 15 à 20 millions. Qu'il ait accompagné un projet auſſi grand de tous les arrangemens qui pouvoient le ſoutenir & en aſſurer le ſuccès entier. Quel titre auroit mérité cet homme? Quel titre lui auroit-on donné? Le VECEGE FRANÇOIS a offert tous ces avantages dès 1757 & 1758: il a offert plus; il offre davantage; il ſauve immanquablement la France de tous les revers, il eſt toujours capable de la rétablir, de la ramener à elle-même. Qu'on daigne examiner ce Syſtême, qu'on l'examine ſérieuſement: il eſt fort aujourd'hui de tous les faits & de tous les événemens de cette guerre, qu'il a pu prévoir, qu'il a eu le courage d'annoncer; ſur quoi je ſupplie qu'on veuille recourir à l'ouvrage, notamment aux pages 1, 9, 12, 28, 31, 34, 36, 39, 41, 42, 43, 58, 59, 66, 69, 70, 72, 76, 80, 84, 90, 91, 94, 100, 105, 106 & 107. Toutes nos infortunes, tous nos malheurs, toutes nos pertes ſollicitent puiſſamment ſon exécution. Je ne ceſſerai donc de le répéter avec reſpect & zele, je ne ceſſerai de demander qu'on daigne l'examiner; il embraſſe encore plus que je ne viens de dire, il réunit tout dans ſon principe, dans ſon objet, dans ſes moyens, dans ſa fin: qu'on daigne l'examiner.

Après avoir établi L'INSTITUTION MILITAIRE, autant qu'il a pu dépendre de mes foibles talents trop au deſſous de mon ame, je crois devoir toucher quelque cho-

choſe des Appointemens & Soldes, de l'habillement, armement, équippement & entretien de pareils Soldats. Toute la Conſtitution & compoſition doit répondre à la nobleſſe & à la grandeur de l'Inſtitution : tout doit aller d'un pas égal, ce qui deviendra facile en proportion de la réduction numéraire : ce ſont là des choſes ſenties, & on va à grands pas quand on a le ſentiment pour guide. Tout exige qu'on faſſe à l'Officier de tout grade un appointement & traitement honorable & ſuffiſant pour le tems de paix & pour celui de guerre, en entrant dans les diſtinctions convenables. Qu'on augmente la Solde du Soldat Végécien au delà encore de celle que j'ai propoſée. Le ſervice eſt un état, un état noble & le plus noble : tout état doit donner la vie phyſique ; le Militaire doit la donner avec quelque diſtinction, il faut le rendre tel à ceux qui s'y vouent pour la gloire & pour le ſalut de leurs Patriotes ; il ne faut pas en faire un métier de Mercénaires, de manœuvres, de miſérables mendians, moins que des valets. Les Appointemens & Soldes ne ſont pas une paye, car comment payer le ſang & les jours d'un homme libre ? Ils ſont, dit l'ami des hommes, un dédommagement pour le déplacement, & une indemnité pour ſubvenir aux beſoins phyſiques. Qu'on ne les regarde donc jamais comme une dépenſe ; elle eſt toujours trop diſproportionnée aux avantages qu'on en retire. Le Chevalier de Ville parlant des conſtructions de fortifications, dit que pour les faire bonnes il faut fermer les yeux & ouvrir la bourſe. Les Soldats ſont les meilleures fortifications : les veut-on ſolides & fermes comme le roc ? ils ſe ſont. Les veut-on mobiles & ambulantes ? Ils le ſont : deux mots, ils ſont à toutes les ſtations, ils ſubiſſent toutes les métamorphoſes : ils ſont aux portes des palais, ils ſont aux entrées, ils les environnent, ils les gardent, ils les tiennent au milieu d'eux comme leur cœur, ils verſent leur ſang, ils donnent leurs jours pour eux. Les Régimens étrangers ont une Solde un peu plus forte ; elle ne l'eſt pas trop, c'eſt une paye. Les Régimens Nationaux n'ont pas de paye, mais ils doivent avoir une indemnité pour les faire vivre, & ils ne l'ont pas. On eſtime communément que les prix des denrées & des marchandiſes ont quadruplé depuis la découverte

du nouveau Monde. Les prix n'ont point ſuivi la proportion de l'argent qui a bien plus que quadruplé, puiſqu'on eſtime l'argent qui arrive ordinairement en Europe tous les ans des Indes Occidentales à 160 millions, & au dixieme de cette ſomme l'exportation qui s'en fait aux Indes Orientales. Si donc on calculoit la Solde du Soldat ſous tous les rapports anciens & nouveaux, & ces calculs ont été faits ou ont du l'être, elle ne ſe trouveroit pas actuellement au quart de ce qu'elle étoit il y a 3 à 4 ſiecles. Le Soldat eſt de tous les mortels celui dont l'accroiſſement des métaux a le plus empiré le ſort : il a tous les malheurs des hommes en commun, & il a privativement ceux de ſon état. „ La guerre, la famine, la peſte, les diviſions in- „ teſtines, la tyrannie aſſiegent l'humanité, des travaux „ de toute eſpece accablent les hommes. Le Soldat qui, „ pour des Maîtres avares, a répandu ſon ſang & ſacri- „ fié ſes membres au milieu des batailles, mendie au- „ jourd'hui du pain noir dans ces mêmes pays que ſa „ valeur a ſauvés tant de fois *". Je ne veux aux Officiers & Soldats Végéciens que la vie, mais je la leur veux, & la vie n'eſt pas de l'argent. „ Il eſt, dit Rouſ- „ ſeau, des Métiers ſi nobles qu'on ne peut les faire „ pour de l'argent, ſans ſe montrer indigne de les fai- „ re : tel eſt celui de l'homme de guerre". Les Appointemens de nos Officiers, les Soldes de nos Soldats, paroiſſent les plus foibles de toutes les Nations Militaires; & elles le ſont. Il n'eſt cependant aucun Militaire qui coûte plus au Roi, qui ſoit plus à charge & plus diſpendieux à l'Etat, par ce qu'on appelle œconomie, & ce qui eſt plutôt non-œconomie, par les moyens qu'on prend pour lui procurer ſa nourriture, ſon entretien, les routes, les Hôpitaux, les Recrues, l'habillement, &c. Tous ces détails intéreſſans ſont infinis, ils demanderoient ſeuls un Livre que je dois renvoyer ailleurs.

* M. Tou[illegible]

Un article ſur lequel je ne ſaurois me diſpenſer d'inſiſter, en ajoutant à ce que j'en ai dit dans le corps de l'ouvrage p. 73, c'eſt le 31me jour des mois qu'on ne donne au Soldat ni en argent, ni en pain, ni en viande ; excepté les jours où il eſt en route. Il me révolte ſi fort, parce que je ſuis homme, & qu'il n'eſt aucun homme qui ne voye avec plaiſir que j'y revien-

ne :

ne : j'eſpere de parvenir à le faire détruire. Quel homme ! mais ce nom lui convient-il ? Quel ..... devoit être celui qui a pu imaginer de réduire l'eſtomac & l'appétit phyſique des hommes ? Quelles étoient ſes entrailles ? La cruauté la plus barbare n'eſt rien auprès d'un fait ſemblable ? Un projet auſſi barbare néanmoins a été accepté dans des tems ..... dans quels tems ? Je l'ignore, mais je ſais qu'il s'exécute. Quelle auroit du être la récompenſe de ſon bienfaiſant Auteur ? Lui faire eſſayer ſon projet ; le faire périr de faim. C'étoit un acte de Juſtice & la peine du talion : l'enfermer pour le reſte de ſes jours dans une priſon au pain & à l'eau, privé de la lumiere & de communcation avec des hommes qu'il a voulu détruire. Il le méritoit. Ne le comdamner qu'à paſſer les 31^mes des mois ſans boire ni manger, étoit un acte de grace & d'humanité. Mais l'humanité doit quelquefois à l'humanité des exemples de juſtice pour éviter des crimes contre l'humanité ; & je ne ſache pas de tourmens qu'un homme auſſi ingénieuſement barbare & deſtructeur n'ait mérités. Sa conſcience, ſes remords ont du être ſes bourreaux continuels ici-bas, puiſqu'il eſt des crimes dont le Dieu tout-puiſſant ſe réſerve la juſtice & la punition.

Les Auteurs de projets méritent peut-être quelque reconnoiſſance, quelque encouragement, quelques récompenſes, mais toujours par analogie à l'objet & au mérite de leur invention & de leur travail. Un homme avoit trouvé le moyen de faire paſſer à travers le trou d'une aiguille un petit dard décoché d'une fléche, lequel alloit percer un grain de millet placé à quelque diſtance. Cet homme adroit, plein de la plus grande confiance en ſon art admirable, ſe préſente à Alexandre Prince généreux, toujours diſpoſé à donner ; il lui annonce ſon talent dont il offre de faire la preuve & l'exercice qui lui réuſſit à ſouhait. Son triomphe fut ce qu'il devoit être auprès d'un Prince ſouverainement bienfaiſant, mais juſte, mais eſtimateur, appréciateur & connoiſſeur du mérite & des choſes, toujours Alexandre, toujours lui-même. Tout lecteur connoît ce trait d'Hiſtoire ; le Héros fit donner à notre homme deux boiſſeaux de millet pour lui fournir les grands moyens de s'excercer dans

ſon illuſtre découverte. Si ce fait n'eſt que controuvé, il préſente du moins une grande & utile morale.

L'habillement, l'armement & équippement d'une troupe, doivent d'abord réunir la commodité & la propreté; ils annoncent la Majeſté & la ſouveraineté du Maître, l'aiſance, les richeſſes & l'opulence de la Nation. Le Roi de France eſt ſans contredit le plus riche & le plus puiſſant Monarque de l'Europe; ſa Cour eſt la plus nombreuſe, la plus magnifique, la plus brillante, la plus faſtueuſe. La Nation eſt la plus recherchée dans ſes gouts, dans ſes habillemens, dans ſes modes, la plus ſuperbe enfin. Toutes les autres Cours, toutes les autres Nations tâchent de ſe modeler ſur nous. Le Militaire qui repréſente au dedans & au dehors le Roi & la Nation, doit-il les repréſenter ce qu'ils ſont? Telle eſt ma queſtion reſpectueuſe qui, dans ſa ſimplicité, dit beaucoup. Il eſt une ſorte d'habillement, il eſt, ſi l'on veut, un faſte Militaire, je le veux pour mes Végeciens. HOMERE, VIRGILE, les Poëtes Grecs & Latins, nous repréſentent ACHILLE, HECTOR, ENE'E & leurs Héros, tout reſplendiſſans d'éclat par la majeſté, par la grandeur & le travail de leurs armes, par la beauté & la richeſſe de leur habillement & équippement. Les combattans en avoient de proportionnés.

On fait en France les plus beaux draps du monde, qu'on exporte dans toute l'Europe, au Levant, en Barbarie & ailleurs. Cela s'appelle Commerce; j'y conſens: mais ſans des Troupes que ſeroit tout le Commerce? Les habits d'Officiers ſont en général de fort beau drap; j'en voudrois de moins beau pour nos Soldats, je voudrois auſſi qu'il fut fin, bon & léger: rien n'habille ſi mal qu'une groſſe étoffe; qu'ils en euſſent de neufs tous les deux ans ſans retard, non pas dans les mois d'Avril, Mai & Juin, mais dans ceux d'Octobre & de Novembre. L'idée d'une parure ou parade déplacée ne doit pas décider & l'emporter ſur toutes les raiſons. Un habit neuf de drap eſt trop chaud pour l'été, & dans ce rapport devient trop froid pour l'hiver. Nos laquais ont livrée d'été, livrée d'hiver: peut-être par la ſuite en auront-ils des quatre ſaiſons. Je ne contrarie rien; mais ces braves & vaillans Soldats qui défendent nous & nos laquais, & nous ſouvent contre ces laquais capables par leur nom-

nombre de faire trembler leurs maîtres, ſi la crainte ne retenoit leurs forces phyſiques, peuvent-ils entrer en quelque paralelle avec des valets, que je voudrois pourtant encore placer mieux que là où ils ſont ? car la France offre à tous ſes habitans un degré d'utilité & de bien-être.

Les galons d'or & d'argent ſont ſi communs chez nous, les premieres & ſecondes Antichambres de nos Grands en éblouiſſent la vue. J'en voudrois ſur les habits des Officiers en or ou en argent ; en ſoie ou en laine ſur ceux des Soldats ; c'eſt-à-dire ſur les revers, les manches & les poches. Il n'eſt aucun homme, pour avantagé qu'il ſoit du côté de la figure & de la taille, auquel l'ornement & la parure décente n'ajoutent beaucoup : cela eſt dans l'ordre des hommes & des choſes.

Ces agrémens extérieurs ne combattent point, mais ils rappellent ſans ceſſe à l'Officier ſon état & ſa diſtinction, ils annoncent aux Soldats ſa ſupériorité, les diſpoſant à la conſidération, au reſpect, à l'obéiſſance : ce ſont comme des témoins & des cenſeurs des bonnes & des mauvaiſes actions. Dans les exercices, dans les revues, dans les marches, dans les entrées, dans les ordres & champs de bataille, ils font un magnifique effet, noble & martial, ſatisfaiſant l'œil gracieuſement, ſemblant être des engagemens à mieux faire & à ſe battre avec toute l'ardeur & la force de ſon courage. On voit bien le courſier vigoureux, fier & ſuperbe de ſon précieux harnois, trépigner, marcher à pas cadencés, comme ſentir la dignité & la grandeur de ſon Cavalier. Ils ſont faits pour le Militaire François, qui encore une fois, doit annoncer & repréſenter en tout ſa Nation, dont il ne ceſſe d'être membre honorable & diſtingué. Qu'on voye les divers Corps de la Maiſon du Roi, ſi richement, ſi noblement habillés : on croit voir dans chaque homme qui la compoſe, ſa propre grandeur, ſa dignité perſonnelle, on ſent une ſorte de ſatisfaction & d'amour Patriotique, inſéparable de la gloire & de l'amour-propre, mobile univerſel. Voit-on un Régiment mal en état, un Soldat mal habillé ? il fait pitié, on le plaint, on en a honte ; de-là à un ſentiment au-deſſous de indifférence, de-là au mépris, il n'eſt qu'un pas : & le mépris eſt l'un des plus grands inconvéniens moraux.

L'Angleterre qui, par des loix ſomptuaires, a proſcrit autrefois les galons dans Londres, a voulu en avoir ſur tous les Uniformes de ſes Officiers, & les y conſerve. Je ne propoſe point que nous le faſſions, parce qu'elle le fait: mais nous devons le faire, parce que nous en avons la même raiſon qu'elle, & que nous en avons plus de moyens incomparablement. La ſeule différence que je trouve, qui eſt la plus grande & peut-être inſurmontable, c'eſt dans la volonté & dans les diſpoſitions; qu'on les change, qu'on les tourne au bien, l'INSTITUTION Végécienne ne ſera plus un beau & magnifique problême, ou comme on dit, un ſyſtême de projet, ce ſera un ſyſtême d'exécution, le plus grand pour la France, le plus aſſuré pour la Monarchie, le plus redoutable à l'Europe entiere.

Les détails dans leſquels je ſuis entré ci-deſſus ne ſont pas des minucies, ils ſont eſſentiels militairement & politiquement, on combat pour acquérir ou pour conſerver. Plus la conquête ſeroit conſidérable, plus grande ſeroit la perte; mieux on eſt diſpoſé à ſe battre, plus courageuſement on ſe bat; qui n'a ni à gagner ni à perdre ne ſait guere ſe défendre. On voit dans les armées certains corps de troupes, irréguliers, mal habillés, mal entretenus: mais ils n'y viennent pas pour ſe battre, c'eſt pour piller.

Le Militaire qui rend une Nation glorieuſe & puiſſante, ou la laiſſe paſſer ſous l'eſclavage & ſous le joug étranger, qui repréſente tous les états de la ſociété & de la Monarchie, doit participer à toute leur aiſance & à tout leur luſtre. Il ne le peut que par les rapports qui lient l'un à l'autre, comme ſont la ſolde, un armement, habillement & équippement proportionnés: les yeux ſont le premier miroir qui porte les ſenſations à l'ame. L'habit ne fait pas l'homme, mais il l'annonce à lui-même & aux autres.

Tout eſt devenu Commerce, c'eſt la fureur & la folie caractériſtique de notre ſiecle. Mais le Commerce n'exiſte & ne ſe nourrit que par des Manufactures & par de grands objets de conſommation. Nous en cherchons; en voici de tout trouvés: 80 à 90 mille hommes à habiller beaucoup mieux & plus ſouvent, peuvent occuper une grande quantité de bras & employer une infi-

nité

nité de matieres. Si nos belles Manufactures ne roulent que pour les étrangers, pour des Turcs, pour des Grecs &c. j'aime autant ces ouvriers qui travaillent aux Mines d'or & de diamant ; ils ſont nuds, mourans preſque de faim: mais ce ſont des eſclaves que nous nous ſommes faits, & toute comparaiſon ceſſe.

Mais ce Commerce ſi pauvre & ſi deshonorant, parce qu'il eſt mal entendu, (Oui, je ne ceſſerai de le dire, il faut entendre le Commerce avec SULLY, avec de Grands hommes, avec des Négociateurs habiles ; non point en ſimples & riches Négocians, en Commerçans ni en Colons: ) ce Commerce tel que nous le faiſons, va jetter les hauts cris. Sa richeſſe à laquelle une certaine nouvelle fureur attache celle de la Nation, conſiſte dans ſes exportations. Soit: mais eſt-ce que je propoſe de les diminuer? Qu'on les étende tant qu'on voudra & tant qu'on pourra, les nouvelles conſommations intérieures n'y feront aucun préjudice dans l'Inſtitution d'Election: 100 à 150 mille hommes qu'elle renvoye à l'agriculture, à toutes les branches de Commerce auxquelles on voudra les appliquer, ſont bien plus que ſuffiſans pour manufacturer & travailler tout ce que pourront conſommer plus qu'auparavant 80 à 90 mille Végéciens: car tout ſobres & tout œconomes que je les veux, j'entends qu'ils dépenſent conſidérablement. En augmentant de beaucoup la ſolde précédente, en habillant, en armant & équippant mieux nos Soldats, je veux que les Finances & le Commerce gagnent & conquierent immenſement: il eſt des moyens de mettre en accord tous les états, corps & membres de la Monarchie dans les rapports infinis qui les lient & qui les ſéparent.

La premiere Nation, c'eſt-à-dire au moins dans l'état & force politique, doit avoir le premier Militaire quant à l'Inſtitution. Quant à la Conſtitution, Tactique & la Forme extérieure, il dépend de chaque Nation, de chaque Puiſſance d'avoir la même ou une égale, ſans qu'il y ait lieu à aucune excluſion, ni moyen d'une ſupériorité phyſique abſolue. Mais les qualités, les vertus & les forces morales, avons nous dit, agiſſant inconteſtablement en proportion ſur le phyſique, pour le fortifier,

l'Inſtitution Végécienne, ayant la ſupériorité au moral l'aura auſſi dans le phyſique : cela eſt ſans réplique.

Le premier Militaire, tel que ſera incomparablement le Militaire Végécien, doit encore être le plus beau, le mieux ſoldé, le mieux habillé, le mieux armé, le mieux équippé, le mieux entretenu. Tous ces objets ſe tiennent.

La France Politique & Militaire ne doit & ne peut imiter; elle ne peut être imitée & ſuivie que de trop loin. C'eſt à ſon Gouvernement à prendre l'eſſor ſur l'un & ſur l'autre. Ayant donné ailleurs les grands moyens ſur le premier, je me ſuis occupé d'en donner ici ſur le ſecond, en les réuniſſant tous les deux. De toutes les perſonnes qui auront pris la peine de lire la nouvelle Inſtitution, je ne crois pas qu'il y en ait aucune qui n'ait prononcé dans ſon cœur qu'elle étoit bien ſouhaitable. (J'en excepte quelques intérêts perſonnels & ſéparés que je dois laiſſer pour ce qu'ils ſont.) Tout éloge qu'on donne au fond du ſujet, fait autant de cenſures & de reproches contre le retard & le défaut d'exécution. Si je ne l'en ai pas rendu aſſés ſuſceptible, c'eſt la faute de mon eſprit. Etre iſolé comme je ſuis, ai-je pu faire plus ? Mais ſi l'on daigne réunir les tems & les époques de 1757 & 58. où j'ai donné mon travail ; on jugera des lumieres & des ſecours ſur leſquels j'avois à compter.

Quand je penſe à tout ce que Mr. le Maréchal de Belleiſle daigna me dire le 27 Janvier 1758. ſur mon Mémoire, (aujourd'hui Végéce François,) pour l'exécution duquel ce Miniſtre penſa qu'une pleine paix étoit néceſſaire (*a*), je me rappelle, & je me rappelle ſans ceſſe, les bontés dont ſon digne fils m'honoroit; le dévouement & le zele du pere & du fils pour tout ce qui touchoit à la gloire & au ſervice du Roi & de l'Etat; leur tendreſſe pour le Militaire, mon travail auroit il

(*a*) J'ai été fort tenté de rapporter ici une partie des propres paroles dont Mr. le Maréchal m'honora. Mais on pourroit me ſoupçonner de chercher à me flatter, ce qui entraîneroit des détails qui trouveront place ailleurs ; tout ce qui me touche perſonnellement n'étant pas digne de l'avoir ici.

il été en de telles mains un instrument foible ou inutile? Tous ces momens, toutes ces circonstances ne cessent d'être présens à mon cœur, dans lequel ils restent consacrés & concentrés; s'ils font ma peine, ils sont ma consolation.

Tôt ou tard il naîtra un Génie patriotique, également lumineux & profond qui, développant le VEGECE FRANÇOIS, le tirera du cahos & de l'obscurité dans lesquels mon incapacité & mon insuffisance l'ont mis & le tiennent enseveli. La FRANCE ne manque pas de ces Génies doués supérieurement des qualités de l'ame, du cœur & de l'esprit, réunissant l'art sublime de bien dire à l'art heureux de bien penser, des Génies nés pour la gloire de leur siecle, pour le bonheur de leurs compatriotes, des Héros pacifiques. C'est à eux que j'ose recommander mes trop foibles essais; la gloire du Roi, l'honneur de la Nation, l'intérêt, le bien du Royaume, sont les titres sacrés qui revendiquent le travail de leurs jours, le fruit de leurs veilles. Il en est auxquels je souhaiterois de pouvoir rendre ici le tribut & l'hommage de ma gratitude, si leur modestie ne me prescrivoit des ordres auxquels je dois obéir. C'est d'après leur suffrage & les encouragemens qu'ils ont eu la bonté de me donner, que j'ai osé me déterminer à faire paroître cet ouvrage.

Avec toute ma persuasion, avec tout mon entousiasme, si l'on veut, dont je ne me défends qu'en offrant pour armes mon ame & mon cœur; en donnant le titre trop poupeux d'INSTITUTIONS MILITAIRES, j'ai dit pour la FRANCE, elles ne deviendront INSTITUTIONS MILITAIRES FRANÇOISES, ou de la FRANCE, que par l'adoption qui y en sera faite. En voici la pratique, au moins en partie, dans un plan de réforme.

PLAN

# PLAN DE REFORME SUIVANT L'INSTITUTION VEGECIENNE.

LA Paix ſuppoſée faite, car on renvoye tout à cette époque, on aura pu ſe convaincre de l'effet de mes prédictions miſes entre les mains du Miniſtre dès 1757, ſur leſquelles on peut recourir aux pages citées précedamment. Le Roi fait le pied Militaire qu'il ſe détermine à établir & à tenir dorénavant. Il y aura une Réforme à faire. Dans l'Inſtitution nouvelle elle ſera beaucoup plus grande. J'ai établi ci-devant le pied & état Militaire de 80 à 90 mille hommes d'Infanterie Nationale, dans le nombre deſquels je comprends le Régiment aux Gardes Françoiſes, les Grenadiers de France & Royaux; en réduiſant à proportion la Cavalerie & les Dragons & toutes autres troupes légeres à pied & à cheval, dont il faut conſerver un fond pour qu'elles ne ſoient jamais neuves dans une guerre.

D'après ce que j'ai dit de l'Infanterie étrangere, on juge aſſés que plus de la moitié des hommes ſubiroit la Réforme, & beaucoup au delà, ſi on vouloit faire le grand bien tout d'un coup.

Pour faire cette Réforme Militaire (*a*), il faut commencer.

I. Par

(*a*) La Réforme eſt faite dans la moment où je donne ce travail; il n'eſt pas tardif pour cela; je n'ai ceſſé de l'annoncer & de l'offrir, j'ai des preuves litterales bien authentiques de tous mes procédés. Ce que je dis ici ne change rien aux nouvelles ordonnances que je n'ai lues qu'en

I. Par ſavoir & calculer à un homme près, le nombre d'Officiers & de Soldats exiſtans de fait dans chaque corps, le tems, le genre de leurs ſervices, leur mérite, leur capacité, leurs diſpoſitions.

II. La Réforme doit ſe faire de façon qu'aucun Officier ou Soldat quelconque ne perde abſolument rien : ce qui arrivera par les différens moyens ci-deſſous. Il faut leur aſſurer, on doit même leur rendre plus agréable une vie échapée à tant de dangers. Les graces, & les récompenſes ne peuvent rien couter au Roi, l'Etat perd & gagne, c'eſt lui qui doit payer & reconnoître ceux qui l'ont ſervi : c'eſt le moyen de les retrouver au beſoin.

III. Offrir aux Officiers & Soldats que l'âge, les infirmités, des intérêts perſonnels légitimes, mettent hors d'état de continuer le ſervice, des retraites ſous des penſions & autres graces capables de les faire vivre, en obſervant tous les rapports de juſtice & d'équité. De façon qu'aucun ne reſte dans les corps forcément & par raiſon de ſubſiſtance, rien n'étant plus contraire à la dignité, à l'importance & au bien du ſervice Militaire.

A

qu'en extraits ; il les reſpecte toutes, il n'y prend rien, il n'en combat aucune, il peut s'accorder avec toutes. La paix eſt faite, goutons en les fruits, profitons en pour une amelioration. Je m'en tiens donc a mon dilemme qui eſt ſûr. Mon ouvrage eſt utile ou non. Au premier cas, il n'eſt jamais tardif, il aura ſon tems, fut-ce dans 10, dans 20, dans 50, dans 100 ans. Au ſecond cas, il ne fait tort à perſonne, c'eſt comme s'il n'exiſtoit pas. J'oſe croire au contraire que le Miniſtre & le Militaire le verront avec plaiſir, s'il contient quelque plan & arrangement nouveau : ce ſont des lumieres ſur un objet capitalement eſſentiel, qui ne peut être éclairé & perfectionné que par la plus vaſte liberté des diſcuſſions. Je propoſerai donc avec autant de confiance que de reſpect, tout ce que j'avois rédigé dès le mois de Juillet dernier, comme ſi nous étions à cette époque, & que la Réforme ne fût aucunement exécutée. Qui ſait le bien qui peut en réſulter ? Les eſprits ſont échaufés & pleins de cet objet, c'eſt peut-être l'inſtant de les toucher & de faire impreſſion, & je l'eſpere fermement.

A l'égard de l'Hôtel des Invalides, on aura vu dans le corps de l'ouvrage que je l'aimois peu pour les Officiers & pour les Soldats, quoiqu'on doive leur en laisser le choix, puisqu'il est établi & qu'il s'entretient à si grands fraix.

IV. Offrir à un certain nombre d'Officiers & de Soldats qui sont jeunes & en état de faire différens services, de passer & s'établir dans les Colonies, en leur accordant pour leur passage & après leur arrivée, ce que leur intérêt de concert avec celui de l'Etat, conseille.

V. Offrir à un certain nombre d'Officiers & de Soldats qui, par quelques motifs que ce soit, ne voudroient pas passer les Mers, des terres incultes, des landes, des bruyeres, des marais à défricher & à essarter dans l'intérieur du Royaume, leur accordant des exemtions réelles & personnelles, des privileges, leur procurant tous les moyens proportionnés pour les porter à des établissemens utiles à l'Etat, à eux mêmes & à leurs familles, dont ils accroîtroient le nombre, en proportion de leur nouvelle aisance.

VI. En employer d'autres au travail des Canaux, à curer, à faciliter la navigation des rivieres, à nettoyer les Ports, &c. La France a une infinité de bons bras avec de l'occupation pour tous: mais il faut qu'elle le fasse avec utilité & agrément pour le Corps & pour chaque individu respectivement. Des hommes non occupés, des hommes mal employés, sont des hommes nuls, souvent à charge à leurs freres, dangereux pour la Société.

J'ai traité tous ces objets dans mes *Essais sur la France*, dont j'ai confié une ébauche en Août 1759.

VII. Les hommes n'ont ni les mêmes idées, ni les mêmes goûts, ni les mêmes inclinations. Cette diversité donnée par le Créateur même, établit le bonheur de chacun & celui de l'Etat. Ces arrangemens lui donnent de nouveaux bras & comme de nouveaux hommes; ce sont des conquêtes & des victoires plus précieuses & plus sures que toutes celles qu'on pourroit projetter & faire au loin; celles-ci répondent de toutes les autres.

Je regarderois comme nécessaire, que le Ministre fît rédiger dans un Mémoire qu'il rendroit public, les divers Plans qu'il proposeroit aux Officiers & aux Soldats, afin

afin que chacun pût prendre celui qu'il trouveroit le plus analogue à ſes inclinations, à ſes vues, à ſa ſituation: car je n'aime aucun homme déplacé ni forcé dans la ſociété. Tel qui pourroit faire un bon Matelot fera un mauvais Soldat; tel qui pourroit faire un bon laboureur, un excellent homme de Mer, un Négociant habile, un Artiſte diſtingué, fera un mauvais Officier, & *vice verſa*. C'eſt une double perte pour la Monarchie, c'eſt un vol fait à l'Etat. La liberté & le choix ſont de puiſſans moyens quand on ſait les faire valoir à propos; ils mettent tout dans l'ordre & à ſa place. Des hommes qui viennent d'expoſer leurs jours, de verſer leur ſang pour le Roi & pour la Patrie, méritent bien des attentions de la part du Miniſtere repréſentant le Roi & la Nation. Je le dirois aux pieds du Roi pour ſa gloire; ces hommes ſont dignes de toutes ſes graces Roiales pendant tout le tems de leur vie. Le modele que j'ai l'honneur de préſenter à ſa Majeſté, c'eſt Auguſte tiré par la Robe au ſortir du Senat & répondant à un Soldat, *je plaiderai votre cauſe* *. Mais c'eſt aux Miniſtres du Roi, c'eſt aux Généraux de ſes Armées, à plaider continuellement, à être auprès de Sa Majeſté les défenſeurs & les Avocats de tous ces braves Militaires. Ils trouveront tous leur ſoulagement, & leur conſolation dans le cœur d'un Roi bienfaiſant.

* Mem. ſur les Lettres d'Etat. Veg. Franç. p. 111. & 112.

VIII. Une de principales raiſons pour employer indiſtinctement tous les Officiers & Soldats, dans le Royaume & pour le Royaume, c'eſt d'empêcher par-là qu'aucun ne paſſe au ſervice des Puiſſances étrangeres, ſous quelque prétexte que ce ſoit: ce qui arriveroit dans une autre diſpoſition; & rien n'eſt plus juſte & plus naturel: on doit ſon ſang & ſa vie à qui donne les moyens de ſubſiſter. Je ne ſais rien de plus triſte, point de métamorphoſe plus humiliante pour un brave homme, que celle d'un Soldat qu'on réforme. On lui ôte ſes armes, juſques à ſon habit, s'il n'eſt pas trop mauvais: on lui donne 3, 6 ou 12 francs, on le renvoye & on lui ordonne de bien vivre. Que ne lui commande-t-on plutôt de n'avoir pas faim. Cet homme qui, un inſtant auparavant armé & habillé, faiſoit reſpecter la Majeſté de ſon Roi, trembler ſes ennemis & ceux de ſa Na-

Nation, n'eſt plus qu'un miſérable, un vagabond, un homme ſans aveu, livré aux Maréchauſſées.

Cet homme ne peut reſter en repos, il doit vivre. Que fait-il ? Il exerce contre ſes Compatriotes des talents & des forces qu'il a voués à leur défenſe, qu'il ſoupire de continuer à ſacrifier pour ſon Roi. Il devient voleur de grands chemins & aſſaſſin. Ainſi celui qui a cherché ſi ſouvent & avec tant de zele, à mourir couvert de gloire au fort de la mêlée périt ignominieuſement ſur un échafaut. L'ex-ſoldat a tort ſans contredit de voler, rien ne peut l'excuſer, il eſt puni avec juſtice de ſes méfaits. Mais il exiſte, partant il doit vivre : de quel côté eſt le grief réel ? Car il y a un Juge Supérieur qui dit aux Rois, *quum accepero tempus, ego Juſtitias judicabo.* Pourquoi licentier & renvoyer un ſi grand nombre de gens, ſans leur fournir aucun moyen d'être & de vivre ? On ne ſauroit prendre trop de précautions pour conſerver tous ces gens : la guerre finie, ils ne ſont pas moins chers au Roi & à l'Etat qu'ils le ſont à eux-mêmes.

IX. Après avoir donné aux Officiers & aux Soldats le choix d'un nouvel état, toujours ſuffiſant pour vivre, chacun dans ſes rapports ; ils ſeront prévenus de mettre par écrit celui qu'ils choiſiront & préfereront, afin de les en faire jouir. Ils partiront gais & contens, pour une deſtination qu'ils ſe ſeront faite.

Des Commiſſaires nommés tiendront des Rigiſtres exacts de chaque Régiment, dans leſquels ſeront inſcrits les noms de tous Officiers & Soldats qui auront paſſé à un autre genre de ſervice, & quel il eſt, afin qu'on ſache perpétuellement ce qu'ils ſont devenus, avec le lieu où ils ſont, pour, à la guerre future, que j'eſtime dans 4 à 5 ans, (en quoi je deſirerois de tout mon cœur de me tromper,) pour laquelle & contre laquelle il faut ſe pouvoir par avance, on puiſſe les trouver à l'inſtant dans le Royaume ou dans les Colonies, & les employer par-tout où le ſervice du Roi les demandera. Ce ſeroient des hommes & des Soldats tout tranſportés dans les Colonies, pour la ſureté de leur conſervation & leur défenſe.

Tous ces arrangemens exigent plus de vues, & plus d'ordre,

d'ordre, que de dépenſes & d'embarras. Une Réforme, pour être Militaire & Politique, c'eſt-à-dire, pour être ce qu'elle doit être, doit embraſſer pluſieurs autres branches de l'adminiſtration.

X. Avant d'aller plus loin, il eſt un objet que je ne peux m'empêcher d'indiquer; c'eſt un deſordre de Finance, contre lequel le Végece François doit s'élever avec toute la force dont il eſt capable. Ce qu'il va dire ſervira de preuve à ſa maxime favorite, que toutes Inſtitutions & Conſtitutions doivent être en rapport & en accord. Les Régimens & Corps revenant de l'Armée & rentrant dans le Royaume pour de nouvelles opérations, ou après la paix faite, reçoivent ſur la frontiere le premier ſalut national par un homme qui ſe dit Capitaine de gardes de tabac & de ſel, ſe trouvant à la tête d'une bande de 10 à 12 de ces gens; il ſe préſente au Colonel ou Commandant du Régiment, qu'il prie, au nom & de par le Roi, dit-il, de lui permettre de fouiller ſa troupe, pour ſavoir ſi elle n'a rien de contraire aux ordonnances de Sa Majeſté. Cette demande eſt accompagnée des plus humbles excuſes. Le Colonel ou Commandant répond en Militaire: *Faites votre devoir;* & en conſéquence il ordonne à ſes Soldats de ſe laiſſer fouiller, plein de reſpect pour les ordres du Roi, ſans faire attention à celui qui les porte. La viſite ſe fait donc, & il faut avoir aſſiſté à cette cérémonie pour ſe la repréſenter. On conçoit combien un brave Soldat doit ſouffrir de ſe voir à la merci de 10 à 12 gardes de Tabac. La premiere choſe que je voudrois ſupprimer, ce ſeroit de s'autoriſer du nom du Roi, pour une opération contraire à la Majeſté du Trône & à l'honneur du Militaire. Enſuite, on veut entretenir des ſentimens de courage dans l'ame des Soldats; & ces braves hommes qui viennent d'expoſer leur vie pour la gloire de la Nation, ces hommes d'honneur échapés à tant de perils qu'ils ont couru jour & nuit, avec autant d'intrépidité que de zele, ſeront ainſi reçus en rentrant dans leur pays, en revoyant leurs foyers! Et par qui? Par une eſcouade de malheureux gardes armés d'une pancarte de la Ferme générale! L'Ennemi trembloit devant eux; & ſous les mêmes armes teintes encore du ſang

ennemi, ils ſont obligés de ſe laiſſer traiter en contrebandiers. Du moins ils en ſont ſoupçonnés, & le ſouffrent. Ils le doivent ... Voilà ce dont je me plains: on les avilit. Quand une garniſon renfermée dans une ville de guerre, après s'être vaillamment défendue, eſt forcée de céder à la ſupériorité, les vainqueurs, quoique ſes ennemis, obſervent avec elle des décences qui lui conſervent tout ſon honneur. C'eſt là la premiere condition, autrement la mort. Et un Régiment François ſera ainſi traité au nom de ſon Roi, dans ſes Etats!

On ſe plaint que le Militaire eſt changé; helas! il n'eſt que ce qu'on le fait. Il eſt plein d'honneur; que lui feroit-on de plus ſi l'on cherchoit à le dégrader? Peuples illuſtres? Grecs & Romains! Eſt-ce ainſi que vous traitiez vos généreux Soldats. Eſt-ce ainſi que vous receviez vos freres, vos défenſeurs, vos libérateurs! Manes auguſtes & reſpectables des Héros François! C'eſt vous que j'invoque dans vos deſcendans; ils m'écouteront peut-être en votre nom. Miniſtres, Généraux, Militaires François! Daignez ici plaider aux pieds du Roi la cauſe de ſes braves Soldats, pour qu'ils ſoient traités & reçus deſormais comme doivent l'être de généreux défenſeurs, des Citoyens précieux.

Les Régimens rentrés dans le Royaume, paſſant d'une Province à une autre, ou dans les changemens de garniſons & de quartiers en tems de paix, leſquels ſont ſi fréquens, ſont également aſſujetis à ces viſites.

Sans-doute le Militaire ſe deshonore auſſi, s'il fait la contrebande. Mais n'y a-t-il point d'autre moyen de l'en empêcher que des formalités qui le dégradent? Il y en a & ils ſont ſurs. L'honneur même les fournit. C'eſt que le Roi charge les Colonels, Commandans, Capitaines & tous Officiers des Corps, de veiller à ce que les Soldats ne faſſent aucune ſorte de trafic, d'importation & d'exportation; que le Roi rende tous les Officiers garands de l'exécution de cette loi, ſur leur honneur perſonnel: ils ſauront parler & ſe faire obéir par leurs Soldats, qui en ſeront également reſponſables ſur leur honneur. Soupçonnera-t-on encore les Officiers? Leur fera-t-on quelque imputation injurieuſe? Helas, les ennemis du Roi les renvoyent ſur leur parole, traitent

tent & contractent avec eux ſur leur honneur; & jamais ils n'y ont manqué. Le Roi auroit-il moins à ſe promettre de la part de gens qui ſacrifient tout à ſon ſervice, leurs biens, leurs vies; de gens, qui ne ſe réſervent, qui n'ont rien à eux que l'honneur?

Après cet ordre du Roi bien intimé à tous les Régimens & Corps, il ne faudra plus dans aucun cas de nouvelle ordonnance, car rien n'en rabaiſſe tant la grandeur & le reſpect, que le nombre immenſe pour renouveller la même choſe. Peu de loix, une exécution juſte & invariable. Dans les cas nouveaux, il ne faudra qu'une Inſtruction ou ordre du Miniſtere.

Si ce moyen n'eſt pas le plus noble & le plus aſſuré, il n'eſt pas le ſeul: l'uſage précédent doit être ſupprimé, la Ferme Générale ne doit pas traiter directement vis-à-vis du Militaire, & impoſer des loix à la Majeſté & à la force qu'il repréſente inſéparablement. Que dis-je des loix? Cette ordonnance Financiere n'ayant aucun caractere de loi nationale, il ſuffit d'en prononcer l'annulation & extinction entiere. Mais il y a infiniment plus à faire avec la Finance, c'eſt une cloche qu'il faut totalement refondre ſi on veut qu'elle donne un bon ſon: ſur quoi j'oſe encore annoncer mon travail à ce ſujet. Je le fais avec d'autant plus de plaiſir que je ſais qu'il contient du nouveau. J'ai le malheur de ne pas enviſager les choſes telles qu'elles ſont, mais telles doivent être. Je ne peux me réformer, d'autant plus que je ne le voudrois pas. Mes différens mémoires devant paroître ſucceſſivement, on ſera à même de juger de mes vues, de mes plans & de leur enſemble; c'eſt un tout que je veux former.

XI. Une Réforme faite comme je l'ai dit, il ne reſtera plus au ſervive que des Officiers & Soldats d'une volonté parfaitement libre & de la meilleure eſpece. Il auront ſçu les conditions & les devoirs de la nouvelle Inſtitution, rendue publique par l'autorité du Roi. Ce n'eſt que parce qu'ils ſe ſeront crus bien capables de les remplir tous, qu'ils auront reſté dans leurs Corps qu'ils pouvoient quitter avec avantage. Tout homme, partant tout Soldat, doit être ſon premier juge ſur ſes qualités & ſes talents pour un état qu'il embraſſe, ou

dans lequel il reſte avec connoiſſance & par choix, il contracte une obligation plus ſacrée de n'y manquer en rien : les promeſſes & engagemens intérieurs, c'eſt-à-dire d'honneur, de conſcience & d'homme à homme, à lui même, étant, ſuivant moi, les plus fortement obligatoires & exécutoires au phyſique, au moral & au civil. Je parle à des hommes. Si quelqu'un peut en penſer différemment, je n'ai contre lui ni armes ni raiſonnemens, je n'ai que lui-même, je le prie de s'examiner avant de prononcer contre moi.

XII. L'Inſtitution commencera dès ce moment d'entrer en exécution. On verra les Gens de condition dont on redoutoit les obſtacles, s'empreſſer de ſe placer dans les Régimens, d'y mettre leurs fils; on les y verra faire le ſervice avec cette diſtinction, cette ſupériorité, cette nobleſſe enfin, compagne inſéparable des actions de gens nobles, qui ne ſavent que penſer & agir noblement

Ce n'eſt pas pourtant dans une ſeule année qu'on peut conſtituer pour une ſemblable Inſtitution, tout un Militaire encore trop nombreux. Les mourans & les ſortans ſeront remplacés par des Nobles, par des gens dignes de l'être, dont le nombre croîtra tous les jours. Dans 8 à 10 ans, ſi la paix pouvoit tant durer, les Régimens ne ſeroient plus compoſés que de Soldats nobles par naiſſance, ou nobles par ſentimens, par actions & par mérite. Ce ſont là les titres reſpectables & immortels de Nobleſſe : la grande & vraie Nobleſſe les reconnoit & les adopte avec plaiſir & diſtinction.

L'Inſtitution ſe trouveroit pour lors en plein exercice. La France tranquille & puiſſante au dedans, eſtimée & reſpectée au dehors par le ſeul poid & la crainte ſeule de ſon Militaire, jouiroit d'une paix inaltérable avec ſes voiſins, avec ſes rivaux, avec ſes ennemis: elle ſeroit l'arbitre de l'Europe.

XIII. Le Militaire n'exigeant plus le même nombre d'hommes en guerre comme en paix, & les voulant d'une autre eſpece; ceux qui y étoient employés, comme par un vol fait à leur condition & profeſſion qui n'ont ceſſé de les réclamer, retourneront à l'Agriculture, au Commerce, aux Manufactures, aux Arts, à la Marine royale & marchande. Quand le nombre n'en

ſeroit que de cent mille; c'eſt un objet. Calculons les ſous tous les rapports.

XIV. Si l'établiſſement total de l'Inſtitution rencontroit encore au premier moment de la paix, des obſtacles qu'on ne voudroit pas ſurmonter; pourra-t-on enfin ſe refuſer à en faire l'Eſſai par un Régiment? Je l'ai propoſé & j'en ai donné la forme aux pages 75, 86 & ſuivantes du Végece François. J'y inſiſte de nouveau avec toute la force la plus reſpectueuſe dont je ſuis capable. Tout ce que je viens de dire eſt une ſuite de cette premiere diſpoſition. Ceci réuni préſente la démonſtration & comme le Plan topographique d'un ſi grand ſyſtême, le plus vaſte, le plus précieux à la France, le plus redoutable à l'Europe diviſée ou en corps.

Mais au-lieu de 2 Bataillons, je demande qu'il ſoit de 4. Notre Monarchie eſt étendue & fertile, notre Nobleſſe eſt brave & nombreuſe, elle nous donnera bien vîte 2 à 3000 Végéciens, qui ſeront comme autant de Héros, pour faire l'exemple de tout le Militaire. Pour peu que nous jouiſſions des douceurs de la paix, on verra ce qu'on a à ſe promettre de pareils Soldats.

Le nom de ce Régiment doit être, comme je l'ai déjà dit, un nom Royal, ou de Province. On aura vu que j'approuve peu ces Corps particuliers, pour diſtingués qu'ils ſoient, qui portent un nom qu'ils croyent au-deſſus de celui de Régiment, & qui ſe recrutent aux dépens de tous les autres membres, leurs ainés en création. J'aime mieux le tout que la partie, le corps que les membres. Le ſervice n'admet point de différences & de diſtinctions de nomenclature. Tout le pied Militaire devant être égal en bravoure, en valeur, en qualités, en diſtinction, en mérite, le Régiment que je forme ne veut avoir à tous ces égards d'autre privilege & préférence que ſes vertus & ſes actions. Je ne le nommerai ſurement pas Legion Végécienne, ni Legion Lorraine, malgré tout mon amour & tout mon amour zele patriotique; ni Corps Végécien, quoiqu'on puiſſe l'appeller Régiment Lorrain, ou Régiment Végécien. Les noms ne ſignifient rien & ne font rien par eux-mêmes. Les Romains n'avoient que des LEGIONS; ils les diſtinguoient par les nombres graduels premiere, deuxieme, troiſieme

&c. ce qui étoit la datte de leur création & formation Tant que nos premiers Corps s'appelleront Régimens, je voudrois que tout euſſent le même nom: je doute que PICARDIE, CHAMPAGNE, NAVARRE, &c., vouluſſent changer pour perdre leurs noms de Régimens, ſous leſquels ils ſe ſignalent depuis tant de ſiecles.

Les Romains n'avoient point de Corps de Grenadiers à part, pas même de Compagnies: mais tous leurs Légionaires étoient Grenadiers pour courir au feu; on ſe diſputoit l'honneur de devancer les autres. L'Inſtitution de nos Grenadiers eſt admirable. Plus ces Soldats diſtingués ſont utiles & rendent de ſervice, plus j'ai de moyens pour inſiſter à ce qu'ils ſoient diſtribués dans les Régimens, & même à la tête de chaque Compagnie, par l'émulation & les ſentimens qu'ils y entretiennent &c. La briéveté ne me permet pas d'en dire plus; on en ſait d'ailleurs bien davantage que moi qui n'ai que de bonnes raiſons à donner.

J'ai laiſſé les Compagnies de Grenadiers à 45 hommes, & celles de Fuſiliers à 40 pour le tems de guerre. Ce nombre eſt commode. A la paix on met les premieres à 35, les ſecondes à 30. La Réforme a peu d'embarras. Point d'Officiers à réformer. Pour une augmentation dans les cas de guerre, on les rétablit à 45 & à 40 hommes. Point d'embarras. Les Officiers ſe trouvent tout inſtruits & tout formés. Or j'ai déja dit que la force de notre Militaire conſiſtoit dans les Officiers.

Par la même raiſon j'ai laiſſé 3 Officiers aux Grenadiers pour 45 hommes, & 2 aux Fuſiliers pour 40, avec 4 Enſeignes. Cela eſt pour le tems de guerre. Pour celui de paix, 35 Grenadiers auront 3 Officiers, 30 Fuſiliers en auront 2; ce qui eſt un, & plus, par 15 hommes. Voilà la vraie conſiſtance & force de nos Troupes. Encore une fois le MILITAIRE FRANÇOIS ne veut point imiter, & ne peut être imité & ſuivi que de trop loin, quant à la CONSTITUTION, comme quant à l'INSTITUTION. Prenons donc l'eſſor, connoiſſons nous, ſoyons FRANÇOIS, formons un MILITAIRE FRANÇOIS!

C'eſt peu ſans contredit, c'eſt trop peu d'un ſeul Régiment. Mais peu eſt quelque choſe qui vaut mieux que rien & donne eſpoir pour beaucoup. Ce premier Régiment

ment formé, il ſe préſentera des ſurnumeraires : le nombre croiſant, on en formera un Bataillon, puis un Régiment, puis deux, puis trois, puis tout le Militaire. Montrons de la volonté, commençons, le progrès ſera moins long que le début n'eſt difficile. Quand l'exécution totale ne devroit s'en faire que dans 20, que dans 30, que dans 50, que dans 100 ans, n'eſt-ce pas infiniment que d'avoir travaillé aux moyens efficaces de conſerver la Monarchie, de la perpétuer, de la régénerer ? Mais je ne doute point que nous n'en aurions auſſi-tôt pluſieurs Régimens, avec leſquels nous ouvririons la guerre prochaine par des avantages & une ſupériorité, qui la rendroient moins longue que celle-ci, dont ils répareroient tous les malheurs & toutes les pertes dans les deux mondes, dont ils effaceroient juſques au ſouvenir chez la poſtérité.

Un changement eſt reconnu néceſſaire, & on attend la paix pour le faire. Si on refuſe l'Inſtitution Végécienne en tout, que fera-t-on ? Ce qu'on fait preſque depuis 1300 ans à la fin de chaque guerre. REFORMER. C'eſt-à-dire, changer la forme, l'ordre des Régimens, des Compagnies, les noms, les titres, les fonctions des Officiers ; renvoyer des hommes, en incorporer. Jamais a-t-on plus réformé, plus changé, plus conſtitué, qu'à la fin de la guerre précédente ? Jamais a-t-on plus travaillé, plus écrit que dans l'intervalle de cette paix à la guerre actuelle ? Ordonnances, Exercices, Inſtructions, Inſtructions ſur Inſtructions, Evolutions, Remarques, Lettres, Legions, Tactique, Milices, Artillerie, Obſervations, &c. A quel point ſembloit réduit le plus fin & le plus ſublime de la Science de la guerre ? Les Officiers ne s'y reconnoiſſoient plus ; les vieux Soldats étoient novices, les jeunes étoient jeunes : tous enſemble qu'étoient-ils ? Que les a-t-on faits ? La France ſembloit être une terre nouvellement découverte, ſortie de deſſous terre ou de deſſous la ſurface des eaux : elle paroiſſoit un Etat recemment créé, qui cherchoit à prendre une forme politique, tant ſon Militaire l'occupoit. Tout homme embarraſſé & comme occupé au milieu du plus grand travail, eſt au deſſous de ſon ouvrage & au deſſus de lui-même. Le grand homme voit tout d'un coup d'œil ; un ſeul ordre

de ſa part donne le branle & ſoutient la machine. Mon ſujet eſt trop grave pour permettre des épiſodes. Qu'eſt-il arrivé de tous ces grands travaux? Ce qui ne pouvoit manquer d'arriver; ce que nous éprouvons depuis ſix campagnes, dont la premiere néanmoins nous a offert des ſuccès.

Mais la grande Science, le grand Art de la guerre, la Science ſublime d'inſpirer les qualités, les paſſions nobles dont les Soldats doivent être animés pour combattre *, la Science de former des hommes Soldats; les avons nous connus? Les avons nous employés? Les connoîtrons nous? Les employerons nous enfin? J'oſe l'eſpérer & je crains de l'aſſurer. Les changemens ſont lents & difficiles à s'introduire en France dans le Militaire †. „ Ce qu'il y a de ſurprenant, dit Mr. de Montesquieu, eſt que ces peuples, (les Gaulois,) que les „ Romains rencontrerent dans preſque tous les lieux, ſe „ laiſſerent détruire les uns après les autres, ſans jamais „ chercher, connoître ni prévenir la cauſe de leurs malheurs *." Nous devons nous promettre enfin un changement heureux & durable. Tant de fautes, tant de malheurs, nous ont amenés à des momens critiques & cruels qui nous font une leçon humiliante, & une playe mortelle au Corps Politique, ſi on n'y remedie par les principes. Nous les avons en main: pourquoi refuſons nous de les employer? „ Il faut, m'écrivoit un Philoſophe Citoyen, il faut, pour ſe corriger, que les Nations ſe trouvent dans des poſitions critiques: il ſemble que les Etats, comme les hommes, ne ſoient éclairés que par le malheur. Ce n'eſt, ſi je l'oſe dire, „ que lorſque les ſels des calamités ont impregné le terrein où ces verités ſont ſemées, qu'elles y croiſſent „ & s'y développent. C'eſt dans quelque tems que votre ouvrage fera ſon effet: vous le ſavés, les yeux des „ guerriers reſtent toujours plus longtems fermés que les „ autres". Je crains que nous ne payons cher des torts volontaires, ſi le châtiment & la peine ne devoient pas tomber ſur d'innocentes victimes.

* Préf. p. XXIV.

† Ecole Militaire. Tom. III. p. 208. & ſuiv.

*Végece François. p. 59. N 46.

Vegece prévit & annonça aux Romains de ſon tems les malheurs dont ils étoient menacés, par la décaden-

ce

ce de ce Militaire auparavant si formidable *. Il ne fut point écouté, le Militaire continua sur le même pied. Quelle en fut la suite? Ce qui avoit été prédit. Ce trop vaste, ce trop puissant, ce trop redoutable Empire, ce gouffre des Nations, devint la proye de tous les Barbares qui, après avoir tué & massacré à volonté & presque sans résistance, firent passer sous un joug deshonorant ceux que le carnage épargna. Ces fiers vainqueurs du monde, oubliant leur gloire passée, se montroient insensibles à leurs maux présens.

* Vegece François. p. 30. N. 29.

Tant que la FRANCE conservera les principes de son Institution & de sa Constitution, avec le sentiment d'elle même, je ne cesserai d'espérer. C'est par là que je l'attaque, c'est par là que je veux la ranimer, & lui donner une nouvelle vie, par l'Institution Végécienne bien exécutée, & elle le sera lorsqu'elle sera bien sentie. Elle a sur toutes celles qui l'ont précedée, chez les anciens & les modernes, un avantage dont je ne vois point d'idée nulle part. C'est qu'irrésistible & victorieuse dans le feu de la guerre, la paix la plus longue ne lui fait rien perdre de toute sa force.

Elle a en soi, le principe, le moyen & la fin, qui sont dans une activité perpétuelle non-interrompue, par l'émulation d'ELECTION & l'ordre d'INSTITUTION. Elle seule peut rendre à la Monarchie son lustre ancien; car malgré mon amour tendre & réligieux pour une paix durable, pour une paix perpétuelle, si elle étoit possible sur une terre habitée par des hommes, je souhaiterois que la FRANCE n'eut pas mis les armes bas. „ Mon opinion, disoit autrefois dans le Conseil & en „ présence de son Roi, un illustre Chancelier de France, dans des circonstances plus extrêmes que celles „ où le Royaume vient de se trouver; mon opinion „ est, SIRE, que le premier de votre Conseil qui ouvrira son avis pour la paix, soit condamné à avoir la „ tête tranchée ". Ainsi ce digne Ministre de son Roi, ce digne Citoyen, contint les esprits chancelans, rétablit les affaires par des arrangemens sages & vigoureux, & sauva la France de la ruine dont elle étoit menacée. La paix est faite: je veux donc que la FRANCE en mette

te à profit les momens précieux pour éprouver, établir & perfectionner la nouvelle INSTITUTION qui lui assure à jamais une supériorité Militaire & Politique, bien au-dessus de toute idée de Monarchie Universelle, sans en avoir les inconvéniens & les impossibilités. Tels sont les vœux qu'un fidele sujet ose mettre aux pieds de LOUIS LE BIEN AIME'.

FIN.

# ERRATA.

## Pour le Végece François.

*Préf. p. XIX. ligne 7 en bas*, paſſin, *liſés* paſſion.
*Ibid. l.* 8. grnad, *liſés* grand.
*p.* XXII. *N. avant derniere ligne* la vue, *liſés* le vice.
*p.* 17. *l.* 4. regarep, *liſés* regarde.
*p.* 18. *l.* 6. choiſiroint, *liſés* choiſiroient.
*p.* 30. *N. l. premiere* comte, *liſés* compte.
*p.* 32. *l.* 22. un, *liſés* au.
*p.* 35. *l.* 9. de, *liſés* des.
*p.* 43. *l. premiere*, *liſés* cours de la.
*p.* 48. *l.* 12. *liſés* C'eſt de.
*p.* 68. *l.* 5 *en bas*, armées, *liſés* armes.
*p.* 69 * *l.* 20. conſtitution, *liſés* inſtitution.
*p.* 75. *Note x x* Conſtitution, *liſés* Inſtitution.
*p.* 79. *l.* 12 *en bas* 1748, *liſés* 1758.
*p.* 87. *l.* 3. *ſupprimés ce qui eſt entre deux parentheſes.*
*p.* 96. *l.* 14. 75. *liſés* 15.
*p.* 97. *l.* 3. *liſés* 20,841. l. 10.
*Ibid. l.* 1. *liſés* 800.
*p.* 105. *l.* 7. 1759, *liſés* 1760.
*p.* 124. *l. premiere* 30, *liſés* 20.
*p.* 126. *N.* 6. *l.* 2. Belleiſle, *liſés* Delille.
*p.* 127. *l.* 2. leur, *liſés* ſon.
*p.* 137. *l.* 5 *en bas*, Armées, *liſés* Armes.

## Pour les FRAGMENS.

*p.* 2. *lig.* 9 *en bas* Converſation, *liſés* conſervation.
*p.* 24. *l.* 6. une, *liſés* me.
*p.* 26. *l.* 7 *en bas*, l'on, *liſés* l'or.

# E R R A T A.